

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



***ENQUÊTE NATIONALE SUR
L'EMPLOI ET SECTEUR INFORMEL
EN GUINÉE (ENESIG-2018/2019)***

Janvier 2020

MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice- Solidarité

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

***Enquête Nationale sur l'emploi et
secteur Informel en Guinée (ENESIG-
2018/2019) : les principaux résultats
des phases 1-2***

Rapport final



Janvier 2020

**COMMANDITAIRE DE L'ETUDE : MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE AGENCE GUINEENNE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI**

M. Aboubacar KABA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS)

M. Sekouba MARA, Directeur Général de l'AGUIPE

COORDINATEUR DU PROJET

Aboubacar KABA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS-Guinée)

COORDINATEUR TECHNIQUE

Mamadou CAMARA, Directeur Général Adjoint de l'INS

DIRECTEUR TECHNIQUE

Moussa DOUMBOUYA, Ingénieur Statisticien-Informaticien, Assistant technique du D.G

ÉQUIPE TECHNIQUE

- **Au titre de l'Institut National de la Statistique (INS-Guinée)**

- ✓ Baya CISSE, Économiste, Directrice du Département de la Comptabilité Nationale (CN) ;
- ✓ Aly KOMAH, Ingénieur Statisticien-Démographe, Directeur du Département de la Cartographie ;
- ✓ Lamine SIDIBE, Ingénieur Statisticien-Démographe, Directeur de la Démographie et Conditions de Vie des ménages ;
- ✓ Lansana MASSANDOUNO, Ingénieur Statisticien-Démographe
- ✓ Enquête et Condition de vie des ménages
- ✓ Kaba TOURE, Chargé d'étude au Département CN ;
- ✓ François Xavier LAMAH, Ingénieur Statisticien-Démographe
- ✓ Michel KOLIE, Chargé d'étude au Département Statistique Économique
- ✓ Mamady Kakoro, Informaticien ;
- ✓ Kadé Ibrahima DIANE, Informaticien ;
- ✓ Ousmane BAH, Statisticien ;
- ✓ Mohamed Karifa CONDE, Statisticien ;
- ✓ Aminata SIDIBE, Statisticienne ;
- ✓ Thierno Amadou K DIALLO, Statisticien ;
- ✓ Khoudeja DIALLO, Ingénieur Statisticien-Économiste ;
- ✓ Kadiatou Zaneh DIANE, analyste ;
- ✓ Mamadou Saikou DIALLO, sociologue ;
- ✓ Faman Kourouma, Informaticien Économiste, Point Focal du Projet de Renforcement des Fonctions Statistiques de l'État (PARFSE) ;
- ✓ Sayon OULAYE, Ingénieur Statisticien, Sous-Directeur chargé des statistiques sociales et financières ;

- **Au titre de la Direction de l'Agence Guinéenne pour la promotion de l'emploi**

- ✓ M. Sekouba MARA, Directeur National de l'AGUIPE ;
- ✓ Mamady I CISSE, Statisticien-Informaticien ;
- ✓ Mohamed KABA.

- **Au titre de l'Assistance du PARFSE**

- ✓ M. Patrice Fossi, Expert administratif et financier ;
- ✓ M. Mamadouba Bangoura, Comptable ;
- ✓ M. Hassane Conté, assistant administratif.

- **Consultants Internationaux**

- ✓ M. Ba **MARTIN**, Cameroun ;
- ✓ Jean Édouard Odilon **DOAMBA**, Burkina Fasso;
- ✓ Emile Pénatien **KONE** ; Côte d'Ivoire

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	4
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES GRAPHIQUES	13
LISTE DES CARTES	14
ABBREVIATIONS	15
PREFACE	16
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	17
RESUME EXECUTIF RAPPORT DE L'ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL EN GUINEE.....	19
EVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES.....	29
Évaluation qualitative des données.....	29
Évaluation quantitative des données	30
1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	32
1.1 CONTEXTE.....	32
1.1.1. Présentation de la Guinée	32
1.1.2. Contexte de l'étude	33
1.1.3. Objectif général.....	34
1.1.4. Résultats attendus	35
1.1.5. Cadre institutionnel	35
1.2 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	37
1.2.1 Phases de l'enquête	37
1.2.2 Zone d'enquête	38
1.2.3 Type d'enquête et population cible	38
1.2.4 Outils de collecte.....	38
1.2.5. Échantillonnage	39
Phase 1 : Enquête sur l'emploi	39
Phase 2 : Enquête sur le secteur informel.....	42
1.2.6 Formation du personnel de l'enquête	42
1.2.7 Le personnel de l'enquête	43
1.2.8 Contrôle de qualité et supervision de la collecte	43
1.2.9 Traitement et analyse des données.....	44
PREMIERE PARTIE: CARACTERISTIQUES DES MENAGES	45
2. LOGEMENTS ET BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES	46
2.1. Logements des ménages.....	46
2.1.1. Type de logement et statut d'occupation	46
2.1.2. Caractéristiques des logements	48
2.1.3. Cadre de vie.....	52
2.2. Types de Biens possédés par les ménages	60
2.2.1. Équipements Informatiques/communication.....	60
2.2.2. Équipements Électroménagers.....	61
2.2.3. Équipement agricole / pêche/ autres activités et biens durables	62
2.2.4. Possession des ménages en biens durables	62
2.2.5. Possession d'animaux et équipement de transports	63
3. COMPOSITION DES MENAGES ET CARACTERISTIQUES DES MEMBRES	66
3.1. Composition des ménages.....	66
3.1.1. Taille des ménages.....	67
3.1.2. Caractéristiques démographiques du Chef de ménage	68
3.2. Caractéristiques de la population.....	71
3. 2.1 Structure par âge et par sexe de la population.....	71
3.2.2. Niveau d'instruction et fréquentation scolaire	73
3.4. Conclusion partielle	74
DEUXIEME PARTIE: L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE DANS L'AGGLOMERATION DE LA GUINEE.....	75
4. Définition et méthodes de mesure des principaux indicateurs sur l'emploi	76

4.1. Définition des concepts	76
4.2. Les principaux indicateurs sur l'emploi	77
5. CONDITIONS D'EMPLOIS.....	80
5.1 Population en âge de travailler.....	80
5.2 Taux de participation à la main d'œuvre	81
5.3 Taux de participation à la main d'œuvre par sexe/région/niveau d'instruction	83
6. SITUATION DE L'EMPLOI	85
6.1 Taux d'emploi ou ratio emploi/population	85
6.2 Taux de sous-emploi visible ou taux de sous-emploi lié au temps de travail	87
6.3 Taux de sous-emploi invisible	89
6.4 Proportion emploi informel	91
6.6 Taux d'auto-emploi ;.....	92
6.7 Taux d'emploi vulnérable	94
6.8 Taux de pluriactivité	96
6.9 Précarité dans l'emploi.....	97
6.10 Analyse du chômage.....	98
6.10.1 Taux de chômage	98
6.10.2 Moyen de recherche de l'emploi.....	101
6.11 Situation des jeunes de (15-35 ans) sur le marché de l'emploi	102
6.12. Proportion des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.....	104
6.13. Population hors main-d'œuvre	105
6.14. Population des personnes au travail pour la consommation personnelle	107
6.15 Analyse des indicateurs composites de la sous-utilisation de la main d'œuvre	107
6.15.1. Analyse du taux de chômage (SU-1).....	107
6.15.2. Analyse du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU-2)	107
6.15.3. Analyse du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3)	107
6.15.4. Analyse du taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU-4).....	108
7. ACTIVITE PRINCIPALE	110
7.1. Type de métier ou activité professionnelle ;.....	110
7.2. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi	111
7.3. Branche d'activité des personnes en emploi	112
7.4. Situation dans la profession des personnes en emploi.....	114
7.5. Situation dans la profession et secteur d'activité des personnes en emploi	115
7.6. Statut d'entreprise des personnes en emploi ;.....	116
7.7. Niveau de revenu	117
7.8. Type de contrat	119
7.9. Avantages sociaux	120
7.9.1 Les niveaux de satisfaction des personnes en emploi	120
7.9.2 Les opinions générales des personnes en emploi sur l'entreprise.....	121
8. PROTECTION SOCIALE- FORMATION ET STAGE DE PERFECTIONNEMENT- TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES.	123
8.1. Protection sociale	123
8.1.1. Affiliation à une organisation d'assurance	123
8.1.2. Les principales organisations d'assurance	124
8.1.3. L'assurance maladie universelle (AMU)	125
8.2. Formation/stage	127
8.2.1 Les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement.....	127
8.3.2. La manière de dispenser les formations.....	128
8.3.3. La durée de formation (en mois) des personnes en emploi	129
8.4. Trajectoire et perspectives.	130
8.4.1 Emploi antérieur.....	130
8.4.2 Employeurs et travailleurs pour compte propre	131
8.4.3 PERSPECTIVES	134
8.5 Conclusion partielle	137

TROISIEME PARTIE : LE SECTEUR INFORMEL DANS L'AGGLOMERATION DE LA GUINNEE : performances, insertion et perspectives.....	138
9. Définition et méthodes de mesure des principaux indicateurs sur le secteur informel	139
9.1 Définition des concepts	139
9.2 Les principaux indicateurs sur le secteur informel	140
10. Conditions d'activité des unités de production informelles.....	142
10.1. Caractéristiques des UPI	142
10.1.1. Type d'emploi du promoteur de l'UPI et critère d'informalité.....	143
10.1.2. Secteur d'activité des UPI.....	144
10.1.3. Local abritant l'activité de l'UPI.....	147
10.1.4. Local et motif de création de l'UPI.....	150
10.2. Démographie des unités de production informelles.....	151
10.3. Opinion des chefs d'UPI sur la sécurité sociale.....	152
10.3.1. Connaissance de la sécurité sociale	152
10.3.2. Connaissance des services garantis par la sécurité sociale	153
10.3.3. Opinion des promoteurs d'UPI sur la création d'un système de cotisation	153
10.3.4. Cotisation sociale et de protection.....	154
10.3.5. Montant mensuel maximal de Cotisation Sociale et de protection	154
10.4. Type de risques.....	154
11. Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel	155
11.1. Taille des UPI	155
11.2. Taux de salarisation	157
11.3. Caractéristiques de l'emploi	158
11.3.1 Statut et secteur d'activité des travailleurs du secteur informel	158
11.3.2 Situation des emplois dans le secteur informel	160
11.4 Durée du travail.....	161
11.5 Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs.....	162
11.5.1 Type d'apprentissage de la main-d'œuvre	162
11.5.2 Statut d'emploi des femmes et des jeunes dans le secteur informel	163
11.5.3 Ancienneté dans travailleurs.....	165
11.6 Niveau de rémunération et mode de fixation des salaires	166
11.6.1 Niveau de rémunération	166
11.6.2 Mode de fixation des salaires	168
12. Capital, financement et investissement des UPI	169
12.1 Caractéristiques du capital des UPI	169
12.1.1 Dotation en capital	169
12.1.2 Structure du capital.....	170
12.2 Origine et mode de financement du capital	172
12.2.1 Origine du capital.....	172
12.2.2 Mode de financement du capital.....	174
12.3 Investissement des UPI	174
12.3.1 Importance de l'investissement	174
12.3.2 Types d'investissement	175
12.4 Importance et utilisation des emprunts des UPI	176
12.4.1. Importance des emprunts des UPI	176
12.4.2. Utilisation des emprunts des UPI.....	177
13. PRODUCTION, insertion et concurrence	178
13.1 Principaux agrégats économiques.....	178
13.1.1 Structure des principaux agrégats économiques	178
13.2 Insertion du secteur informel dans le système productif.....	183
13.2.1 Fournisseurs des UPI	183
13.2.2 Clients des UPI	184
13.3 Concurrence et fixation des prix.....	185
13.3.1 Principaux concurrents	185
13.3.2 Mode de fixation des prix.....	186
14. Secteur informel et Etat	187

14.1 Déclaration de l'activité	187
14.1.1 Enregistrement aux registres administratifs	187
14.1.2 Raisons de non enregistrement.....	188
14.2 Litiges avec l'État et modes de règlements	189
14.2.1 Litiges.....	189
14.2.2 Mode de règlement des litiges.....	189
14.2.3 Coût des règlements des litiges.....	190
14.3 Perception des promoteurs d'UPI sur la migration vers le secteur formel.....	191
14.3.1 Intégration des circuits officiels.....	191
14.3.2 Fiscalité du secteur informel	192
14.3.3 Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix par l'État	192
14.3.4 Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix par l'État	193
15. Mode d'insertion, problèmes et perspectives	194
15.1 Mode d'insertion des promoteurs des UPI dans le secteur informel	194
15.1.1 Raisons du choix de l'activité dans le secteur informel	194
15.1.2 Mode de fixation du volume des prestations	195
15.1.3 Mode d'approche des clients	195
15.2 Problèmes rencontrés par les UPI	196
15.2.1 Difficultés liées à l'exercice de l'activité	196
15.2.2 Difficultés liées au type de local.....	197
15.2.3 Difficultés liées à la main d'œuvre	198
15.2.4 Difficultés pouvant entraver la survie de l'UPI	198
15.2.5 Difficultés liées au développement de l'UPI	199
15.3 Désidérata des promoteurs d'UPI	200
15.3.1 Appuis souhaités.....	200
15.3.2 Perception des institutions de crédit et de microcrédit	200
15.3.3 Utilisation des crédits	201
15.4 Perspectives du secteur informel - Stratégie en cas de réduction de la demande.....	201
15.5 Conclusion PARTIELLE	203
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	204
BIBLIOGRAPHIQUES	206
ANNEXES	207
LISTE DU PERSONNEL D'ENQUETE	207

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 2: Répartition des ménages et des ZD par région et selon le milieu de résidence.....	40
Tableau 1. 3: Répartition des ménages par région selon le milieu de résidence	40
Tableau 1. 4: Répartition des ménages par région selon le milieu de résidence	41
Tableau 1. 5: Répartition d'UPI prévu par région selon le milieu de résidence	42
Tableau 1. 6: Répartition du personnel de terrain (Enquêteurs et Contrôleurs) par région.....	43
Tableau 2. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement par région, milieu de résidence et sexe du CM	47
Tableau 2. 2: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation par région, milieu de résidence et sexe du Chef de ménage	48
Tableau 2. 3: Répartition des ménages (en %) selon la nature du sol des ménages par milieu, région et sexe du CM	49
Tableau 2. 4: Répartition (en %) selon la nature du toit du logement des ménages par milieu, région et sexe du CM	50
Tableau 2. 5: Répartition (en %) selon la nature du mur du logement des ménages par milieu, région et sexe du chef de ménage	51
Tableau 2. 6: Nombre moyen de personnes par chambre à coucher selon les régions, le milieu de résidence et le sexe du CM.....	53
Tableau 2. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type d'éclairage utilisé par milieu, région et sexe du CM	54
Tableau 2. 8: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson par milieu, région et sexe du CM.....	55
Tableau 2. 9: Répartition (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu, région et sexe du CM.....	56
Tableau 2. 10: Répartition (en %) CM selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par milieu, région et sexe du CM.....	57
Tableau 2. 11: Répartition (en %) ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine par milieu, région et sexe du CM.....	58
Tableau 2. 12: Répartition (en %) des ménages selon le type d'aisance par milieu, région et sexe du CM	59
Tableau 2. 13: Répartition (en %) des ménages selon les Équipements Informatique/communication possédés par milieu, région et sexe du CM.....	60
Tableau 2. 14: Répartition (en %) des ménages selon les Équipements électroménagers possédés par milieu, région et sexe du CM.....	61
Tableau 2. 15: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements agricoles par milieu, région et sexe du CM.....	62
Tableau 2. 16: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en bien durables par milieu, région et sexe du CM.....	63
Tableau 2. 17: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en animaux par milieu, région et sexe du CM.....	64
Tableau 2. 18: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements de transport par milieu, région et sexe du CM	65
Tableau 3. 1: Taille ménages par région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage	67
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon l'âge et le sexe du Chef de ménages par milieu, région	68
Tableau 3. 3: Répartition (%) des ménages selon le niveau d'instruction du CM par milieu, région et sexe du CM	69
Tableau 3. 4: Répartition (%) des ménages selon le statut matrimonial du CM par milieu, région et sexe du CM	70
Tableau 3. 5: Répartition (en %) de la population selon quelques caractéristiques démographiques par région, milieu de résidence et sexe du CM	72
Tableau 3. 6: Répartition (en %) de la population selon le niveau d'étude actuel par milieu, région et sexe de chef de ménage.....	73
Tableau 5. 1: Ratio Population en âge de travailler/Population totale et répartition(%) de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence, la région et le sexe	80
Tableau 5. 2: Taux de participation à la main d'œuvre (%).....	82
Tableau 5. 3: Taux de participation à la main d'œuvre par sexe, milieu, région, classe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction	83
Tableau 6. 1: Taux d'emploi (%) par région, classe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	85

Tableau 6. 2:Taux d'emploi (%) par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon niveau d'instruction	86
Tableau 6. 3:Taux de sous-emploi lié au temps de travail par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe.....	88
Tableau 6. 4:Taux de sous-emploi invisible par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	90
Tableau 6. 5:Proportion des emplois informels par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	91
Tableau 6. 6:Proportion des emplois informels et secteur d'activité	92
Tableau 6. 7:Taux d'emplois informels par secteur d'activité.....	92
Tableau 6. 8:Taux d'auto-emploi (%) par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe.....	93
Tableau 6. 9:Taux (%) d'emploi vulnérable par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	95
Tableau 6. 10:Taux de pluriactivité par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	96
Tableau 6. 11:Taux de précarité de l'emploi par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	98
Tableau 6. 12:Taux de chômage par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	100
Tableau 6. 13:Taux de chômage par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction	100
Tableau 6. 14:Répartition (%) des chômeurs par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le moyen de recherche d'un emploi.....	101
Tableau 6. 15:Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	103
Tableau 6. 16:Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction	103
Tableau 6. 17:Taux Proportion (%) des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge et statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe .	104
Tableau 6. 18:Taux de hors main-d'œuvre par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	106
Tableau 6. 19: Répartition des personnes avec un handicap hors main-d'œuvre par milieu de résidence selon le statut de handicap.....	106
Tableau 6. 20: Proportion des personnes au travail pour la consommation personnelle	107
Tableau 6. 17: indicateurs d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre par caractéristiques sociodémographiques	108
Tableau 7. 1:Répartition(%) des personnes en emploi par grand groupe d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	111
Tableau 7. 2:Répartition(%) des personnes en emploi par catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et le milieu de résidence	111
Tableau 7. 3:Répartition(%) des personnes en emploi par secteur d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	113
Tableau 7. 4:Répartition(%) des personnes en emploi par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	113
Tableau 7. 5:Répartition (%) des personnes en emploi par situation dans la profession selon le sexe et le milieu de résidence	114
Tableau 7. 6:Répartition(%) des personnes en emploi par situation dans la profession selon le secteur d'activité	115
Tableau 7. 7:Répartition (%) des personnes en emploi selon le statut (permanent, saisonnier, occasionnel)....	116
Tableau 7. 8:Répartition (%) des personnes en emploi selon le niveau du revenu.....	117
Tableau 7. 9:Revenu mensuel moyen (fg) par milieu de résidence et par sexe	117
Tableau 7. 10:Revenu mensuel moyen (fg) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	117
Tableau 7. 11: Revenu mensuel moyen (fg) par situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe	118
Tableau 7. 12: Revenu mensuel moyen (fg) par emploi informel selon le milieu de résidence et le sexe	118
Tableau 7. 13:Répartition des personnes en emploi selon le type de contrat par région, milieu de résidence et par sexe	119
Tableau 7. 14:Répartition des personnes en emploi selon le niveau de satisfaction	120
Tableau 7. 15:Répartition des personnes en emploi selon les opinions dans l'entreprise par région, milieu de résidence et par sexe.....	122

Tableau 8. 1: Répartition (%) des personnes en emploi affiliées à une organisation d'assurance selon le sexe par région et par milieu de résidence	124
Tableau 8. 2: Répartition (%) des personnes en emploi selon la principale organisation d'assurance par région, milieu de résidence et sexe	124
Tableau 8. 3: Répartition des personnes en emploi ayant entendu parler de l'assurance maladie universelle (AMU) par région, milieu de résidence et sexe	125
Tableau 8. 4: Répartition (en %) des personnes en emploi ayant des informations sur l'assurance maladie universelle (AMU) par région, milieu de résidence et sexe	127
Tableau 8. 5: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficiés des formation/stage selon la manière dont la formation a été dispensée par région, milieu de résidence et sexe	128
Tableau 8. 6: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficiés des formation/stage, lieu de formation et durée moyenne de la formation par région, milieu de résidence et sexe	129
Tableau 8. 7: Répartition (en %) des personnes en emploi selon l'emploi antérieur exercé et le type d'entreprise	131
Tableau 8. 8: Répartition (en %) des employeurs et travailleurs pour compte propre qui sont enregistrés et tenant une comptabilité formelle par région, milieu de résidence et sexe	133
Tableau 8. 9: Répartition des employeurs et travailleurs pour compte propre produisant des activités de production de biens ou de services par région, milieu de résidence et par sexe	134
Tableau 8. 10: Répartition des personnes en emploi selon leurs perspectives par région, milieu de résidence et par sexe	135
Tableau 8. 11: Répartition (%) des personnes en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi désiré par sexe et le milieu de résidence	136
Tableau 10. 1: Répartition des UPI selon sexe des promoteurs par région, milieu de résidence et par secteur d'activité	143
Tableau 10. 2: Répartition (en %) des UPI selon le type d'emploi du chef et le critère d'informalité par secteur d'activité et par milieu de résidence	143
Tableau 10. 3: Répartition (%) des UPI selon la branche d'activité (industrie et commerce) des UPI par région et milieu de résidence du promoteur	145
Tableau 10. 4: Répartition (%) des UPI par secteur d'activité (services) selon par région, milieu de résidence et le sexe du Promoteur	145
Tableau 10. 5: Répartition (%) des UPI selon le secteur d'activité (industrie et commerce) des UPI par région, milieu de résidence et par sexe du promoteur (en ligne)	146
Tableau 10. 6: Répartition (%) des UPI selon le milieu de résidence et le type de local par branche d'activité	147
Tableau 10. 7: Répartition (%) des UPI suivant le type de local par branche d'activité et selon le sexe du Promoteur	148
Tableau 10. 8: Répartition (%) des UPI selon la principales raisons du non possession d'un local par secteur et par branche d'activité	149
Tableau 10. 9: Taux d'accès (%) des UPI ayant un local professionnel à quelques services de base par milieu de résidence et secteur d'activité	149
Tableau 10. 10: Répartition (%) des UPI selon l'appartenance du local de travail par secteur et branche d'activité	150
Tableau 10. 11: Répartition (%) des UPI selon la raison de création évoquée par branche d'activité	150
Tableau 10. 12: Age moyen (en années) des UPI selon le milieu de résidence et la branche d'activité	152
Tableau 10. 13: Proportion d'UPI dont le promoteur connaissant la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) selon le milieu de résidence et le sexe du promoteur par secteur d'activité	152
Tableau 10. 14: Proportion des chefs d'UPI selon les atouts de la sécurité sociale par milieu de résidence et le secteur d'activité	153
Tableau 10. 15: Répartition (%) des UPI suivant l'appréciation faite par le promoteur relative à la création d'un système de cotisation sociale et de protection par secteur (H4.)	153
Tableau 10. 16: Répartition (%) des UPI suivant l'avis du promoteur sur le statut du système de cotisation sociale et de protection par secteur d'activité (H5)	154
Tableau 10. 17: Répartition (%) des UPI suivant la tranche du montant mensuel maximal de cotisation par secteur d'activité (H7)	154
Tableau 10. 18: Répartition (%) des UPI suivant les risques couverts par le système de cotisation sociale et de protection par secteur d'activité	154
Tableau 11. 1: Répartition (%) des UPI selon la taille par milieu de résidence et par secteur d'activité	156
Tableau 11. 2: Répartition (%) des UPI selon le type d'emploi par région, milieu de résidence et par secteur d'activité	157

Tableau 11. 3: Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon le sexe par statut et le secteur d'activité	158
Tableau 11. 4: Caractéristiques des emplois dépendants selon le statut et le milieu de résidence du promoteur	159
Tableau 11. 5: Répartition des employés selon le lien de parenté avec le chef des UP par région, milieu de résidence et le sexe du promoteur.....	159
Tableau 11. 6: Pourcentage de salariés, de patrons et taux de vulnérabilité par secteur d'activité et milieu de résidence	160
Tableau 11. 7: Répartition (%) des salariés selon le nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité par région, milieu de résidence et sexe du promoteur	161
Tableau 11. 8: Durée mensuelle moyenne (en heure) de travail des travailleurs du secteur informel selon le statut dans l'emploi et secteur d'activité	161
Tableau 11. 9: Répartition (%) des travailleurs selon le type d'apprentissage de la main d'œuvre, par région, milieu de résidence et sexe du promoteur.....	162
Tableau 11. 10: Proportion de femmes occupées par statut selon les régions, milieu de résidence	163
Tableau 11. 11: Proportion de femmes occupées par secteur d'activité selon les régions, milieu de résidence	163
Tableau 11. 12: Pourcentage de jeunes de moins de 25 ans occupés par statut selon les régions, milieu de résidence	164
Tableau 11. 13: Pourcentage de jeunes de moins de 25 ans occupés par secteur d'activité selon les régions, milieu de résidence	164
Tableau 11. 14: Répartition des actifs par ancienneté et selon le statut (en %).....	165
Tableau 11. 15: Répartition des actifs par statut, ancienneté et selon les caractéristiques des actifs	165
Tableau 11. 16: Rémunération des travailleurs selon la région, le milieu de résidence et le sexe du responsable	166
Tableau 11. 17: Rémunération selon le secteur d'activité, le sexe, le statut et type d'apprentissage	167
Tableau 11. 18: Répartition (%) des chefs d'UPI suivant le mode de fixation des salaires, selon le secteur d'activité et la région, le milieu de résidence, le sexe et secteur d'activité.....	168
Tableau 12. 1:montant moyen du capital par UPI selon le secteur d'activité et le milieu de résidence.....	169
Tableau 12. 2:Structure du capital (% en de sa valeur) selon le type de capital par région ; milieu de résidence et sexe du promoteur.....	170
Tableau 12. 3:Qualité et statut du capital (en % de sa valeur) selon le type de capital	171
Tableau 12. 4:Age moyen (en année) du capital dans l'UPI selon région et le milieu de résidence	171
Tableau 12. 5:Origine du capital par branche d'activité (en % de sa valeur) selon la région, milieu de résidence, sexe et secteurs d'activité	172
Tableau 12. 6:Origine du capital par branche d'activité (en % de sa valeur)	173
Tableau 12. 7:Mode de financement du capital des UPI selon la région, milieu de résidence, sexe et secteurs d'activité	174
Tableau 12. 8:Structure de l'investissement selon le milieu et la branche d'activité	175
Tableau 12. 9:Structure de l'investissement selon le type d'investissement par région, milieu de résidence, sexe et secteur	175
Tableau 12. 10:Importance des emprunts selon le milieu, la région, le sexe du promoteur et le secteur d'activité	176
Tableau 12. 11:Utilisation des emprunts selon la région, le milieu, le sexe et le secteur d'activité	177
Tableau 13. 1:Structure du chiffre d'affaires, de la production et de la valeur ajoutée annuels (en % de la valeur) par région, milieu de résidence et par sexe du promoteur.	179
Tableau 13. 2:Structure des coûts mensuels de production par région, milieu de résidence et sexe du promoteur	180
Tableau 13. 3:Indicateurs du niveau d'activité et de productivité des UPI par secteur d'activité.....	181
Tableau 13. 4:Indicateurs du niveau d'activité et de productivité des UPI par secteur d'activité.....	182
Tableau 13. 5:Répartition (%) du montant des achats suivant l'origine de l'achat par branche d'activité et milieu de résidence	183
Tableau 13. 6:Répartition (en %) des UPI suivant principal fournisseur (à qui ils achètent principalement), par branche d'activité et milieu de résidence	184
Tableau 13. 7:Répartition (en %) des UPI suivant l'origine de la concurrence subie par le secteur informel selon la branche d'activité et le milieu de résidence.....	185
Tableau 13. 8:Répartition () des UPI suivant le mode de fixation des prix selon le secteur, la branche d'activité, et le milieu de résidence	186
Tableau 14. 1:Taux de non enregistrement des UPI par région, par sexe et par milieu de résidence	187

Tableau 14. 2:Raisons de non enregistrement (en des UPI) par région, milieu de résidence et sexe du promoteur (%)	188
Tableau 14. 3:Proportion des UPI ayant eu un problème avec l'État et leur répartition (%) suivant le type de litiges par secteur d'activité et milieu de résidence	189
Tableau 14. 4:Répartition (%) des UPI suivant le mode de règlement des litiges avec l'État selon la région, le secteur d'activité et le milieu de résidence	189
Tableau 14. 5:Montant payé pour régler les litiges selon le secteur d'activité et le milieu de résidence	190
Tableau 14. 6:Situation des UPI par rapport à l'intégration des circuits officiels (en)	191
Tableau 14. 7:Opinions des promoteurs d'UPI sur l'intégration des UPI dans les circuits formels selon la branche d'activité (en %)	191
Tableau 14. 8:Instauration d'un impôt unique, périodicité de paiement de cet impôt selon la branche d'activité (en)	192
Tableau 14. 9:Opinions des promoteurs d'UPI sur la destination et l'utilisation de l'impôt unique (%) selon la branche d'activité	192
Tableau 14. 10:Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix (%) selon la branche d'activité	193
Tableau 15. 1:Répartition (en %) des promoteurs d'UPI suivant les principales raisons de choix de l'activité par secteur d'activité et milieu de résidence	194
Tableau 15. 2:Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant les principaux facteurs de fixation des volumes de production par secteur d'activité et milieu de résidence	195
Tableau 15. 3:Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant le principal mode d'approche des clients par secteur d'activité et milieu de résidence	195
Tableau 15. 4:Pourcentage des UPI rencontrant des difficultés suivant le secteur d'activité	196
Tableau 15. 5:Pourcentage des UPI rencontrant des difficultés suivant le type de local selon le type de problème	197
Tableau 15. 6:Pourcentage des UPI de taille supérieure ou égale à 2 rencontrant des difficultés liées à la main d'œuvre suivant le secteur et le milieu de résidence	198
Tableau 15. 7:Proportion des promoteurs d'UPI déclarant n'avoir pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leur UPI par région et milieu de résidence	199
Tableau 15. 8:Répartition (en %) des UPI suivant la principale difficulté empêchant le développement selon le secteur d'activité et le milieu de résidence	199
Tableau 15. 9:Proportion de promoteurs d'UPI selon le type d'aide souhaitée selon le secteur d'activité, le milieu de résidence et le sexe du promoteur	200
Tableau 15. 10:Répartition (en %) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas d'octroi crédit pour leurs activités par secteur d'activité, et le milieu de résidence	200
Tableau 15. 11:Répartition (%) des promoteurs d'UPI par usage du crédit selon le secteur d'activité et le milieu de résidence	201
Tableau 15. 12:Répartition (%) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas de réduction de la demande selon le secteur d'activité et le milieu de résidence	202

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique DQ. 1:Population des ménages par âge simple, ENESIG1, 2019	31
Graphique DQ. 2:Population des ménages par âge simple, ENESIG1, 2019	31
Graphique DQ. 3: Population des ménages par groupe d'âge, ENESIG1, 2019	31
Graphique 2. 1: Répartition des ménages selon le type de logement.....	46
Graphique 2. 2: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation.....	47
Graphique 2. 3: Répartition des ménages (en %) selon la nature du sol.....	48
Graphique 2. 4: Répartition des ménages (en %) selon la nature du toit.....	50
Graphique 2. 5: Répartition des ménages (en %) selon la nature du mur des logements.....	51
Graphique 2. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type d'éclairage utilisé	53
Graphique 2. 7: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson	54
Graphique 2. 8: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	55
Graphique 2. 9: Répartition (en %) par milieu, région et sexe du CM selon le Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	56
Graphique 2. 10: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements de transport	64
Graphique 3. 1: Répartition des ménages (en %) selon niveau d'instruction du CM.....	68
Graphique 3. 2: Répartition des ménages (en %) selon le statut matrimonial du CM.....	70
Graphique 3. 3: Pyramide des âges de la population	71
Graphique 3. 4: Répartition des individus (en %) selon le niveau d'étude actuel par région	73
Graphique 5. 2: Taux de participation à la main d'œuvre selon le sexe et l'âge (milieu urbain)	83
Graphique 7. 1:Répartition(%) des employés par grand groupe d'activité	110
Graphique 7. 2:Répartition(%) des employés par catégorie socioprofessionnelle.....	111
Graphique 7. 3:Répartition (%) des personnes en emploi selon le statut (permanent, saisonnier) par région.....	116
Graphique 7. 4:Répartition des employés selon le type de contrat par région	119
Graphique 7. 5:Répartition des employés selon le niveau de satisfaction	120
Graphique 7. 6:Répartition des employés selon les opinions dans l'entreprise.....	121
Graphique 8. 1 :Répartition des actifs selon l'emploi antérieur exercé par région	130
Graphique 8. 2 Répartition des employés selon leurs perspectives.....	134
Graphique 10. 1 :Répartition (%) des UPI par secteur d'activité	144
Graphique 10. 2 : Répartition (%) des UPI sans local selon la branche d'activité	147
Graphique 12. 1:Structure du capital selon le type de capital (% en de sa valeur).....	170
Graphique 14. 1:Raisons de non enregistrement (en des UPI)	188
Graphique 15. 1:Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant les principales raisons de choix de l'activité	194
Graphique 15. 2:Proportion des promoteurs d'UPI déclarant n'avoir pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leur UPI	198
Graphique 15. 3:Répartition (%) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas de réduction de la demande	201

LISTE DES CARTES

Carte 2. 1: Nombre moyen de chambres à coucher utilisées pour dormir	52
Carte 2. 2: Répartition (en %) ménages utilisant le charbon pour la cuisine par région administrative	58
Carte 2. 3: Répartition (en %) ménages utilisant la nature comme type d'aisance par région administrative	59
Carte 3. 1: Répartition (en %) ménages par région administrative.....	66
Carte 3. 2: Taille moyenne des ménages par région administrative	67
Carte 3. 3: Age moyen des chefs de ménages par région	71
Carte 5. 2: Taux de participation à la main d'œuvre (%) par région administrative	82
Carte 6. 1: Taux de sous-emploi visible par région	87
Carte 6. 2: Taux de sous-emploi invisible par région	89
Carte 6. 3: Taux d'auto-emploi par région administrative.....	93
Carte 6. 4: Taux d'emploi vulnérable par région administrative	94
Carte 6. 5: Taux de précarité de l'emploi par région administrative	97
Carte 6. 6: Taux de chômage par région administrative	99
Carte 6. 7: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région administrative	102
Carte 6. 8: Répartition de la population hors de la main d'œuvre par région administrative	105
Carte 8. 1: Répartition (%) des personnes en emploi (15 à 64 ans) affiliées à une organisation d'assurance par région administrative.....	123
Carte 8. 2: Répartition (en %) des employés qui sont prêt à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU par région administrative	126
Carte 8. 3: Répartition des employés ayant bénéficiés de perfectionnement par région administrative	128
Carte 8. 4: Répartition (en %) des employeurs et travailleur pour compte propre qui ne tiennent pas de comptabilité	132
Carte 10. 1: Répartition (%) des personnes évoluant dans le secteur informel par région administrative	142
Carte 10. 2: Age moyen (en années) des UPI par région administrative	151
Carte 11. 1: Taille moyenne des UPI par région administrative	155
Carte 11. 2: Le taux de salarisation par région administrative	157
Carte 13. 1: Distribution des UPI suivant le montant de la valeur ajoutée annuelle (courbe).....	178

ABBREVIATIONS

TAO	Taux d'Actifs Occupés
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BCR	Bureau Central du Recensement
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CEA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CISP	Classification internationale type selon la situation professionnelle
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITI	Classification internationale type des professions
CITP	Classification internationale type des professions
CM	Chef de Ménage
DNP	Direction Nationale du Plan
DSRP	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ELEP	Enquête légère pour l'évaluation de la pauvre
ENESIG	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Guinée
INS	Institut National de la Statistique
MEV	Maladie à virus Ébola
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Économique
ND	Non Déclaré
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SA	Situation d'activité
SCN	Système de comptabilité nationale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SPSS	Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
TA	Taux d'Activité
TBA	Taux Brut d'Activité
TC	Taux de Chômage
TE	Taux d'Emploi
TGA	Taux Global d'Activité
TSA	Taux Spécifique d'Activité
ZD	Zone de dénombrement
UPI	Unité de Production Informelle

PREFACE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG 2018/2019). Il présente les résultats détaillés sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages, l'emploi et les caractéristiques du secteur informel en Guinée. Il examine les principaux indicateurs pouvant faire ressortir la situation du secteur informel en Guinée, notamment sur les conditions d'activité, la main-d'œuvre et les emplois, le capital, l'investissement et le financement, les performances économiques et les difficultés rencontrées. Premier du genre en Guinée, cette enquête a utilisé l'approche des enquêtes de type « 1-2-3 recommandée par les consultants internationaux d'AFRISTAT, validée et adoptée par l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première édition a suivi scrupuleusement le même schéma classique utilisé par les autres pays sous régionaux dans un souci de comparabilité des indicateurs.

L'opération de collecte s'est déroulée du 28 janvier au 03 mars 2019, sur un échantillon de 4 140 ménages et 3 105 unités de production informelles (UPI). Les principaux résultats obtenus constituent une source inestimable d'informations fiables et actualisées sur l'emploi et le secteur informel en Guinée. Elle a en plus non seulement permis de mettre à jour les principaux indicateurs de base de la comptabilité Nationale ; de résoudre le problème de dualité de séries de comptes publiés par le cadrage et l'INS et de révéler le niveau de sous-estimation de la production du secteur primaire du pays.

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait été possible sans la collaboration active et la disponibilité des 4 122 ménages et 2 990 UPI ayant participé aux interviews. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements. J'exprime au personnel d'encadrement, plus particulièrement à l'Institut National de la Statistique et à l'Agence Guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE), ainsi qu'aux 115 agents enquêteurs ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier d'exécution de l'enquête.

J'ose espérer que les informations statistiques issues de l'enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG 2018/2019) viendront enrichir la banque de données sur l'emploi des jeunes et la production du secteur informel de notre pays. Elles seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

Enfin, cette enquête comme le rapport qui en résulte sont le fruit des efforts des experts de l'INS et des partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour les mener à terme. Au nom du Gouvernement, je voudrais saluer la qualité du travail abattu et dire merci à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Aboubacar KABA



SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION	
Nombre de ménages échantillons	4 140
Nombre de ménages enquêtés	4 122
Population enquêtée	1 689 026
Population totale (pondérée)	11 883 516
Taille moyenne des ménages	5,6
Nombre moyen de personnes par chambre à coucher	2,7
Pourcentage de ménages dirigés par une femme	21,5
Pourcentage de ménages propriétaires de leur logement	70,8
Pourcentage de ménages logés dans une case	15,3
Pourcentage de ménages où au moins un membre possède un véhicule personnel	8,6
Pourcentage de ménages où au moins un membre possède une moto/mobylette	39,1
Pourcentage de ménages où au moins un membre possède un réfrigérateur/congélateur	27,9
Pourcentage de ménages où au moins un membre possède un téléphone portable	92,4
Pourcentage de ménages vivant dans un logement coiffé en tôle	83,2
Pourcentage de ménages vivant dans un logement de mur fait en dur	47,8
Pourcentage de ménages qui utilisent l'électricité pour éclairer la maison	41,9
Pourcentage de ménages qui utilisent un cours d'eau comme eau de boisson	6,5
Pourcentage de ménages qui utilisent la nature pour les toilettes	5,9
Pourcentage de la population vivant en milieu rural	64,5
Pourcentage des femmes	52,4
Pourcentage de la population sans niveau d'instruction	61,7
Âge moyen des chefs de ménages (en année)	47,2
Âge moyen de la population (en année)	22,7
Pourcentage de la population de moins de 15 ans	46,9
EMPLOI, CHOMAGE ET CONDITIONS D'ACTIVITE	
Population en âge de travailler (15 ans ou plus)	6 308 466
Population dans la Main d'œuvre (15 ans ou plus)	3 420 708
Population hors de la main d'œuvre (15 ans ou plus)	2 887 758
Population en emploi (15 ans ou plus)	3 256 677
Population au chômage (15 ans ou plus)	164 031
Population dans la main d'œuvre potentielle (15 ans ou plus)	215 284
Population dans la main d'œuvre élargie (15 ans ou plus)	3 635 992
Population jeune dans la main d'œuvre (15-35 ans)	1 588 149
Population jeune au chômage (15-35 ans)	113 881
Ratio population en âge de travailler (15 ans et plus)/population totale	53,1
Taux de participation à la main d'œuvre (%)	54,2
Taux d'emploi ou ratio emploi/population (%)	51,6
Taux de sous-emploi visible ou taux de sous-emploi lié au temps de travail (%)	31,4
Taux de sous-emploi invisible (%)	9
Proportion emploi informel (%)	96,5
Taux d'auto-emploi (%)	65,8
Taux d'emploi vulnérable (%)	83
Taux de pluriactivité (%)	8,4
Taux de la population hors de la main d'œuvre(%)	45,8
Proportion des personnes au travail pour la consommation personnelle(%) ¹	77,8
Pourcentage de la population en emploi dont le revenu est inférieur à 440 000 fg (SMIG)	21,4
Revenu mensuel moyen des personnes en emploi (en GNF))	177 792

¹ Proportion par rapport à la population hors de la main d'œuvre

CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION	
Taux de chômage (SU-1) (%)	4,8
Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU-2) (%)	34,7
Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3) (%)	10,4
Taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU-4) (%)	38,5
Taux de chômage des jeunes de 15 à 35 ans (%)	7,2
Proportion des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (%)	37,1
Pourcentage des personnes en emploi évoluant dans le secteur primaire	40,5
Pourcentage des personnes en emploi ayant entendu parler de l'assurance maladie universelle	10,2
SECTEUR INFORMEL	
Nombre d'unités de production informelles (UPI)	1875412,0
Pourcentage d'emplois dans le secteur informel du total des emplois sur le marché du travail	77,4
Taille moyenne des unités de production informelle	1,4
Pourcentage des unités de production informelle en milieu rural	67,8
Proportion de femmes promoteurs des UPI (%)	49,3
Pourcentage des promoteurs d'UPI dont leur emploi principal est l'UPI	91,4
Pourcentage des unités de production informelle évoluant dans le commerce de détail	56,7
Age moyen (en années) des UPI	10,2
Proportion (%) d'UPI dont le promoteur connaît la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)	3,6
Taux de salarisation dans les UPI (%)	0,4
Pourcentage des salariés des UPI travaillant 40 heures ou plus par semaine	81,5
Revenu moyen mensuel des travailleurs dans le secteur informel (en GNF)	502659,0
Montant moyen du capital des UPI (en GNF)	1791596,0
Part de l'épargne propre dans le financement des UPI (%)	52,3
Montant moyen de l'investissement des UPI ayant investi au cours des douze derniers mois (en GNF)	9323,1
Montant moyen emprunté par une UPI au cours douze derniers mois (en GNF)	880,9
Impôts mensuels des UPI (en Milliard GNF)	209,2
Excédent Brut d'Exploitation mensuelle des UPI (en Milliard GNF)	4969,5
Proportion de promoteurs d'UPI qui souhaitent avoir d'un appui en formation technique	11,4
Proportion de promoteurs d'UPI qui souhaitent avoir d'un appui d'accès à des machines modernes	17,9
Proportion de promoteurs d'UPI qui souhaitent avoir d'un appui d'accès au crédit	27,3
Proportion des promoteurs d'UPI qui n'ont pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leur UPI	35,9

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

RESUME EXECUTIF RAPPORT DE L'ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL EN GUINEE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG 2018/2019). Il présente les résultats détaillés sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages, l'emploi et les caractéristiques du secteur informel en Guinée. Il examine les principaux indicateurs pouvant faire ressortir la situation du secteur informel en Guinée, notamment sur les conditions d'activité, la main-d'œuvre et les emplois, le capital, l'investissement et le financement, les performances économiques et les difficultés rencontrées.

L'opération de collecte s'est déroulée du 28 janvier au 03 mars 2019, sur un échantillon de 4 140 ménages et 3 105 unités de production informelles (UPI). Les principaux résultats obtenus constituent une source inestimable d'informations fiables et actualisées sur l'emploi et le secteur informel en Guinée. Elle a en plus non seulement permis de mettre à jour les principaux indicateurs de base de la comptabilité Nationale, de résoudre le problème de dualité de séries de comptes publiés par le cadrage.

Cette enquête a utilisé l'approche des enquêtes de type « 1-2-3 recommandée par les consultants internationaux d'AFRISTAT, validée et adoptée par l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première édition a suivi scrupuleusement le même schéma classique utilisé par les autres pays sous régionaux dans un souci de comparabilité des indicateurs.

Les populations observées étaient composées des ménages agricoles et des responsables des différentes parcelles détenues par les ménages. L'enquête a touché 4 122 ménages et 2 990 UPI, soit une couverture de 99%.

Nous présentons ici le résumé des différentes parties qui constituent les résultats sur les ménages et les unités de productions informelles.

I- EN CE QUI CONCERNE L'EMPLOI

1. On dénombre en Guinée, environ 6 308 466 personnes en âge de travailler, sur une population totale de 11 883 516 habitants, soit 53,1% de la population totale, à composante principale jeune (51,8% des 15-34 ans), urbaine (59%) et féminine (56,2%), avec des disparités au niveau régional.

1-1- La population en âge de travailler et ses composantes

Le taux de participation à la main d'œuvre

2. Plus de la moitié de la population en âge de travailler (54,2%) est dans la main-d'œuvre, ce taux étant de 55,7% pour les 15-64 ans et de 63,6% pour les 15 ans et plus et avec des proportions plus élevées dans les régions de Kankan (65,0%) et de Nzérékoré (63,6%).

Le taux d'emploi ou ratio emploi/population

Le taux d'emploi ou ratio emploi/population est de 51,6%, plus élevé pour les hommes (63,9%), en milieu rural (54,7%), et de 40% seulement pour les jeunes de 15 à 24 ans.

1-2- Analyse de la population en emploi

Le taux de sous-emploi lié au temps de travail

3. Le taux de sous-emploi lié au temps de travail est de 31,4%, il est plus élevé chez les femmes (35,6%) et pratiquement invariable selon le milieu de résidence. Il est extrêmement élevé dans les régions de Boké (63,1%), de Nzérékoré (46,3%) et de Conakry (35%) et très faible dans celles de Kindia (9,6%) et de Kankan (9,8%). Il est plus élevé en milieu rural que dans la région.

Le taux de sous-emploi invisible :

4. Le taux de sous-emploi invisible est estimé à 9% de la population en emploi, il est de 9,5% en milieu urbain et de 8,7% en milieu rural, de 11,9% chez les femmes et de 6,6% chez les hommes. Sa valeur la plus élevée est observée dans la région de Boké (12,7%) et la plus faible dans celle

de Conakry (6,1%). Il est plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (15,1%), et chez les personnes vivant avec un handicap (14,3%).

Le taux d'emploi informel

5. Le taux d'emploi informel est estimé à 95,6% de la population totale en emploi. Il est de 97,8% pour la population de 65 ans et plus, de 95,5% pour la tranche de 15-64 ans et de 97,5% pour celle de 15-34 ans. Sa valeur la plus élevée est observée dans la région de Nzérékoré (98,3%) et la plus faible dans celle de Labé (85,5%).
6. L'analyse de l'emploi informel par secteur d'activité permet d'observer que la part de l'emploi informel est la plus élevée dans le secteur primaire (97,5%), suivi du secteur tertiaire (96,4%). Le secteur secondaire a la part la plus faible de l'emploi informel (94,2%).
7. Par ailleurs, le secteur tertiaire concentre la part la plus élevée de l'emploi informel (45,9%) suivi du secteur primaire (40,5%). On note une part très faible de l'emploi informel dans le secteur secondaire (13,6%) à l'instar de la répartition de l'emploi total.

Le taux d'auto-emploi :

8. Ce taux est de 55,8% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est plus élevé chez les hommes (66%), plus faible dans les régions de Conakry (60,3%), Kindia (58,8%) et Nzérékoré (57,7%) et plus élevé dans celles de Mamou (80,8%), Faranah (75,8%), Boké (76,7%) et Labé (67,6%). Enfin, il est plus élevé en milieu rural (67,8%) qu'en milieu urbain (62%).

Le taux d'emplois vulnérables

9. Le taux d'emplois vulnérables est de 83% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est nettement plus élevé en milieu rural (90,7%) qu'en milieu urbain (68,1%). Par ailleurs, quelle que soit la région administrative de la Guinée, le taux d'emploi vulnérable se situe au-delà de 78%, sauf à Conakry où il est de 63%.
10. Ce taux est relativement plus élevé à Faranah et à Mamou (respectivement 93,4% et 93,5%). Il est de 77,1% pour les hommes contre 90% pour les femmes.
11. Cette vulnérabilité dans l'emploi reste plus marquée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (85,6%) et les personnes âgées de plus de 65 ans (94,4%).

Le Taux de pluriactivité

12. Environ 8,4% de la population en emploi effectue au moins une activité secondaire. Cette pluriactivité concerne plus les hommes (11,6%) que les femmes (4,4%) et est plus fréquente en milieu rural (10,4%) qu'en milieu urbain (4,3%). Ces taux sont plus élevés dans les régions de Faranah, Mamou et N'Zérékoré (respectivement 17,3% ; 10,4% et 10,3%). C'est dans la région de Conakry qu'on enregistre le plus faible taux de pluriactivité (3,9%).
13. Le taux de pluriactivité est plus élevé chez les personnes de 15 -64 ans (8,5%) et les 65 ans et plus (7,04%) que les jeunes de 15- 34 ans (6,8%).

La précarité de l'emploi

14. Le taux d'emploi précaire est de 10% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est plus élevé dans la région de Conakry (21%) et plus faible dans celle de Faranah (3,1%). Il est plus élevé en milieu urbain (18,9%) et chez les hommes (25,8%).

Le Type de métier ou activité professionnelle

15. Près de 47,1% des personnes en emploi vivant en milieu urbain sont des personnels des services directs aux particuliers, ou commerçants ; 16,9% font des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; 11,4% font des professions intellectuelles et scientifiques.
16. Quant au milieu rural, la proportion des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est plus élevée (environ 46%). Le personnel des services directs aux particuliers, ou commerçants représente 24% des personnes interviewées.
17. Par ailleurs, l'analyse par sexe a montré que la plupart des hommes en emploi sont des agriculteurs ou ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (33,1%) et près de 20,2% exercent le commerce ou rendent des services directs aux particuliers. Parmi les femmes en emploi, presque la moitié (45%) sont des commerçantes ou rendent des services directs aux particuliers et 30,5% font l'agriculture ou la sylviculture et la pêche.

La branche d'activité des personnes en emploi

18. La part la plus importante des emplois est observée dans le secteur tertiaire (45,5%), la part la plus faible s'observant dans le secteur secondaire (14,4%) et plus d'emplois sont offerts par la branche « agriculture » (40,5%), suivie de celle du « Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles » (28,6%).

La situation dans la profession des personnes en emploi

19. L'essentiel de l'emploi sur le marché du travail guinéen est constitué d'emplois à titre indépendant (82,3%), composés pour la plupart de travailleurs à compte propre qui représentent 62,2% de la population totale en emploi.
20. Plus d'emplois rémunérés dans le secteur tertiaire (66,5%) et moins dans le secteur primaire (6,2%). En revanche, plus d'emplois indépendants dans le secteur primaire (47,9%), suivi du secteur tertiaire (45,2%) et 11,6% dans le secondaire.

Statut d'emploi des personnes en emploi

21. Concernant le statut d'emploi, d'une manière générale, 70,7% des personnes en emploi sont des permanents réguliers.

Le Niveau de revenu

22. Le niveau de salaire est très faible, puisque la plupart des travailleurs ont un salaire inférieur à 440 000 GNF par mois. Le revenu mensuel moyen est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, et plus faible pour les femmes que les hommes.

Le type de contrat

23. Au niveau national, 36,1% des personnes en emploi ont un contrat écrit à durée indéterminée, près de 17,6% ont un contrat à durée déterminée, 22,4% ont un accord verbal et 23,8% n'ont rien du tout. Ce qui montre que les deux dernières classes sont des travailleurs vulnérables car ils n'ont aucune protection juridique pour garantir leur travail.
24. Dans la région de Kankan, près de 34% des travailleurs ont juste un accord verbal et 32% n'en ont pas du tout (environ 65,8% des travailleurs ont juste un accord verbal ou rien du tout).
25. La plupart des travailleurs ont un contrat écrit à durée indéterminée (41,1%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural près de 39% des travailleurs n'ont rien du tout.
26. Près de 38% des hommes ont un contrat à durée indéterminée, 17,7% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 23% n'ont qu'un accord verbal et 21,3% n'ont rien. Chez les femmes, près de 31% ont un contrat à durée indéterminée, 17,4% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 20% n'ont qu'un accord verbal et 31,8% n'ont rien du tout.

Les avantages sociaux

27. Parmi les avantages sus mentionnés, les plus approuvés par les travailleurs sont : le travail en lui-même (68%), le revenu perçu (65%), la liberté d'initiative (56%) et les relations avec les collègues (55%).

Les opinions générales des personnes en emploi sur l'entreprise

28. Près de 80% des salariés ont mentionné que leur entreprise était bien organisée. Cette proportion est de 68% à Kindia et 92% à Labé.
29. La bonne organisation des entreprises a été plus évoquée en milieu urbain (81%) qu'en milieu rural (79%). Elle a été plus mentionnée par les hommes (82%) que par les femmes (77%).
30. Pour ce qui est de l'ambiance agréable au travail, au niveau national, près de 77% des personnes en emploi l'ont mentionné et avec de forte disparité entre les régions administratives (59% à Mamou et 84% à Nzérékoré).
31. Seulement 24,4% et 20% des personnes en emploi ont déclaré que les perspectives de promotion sont nombreuses et qu'il n'y a pas de risque de licenciement. Ces deux opinions ont plus été citées par les hommes que par les femmes et plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

La protection sociale

32. Au niveau national, environ 2% seulement des employés ont déclaré être affiliés à une organisation d'assurance. Ces proportions sont près de 2% pour les hommes et 1% pour les femmes. Les proportions les plus faibles ont été enregistrées à Labé (0,2%) et à Faranah (0,4%) et les plus élevées à Kindia (3%) et à Boké (2,9%). L'affiliation d'une entreprise à une structure d'assurance, est plus ressentie en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les principales organisations d'assurance

33. Environ 33% des entreprises sont affiliées à la Carte d'assistance Médicale (CAM), 36% sont affiliées à la Mutuelle de la fonction publique (MFP), 19% sont affiliées à la Mutuelle de Santé Communautaire (MSC) et 13% sont affiliées à d'autres structures d'assurance. Cette répartition est fortement différenciée selon la région administrative.

L'assurance maladie universelle (AMU)

34. Environ 89,8% des personnes en emploi ont affirmé n'avoir aucune connaissance sur l'assurance maladie universelle (AMU) et seulement 10,2% ont confirmé avoir entendu parler de cette assurance maladie. Il y a relativement plus de travailleurs ayant entendu parler de l'AMU dans les régions de Conakry (26,1%), Faranah (16,3% et Labé (12%). Par ailleurs, les plus grandes proportions des employés ayant déclaré qu'ils n'ont pas du tout entendu parler de l'AMU sont enregistrées dans les régions de Mamou (97,1%) et de Nzérékoré (94,4%).
35. Près de 18,8% des personnes en emploi sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Dans l'ensemble, les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU représentent 35,6%.
36. Les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU ont été plus cités dans les régions administratives de Conakry (42,6%), de Faranah (44,5%) et de Mamou (40,4%). Les plus faibles proportions de ces employés sont enregistrées dans les régions de Labé (16,3%), Kankan (19,3%) et de Nzérékoré (28,8%).
37. L'assurance maladie universelle (AMU) est plus connue par les hommes que par les femmes (13% pour les hommes contre 6,9% pour les femmes), elle l'est également plus en milieu urbain que rural (respectivement 19,5% contre 5,5%).
38. En ce qui concerne l'appartenance à une association, C'est dans les régions de Conakry (26,8%), de Kindia (26,2%) et de Mamou (24,2%) qu'on enregistre les plus grandes proportions des personnes en emploi qui sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les régions de Labé (8,1%) et de Boké (8,2%).

La Formation et le stage

39. Près de 4,8% des personnes en emploi ont affirmé avoir bénéficié d'un stage de perfectionnement pour une durée moyenne de 3 mois en général. Cette proportion est de 6,9% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes. Par milieu de résidence, près de 9,4% des employés ont affirmé avoir eu un stage de perfectionnement contre 2,5% en milieu rural.
40. La pratique du stage est plus répandue dans la région de Conakry (11,8%), suivie par les régions de Kindia (4,5%) et de Kankan (4,3%). C'est dans les régions de Mamou (2,8%), Faranah (2,1%)

et de Labé (1,3%) qu'on enregistre les plus faibles proportions des personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement.

La manière de dispenser les formations

41. Plus de la moitié (55,4%) l'ont effectué dans les services, 21% l'ont fait au sein d'une institution formelle et 21,5% l'ont fait par apprentissage. Cette dominance à faire le stage dans les services a aussi été constatée dans toutes les régions administratives sauf à Mamou où le stage par apprentissage reste la forme de stage la plus fréquente (69,7%).

La durée de formation (en mois) des personnes en emploi

42. Pour les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement, la durée moyenne était d'environ 3 mois au niveau national. Elle peut atteindre 2 ans dans certaines entreprises. Elle est un peu plus longue chez les hommes que chez les femmes et plus longue en milieu urbain qu'en milieu rural.
43. Par région administrative, le stage de perfectionnement a plus duré dans les régions de Mamou (4 mois) et de Boké (5 mois). La plus courte durée a été enregistrée dans la région administrative de Nzérékoré (1 mois environ).

Employeurs et travailleurs à compte propre

44. Une part de 91% des employeurs et travailleurs à compte propre ne tiennent pas du tout de comptabilité au sein de leurs entreprises. Les proportions de ceux qui ont déclaré qu'ils ont un cahier de recettes ou autre restent minoritaires (4%). En ce qui concerne les modes d'enregistrement des entreprises, seulement 7% sont enregistrées au registre de Commerce ; 5,5% ont un numéro d'immatriculation (NIF) et 5% ont déclaré qu'elles sont enregistrées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).
45. C'est dans les régions de Faranah, Kindia et Boké qu'on enregistre les plus grandes proportions des employeurs qui ne tiennent pas de comptabilité au sein de leurs entreprises. Elles sont suivies par les régions administratives de Mamou (76,5%), Kankan (97%) et Conakry (84,1%).
46. Quant au milieu de résidence, la plupart des travailleurs qui tiennent une comptabilité OHADA (complète ou simplifiée) se trouvent en milieu urbain (6,9% contre 4,1% en milieu rural). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui ne tiennent aucun type de comptabilité au sein de leurs entreprises (93,4% contre 86,5% en milieu urbain). Les hommes tiennent relativement plus une comptabilité que les femmes.

La production de biens ou de services par les employeurs

47. Dans l'ensemble des employeurs et travailleurs pour compte propre réalisant des activités de production de biens ou de services interrogés, environ 43,3% ont affirmé qu'ils n'ont pas réalisé une activité de production de biens et de services au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. Les proportions de ceux qui ont produit des biens et services et les ont vendus totalement ou partiellement sont respectivement de 39% et 18%.
48. Dans les régions de Labé, Boké et Kankan, plus de la moitié des employeurs qui ont produit des biens ou des services, les ont totalement vendus. C'est dans ces régions qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui ont affirmé qu'ils n'ont pas produit des biens et services (respectivement 14,7% ; 34% et 33%).
49. La plupart des travailleurs qui ont totalement produit et vendu des biens et services se trouvent en milieu urbain (48,9% contre 32,2% en milieu rural). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui n'ont pas produit de biens et services durant les 12 derniers mois précédant l'enquête (55,5% contre 25,7% en milieu urbain).
50. Selon le sexe, chez les hommes, près de 46,6% ont répondu qu'ils n'ont pas produit des biens et services au cours des 12 derniers mois, 39,1% ont produit ou vendu totalement sur le marché et 14,3% ont répondu qu'ils ont produit et partiellement vendu leurs biens et services.

Emploi antérieur

51. Environ 14% des personnes en emploi ont eu un emploi antérieur. L'analyse par sexe a montré que la proportion des hommes ayant eu un emploi antérieur est largement supérieure à celle des femmes (respectivement 16% contre 12%). Par milieu de résidence, 16% des personnes en emploi en milieu urbain, ont déclaré avoir exercé un emploi antérieur contre 13% en milieu rural.
52. Selon la région administrative, la proportion la plus élevée des personnes en emploi ayant eu à exercer un emploi antérieur a été enregistrée à Conakry (17%) et la proportion la plus faible à Boké (7%).

Type d'entreprise des emplois antérieurs

53. Des proportions de 48,4%, 35% et 6,3% des personnes interviewées ont respectivement exercé un emploi antérieur dans les entreprises privées non agricoles, les exploitations agricoles et l'administration publique.
54. L'analyse par milieu de résidence montre que, 53,1% des personnes en emploi vivant dans la zone rurale, ont exercé leur emploi antérieur dans les exploitations agricoles tandis que la plupart de celles qui vivent dans les zones urbaines ont exercé leur emploi antérieur dans les entreprises non agricoles (71%).

Les projets d'emploi pour l'avenir

55. L'analyse des projets d'emploi envisagés par les travailleurs pour l'avenir montre que, ceux qui ont affirmé qu'ils gardent l'emploi qu'ils ont actuellement restent majoritaires (53,3%), suivis de ceux qui pensent qu'ils doivent être inactifs dans l'avenir (21,8%) et ceux qui souhaitent avoir leur premier emploi (17%). La proportion des travailleurs qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise ou dans la même entreprise sont très minoritaires (respectivement 5,8% et 2,4%).
56. Les travailleurs souhaitant garder l'emploi qu'ils occupent actuellement restent majoritaires dans toutes les régions. C'est dans les régions de Labé (35,2%), Conakry (35,9%) et Boké (48,8%) qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui veulent garder pour l'avenir l'emploi qu'ils occupent actuellement. La région de Mamou enregistre la plus grande proportion de travailleurs pensant rester inactifs dans l'avenir (31%).

Les catégories socioprofessionnelles souhaitées dans l'avenir

57. La proportion des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ; cadres moyens, agents de maîtrise ; employés/ouvriers qualifiés ; employé/ouvriers semi qualifiés ; travailleurs pour compte propre ; aides familiaux et des apprentis ou stagiaires non payés est plus élevée dans les centres urbains que ruraux. Par contre, les proportions des manœuvres, les apprentis stagiaires payés et les employeurs sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.
58. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à souhaiter être cadre supérieur, ingénieur et assimilé (56,7%) ; cadre moyen, agent de maîtrise (51,4%) ; employé/ouvrier qualifié (73,7%). C'est pour les catégories comme : employeur ; travailleur pour compte propre ; aide-familial et apprenti ou stagiaire non payé qu'on enregistre plus de la moitié des femmes qui souhaitent en être dans l'avenir.

1-3- Analyse de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Le taux de chômage

59. Au niveau national, le taux de chômage est estimé à 4,8%. Ce niveau de chômage varie selon la région administrative, le milieu de résidence, le sexe et l'âge.

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU-2)

60. Ce taux est estimé à 34,7% de la main d'œuvre. Mais il est plus élevé dans les régions de Boké (64,0%), de N'Zérékoré (47,1%) et à Conakry (44,1%), en milieu urbain (37,8%), chez les femmes (38,7%), chez les jeunes de 15-34 ans (37,7%), chez les personnes handicapées (45,3%) et les personnes migrantes (36,5%).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3)

61. Cet indicateur est de 10,4% dans l'ensemble. Il est relativement plus élevé à Conakry (21,6%), en milieu urbain (16,1%), chez les femmes (11,6%), chez les jeunes de 15-24 ans (13,1%), chez les personnes non handicapées (14,0%) et chez les personnes migrantes (14,0%).

Le taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU-4)

62. Le niveau global de cet indicateur est estimé à 38,5% de la main d'œuvre élargie. Le niveau de cet indicateur est plus élevé dans les régions de Boké (65,5%), de Conakry (49,0%) et de Nzérékoré (48,9%), en milieu urbain (42,3%), chez les femmes (43,0%), chez les jeunes de 15-34 ans (33,1%), chez les personnes handicapées (48,7%) et chez les personnes migrantes (40,9%).

Les Moyens de recherche d'emploi des personnes au chômage

63. Les relations personnelles constituent le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, plus de 5 chômeurs sur 10 (54%) utilisent ce canal pour obtenir un emploi. La fonction publique reste le deuxième moyen de recherche d'emploi des chômeurs (19%).

64. Les chômeurs ayant déclaré qu'ils contactent directement les employeurs et ceux qui passent par la voie de presse représentent respectivement 24% et 6%. Ceux qui utilisent l'une des structures en charge de la question d'emploi (AGUIPE) restent minoritaires (3%). Quant à l'internet, 11% des chômeurs déclarent l'utiliser comme moyen de recherche d'emploi.

1-4- La Situation des jeunes (15-35 ans) sur le marché de l'emploi

Le taux de chômage des jeunes

65. Les jeunes sont les plus touchés par le chômage. En effet, leur taux de chômage est de 7,2% pour les jeunes. Il est plus élevé que le taux national dans les régions de Mamou, de Labé et surtout de Conakry (respectivement 6,5%, 5,7% et 20,2%). C'est dans les régions de Nzérékoré (1,3%), Faranah (1,3%) et Kindia (3,2%) qu'on enregistre les plus faibles taux de chômage des jeunes.

66. En milieu urbain, le taux de chômage des jeunes hommes âgés de 15 à 35 ans est largement supérieur à celui des jeunes femmes (respectivement 17,2% et 11,7%).

67. Les jeunes ayant atteint le niveau supérieur sont les plus frappés par le chômage (52,1%), suivis de ceux qui ont le niveau secondaire (9,0%).

68. Les jeunes des régions de Kankan (50,7%) et de Conakry (56,3%) qui ont le niveau supérieur, sont plus frappés par le chômage que dans les autres régions.

Les jeunes, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation

69. La proportion de jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation est assez élevée (37,1%), davantage chez les jeunes femmes (46,1%), en milieu rural (41,0%) et surtout chez les jeunes vivant avec un handicap (69,6%).

1-5- Analyse de la population hors de la main-d'œuvre -

70. Cette population représente 45,8% de la population en âge de travailler. La proportion de la population hors de la main-d'œuvre est beaucoup plus élevée dans les régions de Faranah, Boké et Kindia (respectivement 54,7% ; 45% et 44,9%). En revanche, dans les régions de Kankan (35%) et Nzérékoré (36,4%), l'on enregistre les proportions les plus faibles de la population hors de la main d'œuvre.

71. La proportion de la population hors de la main d'œuvre est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 48,6% contre 44,1%). L'on observe plus de femmes hors de la main-d'œuvre en milieu urbain que les hommes (respectivement 56,8% et 38,7%). Ce constat reste le même chez les femmes résidant en milieu rural (respectivement 55,8% contre 29,4% pour les hommes).

Population au travail pour la consommation personnelle

72. La population au travail pour la consommation personnelle est estimée à 2 248 206, soit 77,8% de la population hors de la main-d'œuvre. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (78,7%) et chez les femmes (86,1%).

II- II- EN CE QUI CONCERNE LE SECTEUR INFORMEL

2-1-La taille du secteur informel

73. **En** termes d'unités de production, le secteur informel est constitué de plus de 1,8 millions d'unités de production informelles dont plus de la moitié en milieu urbain (67,8%), avec une part de 50,7% détenue par les hommes.
74. Environ 59%, soit plus de la moitié, de ces unités de production évoluent dans les secteurs du commerce (dont 56,7% dans le commerce de détail et 2,2% dans le commerce de gros).
75. Avec une taille moyenne de 1,4 personne par unité de production informelle, le nombre d'emplois dans le secteur informel est estimé à plus de 2, 520 millions, ce qui représente une part de 77,4% du total des emplois sur le marché du travail. Ce secteur offre donc la quasi-totalité de l'emploi sur le marché du travail guinéen.
76. Les régions de Kankan (19,9%), Faranah (17,5%) et Conakry (15,9%), concentrent les parts les plus importantes des unités de production informelles.

2-2- Le revenu moyen tiré de l'emploi et la contribution aux impôts

77. Le secteur informel offre un revenu mensuel moyen 502 659 GNF, un peu plus élevé que le SMIG en Guinée qui est fixé à 450 000 GNF. Ce revenu mensuel moyen est plus élevé en milieu rural (514 008) et plus faible en milieu urbain (496 712 GNF). Il est plus élevé dans la région de Mamou (688 464 GNF) et plus faible dans celle de Kindia (182 519 GNF).
78. Considérant les impôts mensuellement versés, l'on peut noter que la contribution du secteur informel à l'économie est appréciable. Par mois, les UPI payent environ 209,2 milliards de GNF sous forme d'impôts.

2-3- la qualité des emplois offerts par le secteur informel

79. En ce qui concerne la situation dans la profession, les travailleurs à compte propre (63,7%) sont les plus nombreux parmi les travailleurs du secteur informel, suivis des apprentis payés (12,7%) et des patrons (8,2%).
80. Les unités de production sont donc constituées de beaucoup plus de travailleurs à compte propre que d'employeurs, ce qui veut dire qu'il s'agit en général de petites activités avec un réel besoin de développement. En effet, les travailleurs à compte propre n'ont pas de salariés et ce type d'unités ne peuvent constituer une alternative d'insertion. En outre, la part des travailleurs à compte propre contribue à l'accroissement de la part des emplois vulnérables.
81. En effet, avec 6,1% d'aides familiaux, cette proportion est portée à 69,8% des emplois de ce secteur.
82. Les travailleurs à compte propre représentent plus de la moitié des emplois des femmes dans le secteur informel (72,6%).
83. Les jeunes de moins de 25 ans, travailleurs à compte propre représentent 31,4% des travailleurs du secteur informel. Cette part est de 30,1% en milieu urbain et de 34,6% en milieu rural.
84. En ce qui concerne la durée moyenne du travail, l'on note que 81,5% des travailleurs de ce secteur travaillent au-delà e 40 heures par semaine, qui constituent la norme horaire fixée par la réglementation du travail en Guinée.

La durée moyenne dans l'emploi

85. Les travailleurs du secteur informel y passent beaucoup de temps, en raison certainement de la difficulté de s'insérer dans le secteur formel. En effet, ils ont en moyenne une durée dans l'emploi au moins égale à 10 ans pour la plupart.

2-4- Le niveau du capital et des investissements des unités de production *informelles*

86. L'on observe un faible niveau de capital et une faible qualité des équipements des unités de production informelles. En effet, le montant moyen du capital des unités de production informelles est de 1 791 596 GNF tandis que la moitié des UPI dispose d'un capital inférieur ou égal à 60 000 GNF. Cette disparité est plus prononcée dans les villes de Boké et de Labé.
87. Les UPI en milieu urbain contribuent à hauteur de 63,2% du montant global des investissements contre 36,8% en milieu rural.
88. En ce qui concerne la qualité des équipements, 11,4% de la valeur du capital sont constitués de biens acquis en seconde main. Cependant, cette situation varie selon le type de biens.
89. Les équipements utilisés par les UPI ont en moyenne 2,5 ans d'âge dans les UPI. L'âge moyen de ces équipements dans l'UPI varie suivant le milieu de résidence. Les terrains/locaux, les machines, les mobiliers de bureau ; les matériels roulant/motopompe, les outillages et autres équipements ont des durées moyennes de 14,7 ans ; 3,6 ans ; 4 ans ; 3,4 ans et 1,7 ans respectivement.
90. À l'inverse, l'outillage et les autres équipements sont les moins anciens avec une durée moyenne de 1,5 an.

Les crédits obtenus par les unités de production au cours des 12 derniers mois

91. Le montant moyen emprunté par une UPI au cours de la période de référence est de 2 906 835 GNF. Ce montant est plus élevé dans les UPI de N'Nzérékoré (7 562 139 GNF) que dans celles de Conakry (259 213). Ces valeurs moyennes cachent d'énormes disparités puisque plus de 50% des UPI ont emprunté à peine 60 000 GNF pour leurs activités au cours de la période. Une UPI en milieu rural a emprunté en moyenne 292 688 GNF au cours de la période contre 4 593 127 GNF en milieu urbain.

Utilisation des crédits obtenus

92. Dans l'ensemble, les fonds empruntés ont été essentiellement consacrés à l'achat des matières premières (61,1%). L'amélioration des machines ou outillages s'est faite en utilisant en moyenne 18% des emprunts. La structure des différents usages de l'emprunt varie également selon le milieu de résidence du promoteur et le secteur d'activité.

2-5-La création de richesse des unités de production, mesurée par la valeur ajoutée

93. En ce qui concerne la valeur ajoutée, le secteur du commerce cumule 49,1% de celle-ci, suivi de l'industrie (35,7%) et des services (15,2%). Cela est lié à n'en point douter au nombre important d'unités dans ce secteur. Dans le secteur du commerce, le commerce de détail cumule 47,2% de la valeur ajoutée. Dans le secteur de l'industrie, la branche « agro-alimentaire » a la plus grande valeur ajoutée. Dans le secteur des services, les branches « transport » et autres services ont les plus grandes valeurs ajoutées.
94. En revanche, ce sont les UPI du secteur de l'industrie qui sont plus créatrices de richesse avec une moyenne mensuelle de 4 503 493 GNF. Au niveau des branches d'activité, l'on note que les UPI des BTP génèrent la plus grande valeur ajoutée en moyenne (7 867 867 GNF), suivies de celles du transport (5 318 918 GNF) et de l'agro-alimentaire (4 943 358 GNF). Les branches où les UPI ont des valeurs ajoutées moyennes les moins élevées sont : la restauration et la réparation.
95. La contribution du milieu urbain à chacun de ces agrégats économiques est plus importante que celle du milieu rural.

2-6- La production annuelle des unités de production informelles, mesurée par le chiffre d'affaires

96. Concernant la production annuelle de biens et services du secteur informel, le commerce y contribue à hauteur de 70,9%, l'industrie, 19,6% et les services, 9,5%.
97. Plus de la moitié du chiffre d'affaires (62%) annuel des UPI est réalisée dans le secteur du commerce (soit 57% dans le commerce de détail et 5% dans le commerce de gros). Les parts de l'industrie et des services sont respectivement de 25,9% et 12,1%.
98. Le commerce concentre à lui seul, 48,9% de l'ensemble de la masse salariale versée, viennent ensuite l'industrie (37,2%) et les services (13,9%). Par ailleurs, les branches d'activité telles que «

le commerce de détail » (46,3%) et autres industries (13,2%), ont les parts les plus importantes de la masse salariale

99. Le secteur du commerce est celui qui dégage le chiffre d'affaires mensuel moyen le plus élevé (6 516 595 GNF), il est au-dessus de la moyenne globale (6 192 305 GNF).

Mode de fixation du volume de la production

100. Dans l'ensemble, 59,6% des promoteurs d'UPI fixent les volumes de production en fonction de leurs capacités de production et 21% en fonction des commandes.
101. Selon le secteur d'activité, plus de la moitié des promoteurs d'UPI (61,6%) du secteur des services fixent le volume de leur production en fonction de leurs capacités de production. Par contre, dans le secteur du commerce (61,1%) et de l'industrie (55,7%), la fixation est fonction de la capacité de production la plus pratiquée.

2-7-Le mode de recherche de la clientèle :

102. Plus de la moitié (66,1%) des chefs d'UPI attendent que les clients se présentent, 22,0 % cherchent à se faire connaître. Seulement 11,6% de promoteurs d'UPI adoptent les stratégies du marketing de prospection auprès de la clientèle. Ces tendances demeurent quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence.

2-8-Les difficultés rencontrées par les chefs d'unités de production informelles

103. La majorité des chefs d'UPI (60,4%) déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité et 12,9% des chefs d'UPI de taille supérieure déclarent des problèmes de main-d'œuvre.
104. Les difficultés de fonctionnement des UPI sont surtout dues à la concurrence excessive, à l'absence de débouchés/manque de clientèle et à l'approvisionnement en matières premières. En effet, 36,7% d'UPI ont des problèmes de clientèle ; 25,8% souffrent d'une concurrence excessive, et 24,8% font face au problème d'approvisionnement en matières premières. Ces trois principaux problèmes sont les plus vécus par les promoteurs des UPI et ce, quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence du promoteur de l'UPI.
105. À ces problèmes, s'ajoutent d'autres dont notamment le manque de capital et d'équipements (17,0%) ; le manque de place ou de local adapté (10,1%) et le manque de compétence en gestion (4,5%).
106. Parmi les promoteurs d'unités de production informelles, 12,9% déclarent avoir rencontré au moins une difficulté liée à la main-d'œuvre. Les problèmes de manque de main-d'œuvre qualifiée (5,5%) ; le manque de main d'œuvre (4,6%) sont les plus couramment rencontrés par les UPI. Ces deux problèmes sont plus accentués dans le secteur des services.
107. Pour les unités qui rencontrent des difficultés, le manque de liquidité (9,5%), le manque de clientèle (36,9%), trop de concurrence (9,3%) et le manque de matières premières (9,1%) sont les principales difficultés qui entravent leur développement. Les problèmes liés aux machines et aux équipements sont faibles (2,7%).

Types d'aides désirés par les chefs d'unité de production informelles :

108. L'accès au crédit (27,3%), à l'information sur le marché (16,5%), aux machines modernes (17,9%), à la formation technique (11,4%) ; et à l'assistance pour approvisionnement (20,8%) sont les types d'aides désirés par les promoteurs d'UPI.

EVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Dans le souci d'aboutir à des conclusions qui reflètent la situation du pays, toute étude nécessite une évaluation de la qualité des données. Les informations sur la situation d'activité, la profession, le statut dans la profession et la branche d'activité de toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus ont été collectées. Toutefois, il est important avant de commencer toute analyse d'évaluer les données afin de se prononcer sur la qualité de celles-ci, lesquelles sont utilisées pour la rédaction de ce rapport.

Pour cette enquête, l'évaluation de la qualité des données se situe à deux niveaux : évaluation qualitative et évaluation quantitative.

Évaluation qualitative des données

L'évaluation qualitative consiste à non seulement présenter le processus de la mise en œuvre de l'enquête, mais aussi relever les limites liées aux données collectées. En clair, il s'agit d'une évaluation basée sur : i) les outils de collecte ; ii) le recrutement et la formation des agents enquêteurs ; iii) la supervision pendant la collecte et ; iv) l'apurement des données.

Concernant les outils de collecte, une équipe technique a été mise en place depuis la conception des questionnaires. C'est à travers des ateliers (avec l'appui du consultant international) qu'ont été validés ces outils (le questionnaire, l'application de saisie et le manuel de l'agent). Pour la formation des enquêteurs, il s'agissait de leur apprendre l'utilisation des outils de collecte durant deux (2) semaines. Ensuite, une évaluation a permis de sélectionner les agents enquêteurs et les chefs d'équipe. Dans l'ensemble, la formation a été très satisfaisante pour assurer une bonne collecte des données.

Pendant la collecte, la supervision a été assurée à deux niveaux par les membres de l'équipe technique : la supervision rapprochée et la supervision à distance (supervision numérique). Certains membres de l'équipe ont suivi les agents enquêteurs sur le terrain afin de contrôler le respect des ZD ciblées et le processus de sélection des ménages après dénombrement. Les autres membres de l'équipe technique avaient quant à eux, pour mission, de contrôler régulièrement les questionnaires remplis après leur synchronisation. Ces derniers avaient le mandat de valider les données de tout questionnaire rempli après avoir vérifié leur cohérence. Les questionnaires présentant des incohérences étaient retournés pour correction. Les données GPS sur les tablettes ont aussi servi d'éléments de contrôle dans la collecte.

L'équipe technique a été aussi chargée d'apurer les données de l'enquête. Cette activité consistait à vérifier, variable par variable, la cohérence et la complétude des informations collectées. Des corrections ont été apportées sur des variables en se servant des informations d'autres variables.

Cependant, certaines variables peuvent rester entachées de biais compte tenu du fait que des répondants (souvent le chef de ménage) peuvent fournir des réponses erronées au sujet des membres du ménage. C'est le cas des questions qui remontent à une longue période. Les réponses données peuvent être erronées par oubli ou confusion de la part du répondant. En outre, les enquêteurs peuvent eux-aussi faire des erreurs pendant la saisie des réponses. C'est surtout le cas des données chiffrées avec des zéros à la fin. Par exemple, au lieu de saisir 4000, l'enquêteur peut involontairement saisir 400 ou 40000 ou encore 400000.

Évaluation quantitative des données

Cette partie de l'évaluation consiste à l'analyse plus objective de la qualité des données de l'enquête. Elle est basée sur la complétude de l'information (proportions de non déclaré) des principales variables de l'enquête. Parmi celles-ci il y a entre autres : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la situation d'handicap, le lien de parenté avec le chef de ménage, la région de administrative, le milieu de résidence, l'état matrimonial, la situation d'activité, l'activité économique exercée, le statut d'emploi, le statut dans l'activité, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, l'activité secondaire, l'assurance maladie, l'année de création de l'UPI, le milieu d'implantation, le chiffre d'affaire, le principal client et le principal fournisseur.

Ensuite, une évaluation plus fine est particulièrement faite sur l'âge, pour mesurer la complétude et l'exactitude des informations sur la date de naissance à travers des graphiques et les indices de Myers et de Whipple. En effet, l'indice de Myers permet de déceler les répulsions des âges terminés par chacun des chiffres de 0 à 9. La valeur de l'indice varie de 0 à 180, et plus elle est grande plus les distorsions dans les données sont importantes. Lorsque la valeur de l'Indice n'est pas supérieure à 10, on admet que les distorsions ne sont pas importantes, sinon, les données sont de mauvaise qualité. En l'absence d'attraction et de répulsion, l'indice est presque nul. Par contre en cas d'attraction totale de tous les âges vers un même chiffre, l'indice atteint une valeur maximale de 180. Les chiffres dont le pourcentage est supérieur à 10 % sont attractifs. Par contre, les chiffres qui présentent un écart négatif sont répulsifs. L'indice se calcule suivant la formule:

$$I_M = \sum_{u=0}^9 \left| \frac{T_u}{T} 100 - 10 \right|$$

Quant à l'indice de Whipple, il mesure spécifiquement les attractions et les répulsions aux âges ronds, ceux terminant par 0 ou 5. Sa valeur varie entre 0 et 5. Tout comme l'indice de Myers, plus la valeur de l'indice de Whipple est élevée (tend vers 5), plus les données sont de mauvaise qualité. Il est calculé en multipliant par 5, le rapport entre l'effectif des personnes dont les âges se terminent par 0 et 5 dans la tranche 23-62 ans et la population âgée de 23-62 ans, d'où la formule suivante :

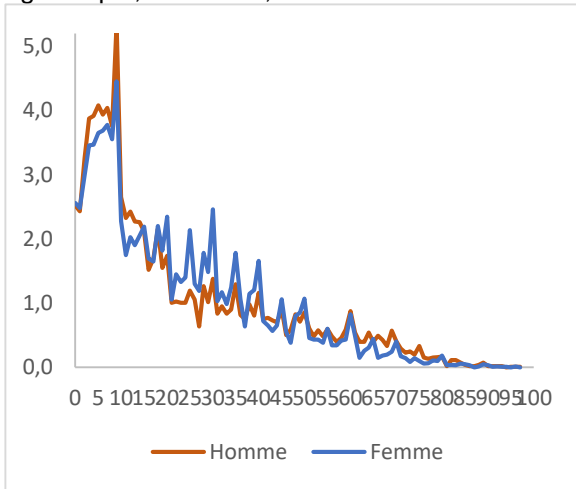
$$I_w = \frac{5(P_{20} + P_{C_{25}} + P_{30} + P_{35} + P_{40} + P_{45+} + P_{50} + P_{55} + P_{60})}{\sum_{i=23}^{62} P_i}$$

Après l'apurement, les données de l'ENESIG1 semblent bonnes. Le Tableau QD.1 de l'annexe donnant les proportions de non déclaré des variables retenues montre que les variables de l'enquête sont statistiquement bien déclarées ; toutes les proportions de non déclarées valent 0%.

Concernant particulièrement l'âge, l'examen de la pyramide des âges (Graphique.QD.1) et du Graphique.QD.2 montre que les âges ont été mal déclarés. Les deux graphiques font apparaître des attractions et des répulsions au niveau de certains âges, notamment ceux terminant par 0 et 5. Le regroupement des âges en groupe d'âges quinquennaux et leur représentation graphique semblent avoir une allure régulière. Ce regroupement permet donc d'atténuer les biais dans les déclarations de l'âge des individus comme l'attestent la pyramide des âges quinquennaux (Graphiques QD.3).

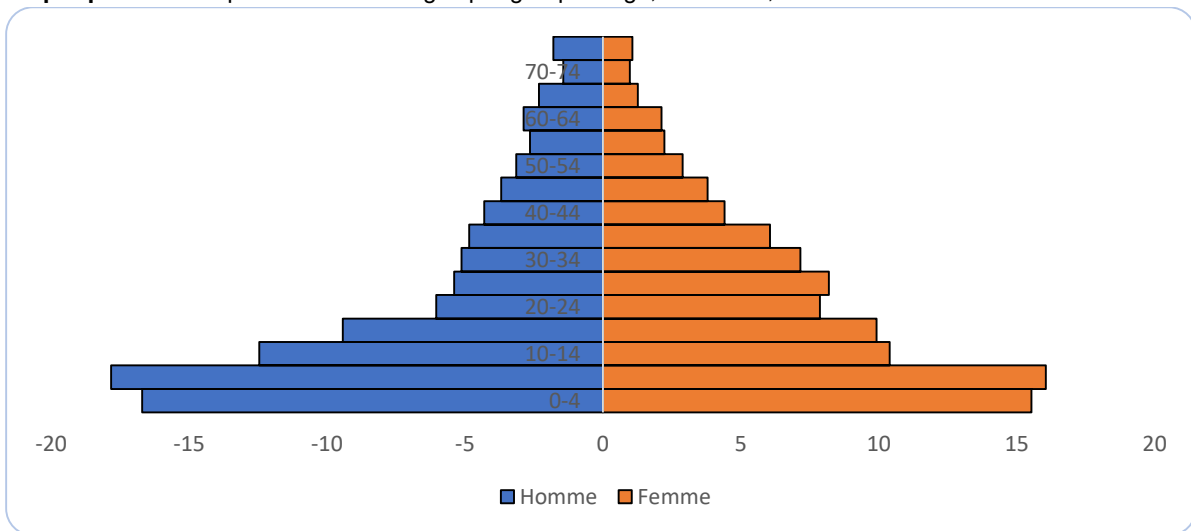
Les indices de Myers (0,29) et de Whipple (18,5) confirment la mauvaise déclaration de l'âge des individus. Toutefois, le recodage de cette variable en tranche d'âges permettra d'atténuer les biais liés aux déclarations dans les analyses.

Graphique DQ. 1: Population des ménages par âge simple, ENESIG1, 2019



Graphique DQ. 2: Population des ménages par âge simple, ENESIG1, 2019

Graphique DQ. 3: Population des ménages par groupe d'âge, ENESIG1, 2019



1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1 CONTEXTE

1.1.1. Présentation de la Guinée

La République de Guinée est un pays côtier situé dans la partie occidentale du continent africain, à mi-chemin entre l'équateur et le tropique du cancer, elle a une superficie de 245 857 km² avec une population résidente recensée à 11 883 516 habitants (INS/RGPH 3, projection 2018). Marquée par de fortes disparités régionales et constituée en majorité de femmes (52%), sa démographie est caractérisée par un fort taux de croissance (2.8%) et plus de trois quarts de la population ont moins de 35 ans (77,4%). Par ailleurs, un peu plus d'un tiers de la population est âgé de 15-35 ans (34,5%)².

Elle est subdivisée sur le plan écologique en quatre (4) Régions naturelles (la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière) et sur le plan administratif en huit (8) régions administratives (Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré) à l'intérieur desquelles se trouvent 33 préfectures, 342 sous-préfectures/Communes urbaines.

Après la tenue de l'Élection présidentielle en 2010 qui a marqué le retour du pays à l'ordre constitutionnel, les priorités du Gouvernement ont été la restauration de la stabilité macroéconomique à travers des réformes et l'amélioration des agrégats macroéconomiques ainsi que la reprise des investissements étrangers et de la coopération. Une dynamique de reprise économique s'est alors mise en marche mais elle a été freinée par l'éruption de la fièvre à virus Ébola en 2013 entraînant ainsi un ralentissement des activités agricoles et commerciales et la baisse des recettes fiscales. En effet, les réformes engagées depuis 2011 ont permis une hausse du taux de croissance de 5.6 en 2011 à 6.6 en 2012, mais cette croissance s'est vite essoufflée pour se fixer à 4.4 accusant ainsi une baisse en 2013³. Toutefois, pendant ce temps, l'activité minière a connu une hausse, ce qui a permis d'amortir en partie les effets de la crise.

Dans le cadre de la politique de l'emploi en Guinée, il a été observé que depuis l'accession de la troisième République des changements socio-économique, institutionnel et légal sont survenus. Mais, malgré les efforts des pouvoirs publics, les politiques de financement de l'économie ont été jugées insuffisantes alors que persistent des distorsions sur le marché des facteurs entraînant un ralentissement de l'activité économique. La non maîtrise du secteur informel est l'un des défis majeur pour le Gouvernement pour assurer une croissance harmonieuse et équilibrée.

L'inefficacité des institutions publiques, la lourdeur des procédures administratives et une défiance généralisée à l'égard de l'État, sont autant de facteurs qui encouragent la création d'un marché en dehors des structures formelles du pays. Malgré quelques réformes, on présumait que ces facteurs et donc l'emploi informel seraient balayés. Mais, la réalité actuelle est bien différente. L'informalité tend à devenir la norme en Guinée.

Dans certains cas, bien qu'on y observe des croissances économiques, la part des emplois hors structures formelles est supérieure à la moitié des emplois non agricoles et peut représenter jusqu'à (90%) de l'ensemble y compris les emplois agricoles. À cet égard, le développement de certains pays d'Asie du sud-est et d'Amérique latine est révélateur : au cours des 30 dernières années, la croissance s'est accompagnée d'une hausse, et non d'une baisse, de l'emploi informel.

En effet l'emploi informel est multiforme : des cireurs de chaussure dans les rues de Conakry, aux vendeurs ambulants de Labé en passant par les fonctionnaires obligés d'arrondir leurs fins de mois en

² INS-RGPH3 de 2014

³ INS- Comptes nationaux 2006-2013

faisant le taxi la nuit à Conakry. Ce n'est pas parce qu'il est extrêmement difficile de définir et de quantifier ce phénomène qu'il faut l'ignorer ?

L'intérêt d'une enquête sur le secteur informel dans le cadre du suivi de la croissance économique, réside dans le fait que des poches de pauvreté sont souvent concentrées dans le secteur informel, en particulier dans les zones urbaines. Analyser les conditions dans lesquelles ces activités sont réalisées, leurs résultats économiques et la façon dont les unités informelles sont intégrées dans le système productif, grâce à l'approche des tableaux d'entrées / sorties, peut donner une image claire de l'impact des politiques sur le secteur et des stratégies des ménages dont il est la principale source d'emploi ou de revenus.

Cette enquête vise à répondre à des questions précises sur le rôle du secteur informel dans l'économie, ainsi que sur sa contribution réelle et potentielle à l'amélioration des conditions de vie des populations. À titre d'exemple, la création d'institutions de micro-finance vise à aider les plus défavorisés, en encourageant le développement des micros et petites entreprises. Cependant, nous devons nous demander à qui profitent ces systèmes, et quel est leur impact ? D'autre part, étant donné le peu de possibilités d'emploi dans le secteur formel, l'encouragement des activités informelles constitue-t-il une solution viable pour promouvoir une dynamique de croissance ? Pour répondre à ces questions, nous devons comprendre clairement le circuit économique dans lequel s'insère le secteur informel, par l'analyse de l'évolution de sa structure et de sa production, l'origine de ses consommations intermédiaires, les capitaux, l'investissement, le financement et la demande à laquelle il répond.

1.1.2. Contexte de l'étude

L'ENESI est une opération statistique à deux phases. La première phase est une enquête permettant de collecter des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi. Cette première phase sert de filtre à la seconde qui est une enquête du type « entreprise » réalisée auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées au cours de la première phase. Cette opération est en fait une variante du système d'enquêtes 1-2-3 pour laquelle la phase 3 n'est pas réalisée, d'où son appellation ENESI ou enquête 1-2. L'approche des enquêtes à plusieurs phases consiste à organiser en séquence des enquêtes articulées les unes aux autres à travers un même échantillon. Ainsi, au lieu de vouloir intégrer en une seule enquête, différents modules thématiques, on préfère les relier les uns aux autres à travers des enquêtes modulaires faisant l'objet de phases séparées. L'articulation en différentes phases permet de respecter les objectifs visés par l'enquête tout en répartissant entre les phases les contraintes techniques et méthodologiques.

Le dispositif d'enquêtes 1-2-3 a été développé dans les années 90 par le groupement d'intérêt scientifique français DIAL pour suivre la pauvreté. La première phase du dispositif est une enquête emploi utilisée comme filtre pour déterminer l'échantillon des phases ultérieures. Elle est réalisée suivant les normes traditionnelles des enquêtes emploi afin d'analyser le marché du travail, notamment les conditions d'activité, la formation des revenus, les caractéristiques du chômage, celles du sous-emploi, les causes d'inactivité, etc. Dans la deuxième phase, il est souvent question de réaliser une enquête sur le secteur informel pour saisir sa contribution à l'économie, les conditions de production, les relations qu'il entretient avec le reste de l'économie, etc. Enfin, dans la troisième phase, on organise traditionnellement une enquête sur la consommation des ménages. Des modules thématiques peuvent être joints à chacune des trois phases.

L'ENESI est une enquête générique auprès des ménages et des unités de production informelle (UPI) utilisant des concepts et méthodes réguliers et normalisés au niveau international, portant sur le marché du travail en général et sur les conditions de travail de la population en particulier. L'enquête emploi est l'une des enquêtes pour laquelle il y a eu le plus de travaux d'harmonisation des concepts et des méthodes de mesure pour des comparaisons internationales, notamment à l'instigation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Commission Économique de l'Union Africaine (CE-UA), de l'Afristat, etc.

L'intérêt de l'enquête sur le secteur informel, réside dans le fait que des poches de pauvreté sont souvent concentrées dans le secteur informel. C'est un meilleur instrument de suivi de la pauvreté dans

un pays. L'analyse des conditions dans lesquelles les activités sont réalisées, leurs résultats économiques et la façon dont les unités informelles sont intégrées dans le système productif, grâce à l'approche des tableaux d'entrées / sorties, peut donner une image claire de l'impact des politiques sur le secteur et des stratégies des ménages dont il est la principale source d'emploi ou de revenus.

L'enquête vise à répondre à des questions précises sur le rôle du secteur dans l'économie, ainsi que sur sa contribution réelle et potentielle à l'amélioration des conditions de vie des populations. À titre d'exemple, la création d'institutions de micro-finance vise à aider les plus défavorisés, en encourageant le développement des micros et petites entreprises. Les résultats de l'enquête permettront de comprendre clairement le circuit économique dans lequel s'insère le secteur informel, par l'analyse de l'évolution de sa structure et de sa production, l'origine de ses consommations intermédiaires, les capitaux, l'investissement, le financement et la demande à laquelle il répond.

1.1.3. Objectif général

L'ENESI a pour objectif général d'étudier le comportement du marché du travail tout en caractérisant les spécificités du secteur informel et du travail décent en Guinée.

Objectifs spécifiques :

De façon spécifiques, cette enquête vise à :

- ✓ Caractériser la structure de l'emploi, du chômage et du sous-emploi
- ✓ Fournir les principaux indicateurs sur le travail décent ;
- ✓ Étudier l'évolution du marché du travail, notamment en terme d'offre de main d'œuvre de la part des ménages ;
- ✓ Analyser le sous-emploi et le chômage ;
- ✓ Étudier la pluri activité et son impact sur les revenus des ménages ;
- ✓ Analyser l'évolution des conditions d'activité et la mobilité de l'emploi ;
- ✓ Déterminer les différentes sources de revenus et analyser leur distribution ;
- ✓ analyser les principales raisons d'inactivité et les moyens de subsistance des personnes qui sont dans cette catégorie ;
- ✓ constituer la base de sondage des unités de production informelles (UPI) qui seront enquêtées
- ✓ Déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel ;
- ✓ Élaborer la cartographie du secteur informel et de l'emploi rural ;
- ✓ Analyser les stratégies des acteurs du secteur informel face à la concurrence du secteur formel ;
- ✓ Identifier les branches d'activité les plus porteuses ;
- ✓ Déterminer le poids et analyser le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- ✓ Contribuer à une meilleure valorisation du secteur informel dans le calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- ✓ Apprécier la valeur ajoutée du secteur l'informel ;

1.1.4. Résultats attendus

À l'issue de l'enquête, les résultats suivants seront obtenus :

- ✓ Les indicateurs du marché de travail et le travail décent sont connus ;
- ✓ La cartographie du secteur informel est élaborée ;
- ✓ Les activités et les branches d'activité porteuses d'emploi sont connues ;
- ✓ Les stratégies des acteurs du secteur informel face à la concurrence du secteur formel sont analysées;

En plus de ces résultats finaux, les résultats intermédiaires attendus au cours et à la fin de cette enquête sont les suivants :

- ✓ Élaboration d'un plan d'échantillonnage avec un échantillon représentatif au niveau national, milieu de résidence et région administrative ;
- ✓ Les supports et documents méthodologiques pour la collecte des données auprès des groupes cibles sont élaborés et validés (questionnaire ménage, questionnaire UPI, fiche de dénombrement et manuel des agents de terrain) ;
- ✓ La collecte des données auprès des ménages est réalisée ;
- ✓ Le dénombrement des UPI dans chaque ménage de l'échantillon est réalisé ;
- ✓ Un échantillon représentatif d'UPI au niveau national, milieu de résidence et région administrative est tiré
- ✓ La collecte des données auprès des UPI sélectionnées est réalisée ;
- ✓ Les rapports périodiques sur l'évolution des activités de l'enquête sont disponibles ;
- ✓ Une base de données sur les UPI actuelles est élaborée et disponible pour améliorer les capacités de suivi du secteur informel ;
- ✓ Des données complémentaires pertinentes sont disponibles pour contribuer à mieux documenter les analyses sur le secteur informel en Guinée ;
- ✓ Le rapport préliminaire de synthèse des résultats de l'enquête est disponible ;
- ✓ Le rapport final de l'enquête qui inclut la conclusion et les recommandations (Rapport sous format papier et électronique) est disponible

1.1.5. Cadre institutionnel

L'Institut National de la Statistique (INS) de la République de Guinée est un établissement public à caractère autonome sous tutelle du Ministère du Plan et du Développement Économique. Il est doté de la personnalité morale et d'une autonomie de gestion, il est chargé de la coordination technique et administrative des activités statistiques sous la supervision du Conseil National de la Statistique.

L'INS, est la structure technique de référence et l'organisme exécutif central du système statistique national. À ce titre, il est le fournisseur public officiel des statistiques.

En tant qu'organisme national de statistique, il collecte, traite, analyse et présente au Gouvernement, dans les délais convenus, des statistiques fiables et officielles. Au nombre de ces statistiques, l'INS fournit les indicateurs sur l'état, la structure et les perspectives de la population, les indicateurs et agrégats de l'évolution de l'économie, bases incontournables des décisions politiques. L'INS accompagne aussi dans le traitement des informations statistiques et comptables des organismes publics, parapublics et autres qui lui en font la demande.

Dans le but de jouer pleinement son rôle et de coordonner l'activité statistique, l'Institut s'appuie de façon générale sur ses sept directions techniques.

L'agence d'exécution de cette enquête est l'Institut National de la Statistique (INS) en étroite collaboration avec les directions Régionales de la Planification et des Statistiques.

Pour assurer convenablement cette mission, quatre directions sont plus étroitement associées à la préparation et à l'exécution de ce projet. Il s'agit en l'occurrence de la Direction de la Cartographie

(DC), Direction de la Comptabilité Nationale (DCN), Direction de la Démographie et des Conditions de vie des Ménages (DDCVM) et la Direction de l'Informatique (DI).

L'INS a coordonné toutes les activités et a travaillé de façon participative avec tous les acteurs impliqués. Il a été aussi responsable de l'organisation des différents séminaires, atelier et toutes autres activités de conception, de collecte, de traitement et d'analyse des données entrant dans le cadre du présent travail.

L'encadrement du projet a été assuré par :

- Une coordination nationale, qui sera assurée par le Directeur Général de l'INS ;
- Une direction technique, dirigée par un statisticien/démographe de l'INS ;
- Un service administratif et financier assuré par le SAF de l'INS.

L'Institut National de la Statistique a assuré :

- L'Élaboration des outils de collecte des données à administrer aux populations à observer ;
- La conception de la méthodologie de l'étude ;
- La constitution de la base de sondage de l'étude;
- L'organisation des ateliers méthodologiques, de la validation des documents techniques avant la collecte des données et de la restitution des résultats ;
- Le recrutement et la formation des agents de terrain ;
- Le suivi et la supervision de l'enquête ;
- Le traitement et l'analyse des données ;
- La rédaction du rapport
- La présentation des résultats.

1.2 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.2.1 Phases de l'enquête

La présente enquête a privilégié une approche quantitative. Elle a utilisé trois types de questionnaires : un questionnaire emploi, une fiche de dénombrement des UPI et un questionnaire secteur informel. Ces questionnaires ont été administrés respectivement au chef de ménage et au responsable/gestionnaire de l'UPI. Les questionnaires ont été administrés par interview directe (entretien individuel). La réalisation de l'enquête s'est déroulée en 4 phases :

1.2.1.1. Phase de conception

La phase préparatoire ou de conception a concerné l'élaboration des outils de collecte et la validation de la méthodologie globale d'intervention, la production du plan de sondage ainsi que le tirage de l'échantillon.

Cette phase a regroupé toutes les opérations préalables au démarrage de l'enquête :

- ✓ Conception des outils de collecte (Questionnaire emploi, fiche de dénombrement des UPI, questionnaire secteur informel, manuel des agents de terrain)
- ✓ Élaboration du plan de sondage et tirage de l'échantillon ;
- ✓ Préparation du plan de sensibilisation ;
- ✓ Validation des outils méthodologiques ;
- ✓ Impression des questionnaires et des manuels
- ✓ Réalisation de l'enquête pilote et correction des outils méthodologiques
- ✓ Élaboration du plan de tabulation et du plan d'analyse ;
- ✓ Élaboration du programme informatique de collecte des données ;
- ✓ Préparation des kits des agents de terrain (matériels) ;
- ✓ Achat des tablettes ;
- ✓ Mobilisation des moyens requis : moyens matériel fongible et roulant, moyens humains et moyens financiers
- ✓ Recrutement et formation des agents de terrain ;
- ✓ Constitution des équipes d'enquête (enquêteurs, chefs d'équipe, superviseurs) ;

Cette phase a impliqué l'ensemble du personnel technique de l'INS. **Elle a duré 45 jours.**

1.2.1.2. Phase de collecte des données

Cette phase regroupe les opérations suivantes :

- ✓ Déploiement des agents enquêteurs, chefs d'équipe sur le terrain ;
- ✓ Reconnaissance des zones d'enquête par les agents de terrain ;
- ✓ Dénombrement et numérotation des ménages dans chaque ZD échantillon ;
- ✓ Collecte des données auprès des ménages pour l'enquête emploi ;
- ✓ Dénombrement des UPI dans les ménages ;
- ✓ Collecte des données auprès des UPI ;
- ✓ Acheminement des données au Bureau Central du Recensement (BCR) à l'INS.

La durée effective de cette phase était de **35 jours.**

1.2.1.3. Phase de Traitement des données

Les étapes de cette phase sont les suivantes :

- ✓ Traitement manuel des données
- ✓ Apurement des données ;
- ✓ Production des tableaux avec les indicateurs

Cette phase était prévue pour 40 jours initialement mais elle a été ramenée à **60** jours pour pouvoir terminer l'apurement et la production de l'ensemble des tableaux du rapport.

1.2.1.4. Phase de Rédaction

Elle a duré **40 jours** sous la responsabilité de l'INS.

1.2.2 Zone d'enquête

Sur le plan géographique, l'enquête a couvert le milieu urbain et le milieu rural. L'opération a concerné les ménages et les unités de production informelles.

1.2.3 Type d'enquête et population cible

Il s'agit donc d'une enquête transversale par grappe. Cette enquête a été réalisée selon une approche intégrée. L'avantage de cette approche est d'éviter l'écoulement d'un délai assez long entre la collecte des données de la phase 1 et celle de la phase 2, entraînant généralement une déperdition de la base de sondage des UPI. Les UPI filtrées à partir de la phase 1 doivent être au fur et à mesure enquêtées. On procède alors à un ratissage de l'ensemble des UPI rencontrées dans les ménages.

Les populations cibles de cette enquête sont constituées :

- des individus âgés de 10 ans ou plus.
- des unités de production informelles.

1.2.4 Outils de collecte

Quatre types d'outils de collecte ont été élaborés: Un questionnaire ménage et un questionnaire Unité de Production informelle. En plus de ces principaux outils de collecte, une fiche de dénombrement des unités de production informelles a été élaborée et un manuel des agents de collecte des données.

○ **Questionnaire ménage**

Ce questionnaire recueille les informations sur tous les individus vivant habituellement dans le ménage. Le chef de ménage ou son représentant (son/sa conjoint/e ou une autre personne du ménage âgée de plus de 15 ans) est le principal répondant à ce questionnaire. La spécificité de ce questionnaire est basée sur le fait qu'il recueille aussi les informations sur l'activité économique et l'emploi pour toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus. Il sert de filtre pour identifier tous les individus travaillant ou ayant travaillé dans une unité de production informelle.

Dix sections sont développées dans ce questionnaire :

- ✓ Section 1 : Renseignements généraux
- ✓ Section 2 : Informations sur les agents de terrain, de codification et de saisie
- ✓ Section 3 : Caractéristiques socio démographiques des membres du ménage
- ✓ Section 4 : Caractéristiques de l'habitat et biens du ménage
- ✓ Section 5 : Situation vis-à-vis de l'activité (SE)
- ✓ Section 6 : Activité Principale (AP)
- ✓ Section 7 : Activités Secondaires (AS)
- ✓ Section 8 : Chômage et recherche d'emploi (Ch)
- ✓ Section 9 : Revenus Hors Activités
- ✓ Section 10 : Trajectoire et Perspective d'emploi (TP)

- **Questionnaire Unité de Production informelle**

Ce questionnaire est un formulaire individuel. Il a recueilli les informations auprès des UPI. Il est composé de huit (8) sections auxquelles d'autres pourraient s'ajouter en fonction des priorités nationales.

- ✓ Section 1 : caractéristiques de l'établissement;
- ✓ Section 2 : Main-d'œuvre ;
- ✓ Section 3 : production et vente;
- ✓ Section 4. : dépenses et charges;
- ✓ Section 5. : clients, fournisseurs, concurrents;
- ✓ Section 6. : Equipements, investissement et financement;
- ✓ Section 7: Sécurité Sociale.
- ✓ Section 8. : problèmes et perspectives.

- **Fiche de dénombrement des unités de production informelles**

Lors de la première phase, le passage dans chaque ménage de l'échantillon est subordonné par le dénombrement de toutes les unités de production informelles que possèdent le ménage ou un membre du ménage. Les principales informations relatives au type, localisation, le propriétaire ainsi que la gestion et le nombre de personnes qui y travaillent seront collectées sur cette fiche. Elle permettra de tirer un échantillon représentatif d'UPI pour la phase 2 de l'enquête.

- **Manuel des agents de terrain**

Il a pour but de permettre au personnel de l'enquête de mieux s'acquitter de ses tâches. Il présente la procédure de collecte des données et la méthode de remplissage des documents techniques.

Ce manuel a servi de guide (ou de référence) pour les agents de terrain (agents enquêteurs, chefs d'équipes et superviseurs) en vue de pouvoir bien administrer les questionnaires, à veiller sur la complétude et l'exactitude des réponses fournies et aussi d'obtenir des taux de réponse appréciables. Une bonne présentation des objectifs de l'étude, la manière de conduire une interview, l'agencement des questions, les méthodes de détection des incohérences sont autant d'aspects abordés dans ce manuel.

1.2.5. Échantillonnage

Les caractéristiques de l'échantillonnage sont les suivantes selon les phases.

Phase 1 : Enquête sur l'emploi

1.2.5.1. Base de sondage

La base de sondage retenue pour l'ENESIG est la base de cartographie établie pour le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-III) actualisée en 2017. L'institut National de la Statistique dispose d'un fichier informatique constitué de 9 668 ZD. Dans ce fichier, chaque ZD est identifiée par la région, la préfecture, la sous-préfecture, son numéro d'ordre, sa taille en ménages et en habitants, et son type de milieu de résidence (urbain ou rural). Chaque ZD est illustrée par une carte qui montre ses limites, les noms de ses localités, et les chemins d'accès. La République de Guinée est subdivisée en huit régions administratives, chaque région est subdivisée en préfectures, chaque préfecture est subdivisée en sous-préfectures. Au total, il y a 38 préfectures et 342 sous-préfectures. En Guinée, 34,9 % de la population habitent dans le milieu urbain et représentent 34,1% des ménages.

Tableau 1. 1: Répartition des ménages et des ZD par région et selon le milieu de résidence

Région	Ménages			Nombre de ZD		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boké	112 180	39 559	151 739	835	189	1 024
Conakry		236 736	236 736	1 241		1 241
Faranah	102 566	25 499	128 065	729	152	881
Kankan	172 351	43 726	216 077	1 495	267	1 762
Kindia	152 351	75 684	228 035	976	399	1 375
Labé	148 448	18 387	166 835	941	91	1 032
Mamou	123 454	16 617	140 071	763	89	852
N'Zérékoré	188 430	49 817	238 247	1 212	289	1 501
Guinée	999 780	506 025	1 505 805	6 951	2 717	9 668

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

1.2.5.2 Taille de l'échantillon

Une enquête a essentiellement pour objectif de permettre, sur la base d'un échantillon aléatoire, d'extrapoler les résultats à la population cible. Ce faisant, il s'agit d'estimer telle ou telle caractéristique inconnue de la population. Parmi les caractéristiques ou paramètres les plus communément utilisés, l'on peut citer les totaux, les moyennes, les proportions et les variances. Par exemple, si $X_1, X_2, X_3, \dots, X_N$ sont les valeurs d'une variable de la population, alors quelle est la taille de l'échantillon qui assure tel degré de précision ? Un échantillon doit fournir une estimation aussi précise que possible d'une variable, et la précision s'améliore indéfiniment lorsque la taille de l'échantillon augmente. Les dimensions de l'échantillon doivent à cet effet tenir compte des exigences concurrentes à respecter, de façon à concilier coût et précision. Les contraintes pour choisir la taille de l'échantillon sont liées à la précision et du degré de confiance désiré, des domaines d'estimation, de la question de savoir si la mesure porte sur des chiffres absolus ou un changement, de l'effet de grappe, de l'élément non-réponse à prendre en considération et le budget disponible. Manifestement, la taille de l'échantillon est l'élément central qui influe sur toute sa conception.

De manière générale, lorsqu'il est inclus une proportion, la formule d'estimation de la taille de l'échantillon, est :

$$n = \frac{(z^2)(r)(1-r)(f)(k)}{(p)(\bar{n})(e^2)}$$

n = taille d'échantillon requise

r = variable d'intérêt (taux d'occupation)

\bar{n} = taille moyenne (nombre moyen de personnes par ménage)

z = statistique qui définit le niveau de confiance à 95 (valeur type de 1,96)

f = effet imputable à la conception de l'échantillon (valeur par défaut=2)

k = multiplicateur visant à tenir compte du taux prévu de non-réponse

p = proportion de la population totale représentée par la population cible sur laquelle est fondée le paramètre (population active)

e = marge d'erreur à ne pas dépasser : 5 (valeur type de 0,05)

La répartition de l'échantillon des ménages se présente donc comme suit.

Tableau 1. 2: Répartition des ménages par région selon le milieu de résidence

Région	Population			Nombre de ménages-échantillon		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boké	280 161	833 205	1 113 366	288	228	516
Conakry	1 682 728		1 682 728	612		612
Faranah	207 334	751 687	959 021	288	192	480
Kankan	403 247	1 674 145	2 077 392	300	228	528
Kindia	555 791	1 047 418	1 603 209	300	228	528
Labé	113 483	892 398	1 005 881	288	216	504
Mamou	101 056	638 671	739 727	264	192	456
N'Zérékoré	374 798	1 250 407	1 625 205	300	216	516
Guinée	3 718 598	7 087 931	10 806 529	2 640	1 500	4 140

Source : Base de sondage ENESIG 2018/2019

Le plan de sondage explicité dans le point suivant indique que le nombre de ménages à enquêter par ZD est fixé à 12. Le nombre de ZD-échantillon se déduit donc du tableau 2, il est au total de 345 ZD et se répartit de la manière suivante :

Tableau 1. 3: Répartition des ménages par région selon le milieu de résidence

Regions d'enquête	Nombre de ZD-échantillon		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boké	24	19	43
Conakry	51	0	51
Faranah	24	16	40
Kankan	25	19	44
Kindia	25	19	44
Labé	24	18	42
Mamou	22	16	38
N'Zérékoré	25	18	43
Guinée	220	125	345

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

1.2.5.3. Plan de sondage

Le plan de sondage proposé est de type aléatoire stratifié à deux degrés. Le tirage est indépendant dans chaque strate. On a préféré un tirage à deux degrés, en dépit d'une grande dispersion possible de l'échantillon par rapport à celle qu'aurait engendrée un tirage à trois degrés pour certaines, en raison d'une meilleure représentativité géographique de l'échantillon et d'une meilleure précision.

Au premier degré, dans chaque strate, on tire le nombre de ZD souhaité. Ce tirage se fait proportionnellement à la population des ZD selon les résultats bruts du 3^{ème} RGPH.

Pour assurer une bonne distribution des ZD dans les différentes localités d'une strate, elles sont disposées dans la base de sondage par Sous-Préfecture les unes après les autres. Au second degré, un échantillon de 12 ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré par la méthode de tirage systématique à partir de la liste des ménages établie après les travaux de dénombrement complet des ménages de la ZD.

Après le tirage des ménages échantillons, on réalise l'enquête en administrant la fiche ménage, puis en prenant soin d'enquêter systématiquement :

- ❖ à l'aide du questionnaire individuel sur l'emploi tous les membres du ménage âgés de 10 ans ou plus ;
- ❖ à l'aide du questionnaire sur le secteur informel, toutes les UPI identifiées à l'issue de l'administration du questionnaire individuel.

Les résultats de l'échantillon sont représentatifs (significatifs) aux niveaux national, urbain, rural et régional.

Phase 2 : Enquête sur le secteur informel

1.2.5.4. Base des unités de production informelles (UPI)

La base de sondage des UPI à enquêter lors de la phase 2 dérive directement des résultats de la première phase. En effet, l'un des principaux objectifs de la première phase est de recenser dans les ménages, les promoteurs des UPI non agricoles qui constitueront la base des unités d'enquête de la phase 2.

La base de sondage prévisionnelle des Unités de production Informelles sera constituée comme suit : dans chaque strate, toutes les personnes évoluant dans le secteur informel (UPI) dans les ménages ont été enquêtées dans cette enquête. Le nombre d'unités de production Informelles attendue était estimé à 3 105 unités.

Tableau 1. 4: Répartition d'UPI prévu par région selon le milieu de résidence

Région	Nombre d'UPI-échantillon		
	Urbain	Rural	Total
Boké	216	171	516
Conakry	459	0	612
Faranah	216	144	480
Kankan	225	171	528
Kindia	225	171	528
Labé	216	162	504
Mamou	198	144	456
N'Zérékoré	225	162	516
Guinée	1 980	1 125	3 105

1.2.5.5. Taille et tirage de l'échantillon (UPI)

Compte tenu du nombre relativement limité des **UPI** attendues, il est envisagé de les enquêter de façon exhaustive. Il n'y aura donc pas d'échantillonnage. Cela simplifie la collecte et conforte l'idée d'une enquête simultanée des phases 1 et 2. Dans chaque ménage sélectionné, tous les individus ayant des UPI seront interviewés.

1.2.5.6. Extrapolation des résultats

L'extrapolation des résultats de la phase 2 tiendra uniquement compte des coefficients d'extrapolation de la phase 1 et des non réponses puisqu'il y a eu recensement à cette phase. On affectera ainsi à chaque UPI le coefficient d'extrapolation du ménage de son promoteur corrigé du non réponse.

1.2.6 Formation du personnel de l'enquête

La formation des agents de terrain occupe une place importante dans la réalisation des recensements en général et des enquêtes par sondage en particulier. La qualité des résultats en dépend largement.

Après la validation des outils et de la méthodologie de collecte des données, une note de service a été élaborée par la Direction Générale de l'INS pour lancer l'atelier de formation des formateurs. Pour cela, des cadres de l'INS et ceux de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE) ont été désignés pour participer à cette formation. Cette formation a été faite sous la facilitation du consultant international Monsieur Mba Martin. L'atelier de formation des formateurs a eu lieu à la Direction Générale de l'Institut National de la Statistique (INS). Ce sont 14 personnes qui ont participé à cette formation des formateurs du 24 au 26 Décembre 2018. À l'issue de la formation, un test d'évaluation a été organisé et huit (8) participants ont été retenus pour assurer la formation des enquêteurs.

En prélude au démarrage des travaux de collecte, une formation des agents enquêteurs et chefs d'équipe pour l'enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESIG1-2018/2019) a été organisée dans la ville de Conakry. L'objectif de cette formation était de permettre aux agents de terrain de s'imprégner des documents techniques de l'opération et de la stratégie de collecte des données afin d'assurer aisément les tâches qui leur seront dévolues. La formation des candidats s'est déroulée

du 27 décembre 2018 au 12 janvier 2019 à la cancérologie de Donka. Au total, 141 candidats ont été présélectionnés suite à un appel d'offre pour participer à cette formation. Les candidats étaient constitués d'anciens agents recenseurs ou d'agents ayant participé à une activité similaire. La formation a porté sur des aspects théoriques et pratiques et elle a été faite sous la facilitation du consultant international et du directeur technique de l'enquête. La formation de 10 jours a été assurée par les 8 formateurs de l'enquête.

1.2.7 Le personnel de l'enquête

Les estimations des besoins en personnel de collecte présentées au tableau 5 reposent sur les hypothèses suivantes tirées de l'expérience des autres pays notamment le Cameroun :

- ✦ Un jour et demi à trois jours en moyenne pour les travaux de dénombrement des ménages d'une ZD par un binôme composé de deux agents enquêteurs ;
- ✦ une charge journalière de travail d'environ deux ménages à enquêter (pour la première phase) et 1 à 1,5 UPI (pour la deuxième phase) par agent enquêteur ;
- ✦ un ratio d'encadrement d'un contrôleur (chef d'équipe) pour 4 agents enquêteurs, et d'un superviseur par région d'enquête ;

En outre, cette estimation tient compte de la durée prévisionnelle de l'ensemble de la collecte (Phase 1 et Phase 2) fixée à 35 jours.

Le personnel temporaire de collecte est estimé à environ 92 agents enquêteurs et 23 contrôleurs (chefs d'équipes). A ces effectifs, il y a lieu d'ajouter une marge de réserve de 5 à 10 des personnes à former pour rendre compétitives les formations et prévoir les indisponibilités éventuelles pendant la collecte.

Tableau 1. 5: Répartition du personnel de terrain (Enquêteurs et Contrôleurs) par région

	Agents	Chefs d'équipes	Total (enquêteurs et contrôleurs)	Superviseurs
Boké	8	2	10	1
Conakry	16	4	20	1
Faranah	12	3	15	1
Kankan	16	4	20	1
Kindia	12	3	15	1
Labé	8	2	10	1
Mamou	8	2	10	1
N'Zérékoré	12	3	15	1
Total	92	23	115	8

1.2.8 Contrôle de qualité et supervision de la collecte

La supervision a visé à garantir la qualité des données à collecter à travers l'application de la méthodologie de sélection des ménages, de l'interview dans les ménages, le dénombrement des UPI, la collecte des données auprès des UPI, et auprès des ménages.

La supervision générale a été conjointement assurée par la Direction Générale de l'INS et par les directions régionales du Plan et de la Statistique ainsi que la Direction Générale de l'Agence Guinéenne pour la promotion de l'emploi.

Le contrôle de qualité a été assuré par des missions de supervision numériques au Bureau et le suivi des équipes sur le terrain. Chaque superviseur était directement responsable de la qualité du travail de son équipe. Pour ce faire, chaque superviseur était chargé de procéder au contrôle et à la correction de tous les questionnaires remplis par ses agents. Par ailleurs, des missions de supervision nationale composées des cadres de l'INS et de l'AGUIPE ont été organisées dans toutes les régions administratives. Ces missions avaient pour but de s'assurer que toutes les activités sont exécutées comme prévues. Sur le terrain, des séances de travail ont été organisées avec les équipes pour renforcer la formation reçue et corriger toutes les erreurs de collecte décelées.

Les supervisions ont garanti la qualité des données à travers l'application de la méthodologie, de l'administration des questionnaires, le dénombrement des ménages et des unités de production informelles (UPI). La coordination technique a été assurée par la Direction Générale de l'INS.

1.2.9 Traitement et analyse des données

Le traitement informatique des données a été fait par le département informatique de l'INS. Les données collectées ont été d'abord traitées manuellement afin de corriger certaines incohérences avant l'apurement proprement dit avec le logiciel SPSS. Tous les codes sources de l'apurement ont été archivés. Les analyses ont été effectuées avec les logiciels SPSS et STATA. Les travaux de traitement des données ont duré 60 jours. Un panel de 12 experts a appuyé l'INS pour l'analyse et la rédaction du rapport pendant 40 jours.

PREMIERE PARTIE: CARACTERISTIQUES DES MENAGES



Cette première partie traite des « caractéristiques des ménages en Guinée » et fait suite aux besoins exprimés en informations fiables auprès des ménages pour renforcer les politiques et plans d'actions visant un développement durable.

L'étude de la population amène à s'intéresser à la famille qui est une entité démographique dont les membres sont très généralement liés par les liens de sang, d'adoption ou de mariage et vivant ou pas sous le même toit ou en proximité. Cette entité, d'origine socio culturelle et historique, connaît de nos jours une mutation due à la croissance démographique conduisant souvent à son éclatement en des entités de taille plus réduites appelées « ménage ». Dans cette enquête ENESIG 2018/2019, le ménage est considéré comme l'unité de base de dénombrement. Selon les principes et recommandations des Nations Unies, « le concept de ménage est basé sur les dispositions prises par les personnes, individuellement ou en groupe, pour pourvoir à leurs besoins alimentaires ou autres besoins vitaux ».

La connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres d'un ménage (le chef de ménage surtout) est un atout majeur dans la mise en œuvre des politiques et programmes de développement (politique foncière, politique de logement ou toute autre politique sociale). Les conditions de vie des membres du ménage dépendent en grande partie des caractéristiques socio démographiques et socio-économiques du chef de ménage (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction emploi, etc.) qui joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Cette partie du rapport s'articule sur deux chapitres : le premier décrit les caractéristiques de logement et des biens possédés par les ménages ; le second porte sur la composition des ménages et les caractéristiques des membres des ménages.

2. LOGEMENTS ET BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES

Dans ce chapitre, il s'agit de faire état sur les caractéristiques des logements ainsi que les biens possédés par ces ménages. Il porte sur la présentation des résultats suivants : i) Type de logement et Statut d'occupation des ménages ; ii) Caractéristiques des logements des ménages ; iii) le cadre de vie ; iv) les équipements Informatique, de communication, électroménagers et des Équipements agricoles / pêche/ autres activités et biens durables ; vi) la possession d'animaux et d'équipements de transports.

Les variables contextuelles (région de résidence, milieu de résidence), sociodémographiques (sexe et la taille des ménages) sont utilisées pour le niveau de calcul des différents indicateurs.

2.1. Logements des ménages

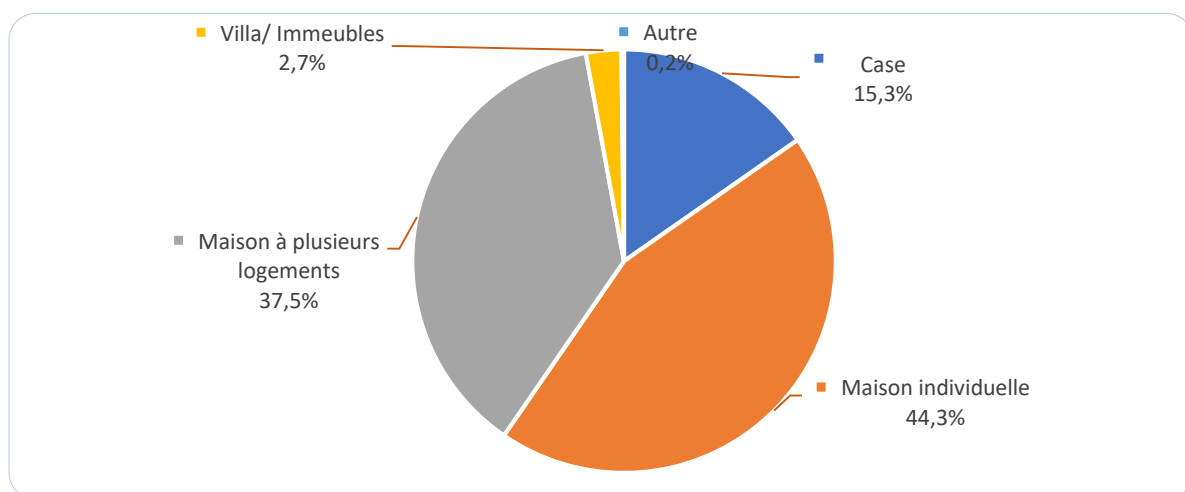
Dans cette section, seront abordés successivement le type de logement et le statut d'occupation du logement, le type d'habitation, les caractéristiques des logements et cadre de vie des ménages.

2.1.1. Type de logement et statut d'occupation

2.1.1.1. Type de logement

En Guinée, environ quatre ménages sur dix (44%) habitent dans des maisons individuelles et 38% dans les maisons à plusieurs pièces. Les proportions de ceux vivants dans des cases et des villas sont respectivement 15% et 3% (**Graphique 2.1**).

Graphique 2. 1: Répartition des ménages selon le type de logement



Le **Tableau 2.1** montre des disparités selon la région administrative, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Les régions de Faranah (37%), Boké (28%) et Kankan (21%) enregistrent les plus fortes proportions de ménages logés dans les cases. Par contre, Conakry se caractérise par la proportion relativement plus importante des ménages vivant dans les villas (7%).

Le milieu rural est caractérisé par les cases (37% des ménages) et le milieu urbain par les maisons individuelles (48% des ménages) et les maisons à plusieurs logements (45% des ménages).

Parmi les ménages dirigés par les hommes, 17% vivent dans des cases (contre 9% des ménages dirigés par les femmes). En revanche, on constate que (4%) des ménages dirigés par les femmes habitent des villas contre (2%) ceux dirigés par les hommes

Tableau 2. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement par région, milieu de résidence et sexe du CM

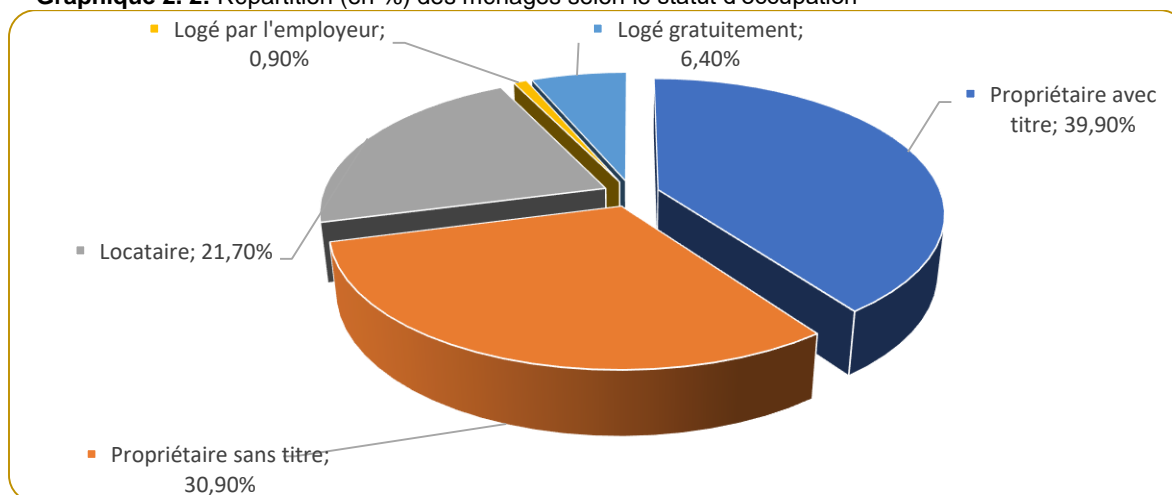
	Type de logement					Total
	Case	Maison individuelle	Maison à plusieurs logements	Villa/ Immeuble individuel/ Immeuble à plusieurs logements	Autre	
Ensemble	15,3	44,3	37,5	2,7	0,2	100
Régions administrative						
Boké	27,5	41,0	29,6	1,9	0,0	100
Conakry	0,0	41,3	51,7	6,9	0,1	100
Farah	36,9	32,3	30,4	0,5	0,0	100
Kankan	21,3	42,7	35,2	0,5	0,3	100
Kindia	9,3	49,6	38,1	3,1	0,0	100
Labé	15,9	54,2	26,8	2,6	0,5	100
Mamou	13,8	34,4	47,8	4,0	0,0	100
N'Zérékoré	3,3	55,7	37,7	2,6	0,6	100
Milieu de résidence						
Urbain	2,1	48,5	45,0	4,2	0,1	100
Rural	36,9	37,4	25,1	0,4	0,3	100
Sexe du Chef de ménage						
Masculin	17,0	42,9	37,6	2,4	0,2	100
Féminin	8,8	49,5	37,2	4,1	0,4	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.1.2. Statut d'occupation

Dans l'ensemble, 71% des ménages guinéens sont dans leurs propres. Par contre, 22% des ménages sont locataires (**Graphique 2.2**). Les proportions de ceux qui sont logés gratuitement et ceux logés par leurs employeurs représentent respectivement 1% et 6%.

Graphique 2. 2: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation



Selon les régions administratives, Faranah (88%) et Mamou (83%) présentent les proportions les plus élevées des ménages propriétaires de leurs logements. La proportion des ménages locataires la plus importante est enregistrée à Conakry (54%).

En milieu urbain, 59% des ménages sont propriétaires de leurs logements et 33% des ménages sont locataires. Cependant en milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leur logement.

Tableau 2. 2: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation par région, milieu de résidence et sexe du Chef de ménage						
	Propriétaire	Locataire	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Autre	Total
Ensemble	70,8	21,7	0,9	6,4	0,2	100
Régions administrative						
Boké	75	17,6	5	2,3	0	100
Conakry	36,1	54,2	0,2	9,3	0,2	100
Faranah	88,1	9,5	0	2,4	0	100
Kankan	75,3	14,7	0	10	0	100
Kindia	78,3	15,3	1,2	5,1	0,1	100
Labé	72,1	21,3	0	6,5	0	100
Mamou	83,2	11	2,2	2,3	1,3	100
N'Zérékoré	70,7	20,2	0	8,9	0,2	100
Milieu de résidence						
Urbain	58,6	32,8	1,3	7,1	0,2	100
Rural	90,7	3,6	0,1	5,3	0,2	100
Sexe du Chef de ménage						
Masculin	71,8	20,3	0,9	6,8	0,2	100
Féminin	67,3	27	0,5	5,3	0	100

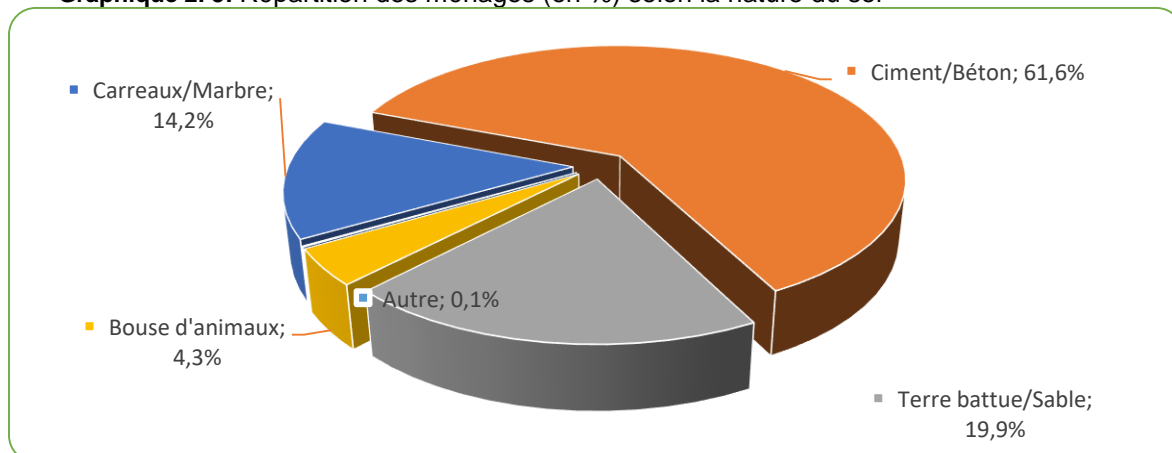
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.2. Caractéristiques des logements

2.1.2.1. Nature du sol

Le **Graphique 2.3** et le **Tableau 2.3** donnent la répartition des ménages selon la nature du sol par région, milieu et sexe du chef de ménage. Les résultats montrent qu'au total 62% des ménages vivent dans des logements dont le sol est en ciment ou béton. Tandis que 14% des ménages ont le sol de leurs logements est en carreaux ou marbre ; 20% des ménages, ont le sol de leurs logements en terre battue ou du sable.

Graphique 2. 3: Répartition des ménages (en %) selon la nature du sol



Quel que soit la région de résidence, les ménages occupent principalement des logements dont le sol est en ciment ou béton (le pourcentage varie de 49% à 74% respectivement à Faranah et N'Zérékoré).

Par ailleurs, Conakry (32%) et Labé (28%) enregistrent les plus importantes proportions de ménages vivant dans les logements dont le sol est en carreaux ou marbre.

En milieu urbain, le sol des logements est principalement en ciment ou béton (72% des ménages) et de carreaux ou marbre (21% des ménages). En zone rurale, c'est principalement avec le ciment ou béton (45%) et la terre battue ou sable (42%) que le sol des logements est fait.

Tableau 2. 3: Répartition des ménages (en %) selon la nature du sol des ménages par milieu, région et sexe du CM

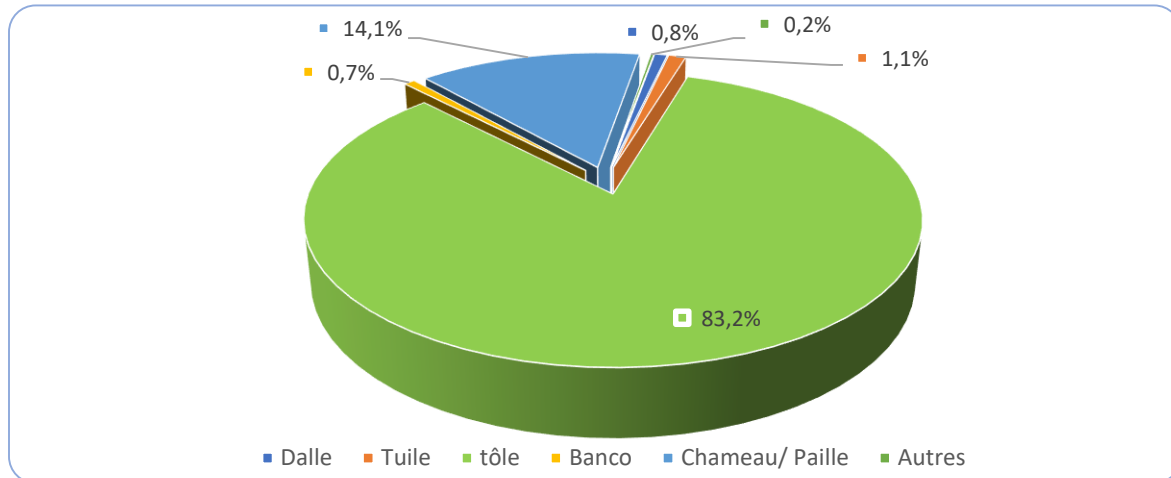
	Nature du sol					Total
	Carreaux/ Marbre	Ciment/ Béton	Terre battue /Sable	Bouse d'animaux	Autre	
Ensemble	14,2	61,6	19,9	4,3	0,1	100
Régions administrative						
Boké	7,4	60,4	24,8	7,5	0,0	100
Conakry	31,6	67,6	0,8	0,0	0,0	100
Faranah	7,9	48,5	31,8	11,8	0,0	100
Kankan	6,9	54,7	33,6	4,9	0,0	100
Kindia	9,9	73,6	14,8	1,2	0,5	100
Labé	27,9	53,2	11,6	7,3	0,0	100
Mamou	19,3	54,9	23,1	2,6	0,0	100
N'Zérékoré	4,6	74,3	19,9	1,2	0,0	100
Milieu de résidence						
Urbain	21,0	71,9	6,3	0,6	0,1	100
Rural	2,9	44,6	42,2	10,3	0,0	100
Sexe du Chef de ménage						
Masculin	12,6	60,2	22,2	5,0	0,1	100
Féminin	19,9	66,7	11,5	1,9	0,0	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.2.2. Nature du toit

L'analyse de la nature du toit des ménages montre que la tôle est la plus utilisée par les guinéens pour couvrir leurs toits. En effet, les résultats du **graphique 2.4** indiquent que 83% des logements guinéens sont coiffés de tôle. Suivent ensuite ceux qui utilisent la paille ou chameau et la tuile (respectivement 14,1% et 1,1%). Les proportions de ceux qui utilisent le banco et la dalle restent minoritaires en Guinée (respectivement 0,2% et 0,8%).

Graphique 2. 4: Répartition des ménages (en %) selon la nature du toit



La comparaison régionale montre que c'est dans les régions de Faranah et Boké où il y a plus de logements couverts du chameau ou de la paille (respectivement 32% et 27%). Par contre les régions de N'Zérékoré (96%), Conakry (96%) et Kindia (88%) se caractérisent par les forts pourcentages de logements coiffés en tôle.

Selon le milieu de résidence, l'analyse montre que la proportion des logements coiffés en tôle est plus élevée en milieu urbain (96% contre 62% en milieu rural).

Selon le sexe du chef de ménage, on observe plus de logements coiffés en tôle qui sont dirigés par les femmes (90%) que ceux dirigés par les hommes (81%).

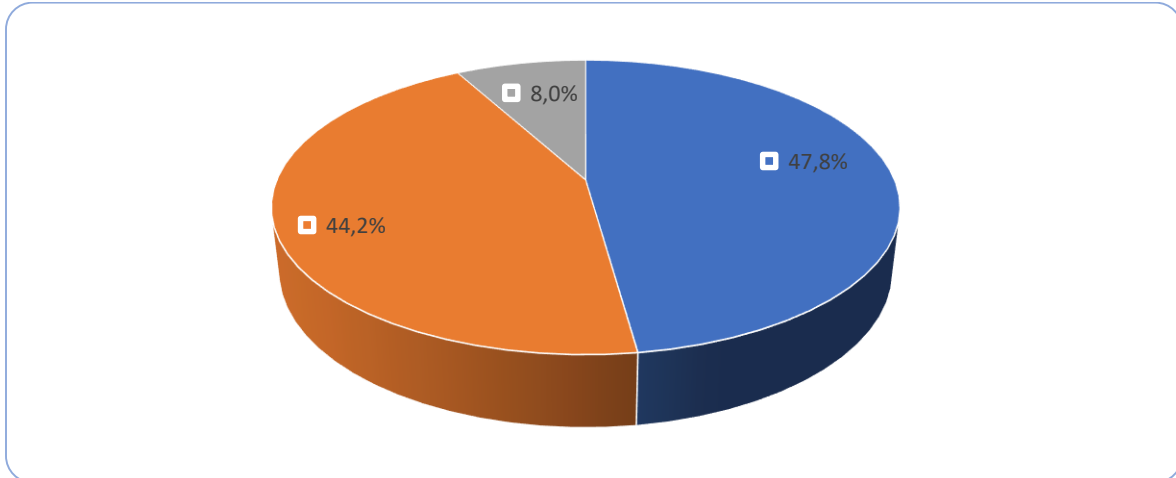
Tableau 2. 4: Répartition (en %) selon la nature du toit du logement des ménages par milieu, région et sexe du CM							
	Toiture du logement						Total
	Dalle	Tuile	tôle	Banco	Chameau/Paille	Autres	
Ensemble	0,8	1,1	83,2	0,7	14,1	0,2	100
Régions Administratives							
Boké	1,6	0,0	70,8	0,4	27,0	0,2	100
Conakry	2,8	1,6	95,7	0,0	0,0	0,0	100
Faranah	0,0	2,3	63,4	2,0	32,4	0,0	100
Kankan	0,1	0,3	79,6	0,3	19,6	0,0	100
Kindia	0,3	0,9	88,2	0,0	9,8	0,8	100
Labé	1,6	1,9	81,0	0,0	15,4	0,0	100
Mamou	0,1	1,8	84,1	3,7	10,2	0,1	100
N'Zérékoré	0,0	0,5	95,8	0,2	3,3	0,1	100
Milieu de résidence							
Urbain	1,3	0,9	95,8	0,1	1,8	0,1	100
Rural	0,1	1,5	62,3	1,5	34,4	0,2	100
Sexe du Chef de ménage							
Masculin	0,8	1,1	81,3	0,6	16,0	0,2	100
Féminin	1,0	1,2	90,0	0,7	7,1	0,0	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.2.3. Nature du mur des logements

La majorité des ménages guinéens (48 %) habitent des logements dont les murs sont en dur (graphique 2.5). Les constructions des murs en briques de ciment représentent 44 %. Celles des autres types (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 8%.

Graphique 2. 5: Répartition des ménages (en %) selon la nature du mur des logements



Le **Tableau 2.5** indique que les régions de Faranah (31%) et Mamou (33%) sont celles qui ont les plus faibles pourcentages des logements en dur. La ville de Conakry (81%) et la région de Kindia (57%) sont par contre les plus dotés des logements en dur.

La proportion des ménages logés dans les maisons en dur est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (63% contre 22% respectivement). Par contre, on a plus de logements construits en briques en milieu rural (58%) qu'en milieu urbain (36%).

Parmi les ménages dirigés par les hommes, 45% sont dans les logements construits en dur et 46% dans les logements en Briques. Pour ceux dirigés par les femmes, on a respectivement 57% et 38%.

Tableau 2. 5: Répartition (en %) selon la nature du mur du logement des ménages par milieu, région et sexe du chef de ménage				
	Nature du mur			Total
	Murs en dur	Briques	Autres	
Ensemble	47,8	44,2	8,0	100
Régions Administratives				
Boké	54,1	30,4	15,5	100
Conakry	81,0	18,6	0,4	100
Faranah	30,9	54,3	14,8	100
Kankan	38,9	50,0	11,1	100
Kindia	56,6	38,0	5,3	100
Labé	42,7	48,2	9,0	100
Mamou	32,6	63,5	3,8	100
N'Zérékoré	36,2	58,1	5,6	100
Milieu de résidence				
Urbain	63,4	35,6	1,0	100
Rural	22,3	58,2	19,5	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	45,2	45,7	9,0	100
Féminin	57,3	38,4	4,3	100

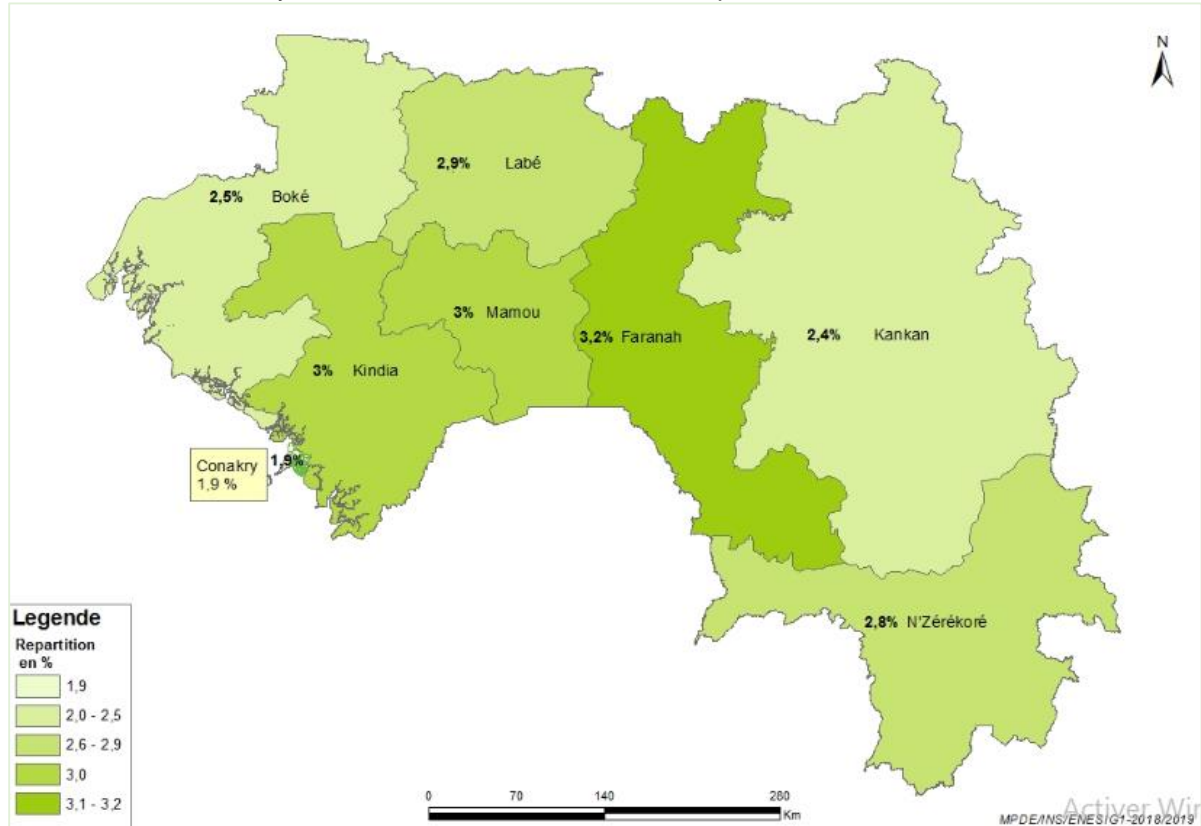
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3. Cadre de vie

2.1.3.1. Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir

Les résultats de cette étude montrent qu'en Guinée, le nombre moyen de chambres utilisées généralement par les ménages est de 2,7 pièces, avec un écart-type de 1,5. Ce nombre est plus faible dans les régions de Conakry et de Boké (respectivement 1,9 et 2,5 en moyenne). C'est dans les régions de Faranah, Kindia et Mamou qu'on enregistre les plus grands nombres moyens de chambres à coucher utilisées par les ménages (respectivement 3,2 et 3 pièces en moyenne).

Carte 2. 1: Nombre moyen de chambres à coucher utilisées pour dormir



Selon le milieu de résidence, le nombre de chambres utilisées par les ménages est identique à la moyenne nationale quel que soit le milieu de résidence (2,7 en moyenne). Par ailleurs, l'analyse du tableau 2.6 montre que le nombre de chambres à coucher est plus élevé dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes (respectivement 2,7 et 2,5 en moyenne).

Tableau 2. 6: Nombre moyen de personnes par chambre à coucher selon les régions, le milieu de résidence et le sexe du CM

	Nombre de chambre à coucher			
	Moyenne	minimum	Maximum	Écart-type
Ensemble	2,7	1,0	13,0	1,5
Régions administrative				
Boké	2,5	1,0	10,0	1,7
Conakry	1,9	1,0	8,0	1,2
Faranah	3,2	1,0	10,0	1,4
Kankan	2,4	1,0	9,0	1,5
Kindia	3,0	1,0	9,0	1,4
Labé	3,0	1,0	13,0	1,6
Mamou	2,9	1,0	9,0	1,4
N'Zérékoré	2,8	1,0	12,0	1,3
Milieu de résidence				
Urbain	2,7	1,0	13,0	1,5
Rural	2,7	1,0	12,0	1,4
Sexe du Chef de ménage				
Masculin	2,7	1,0	13,0	1,5
Féminin	2,5	1,0	10,0	1,3

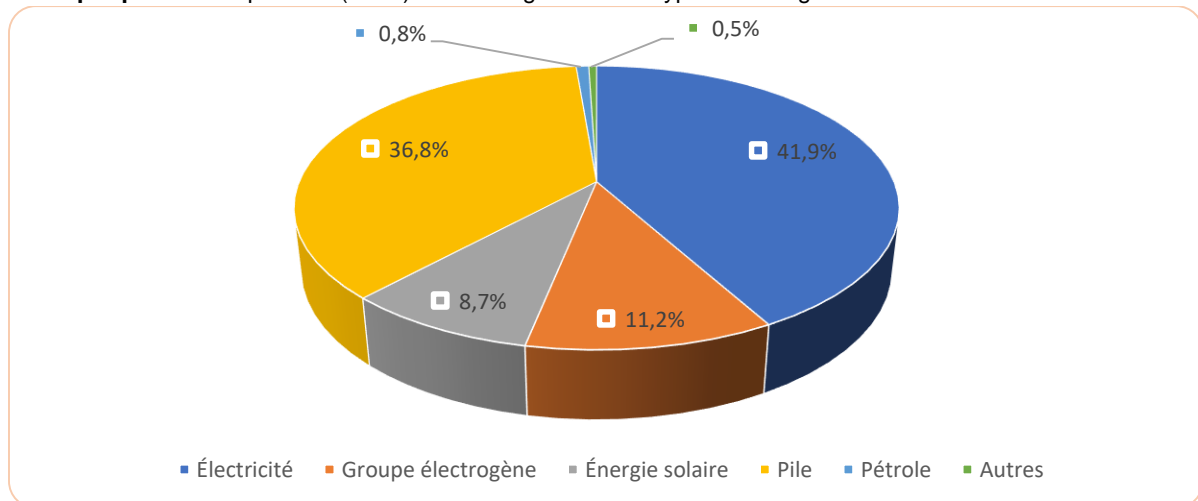
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.2. Mode d'éclairage et mode d'approvisionnement en eau de boisson

2.1.3.2.1 Mode d'éclairage

La répartition des ménages selon le mode d'éclairage utilisé dans les logements par région, milieu et sexe du chef de ménage est donnée par le **Graphique 2.6** et le **Tableau 2.8**. Dans l'ensemble, quatre ménages sur dix (42%) utilisent l'électricité et 37% la lampe à pile pour éclairer la maison. Pour le reste des ménages, 11% utilisent le groupe électrogène et 9% de l'énergie solaire.

Graphique 2. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type d'éclairage utilisé



Selon la région, on enregistre des disparités, mais une tendance n'est pas observée. Toutefois, Conakry se démarque par l'importante utilisation de l'électricité (87%) comme mode d'éclairage.

En milieu urbain, l'électricité est la plus utilisée (65%) contrairement au milieu rural où les ménages utilisent majoritairement la lampe à pile (73%).

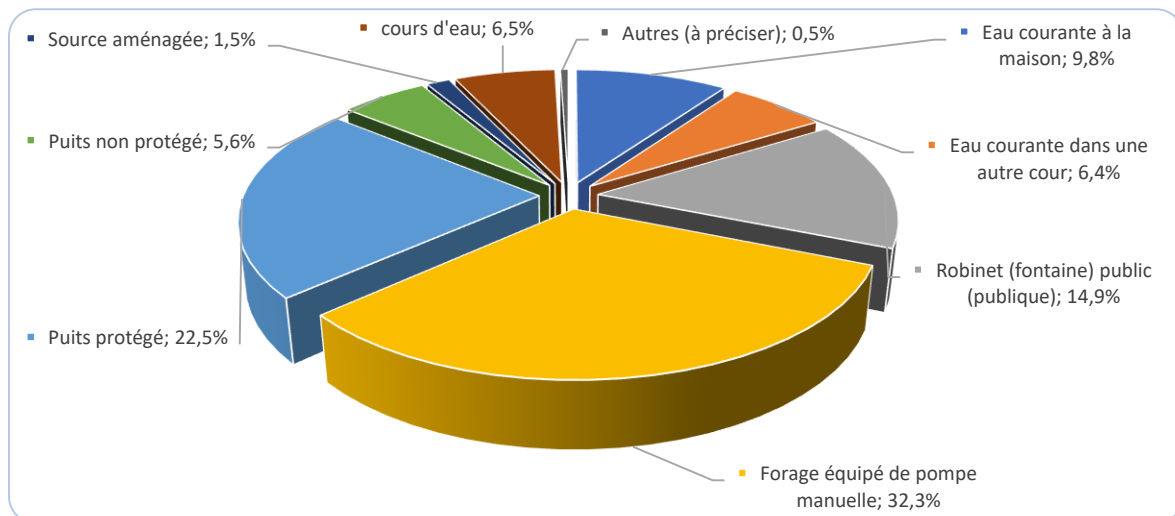
	Mode d'éclairage						Total
	Électricité	Groupe électrogène	Énergie solaire	Pile	Pétrole	Autres	
Ensemble	41,9	11,2	8,7	36,8	0,8	0,5	100
Régions administrative							
Boké	42,9	3,3	23,9	29,3	0,6	0,1	100
Conakry	87,2	11,8	0,4	0,3	0,3	0,0	100
Faranah	23,7	11,7	3,7	59,2	1,1	0,6	100
Kankan	36,5	19,8	13,5	28,0	1,1	1,2	100
Kindia	37,3	14,9	3,1	44,0	0,6	0,1	100
Labé	51,3	5,0	7,6	35,8	0,3	0,1	100
Mamou	34,6	8,1	4,9	51,0	1,4	0,0	100
N'Zérékoré	15,2	8,4	14,0	59,7	1,2	1,5	100
Milieu de résidence							
Urbain	64,8	15,2	4,1	15,0	0,3	0,5	100
Rural	4,3	4,7	16,1	72,7	1,5	0,6	100
Sexe du Chef de ménage							
Masculin	39,4	11,4	9,1	38,9	0,8	0,4	100
Féminin	51,1	10,8	7,1	29,5	0,6	0,9	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.2.2 Mode d'approvisionnement en eau de boisson

Le **Graphique 2.7** indique qu'en Guinée, environ trois ménages sur dix (32%) consomment l'eau de forage et 23% l'eau de puits protégés. Par contre, on a 6% des ménages qui consomment de l'eau provenant des puits non protégés. Les proportions de ceux qui consomment l'eau des robinets et fontaines publiques et celles des cours d'eaux représentent respectivement 15% et 7%.

Graphique 2. 7: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson



Le mode d'approvisionnement en eau de boisson varie d'une région à une autre (**Tableau.2.8**). L'eau courante à la maison (33%) et l'eau de robinet (34%) sont les plus consommées à Conakry ; alors que les forages et les puits protégés sont les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson dans les autres régions du pays. Toutefois, les régions de N'Zérékoré (55%) et de Kankan (41%) présentent les plus forts pourcentages de ménages qui consomment l'eau de forage tandis que c'est l'eau de puits protégé qui est plus consommée dans les régions de Labé (44%) et Mamou (26%). Quant à l'utilisation de l'eau provenant des puits non protégés, les ménages des régions de Faranah et Labé sont les plus touchés ; avec respectivement 15% et 8%.

Tableau 2. 8: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson par milieu, région et sexe du CM

	Mode d'Approvisionnement en eau									
	Eau courante à la maison	Eau courante dans une autre cour	Robinet (fontaine) public (publique)	Forage équipé de pompe manuelle	Puits protégé	Puits non protégé	Source aménagée	cours d'eau	Autres (à préciser)	Total
Ensemble	9,8	6,4	14,9	32,3	22,5	5,6	1,5	6,5	0,5	100
Régions administrative										
Boké	10,9	7,7	11,0	32,0	23,5	5,8	4,5	4,6	0,0	100
Conakry	32,7	18,3	34,0	8,7	5,3	0,7	0,0	0,0	0,4	100
Faranah	15,0	2,8	3,9	31,8	20,3	14,9	0,4	8,6	2,2	100
Kankan	0,6	2,3	24,2	40,5	25,5	5,0	0,0	1,7	0,1	100
Kindia	5,8	6,8	6,4	37,1	19,2	4,1	4,6	15,0	0,9	100
Labé	3,6	2,7	13,3	20,9	43,9	8,0	0,9	6,0	0,6	100
Mamou	5,3	3,2	10,3	29,5	25,9	5,1	2,1	18,5	0,0	100
N'Zérékoré	0,7	4,5	6,5	54,5	24,9	3,4	0,8	4,7	0,0	100
Milieu de résidence										
Urbain	15,6	9,8	21,3	27,0	22,4	3,1	0,5	0,2	0,2	100
Rural	0,2	0,8	4,4	41,0	22,8	9,7	3,1	16,9	1,1	100
Sexe du Chef de ménage										
Masculin	9,5	6,0	14,2	33,0	21,8	5,8	1,5	7,6	0,7	100
Féminin	10,9	7,7	17,5	29,7	25,3	5,1	1,3	2,5	0,1	100

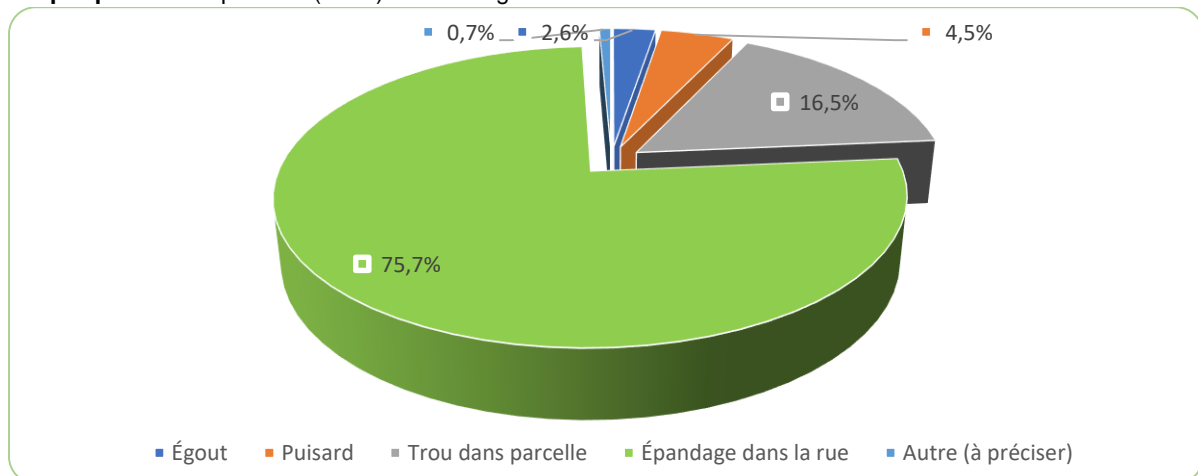
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.3. Mode d'évacuation des eaux usées et des ordures

2.1.3.3.1 Mode d'évacuation des eaux usées

Parmi les ménages guinéens, 76% épandent dans la rue les eaux usées et 17% utilisent les trous dans la parcelle pour évacuer les eaux usées (**Graphique 2.8**). Les proportions des ménages utilisant des puisards et des égouts comme principaux modes d'évacuation des eaux usées restent minoritaires en Guinée (respectivement 5% et 3%).

Graphique 2. 8: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées



Le **Tableau 2.9** indique que ces modes d'évacuation restent les plus utilisés quels que soient la région administrative, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Toutefois, les proportions de ceux qui utilisent les puisards sont plus élevés dans la région de Kankan (13%) et dans la ville de Conakry (9%). C'est dans ces deux villes qu'on enregistre les plus grandes proportions des ménages utilisant les égouts comme mode d'évacuation des eaux usées (respectivement 4% et 8%)

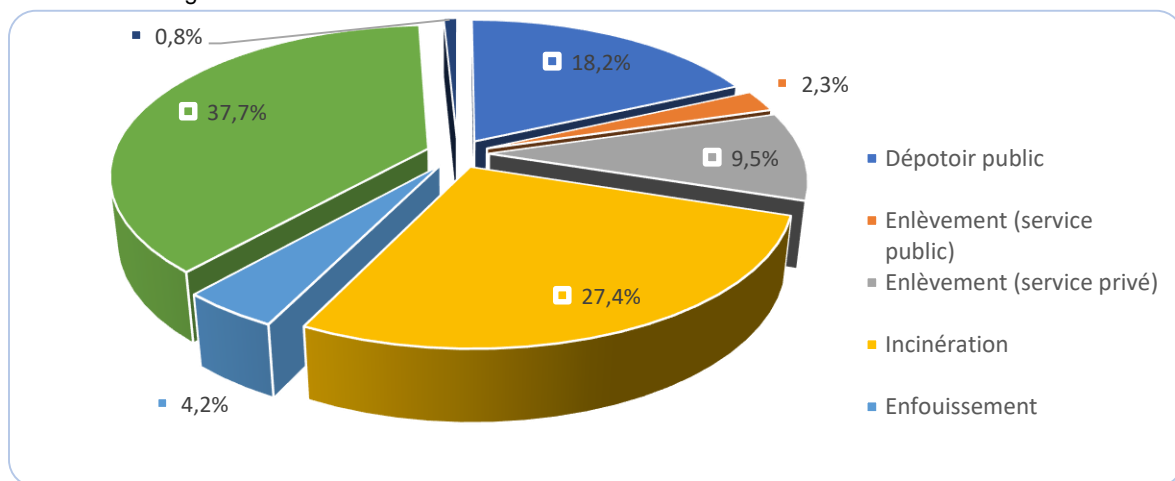
Tableau 2. 9: Répartition (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu, région et sexe du CM						
	Mode d'évacuation des eaux usées					Total
	Égout	Puisard	Trou dans parcelle	Épandage dans la rue	Autre (à préciser)	
Total	2,6	4,5	16,5	75,7	0,7	100
Régions administrative						
Boké	2,5	1,8	17,2	78,2	0,2	100
Conakry	8,2	9,2	41,0	41,3	0,3	100
Faranah	0,6	0,4	13,9	83,9	1,2	100
Kankan	3,6	12,8	13,3	70,2	0,0	100
Kindia	0,3	1,7	7,5	90,5	0,1	100
Labé	0,9	2,4	10,2	85,1	1,5	100
Mamou	3,3	0,1	11,5	83,6	1,5	100
N'Zérékoré	0,1	1,5	10,6	86,7	1,2	100
Milieu de résidence						
Urbain	3,3	5,5	21,3	69,2	0,7	100
Rural	1,4	3,0	8,5	86,5	0,6	100
Sexe du Chef de ménage						
Masculin	2,6	4,7	16,5	75,6	0,5	100
Féminin	2,5	3,7	16,4	76,2	1,2	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.3.2 Mode d'évacuation des ordures

L'analyse du **graphique 2.9** indique que, 38% des ménages guinéens utilisent les dépotoirs sauvages pour évacuer leurs ordures, suivis de ceux qui utilisent l'incinération pour évacuer les leurs (27%). Les proportions de ceux qui utilisent les dépotoirs publics et l'enlèvement (service privé) représentent respectivement 18% et 10%. Les proportions de ceux qui utilisent l'enlèvement du service public et l'enfouissement restent très faible (respectivement 2% et 4%).

Graphique 2. 9: Répartition (en %) par milieu, région et sexe du CM selon le Mode d'évacuation des ordures ménagères



Quelle que soit la région administrative, les résultats montrent qu'en Guinée, les dépotoirs sauvages restent les principaux modes d'évacuation des ordures des ménages. Les proportions de ceux qui utilisent ce mode d'évacuation varient d'un minimum de 9% dans la ville de Conakry, à un maximum de 62% dans la région de Nzérékoré. C'est dans la région de Kankan qu'on enregistre la plus grande proportion de ceux qui utilisent l'enfouissement comme mode d'évacuation des ordures ménagères.

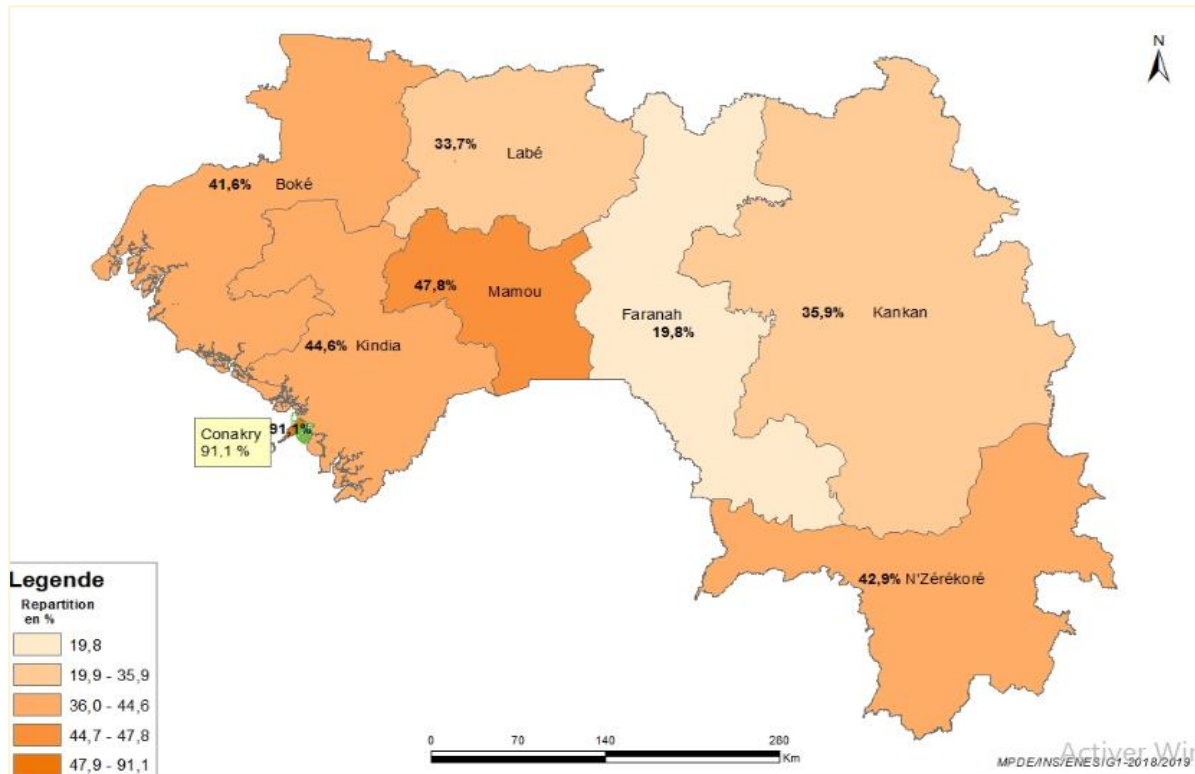
Tableau 2. 10: Répartition (en %) CM selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par milieu, région et sexe du CM								
	Mode d'évacuation des ordures ménagères							Total
	Dépotoir public	Enlèvement (service public)	Enlèvement (service privé)	Incineration	Enfouissement	Dépotoir sauvage	Autre (à préciser)	
Total	18,2	2,3	9,5	27,4	4,2	37,7	0,8	100
Régions administrative								
Boké	23,7	6,5	6,4	11,0	1,6	50,6	0,2	100
Conakry	39,5	7,3	37,2	4,1	1,3	9,3	1,4	100
Faranah	21,0	0,0	0,1	53,0	4,6	20,8	0,5	100
Kankan	20,0	0,9	11,2	14,6	13,1	40,2	0,0	100
Kindia	15,8	1,2	3,7	32,3	2,0	42,8	2,3	100
Labé	2,6	0,0	0,7	60,7	6,9	29,0	0,1	100
Mamou	1,6	1,3	3,7	33,3	0,1	60,0	0,0	100
N'Zérékoré	9,0	0,6	2,0	25,0	0,2	62,0	1,2	100
Milieu de résidence								
Urbain	23,9	3,6	14,9	26,7	5,0	25,1	0,9	100
Rural	8,7	0,1	0,6	28,6	2,8	58,6	0,5	100
Sexe du Chef de ménage								
Masculin	17,5	2,0	9,2	26,3	4,2	40,2	0,6	100
Féminin	20,6	3,1	10,7	31,5	4,0	28,6	1,6	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.4. Le type de combustible utilisé pour cuisine

L'analyse du type de combustible utilisé par les ménages pour la cuisson révèle que le bois (52%) et le charbon (46%) sont les principaux combustibles utilisés dans les ménages en Guinée (**Tableau 2.12**). À l'exception de la capitale Conakry où la presque totalité des ménages utilisent le charbon pour la cuisine (91%) et où l'électricité (4%) est plus utilisée que le bois, c'est le bois et le charbon qui sont plus utilisés dans les autres régions du pays, le charbon occupant la première place.

Carte 2. 2: Répartition (en %) ménages utilisant le charbon pour la cuisine par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Les résultats montrent aussi des disparités selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. En milieu urbain, c'est le charbon qui est le plus utilisé (69%), suivi du bois (29%). Par contre en zone rurale, on a d'abord le bois (la presque totalité 90%), puis vient le charbon (10%). Quant au sexe du chef de ménage, le charbon (59%) est le plus utilisé, ensuite le bois (39%) dans les ménages dirigés par les femmes, alors que dans ceux dirigés par les hommes, il y a d'abord le bois (56%) ensuite le charbon (43%).

Tableau 2. 11: Répartition (en %) ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine par milieu, région et sexe du CM

	Combustible utilisé pour la cuisine						
	Électricité	Gaz	Pétrole	Charbon	Bois	Autre	Total
Total	0,8	0,1	0,3	46,3	52,1	0,4	100
Régions administrative							
Boké	0,2	0,0	0,0	41,6	58,0	0,3	100
Conakry	4,3	0,2	0,4	91,1	2,1	1,9	100
Faranah	0,1	0,0	1,0	19,8	79,1	0,0	100
Kankan	0,0	0,0	0,0	35,9	64,1	0,0	100
Kindia	0,1	0,3	0,0	44,6	55,1	0,0	100
Labé	0,5	0,0	0,5	47,8	50,7	0,4	100
Mamou	0,2	0,1	0,1	33,7	65,9	0,0	100
N'Zérékoré	0,1	0,0	0,0	42,9	56,9	0,2	100
Milieu de résidence							
Urbain	1,3	0,1	0,2	68,5	29,3	0,6	100
Rural	0,0	0,1	0,4	9,6	89,9	0,0	100
Sexe du Chef de ménage							
Masculin	0,7	0,1	0,2	42,7	55,8	0,5	100
Féminin	1,0	0,1	0,6	59,3	39,0	0,0	100

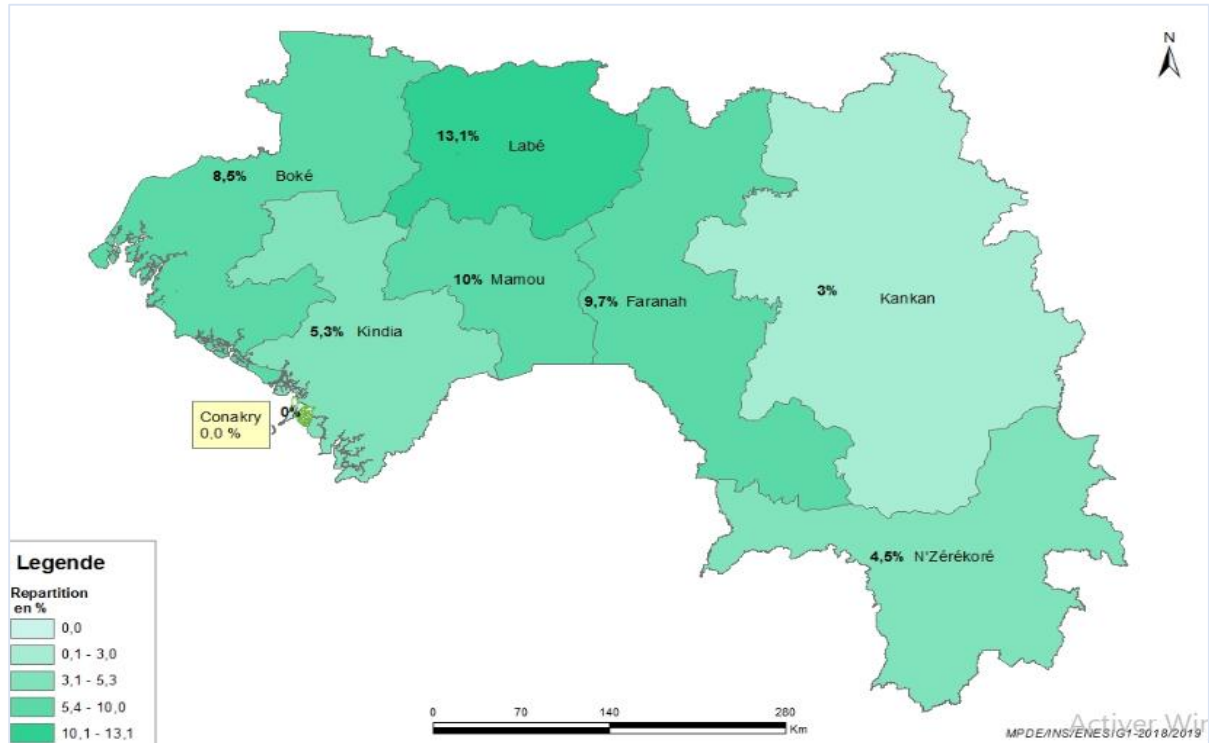
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.1.3.5. Type de toilette utilisé par les ménages

Les résultats montrent que dans l'ensemble, 29% utilisent des WC avec chasse eau (10% individuellement et 19% en commun) ; 28% utilisent des Fosses étanches et 37% des latrines publiques. On a par ailleurs 6% des ménages qui vont dans la nature pour les aissances.

Selon les régions, l'analyse de la carte 2.3 révèle que les régions de Mamou (13%), Labé (10%) et Faranah (10%) enregistrent les plus fortes proportions des ménages qui font l'usage de la nature pour les aissances.

Carte 2. 3: Répartition (en %) ménages utilisant la nature comme type d'aisance par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Les ménages du milieu urbain utilisent principalement les WC (39%), les fosses étanches (20%) et les latrines publiques (41%) pour les toilettes. Ceux du milieu rural, utilisent principalement les fosses étanches (40%), les latrines publiques (31%) et la nature (15%).

Tableau 2. 12: Répartition (en %) des ménages selon le type d'aisance par milieu, région et sexe du CM

	Type d'aisance						Total
	WC individuel avec chasse eau	WC commun avec chasse eau	Fosse étanche	Latrine publique	Dans la nature	Autres	
Total	9,9	19,2	27,5	36,9	5,9	0,6	100
Régions administrative							
Boké	9,2	21,7	21,7	38,8	8,5	0,1	100
Conakry	21,7	33,4	7,5	37,3	0,0	0,1	100
Faranah	12,0	15,9	19,3	42,9	9,7	0,2	100
Kankan	5,1	23,4	17,2	50,6	3,0	0,7	100
Kindia	8,5	16,9	39,5	29,1	5,3	0,7	100
Labé	7,8	13,7	38,3	29,0	10,0	1,2	100
Mamou	8,1	11,1	22,9	44,1	13,2	0,6	100

Tableau 2. 12: Répartition (en %) des ménages selon le type d'aisance par milieu, région et sexe du CM

N'Zérékoré	4,8	10,2	56,5	22,8	4,5	1,2	100
Milieu de résidence							
Urbain	14,5	24,1	19,9	40,5	0,5	0,5	100
Rural	2,3	11,1	39,9	31,1	14,9	0,8	100
Sexe du Chef de ménage							
Masculin	8,9	19,6	27,6	36,9	6,6	0,5	100
Féminin	13,4	17,9	27,2	37,2	3,5	0,9	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2. Types de Biens possédés par les ménages

2.2.1. Équipements Informatiques/communication

Dans l'ensemble des ménages enquêtés, 92% possèdent au moins un téléphone, 48% un téléviseur et 45% un poste radio. On enregistre aussi 14% de ménages possédant une antenne parabolique ou numérique et 7% un ordinateur PC ou portable au moins (**Tableau 2.13**).

Selon la région de résidence, les régions de Conakry et Labé ont, dans l'ensemble, les plus fortes proportions de ménages en possession d'équipements Informatiques et de communication. Par contre N'Zérékoré et Faranah ont les faibles proportions. En effet, la proportion des ménages possédant un téléviseur est de 94% à Conakry et 51% à Labé ; contre 25% à N'Zérékoré et 29% Faranah. En outre, 14% et 13% des ménages respectivement de Conakry et Labé possèdent de l'ordinateur contre seulement 3% à Faranah.

Les ménages du milieu urbain sont plus dotés d'équipements informatiques et de communication que ceux du milieu rural. On a 71% qui possèdent un téléviseur en milieu urbain contre 10% en milieu rural.

Tableau 2. 13: Répartition (en %) des ménages selon les Équipements Informatique/communication possédés par milieu, région et sexe du CM

	Équipements Informatique/communication								
	Abonnement au téléphone fixe	Abonnement à internet fixe	Abonnement à internet mobile	Téléphone Portable	Ordinateur PC/ordinateur portable	Poste radio	Téléviseur	Chaîne musicale	Antenne parabolique/Numérique
Ensemble	0,1	0,1	13,0	92,4	7,0	45,0	47,9	3,7	13,6
Régions Administrative									
Boké	0,1	0,6	17,8	91,7	5,6	51,7	45,7	4,4	8,2
Conakry	0,0	0,0	32,7	98,5	13,8	35,1	94,4	7,9	26,6
Faranah	0,0	0,0	1,3	94,5	2,5	21,8	29,0	0,1	6,2
Kankan	0,0	0,0	10,7	83,4	3,4	60,9	44,5	1,0	16,8
Kindia	0,0	0,3	9,8	89,4	4,8	41,2	44,7	2,1	6,4
Labé	0,5	0,0	14,4	92,0	13,0	56,4	51,4	5,2	22,9
Mamou	0,0	0,0	6,8	97,0	8,1	43,8	36,0	1,1	12,4
N'Zérékoré	0,0	0,0	6,4	95,6	6,0	48,4	25,4	6,5	6,4
Milieu de résidence									
Urbain	0,1	0,2	18,6	95,3	10,5	46,8	70,7	4,8	19,3
Rural	0,0	0,0	3,8	87,6	1,3	42,0	10,3	1,7	4,3
Sexe de chef de ménage									
Masculin	0,0	0,1	13,1	92,1	7,3	47,8	46,0	4,1	14,0
Féminin	0,3	0,0	12,9	93,4	5,9	34,8	54,7	2,1	12,3

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2.2. Équipements Électroménagers

Le **Tableau 2.14** donne la possession des ménages en équipements électroménagers par milieu, région et sexe du CM. Dans l'ensemble, 28% des ménages possèdent du réfrigérateur ou congélateur. On trouve du ventilateur dans 33% des ménages et de la cuisinière ou du réchaud à gaz dans 4% des ménages.

La région de Conakry (71%) a le pourcentage le plus élevé de ménages possédant du réfrigérateur ou congélateur. Il est suivi des régions de Labé (28%), Kindia (24%) et Boké (24%). Quant au ventilateur, on enregistre le plus dans les ménages de Conakry (91%), Boké (37%) et Kankan (36%). C'est seulement dans la région de Labé qu'une proportion importante de ménages utilise la cuisinière ou le réchaud à gaz pour la cuisine (18%).

En milieu urbain, 44% des ménages possèdent du réfrigérateur ou congélateur et 51% du ventilateur. Cependant, seulement 2% des ménages du milieu rural possèdent du réfrigérateur et 5% du ventilateur.

Parmi les ménages dirigés par les hommes, 26% possèdent de réfrigérateurs et 34% de ventilateur. Pour ceux dirigés par les femmes, on a respectivement 34% et 31%.

Tableau 2. 14: Répartition (en %) des ménages selon les Équipements électroménagers possédés par milieu, région et sexe du CM

	Équipements Électroménagers							
	Réfrigé- rateur/Congé- lateur	Cuisinière/ réchaud à gaz	Climatiseur, humidificate- ur	Ventila- teur	Machine à laver	Four micro- onde	Mouline- tte/Mixe- ur	Suppres- eur
Ensemble	27,9	3,6	1,8	33,2	0,2	0,8	0,4	0,2
Régions administrative								
Boké	23,6	2,8	3,1	36,8	0,8	0,9	0,0	0,0
Conakry	71,0	4,0	7,9	90,6	0,4	2,5	1,0	0,0
Faranah	16,4	0,0	0,0	20,0	0,2	0,2	0,2	0,0
Kankan	23,3	0,3	0,1	36,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Kindia	24,1	2,8	1,1	35,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Labé	27,9	17,5	0,0	4,2	0,6	0,9	2,0	2,1
Mamou	20,7	4,6	0,8	7,5	0,0	0,9	0,0	0,0
N'Zérékoré	5,8	0,9	0,0	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Milieu de résidence								
Urbain	43,7	5,5	2,8	50,5	0,4	1,3	0,6	0,4
Rural	1,8	0,5	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Sexe du CM								
Masculin	26,3	3,3	1,7	33,8	0,2	0,8	0,3	0,2
Féminin	33,7	4,7	2,1	31,0	0,2	0,8	0,8	0,5

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2.3. Équipement agricole / pêche/ autres activités et biens durables

La possession des ménages en équipements agricoles, de pêche et d'autres activités est donnée dans le **Tableau 2.15**. On a 45% des ménages possédant des équipements agricoles et 16% des poussepousses, brouettes ou charrettes.

Selon les régions administratives, le milieu et le sexe du chef de ménage, les résultats montrent que les équipements agricoles et les poussepousses, brouettes ou charrettes sont les principaux équipements que possèdent les ménages. En effet, la proportion des ménages possesseurs d'équipements agricoles varie de 1% (Conakry) à 61% (Faranah). Pour les ménages possédant des poussepousses, brouettes ou charrettes la proportion passe de 10% à Faranah à 24% à Mamou.

Tableau 2. 15: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements agricoles par milieu, région et sexe du CM					
	Équipements agricole / pêche/ autres activités				
	Machines ou équipements industriels	Équipements de pêche	Équipements agricoles	Pousse-pousse / brouette, charrette	Motopompe
Ensemble	0,5	0,5	45,5	15,8	0,8
Régions Administrative					
Boké	1,1	1,0	47,8	18,2	0,4
Conakry	0,0	0,4	0,9	4,9	0,0
Faranah	0,9	0,7	61,4	9,9	0,2
Kankan	0,3	1,1	44,8	17,1	0,0
Kindia	1,0	0,7	57,6	23,3	2,9
Labé	0,6	0,0	52,4	22,5	0,0
Mamou	0,0	0,0	49,4	24,1	3,5
N'Zérékoré	0,6	0,2	61,4	13,6	0,4
Milieu Administrative					
Urbain	0,6	0,2	28,5	15,9	0,2
Rural	0,5	1,0	73,4	15,8	1,7
Sexe cm					
Masculin	0,7	0,7	48,5	15,7	0,9
Féminin	0,2	0,0	34,2	16,2	0,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2.4. Possession des ménages en biens durables

Près de la moitié (48%) des ménages guinéens ont une maison, 41% possèdent un terrain agricole et 40% un terrain d'habitation. Les proportions de ceux qui sont propriétaires des locaux commerciaux et d'immeubles ou logements résidentiels représentent respectivement 7% et 2%. (**Tableau 2.16**).

Les disparités sont observées entre les régions administratives. La ville de Conakry enregistre la plupart de biens durables, la plus faible proportion des ménages en possession de terrain d'habitation est enregistrée dans la ville de Conakry (20% seulement) contre 62% à Boké et 60% dans la région de Faranah. Les régions de N'Zérékoré (12%) et Kankan (10%) ont les proportions les plus importantes des ménages en possession des locaux commerciaux.

Pour tous les types de bien durable, la proportion des ménages en possession est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Il en est de même pour le sexe du chef de ménage. C'est dans les ménages dirigés par les hommes qu'on enregistre les plus importantes proportions.

Tableau 2. 16: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en bien durables par milieu, région et sexe du CM							
	Biens durables						
	Terrain d'habitation	Maison	Terrain agricole	Immeuble/logement résidentiel (autre que celui occupé par le ménage)	Locaux commerciaux	Locaux industriels	
Ensemble	40,2	47,6	41,1	2,4	6,7	0,1	
Régions Administrative							
Boké	61,7	60,4	51,4	4,0	4,2	0,6	
Conakry	20,4	21,9	2,7	2,7	5,0	0,0	
Faranah	60,4	65,4	65,5	2,6	5,9	0,1	
Kankan	34,5	19,0	40,4	1,0	10,3	0,3	
Kindia	37,2	57,8	51,9	0,8	5,3	0,0	
Labé	38,5	53,0	28,6	2,4	5,5	0,0	
Mamou	43,9	74,4	51,9	2,6	2,2	0,0	
N'Zérékoré	38,6	57,1	48,8	3,5	11,8	0,2	
Milieu de résidence							
Urbain	33,5	38,3	17,0	3,0	8,2	0,1	
Rural	51,3	62,8	80,7	1,3	4,4	0,2	
Sexe du CM							
Masculin	42,6	48,0	45,7	2,5	7,1	0,2	
Féminin	31,6	46,1	24,2	2,0	5,6	0,1	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2.5. Possession d'animaux et équipement de transports

2.2.5.1 Possession d'animaux

Le **Tableau 2.17** montre que les bovins (vache et bœuf), les ovins ou caprins (mouton, brebis, bouc ou chèvre) et les volailles (poulet, pintade, pigeon ou oiseau) sont les animaux principalement élevés dans les ménages guinéens. En effet, ces derniers sont les plus possédés par les ménages enquêtés et dans des proportions relativement plus élevées ; 21%, 23% et 41% respectivement.

Il y a des disparités selon les régions administratives. Dans l'ensemble, Conakry a les plus faibles proportions : seulement 1% des ménages élèvent des bovins ; 0,3% des ovins ou caprins et 17% des volailles. Par contre on a 41% des ménages élèvent des bovins à Faranah et Mamou. Pour les ovins ou caprins, Mamou (37%) et Kindia (32%) ont les plus fortes proportions en même temps, les plus grandes proportions des ménages élèvent des volailles sont enregistrés à Mamou (64%) et Boké (60%).

Selon le milieu de résidence, les ménages en possession des bovins, ovins/caprins et volailles sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ménages dirigés par les hommes enregistrent également les plus importantes proportions de ménages en possession des bovins, ovins/caprins et volailles.

Tableau 2. 17: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en animaux par milieu, région et sexe du CM

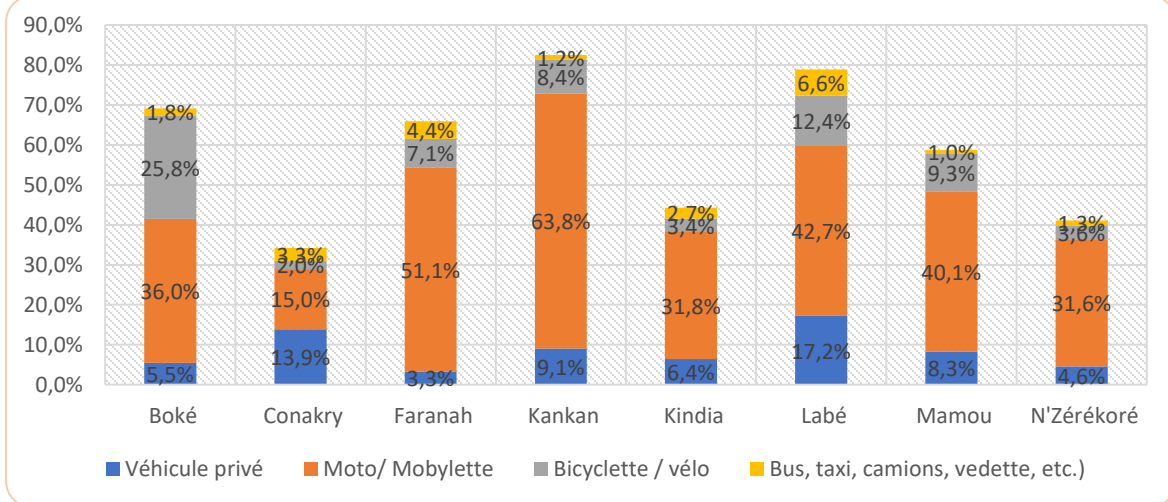
	Animaux						
	Camelins (chameau, chamelle)	Bovins (vache, bœuf)	Ovins/caprins (mouton, brebis, bouc, chèvre,...)	Porcins (porc, truie)	Equins/ asins (cheval, âne)	Autres (lapin, cobaye)	Volailles (poulet, pintade, pigeon, oiseau,...)
Ensemble	0,1	20,5	22,6	1,8	0,5	0,3	40,7
Régions Administrative							
Boké	0,6	24,8	30,5	0,3	4,6	0,0	60,0
Conakry	0,0	1,4	2,7	0,0	0,0	0,1	15,7
Faranah	0,0	41,1	27,3	0,9	0,0	0,0	46,6
Kankan	0,0	30,1	23,5	0,0	0,5	0,7	32,0
Kindia	0,0	15,5	32,3	0,0	0,0	0,3	54,1
Labé	0,0	12,7	23,8	0,0	0,0	0,0	39,2
Mamou	0,0	41,2	37,7	0,3	0,0	0,1	65,0
N'Zérékoré	0,0	7,8	15,9	11,7	0,0	0,7	35,8
Milieu Administrative							
Urbain	0,0	6,0	9,3	2,1	0,1	0,4	29,6
Rural	0,1	44,3	44,6	1,4	1,3	0,0	59,1
Sexe du chef de ménage							
Masculin	0,1	23,3	25,0	1,6	0,5	0,3	41,3
Féminin	0,0	10,2	13,9	2,7	0,5	0,2	38,7

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

2.2.5.2 Possession des ménages en équipements de transport

L'analyse du graphique 2.10 montre que la Moto ou Mobylette est le principal moyen de transport des ménages. En effet, la proportion des ménages ayant déclaré qu'ils possèdent cet équipement varie d'un minimum de 15% dans la ville de Conakry, à un maximum de 64% dans la région de Kankan. C'est dans les régions de Conakry (14%) et Labé (17%) qu'on enregistre les plus grandes proportions des ménages possédant les véhicules privés comme moyen de transport. Par ailleurs, les Bicyclettes ou vélos sont beaucoup utilisés par les ménages dans la région de Boké (26%).

Graphique 2. 10: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements de transport



Dans l'ensemble, on trouve les véhicules privés dans 9% des ménages ; dans 39% des ménages ont déclaré qu'ils possèdent des motos ou mobylettes et dans 8% des ménages, la bicyclette ou vélo est utilisée. Seulement 3% des ménages possèdent du bus, taxi, camions ou vedette (**Tableau 2.18**).

Les régions de Labé (17%) et Conakry (14%) ont les proportions les plus élevées des ménages ayant un véhicule privé. Cependant, c'est dans les régions de Kankan (64%) et Faranah (51%) qu'on a plus de ménages en possession de motos ou mobylette. La région de Boké est caractérisée par son importante proportion de ménages en possession de bicyclettes ou vélos. Labé (7%) est la région où beaucoup de ménages possèdent du bus, taxi, camions ou vedette. Les résultats montrent que les ménages de la région de N'Zérékoré sont les moins dotés en équipements de transport.

Selon le milieu de résidence, les ménages du milieu urbain sont mieux dotés que ceux du milieu rural en matière de possession en équipements de transport. Toutefois, il n'y a pratiquement pas de différence entre les pourcentages des ménages possédant la moto ou mobylette et bicyclette ou vélo en milieu urbain et milieu rural.

Les ménages dirigés par les hommes sont plus dotés en équipements de transport que ceux dirigés par les femmes.

Tableau 2. 18: Répartition (en %) des ménages selon la possession des ménages en équipements de transport par milieu, région et sexe du CM				
	Transports			
	Véhicule privé	Moto/ Mobylette	Bicyclette / vélo	Bus, taxi, camions, vedette, etc.)
Total	8,6	39,1	8,1	2,7
Régions administrative				
Boké	5,5	36,0	25,8	1,8
Conakry	13,9	15,0	2,0	3,3
Faranah	3,3	51,1	7,1	4,4
Kankan	9,1	63,8	8,4	1,2
Kindia	6,4	31,8	3,4	2,7
Labé	17,2	42,7	12,4	6,6
Mamou	8,3	40,1	9,3	1,0
N'Zérékoré	4,6	31,6	3,6	1,3
Milieu de résidence				
Urbain	12,2	37,5	7,3	3,4
Rural	2,6	41,8	9,3	1,7
Sexe du Chef de ménage				
Masculin	9,0	45,7	8,0	3,3
Féminin	7,0	15,1	8,1	0,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

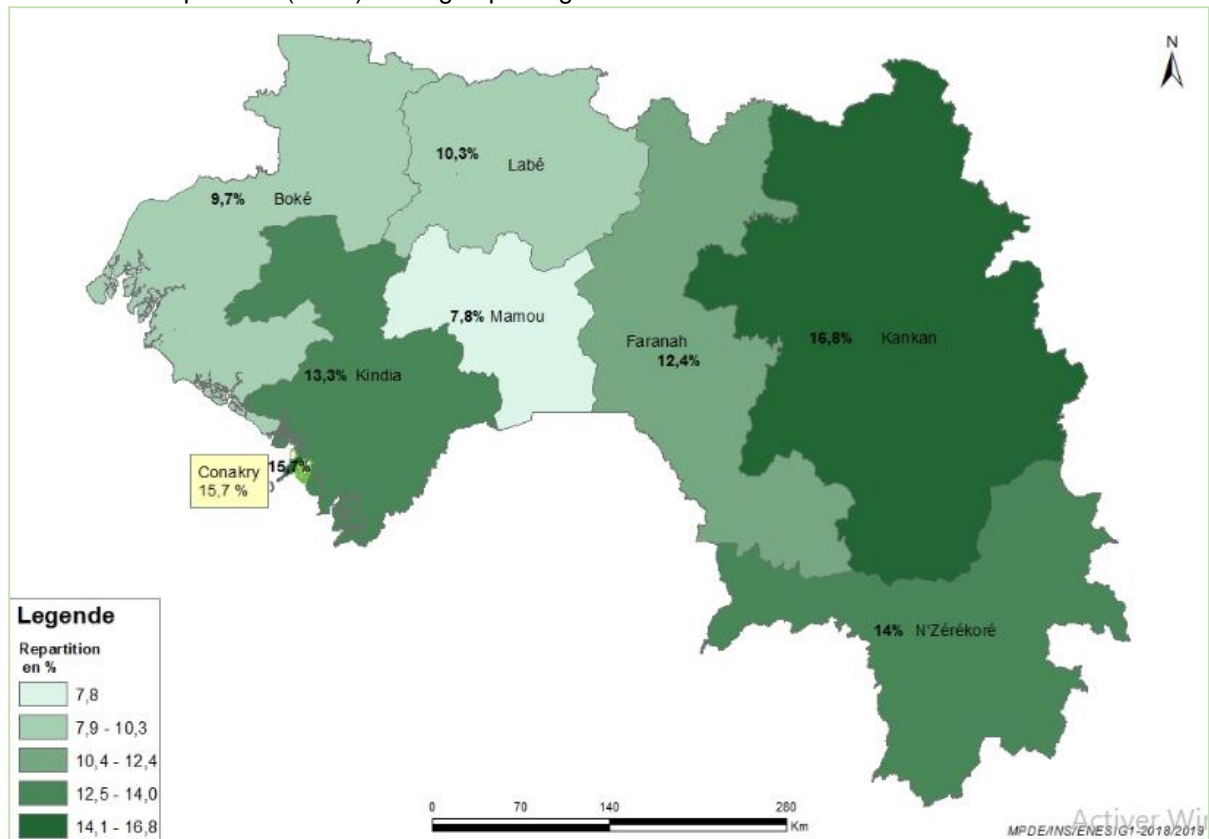
3. COMPOSITION DES MENAGES ET CARACTERISTIQUES DES MEMBRES

Ce chapitre a pour but d'analyser la taille des ménages selon les variables sociodémographiques, socioculturelles, socioéconomiques et caractéristiques de l'habitat. Il porte sur la présentation des résultats suivants : i) les caractéristiques démographiques du chef de ménage ; ii) la structure et les caractéristiques de la population ; iii) la structure par âge et par sexe de la population ; iv) le niveau d'instruction et de fréquentation scolaire, et v) les caractéristiques de la population en âge de travailler.

Toutes ces analyses seront faites sur le niveau national, la région de résidence et le milieu de résidence.

3.1. Composition des ménages

Carte 3. 1: Répartition (en %) ménages par région administrative

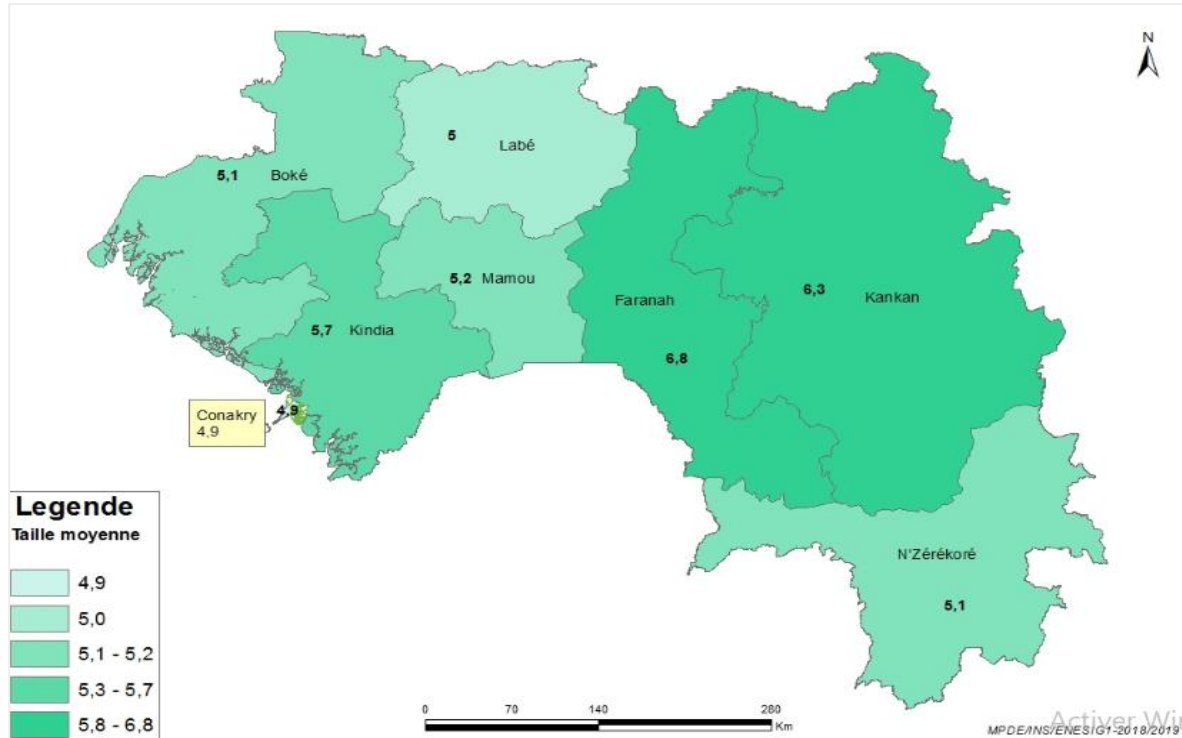


Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.1.1. Taille des ménages

En moyenne, on a 5,6 personnes dans un ménage guinéen ; près de la moitié (47%) des ménages comptent 4 à 6 personnes et 9% sont composés de 10 personnes et plus (**Tableau 3.1**). Les proportions des ménages composés 2 à 3 personnes représentent 21%.

Carte 3. 2: Taille moyenne des ménages par région administrative



On observe des disparités entre les régions administratives : Conakry a la faible taille moyenne des ménages (4,9) par contre Faranah à la plus élevée (6,8). De même, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (5,8) qu'en milieu urbain (5,4).

Tableau 3. 1: Taille ménages par région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage								
	Nombre de ménages	Taille moyenne des ménages	Taille des ménages					Total
			une personne	2-3 personnes	4-6 personnes	7-9 personnes	10 personnes et plus	
Ensemble	1 689 026	5,6	3,2	20,5	47,0	20,2	9,2	100
Région administrative								
Boké	163 526	5,1	5,0	23,7	48,4	17,4	5,4	100
Conakry	263 668	4,9	5,2	25,1	49,3	14,3	6,1	100
Faranah	210 054	6,8	0,1	15,2	36,3	33,4	14,9	100
Kankan	285 079	6,3	1,6	20,9	38,0	21,2	18,3	100
Kindia	223 930	5,7	0,9	14,8	52,4	25,0	6,9	100
Labé	174 640	5,2	4,9	26,5	44,4	14,4	9,8	100
Mamou	131 613	5,0	6,2	23,9	44,6	20,2	5,1	100
N'Zérékoré	236 517	5,1	3,4	16,4	61,7	15,3	3,2	100
Milieu de résidence								
Urbain	1 050 032	5,4	3,5	21,6	48,5	18,0	8,3	100
Rural	638 994	5,8	2,5	18,6	44,5	23,7	10,7	100
Sexe population								
Masculin	1 327 245	5,9	2,4	17,6	46,5	22,7	10,8	100
Féminin	361 781	4,4	6,1	31,0	48,5	10,9	3,5	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.1.2. Caractéristiques démographiques du Chef de ménage

3.1.2.1 Âge et le sexe du chef de ménage

Dans l'ensemble, 79% des chefs de ménage sont des hommes contre 22% pour les femmes. L'âge moyen est de 47,2 ans, avec un écart-type de 14,7 (Tableau 3.2).

Selon la région administrative, en moyenne, les chefs de ménages de Kankan sont les moins âgés (44 ans) et ceux de Mamou les plus âgés (54,8 ans). La proportion la plus élevée des hommes chefs de ménages est enregistrée dans la région de Kankan (91%) alors que celle des femmes est observée dans la région de Labé (40%).

Quant au milieu de résidence, les Chefs de ménages en milieu rural sont légèrement plus âgés (49,2 ans) que ceux en milieu urbain (46,1 ans). De même, les femmes Chefs de ménages sont légèrement plus âgées (47,3 ans) que les hommes Chefs de ménages (46,8 ans).

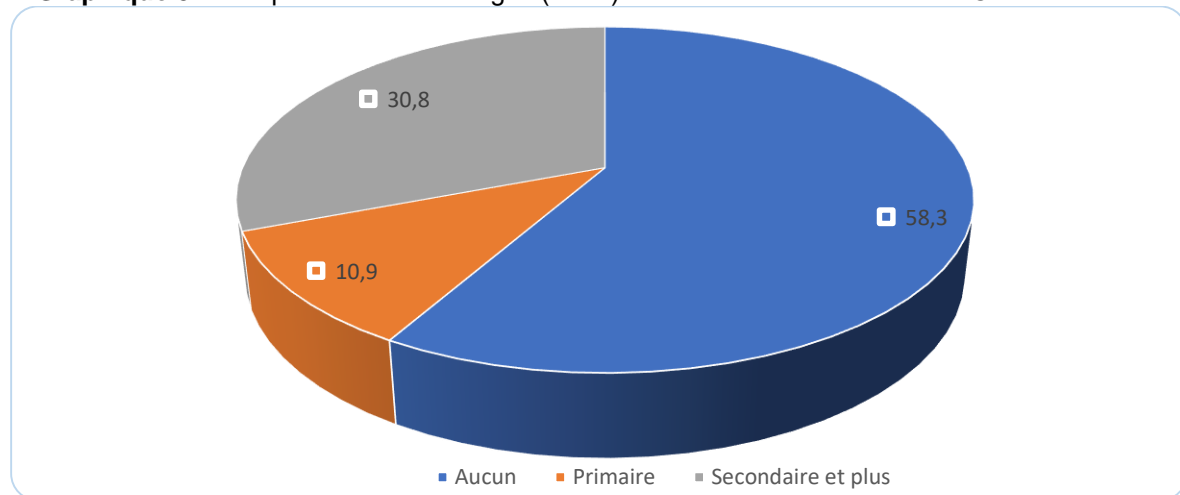
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon l'âge et le sexe du Chef de ménages par milieu, région						
	Âge du CM				Sexe du CM	
	Moyenne	Min	Max	Écart-type	Homme	Femme
Ensemble	47,2	16	96	14,7	78,5	21,5
régions administrative						
Boké	47,3	18	88	15,1	78,0	22,0
Conakry	45,2	19	89	13,1	74,8	25,2
Faranah	48,7	19	95	14,1	85,4	14,6
Kankan	44,0	22	93	14,5	90,7	9,3
Kindia	48,1	19	96	13,5	78,7	21,3
Labé	48,0	17	92	16,1	59,7	40,3
Mamou	54,8	20	91	14,9	73,3	26,7
N'Zérékoré	46,3	16	92	14,6	79,0	21,0
Milieu de résidence						
Urbain	46,1	16	96	14,4	73,1	26,9
Rural	49,2	18	93	14,9	87,4	12,6

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.1.2.2. Niveau d'instruction du Chef de ménage

En Guinée, plus de la moitié (58%) des Chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction ; tandis que 11% ont le niveau primaire et 31% le niveau secondaire et plus (Graphique 3.1).

Graphique 3. 1: Répartition des ménages (en %) selon niveau d'instruction du CM



Le Tableau 3.3 donne la répartition par région, milieu et sexe du Chef de ménage selon le niveau d'instruction du Chef de ménage.

Selon les régions administratives, Conakry, Kankan et N'Zérékoré se caractérisent par les pourcentages les plus élevés des Chefs de ménages de niveau secondaire et plus, avec respectivement 51%, 34% et 33%. Par contre, les régions de Mamou (70%), Labé (68%) et Faranah (68%) sont celles qui enregistrent les plus forts pourcentages des Chefs de ménage sans niveau d'instruction.

En milieu urbain, 41% des Chefs de ménage ont le niveau secondaire ou plus, contre 15% en milieu rural. Le pourcentage de CM sans niveau d'instruction est de 48% en milieu urbain et 75% en milieu rural.

Les résultats montrent que les hommes chefs de ménages sont mieux instruits (34% ont le niveau secondaire et plus) que les femmes (20% seulement ont le niveau secondaire ou plus).

Tableau 3. 3: Répartition (%) des ménages selon le niveau d'instruction du CM par milieu, région et sexe du CM				
	Niveau d'instruction du CM			
	Aucun	Primaire	Secondaire et plus	Total
Ensemble	58,3	10,9	30,8	100,0
Régions administrative				
Boké	63,7	9,2	27,1	100,0
Conakry	38,6	10,2	51,2	100,0
Faranah	68,3	4,9	26,8	100,0
Kankan	55,7	10,6	33,7	100,0
Kindia	66,5	8,2	25,3	100,0
Labé	68,3	12,6	19,2	100,0
Mamou	70,3	13,0	16,7	100,0
N'Zérékoré	48,9	18,5	32,6	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	47,9	11,5	40,6	100,0
Rural	75,4	9,9	14,7	100,0
Sexe du chef de ménage				
Masculin	55,2	11,0	33,9	100,0
Féminin	69,7	10,5	19,8	100,0

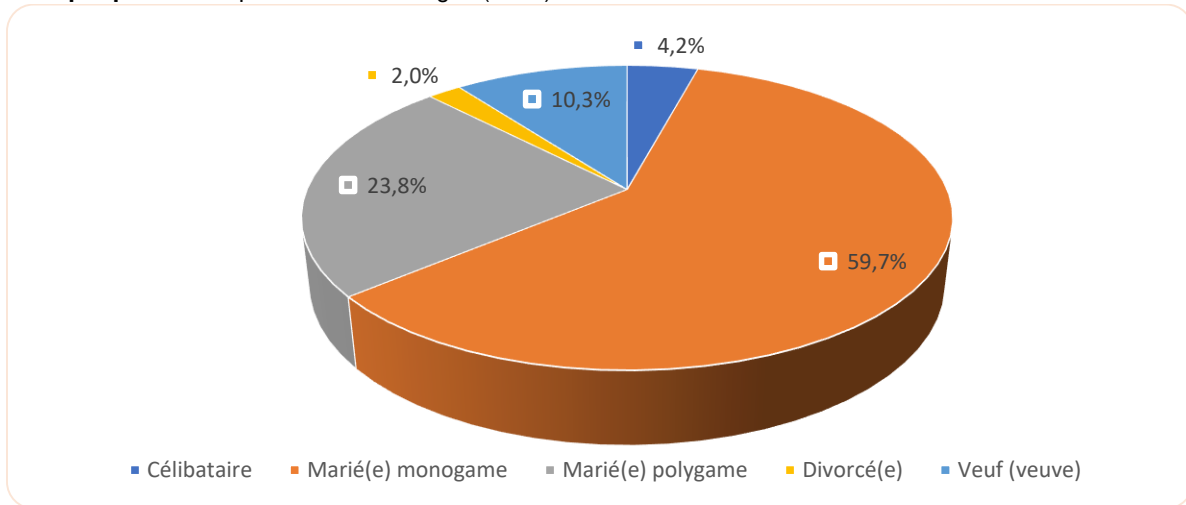
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.1.2.3. Statut matrimonial du chef de ménage

En Guinée, le mariage ou plus généralement l'union, constitue le cadre privilégié de l'activité sexuelle et de la procréation. Chez les femmes, le caractère quasi universel de l'union fait du célibat définitif un phénomène marginal (seulement 0,2 % sont célibataires à 45-49 ans) selon EDS-MICS 2012. L'union constitue ainsi un des événements les plus importants sanctionnant le début de l'exposition au risque de grossesse.

Le **Graphique 3.3** donne la répartition des ménages selon le statut matrimonial du Chef de ménage en Guinée. Dans l'ensemble, 84% des Chefs de ménage sont mariés (60% monogames et 24% polygames) ; 10% sont des veufs et seulement 4% ont déclaré qu'ils sont des célibataires au moment de l'enquête.

Graphique 3. 2: Répartition des ménages (en %) selon le statut matrimonial du CM



Le **Tableau 3.4** indique que les régions de Mamou (38%) et Faranah (37%) sont les plus touchées par la polygamie. Quant au mariage, c'est la région de Conakry qui a le pourcentage des Chefs de ménages mariés polygames le plus élevé (10%), elle est suivie de la région de N'Zérékoré (13%).

Le pourcentage des Chefs de ménages veufs est plus élevé en milieu urbain (12%) qu'en milieu rural (8%). On enregistre également plus de Chefs de ménages célibataires en milieu urbain (5%) qu'en milieu rural (2%) et plus de Chefs de ménages mariés monogames en milieu urbain (64%) qu'en milieu rural (53%). Par contre, la polygamie est plus répandue en milieu rural (36%) qu'en milieu urbain (16%).

Près de la moitié (45%) des femmes Chefs de ménage sont veuves, contre 1% d'hommes. Il en est de même pour les divorcés (7% des femmes contre 1% des hommes).

Tableau 3. 4: Répartition (%) des ménages selon le statut matrimonial du CM par milieu, région et sexe du CM						
	Statut matrimoniale du CM					Total
	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Divorcé(e)	Veuf (veuve)	
Total	4,2	59,7	23,8	2,0	10,3	100,0
Régions administrative						
Boké	4,0	65,8	15,5	2,5	12,1	100,0
Conakry	10,6	64,4	9,5	4,1	11,3	100,0
Faranah	1,3	51,6	37,4	1,3	8,4	100,0
Kankan	1,6	61,2	30,1	,1	7,0	100,0
Kindia	2,8	64,9	20,5	2,7	9,0	100,0
Labé	4,6	48,6	33,8	,5	12,5	100,0
Mamou	2,1	46,8	38,2	,8	12,2	100,0
N'Zérékoré	5,2	65,8	13,3	3,5	12,2	100,0
Milieu de résidence						

Tableau 3. 4: Répartition (%) des ménages selon le statut matrimonial du CM par milieu, région et sexe du CM						
Urbain	5,4	64,0	16,4	2,3	12,0	100,0
Rural	2,3	52,6	36,0	1,5	7,6	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	4,0	67,5	26,8	,7	,9	100,0
Féminin	4,8	31,2	12,6	6,7	44,8	100,0

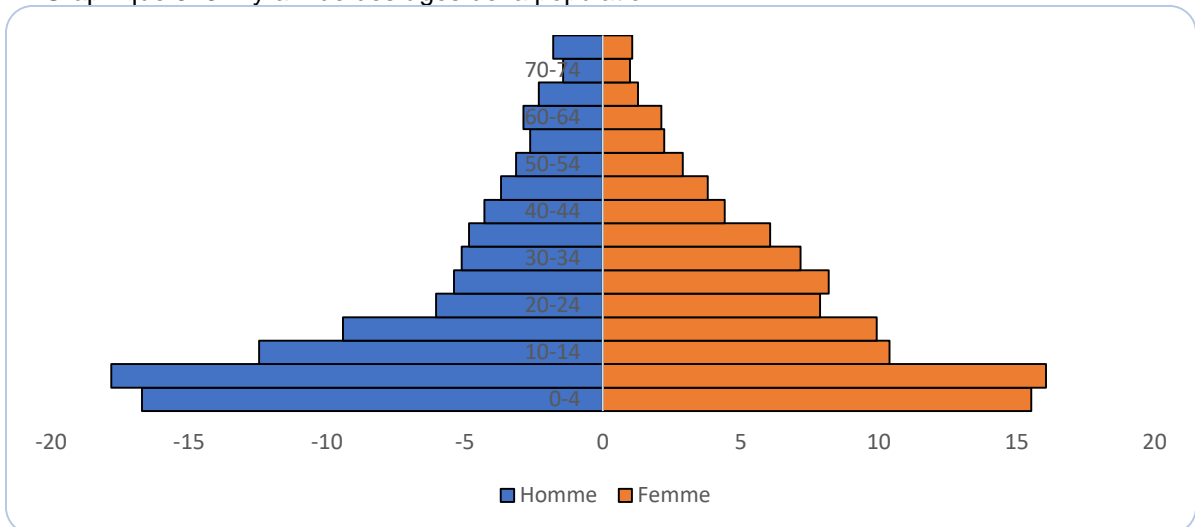
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.2. Caractéristiques de la population

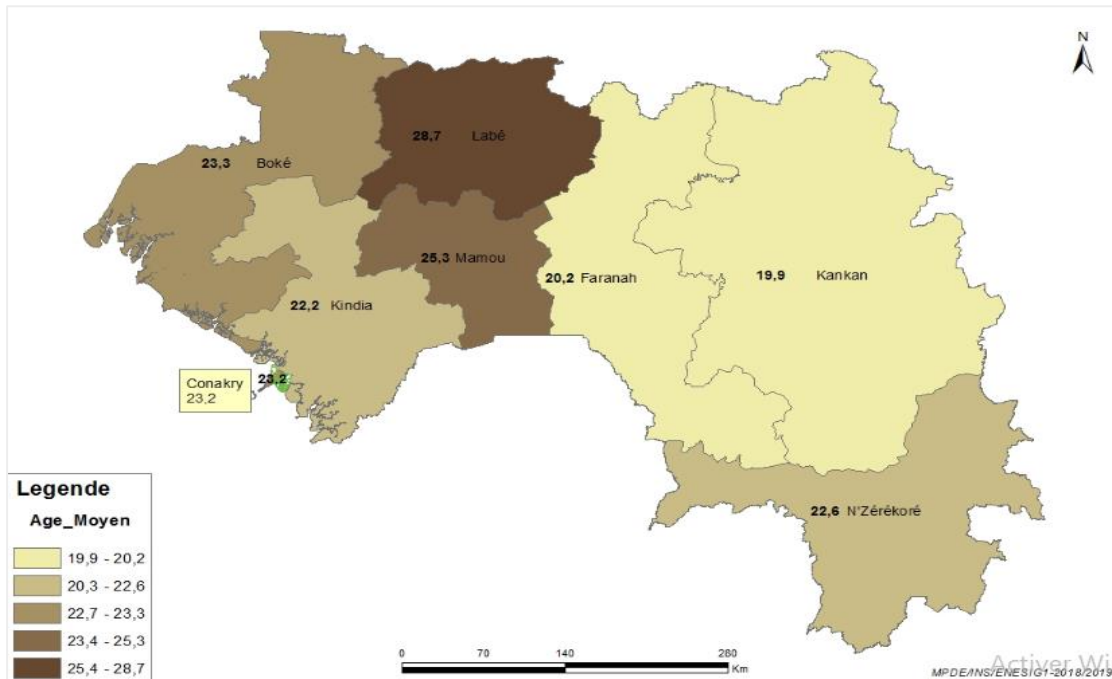
3.2.1 Structure par âge et par sexe de la population

La pyramide des âges de la population enquêtée a une base élargie qui se rétrécit rapidement, ce qui dénote les caractéristiques d'une population à fécondité et à mortalité élevée, (**Graphique 3.3**). Toutefois, on remarque à la base un faible effectif de la population de moins de 5 ans par rapport à celle de 5-9 ans, ce qui est probablement dû à la mauvaise déclaration de l'âge des enfants.

Graphique 3. 3: Pyramide des âges de la population



Carte 3. 3: Age moyen des chefs de ménages par région



Le **Tableau 3.5** indique que 53% de la population enquêtée sont des femmes et 47% des hommes. Dans cette population, l'âge moyen est de 22 ans et l'âge médian 16 ans. Par ailleurs, 39% de la population ont de moins de 10 ans ; 49% de 15 à 64 ans et 4% 60 ans et plus. L'âge moyen le plus élevé est enregistré dans la région de Mamou (28,7 ans) et le plus faible dans la région de Kankan (19,9 ans). En milieu rural, on a plus d'enfants de moins de 15 ans (49%) par rapport au milieu urbain (46%).

Concernant le milieu de résidence, il n'y a pratiquement pas de différence entre les milieux urbain et rural sur l'âge moyen de la population. Cependant, l'âge médian est de 15 ans en milieu rural contre 18 ans en milieu urbain.

Tableau 3. 5: Répartition (en %) de la population selon quelques caractéristiques démographiques par région, milieu de résidence et sexe du CM

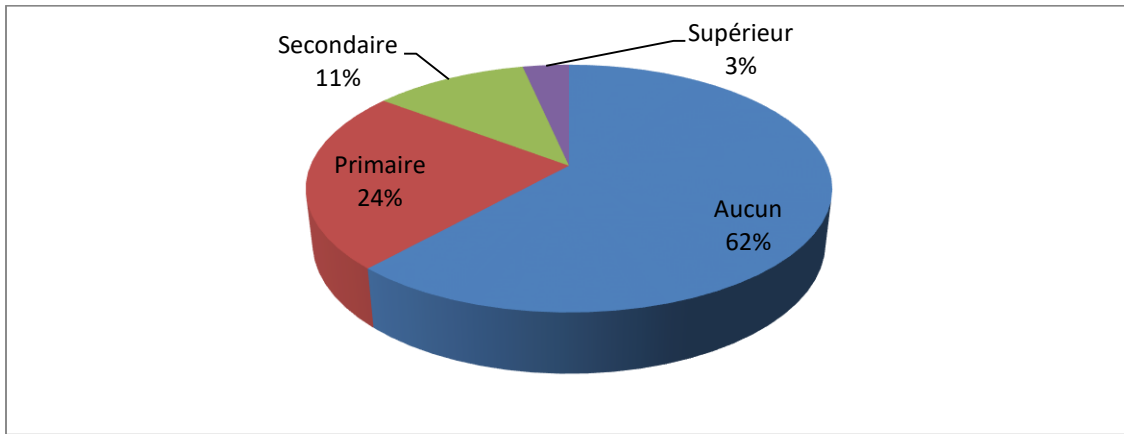
	Effectif de la population	Age de la population								
		Moyenne	Médiane	Écart type	0-9 ans	10-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	10 et plus	15 et plus
Ensemble	11883516	22,7	16,0	19,7	38,7	8,2	48,7	4,4	61,3	53,1
Région administrative										
Boké	1224570	23,3	17,0	19,9	37,0	7,7	50,3	5,0	63,0	55,3
Conakry	1877924	23,2	20,0	17,8	31,6	7,6	58,0	2,7	68,4	60,8
Faranah	1064587	20,2	14,0	18,3	42,7	8,6	45,5	3,2	57,3	48,7
Kankan	2218705	19,9	14,0	18,2	42,8	9,2	44,8	3,2	57,2	48,0
Kindia	1764267	22,2	15,0	19,5	41,5	7,5	47,5	3,6	58,5	51,0
Labé	1122663	25,3	15,0	22,8	38,9	9,9	42,9	8,3	61,1	51,1
Mamou	826323	28,7	20,0	23,2	31,4	9,9	48,9	9,8	68,6	58,7
N'Zérékoré	1784477	22,6	17,0	19,3	40,3	6,6	49,1	3,9	59,7	53,1
Milieu de résidence										
Urbain	4213171	22,3	18,0	18,4	35,6	8,2	53,0	3,3	64,4	56,2
Rural	7670345	22,9	15,0	20,3	40,4	8,2	46,3	5,1	59,6	51,4
Sexe du chef de ménage										
Masculin	5653715	22,7	14,0	20,6	41,1	9,3	44,2	5,5	58,9	49,7
Féminin	6229801	22,7	18,0	18,8	36,6	7,2	52,7	3,4	63,4	56,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.2.2. Niveau d'instruction et fréquentation scolaire

En Guinée, 62% de la population n'ont aucun niveau d'instruction ; 24% ont le niveau primaire , 11% ont le niveau secondaire et 3% ont le niveau supérieur.

Graphique 3. 4: Répartition de la population (en %) selon le niveau d'étude actuel par région



Les disparités entre les régions administratives sont importantes. Conakry se caractérise par les proportions les plus faibles de personnes sans niveau d'instruction (36%) et Kankan par les proportions plus élevées (74%) de personnes sans niveau d'instruction.

Les écarts selon le milieu de résidence sont également importants. En effet, la proportion de la population sans niveau d'instruction est de 41% en milieu urbain contre 73% en milieu rural.

Selon le sexe, il y a plus de femmes sans niveau d'instruction (67%) que d'hommes (55%).

Tableau 3. 6: Répartition (en %) de la population (5 ans ou plus) selon le niveau d'étude actuel par milieu, région et sexe

	Niveau d'instruction				Total
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Ensemble	61,7	23,6	11,3	3,4	100
région administrative					
Boké	62,5	24,9	10,9	1,7	100
Conakry	35,8	26,6	23,5	14,1	100
Faranah	68,6	22,3	7,9	1,1	100
Kankan	74,1	17,0	7,4	1,4	100
Kindia	60,4	26,6	11,0	2,0	100
Labé	72,0	21,7	5,4	0,9	100
Mamou	69,8	22,7	6,6	0,8	100
N'Zérékoré	61,6	25,1	11,8	1,6	100
Milieu de résidence					
Urbain	41,4	28,2	21,6	8,8	100
Rural	72,5	21,1	5,9	0,5	100
Sexe population					
Masculin	55,4	25,6	14,1	4,9	100
Féminin	67,3	21,8	8,9	2,1	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

3.4. Conclusion partielle

Au cours de la Première Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Guinée (ENESIG1), les données sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et des populations enquêtées ont été collectées, permettant de fournir des indicateurs au niveau ménage. Ces informations permettent aussi de mieux connaître les conditions de vie des ménages Guinéens au moment de l'enquête.

L'analyse ménages consiste à présenter les données de l'ENESIG1 concernant le type et les caractéristiques des logements, le mode d'occupation des logements, la source d'approvisionnement en l'eau de boisson et en électricité, les modes d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, le type de toilettes utilisées, les biens du ménage, la composition (sexe, âge) de la population des ménages et le niveau d'instruction de la population.

Il ressort des résultats de l'analyse que, dans l'ensemble, 71% des ménages guinéens vivent dans leurs propres logements. Environ quatre ménages sur dix (44%) habitent des logements individuels avec 5,6 personnes par ménages en moyenne et 2,7 personnes par chambre à coucher. Plus de huit ménages sur dix (83%) sont coiffés de tôle (96% en milieu urbain contre 62% en milieu rural). En outre, 42% des ménages utilisent l'électricité et 37% la lampe à pile pour éclairer le logement. Dans la population, 52% sont des femmes et 48% des hommes avec un âge moyen égal 22,7 ans et un écart-type de 19,7. Quant aux chefs de ménage, 76% sont des hommes contre 24% de femmes.

Cette analyse a permis de connaître non seulement la situation socio-économique des logements et des ménages Guinéens, mais aussi et surtout, les caractéristiques démographiques de la population. Ainsi, les données sur l'emploi et le secteur informel peuvent être analysées suivant certaines de ces caractéristiques, notamment le sexe, l'âge, etc.

DEUXIEME PARTIE: L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE DANS L'AGGLOMERATION DE LA GUINEE.

ENQUETE 1-2 Premiers résultats de la phase 1.



L'insertion sur le marché de travail concerne la main-d'œuvre engagée sur l'ensemble du territoire national dans la production des biens et services. Ce chapitre présente les activités de la population et concerne principalement les personnes en emploi de 15 ans ou plus sur le marché de travail. Cette insertion est analysée à travers la situation d'activités des personnes actives, le secteur d'activité dans lequel ces personnes exercent leur emploi, les groupes socio-économiques des personnes en emploi, leur profil et la dynamique de leur emploi.

Ce chapitre présente une analyse descriptive des données de l'enquête emploi (phase 1) selon les cinq parties suivantes : (i) la définition des concepts et méthodes de mesure des principaux indicateurs ; (ii) la population en âge de travailler ; (iii) les conditions d'emplois ; (iv) l'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre ; (v) les caractéristiques de la population hors main- d'œuvre ; et (vi) la protection sociale- formation, le stage de perfectionnement, la- trajectoire et les perspectives.

Ce rapport applique les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST tenue en octobre 2013 à Genève. L'application de ces normes produit des données de référence pour les statistiques d'emploi pouvant être utilisées dans le futur afin de faciliter leur comparaison avec les données des anciennes normes. L'encadré 1 illustre quelques différences entre les anciennes et nouvelles normes des statistiques du marché du travail.

4. DÉFINITION ET MÉTHODES DE MESURE DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR L'EMPLOI

Les résultats présentés ici portent sur la population en âge de travailler ou population potentiellement active, c'est-à-dire l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

Encadre 1 : Différences entre anciennes et nouvelles normes des statistiques du marché du travail

« Des différences existent entre les nouvelles normes de la 19^{ème} CIST et les anciennes normes des statistiques du marché du travail. Par exemple, selon les anciennes normes, la plupart des travailleurs non rémunérés et les producteurs d'aliments de subsistance font partie de la population en emploi, donc de la main-d'œuvre. En revanche, selon les nouvelles normes, ces travailleurs non rémunérés et producteurs d'aliments de subsistance sont considérés comme étant au travail mais pas en emploi, c'est-à-dire hors main-d'œuvre. Ces changements dans la composition de la main-d'œuvre affectent aussi bien le chômage (qui est la part de la main d'œuvre qui n'a pas d'emploi) que la main-d'œuvre (nouvelle norme) qui s'apparente à la population active (ancienne norme) mais qui lui reste structurellement inférieure. Les normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisque celui-ci n'affecte qu'une faible part de la main-d'œuvre. En effet, la problématique de l'emploi s'étend aussi à une grande partie de la population en emploi dans des occupations vulnérables ou précaires, ainsi que la population qui se trouve hors main-d'œuvre, en particulier les travailleurs non rémunérés pour leur consommation personnelle. Les indicateurs présentés dans la suite du rapport sont calculés à partir des nouvelles normes». D'autres indicateurs des anciennes normes sont aussi calculés.

4.1. Définition des concepts

Pour une bonne compréhension des résultats de l'analyse des données de l'enquête ENESIG1 qui portent sur l'emploi de la population guinéenne, il est important de définir les concepts clés qui sont utilisés.

➤ Catégories de population par rapport à l'emploi

Par rapport à l'activité économique, on part d'abord de la population en âge de travailler pour décliner toutes les autres catégories.

➤ Travail

Il comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle.

➤ **Main d'œuvre⁴**

La main-d'œuvre comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) ayant un emploi ou en chômage

➤ **Population en emploi**

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant les 7 derniers jours précédant l'enquête, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

➤ **Population au chômage**

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui durant les 7 jours précédant l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour l'emploi dans les 15 jours suivants l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

➤ **Population hors main-d'œuvre**

C'est l'ensemble des personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage.

➤ **Travail de production pour la consommation personnelle**

Toutes les personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui, durant les 7 jours précédant l'enquête, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre.

➤ **Main d'œuvre potentielle**

Personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui, lors des 7 derniers jours, n'étaient ni en situation d'emploi ni au chômage et qui :

- a) ont effectué des démarches pour chercher un emploi, n'étaient pas actuellement disponibles mais allaient le devenir au-delà des 15 jours (ce sont des demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou
- b) n'ont pas effectué de démarches pour chercher un emploi, mais souhaitaient un emploi et étaient actuellement disponibles (ce sont des potentiels demandeurs d'emploi disponibles).

➤ **Main d'œuvre élargie** : Main d'œuvre + main d'œuvre potentielle

4.2. Les principaux indicateurs sur l'emploi

➤ **Indicateurs clés sur l'emploi**

Partant de ces concepts ainsi définis, les méthodes de calcul des indicateurs s'établissent ainsi qu'il suit :

➤ **Taux de participation à la main d'œuvre⁵**

Le taux de participation à la main d'œuvre exprime la proportion de la main d'œuvre dans la population en âge de travailler.

$$\text{Taux de participation à la main d'œuvre} = \frac{\text{Main d'oeuvre}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

⁴ Population active

⁵ Taux d'activité

➤ **Taux de Chômage (TC)**

Le taux de chômage est le rapport, exprimé en pourcentage, du nombre de chômeurs à la main d'œuvre. Il correspond à la proportion de la main d'œuvre qui est dépourvue d'un emploi.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Effectif de Chômeurs}}{\text{Main d'oeuvre}} \times 100$$

➤ **Taux d'Emploi (TE) ou ratio emploi/population**

Ce taux exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population en emploi à celui de la population en âge de travailler.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Population en emploi}}{\text{Population en âge de travailler (15ans ou plus)}} \times 100$$

➤ **Taux de salarisation**

C'est le rapport du nombre d'actifs salariés, à la population en emploi.

➤ **Taux de sous-emploi visible ou taux de sous-emploi lié au temps de travail**

Rapport du nombre de personnes en emploi travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine à la population en emploi.

➤ **Taux de sous-emploi invisible**

Rapport du nombre de personnes en emploi gagnant moins que le salaire minimum horaire (440 000 GNF pour le SMIG mensuel en Guinée) à la population en emploi.

➤ **Taux de pluriactivité**

Rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population en emploi.

➤ **Taux d'emploi informel**

C'est le rapport entre le nombre d'emploi informel et le nombre total d'emploi

➤ **Taux d'auto-emploi**

C'est le rapport entre le nombre de travailleurs à leur propre compte et le nombre total d'emploi

➤ **Taux d'emploi vulnérable**

C'est le rapport entre le nombre des travailleurs pour leur compte propre + le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés dans la population en emploi et le nombre total d'emploi

➤ **Taux de précarité de l'emploi**

C'est le rapport entre le nombre d'emploi précaire et le nombre total d'emploi

➤ **Taux de hors main-d'œuvre**

C'est le rapport entre la population ni en emploi ni en chômage et la population en âge de travailler.

➤ **Proportion des personnes au travail pour la consommation personnelle**

C'est le rapport entre le nombre de personnes au travail pour la consommation personnelle et la population hors de la main d'œuvre.

Indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre :

➤ **SU-1 : Taux de chômage**

➤ **SU-2 : Taux combiné de chômage et sous-emploi lié au temps de travail**

C'est le rapport entre le nombre de personnes en sous-emploi lié au temps de travail + Personnes au chômage et le nombre de personnes dans la main d'œuvre

➤ **SU-3 : Taux combiné de chômage et main d'œuvre potentielle**

C'est le rapport entre le nombre de personnes au chômage + main d'œuvre potentielle et le nombre de personnes dans la main d'œuvre étendue

- **SU-4 : Taux combiné du Chômage, Sous-emploi lié au temps de travail et Main- d'œuvre potentielle ou Mesure composite du sous-emploi de la main d'œuvre**

C'est le rapport entre le nombre de personnes en sous-emploi lié au temps de travail + Personnes au chômage + main d'œuvre potentielle et le nombre de personnes dans la main d'œuvre étendue

5. CONDITIONS D'EMPLOIS

Dans ce chapitre nous analysons la participation de la population à l'activité économique, la population en âge de travailler employée, le taux d'activité de la population en âge de travailler employée aux marchés de travail qui constitue un des leviers importants du développement. La population de 15 ans ou plus est retenue dans les analyses, Ceci pour couvrir la population qui est effectivement en activité et pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le plan national avec d'autres sources, toutefois, dans la mesure du possible, on met également en évidence quelques indicateurs pour les populations de 15-64 ans pour les besoins de comparaison internationales selon les recommandations du BIT, l'activité économique des enfants (6-14 ans) fait l'objet d'un autre rapport (Cf., Situation des enfants et des jeunes).

5.1 Population en âge de travailler

En Guinée, la population en âge de travailler en 2018 est estimée à 6 308 466 sur une population totale de 11 883 516, soit un ratio de 53,1%. Plus de la moitié de cette population en âge de travailler est constituée non seulement des jeunes de 15-34 ans (51,8%) mais qui résident aussi en milieu urbain (59%).

Le ratio population en âge de travailler/population totale est de 49,7% chez les hommes et de 56,2% chez les femmes. Ce ratio est de 56,2% en milieu contre 51,4% en milieu rural. (Tableau 5.1).

Il ressort du Tableau 5.1 une certaine disparité régionale de la structure de la population en âge de travailler de 15 ans ou plus. En effet, plus de la moitié des populations des régions de Conakry, Mamou, Boké, Nzérékoré, Labé et Kindia sont en âge de travailler. C'est dans ces régions que les ratios population en âge de travailler/population totale sont les plus élevés avec respectivement 60,8% ; 58,7% ; 55,3% ; 53,1% ; 51,1% et 51%. Les régions de Kankan (48%) et Faranah (48,7%) enregistrent les plus faibles ratios. Par ailleurs, en marge des régions de Labé (36,2%) et de Mamou (35,6%) qui enregistrent les proportions les plus faibles de population des jeunes âgées de 15 à 34 ans parmi les populations en âge de travailler, toutes les autres régions ont une proportion de population de 15 à 34 ans qui se trouve autour du niveau national 51,8%.

Tableau 5. 1:Ratio Population en âge de travailler/Population totale et répartition(%) de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence, la région et le sexe								
Région	Population totale	Population en âge de travailler	Ratio Population en âge de travailler/ Population totale	Répartition(%) de la population en âge de travailler				
				15-24 ans	15-34 ans	35-64 ans	65+	Total
Boké	1 224 570	677 053	55,3	27,5	51,3	39,6	9,1	100
Conakry	1 877 924	1 141 074	60,8	31,4	60,8	34,7	4,5	100
Faranah	1 064 587	518 501	48,7	32,9	56,6	36,8	6,6	100
Kankan	2 218 705	1 065 169	48,0	31,5	57,7	35,5	6,7	100
Kindia	1 764 267	900 021	51,0	26,6	50,8	42,2	7,0	100
Labé	1 122 663	574 234	51,1	23,1	36,2	47,6	16,2	100
Mamou	826 323	484 939	58,7	19,9	35,6	47,7	16,7	100
N'Zérékoré	1 784 477	947 475	53,1	24,8	51,0	41,5	7,4	100
Milieu de résidence								
Urbain	4 213 171	2 368 545	56,2	32,5	59,0	35,2	5,8	100
Rural	7 670 345	3 939 920	51,4	25,0	47,6	42,6	9,9	100

Tableau 5. 1: Ratio Population en âge de travailler/Population totale et répartition(%) de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence, la région et le sexe								
Sexe								
Masculin	5 654 525	2 808 899	49,7	26,4	46,8	42,1	11,1	100
Féminin	6 228 991	3 499 566	56,2	29,0	55,9	38,0	6,1	100
Total	11 883 516	6 308 466	53,1	27,8	51,8	39,8	8,3	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

5.2 Taux de participation à la main d'œuvre

Le taux de participation à la main d'œuvre⁶ se définit comme le rapport entre la main d'œuvre et la population en âge de travailler.

L'analyse du graphique 5.1 montre quel que soit la région de résidence, les taux de participation à la main d'œuvre des hommes restent les plus élevés par rapport à ceux des femmes. C'est dans les régions de N'zérékoré et Kankan qu'on enregistre plus de la moitié de femmes en âge de travailler dans la main d'œuvre (respectivement 53,9% et 52%).

Plus de la moitié de la population en âge de travailler (54,2%) est dans la main d'œuvre. Ce taux est de 55,7% pour 15-64 ans. Pour les 15 ans et plus, les régions de Nzérékoré (63,6%) et de Kankan (65,0%) ont les taux les plus élevés. Les régions de Labé (56,2%) et de Faranah (45,3%) ont les taux les plus faibles.

Le taux de participation à la main d'œuvre est de 67,1% chez les hommes, soit 23,2 points d'écart par rapport à celui des femmes (43,9%). En milieu urbain, il est de 61,3% pour les hommes contre 43,3% chez les femmes soit un écart de 18 points. Cette même tendance est observée en milieu rural avec un peu plus de cinq hommes sur dix contre quatre femmes sur dix, soit un écart de 26,3 points.

⁶ Taux d'activité

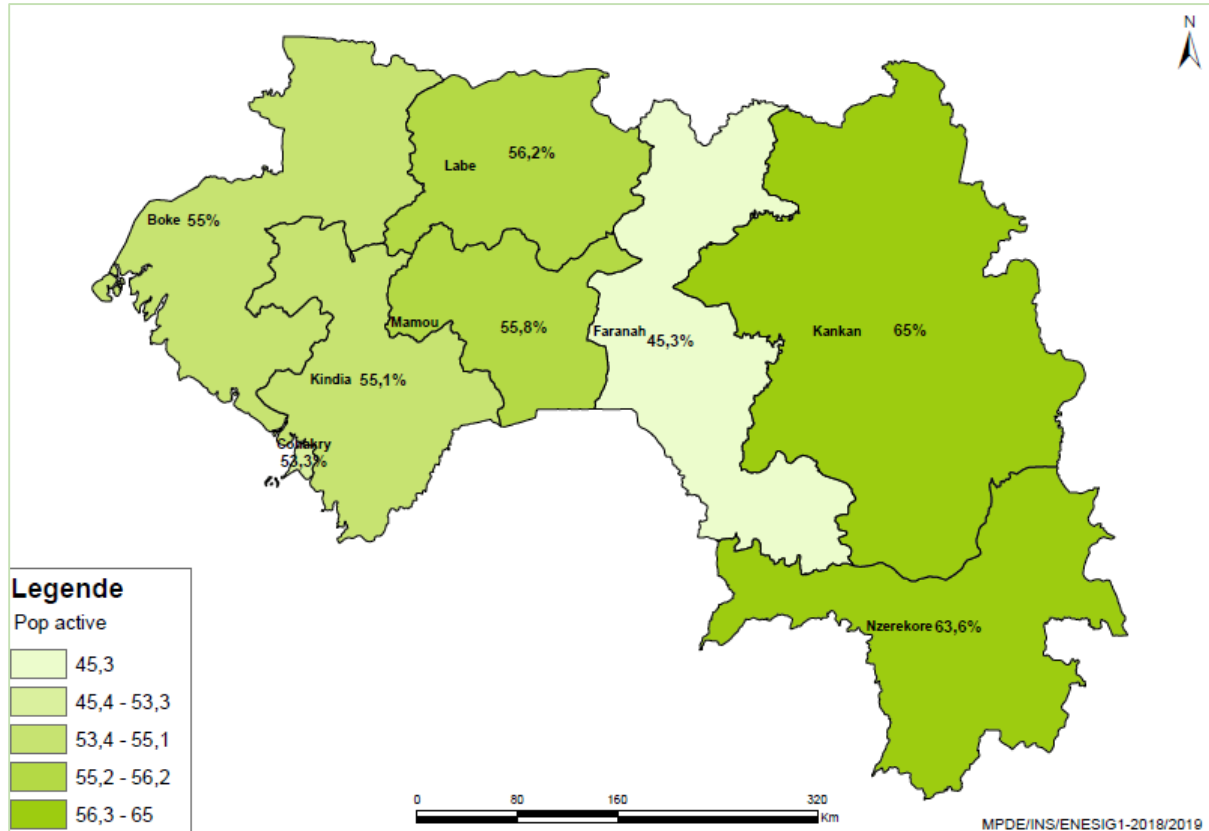
Carte 5. 1: Taux de participation à la main d'œuvre (%) par région administrative

Tableau 5. 2: Taux de participation à la main d'œuvre (%)									
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région Administrative									
Boké	55,4	36,6	45,6	70,8	47,6	58,4	66,5	44,7	55,0
Conakry	61,8	46,0	53,3				61,8	46,0	53,3
Faranah	56,3	42,5	48,8	62,1	30,1	44,2	60,7	33,0	45,3
Kankan	69,4	48,8	58,7	83,5	52,8	66,7	80,4	52,0	65,0
Kindia	58,2	35,3	44,6	72,9	51,5	61,2	67,9	45,1	55,1
Labé	54,9	35,5	43,4	72,9	47,8	59,1	68,6	46,0	56,2
Mamou	48,5	42,4	44,9	72,1	47,7	57,6	68,8	47,0	55,8
N'Zérékoré	67,5	45,5	55,0	76,2	56,9	66,4	74,3	53,9	63,6
Groupe d'âge									
15-24 ans	16,4	20,9	19,1	36,8	35,6	36,1	28,1	29,0	28,6
15-34 ans	44,6	36,6	39,9	57,1	42,5	48,2	51,6	40,0	44,7
15-64 ans	63,2	44,4	52,7	73,0	46,3	57,6	69,1	45,6	55,7
65+ ans	39,5	17,1	30,4	55,0	18,3	40,0	50,9	18,0	37,5
Statut de handicap									
Sans handicap	62,3	43,6	52,0	72,0	45,1	56,9	68,3	44,5	55,0
Avec handicap	37,6	27,1	33,2	46,0	22,9	35,2	43,5	24,0	34,6
Statut migratoire									
Natif	58,5	43,2	50,1	70,2	44,3	55,7	66,6	44,0	54,0
Migrant	67,7	43,1	54,1	80,8	42,4	59,0	70,9	42,9	55,3
Ensemble	61,3	43,3	51,4	70,6	44,3	55,9	67,1	43,9	54,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

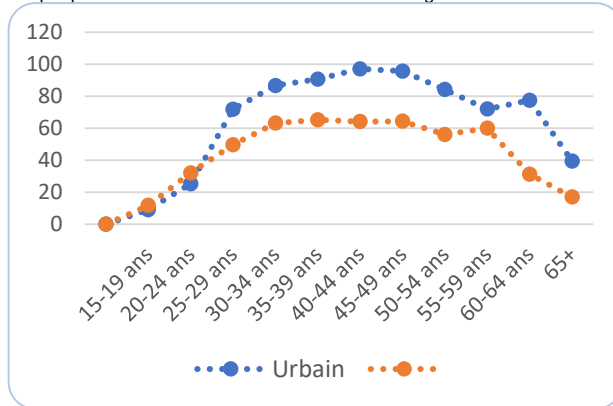
5.3 Taux de participation à la main d'œuvre par sexe/région/niveau d'instruction

D'après le graphique 5.2, on remarque que la population entre précocement sur le marché du travail et beaucoup plus en milieu rural. Chez les personnes de 15-19 ans du milieu rural, le taux de participation des hommes et des femmes est égal à 24,9%. En revanche, en milieu urbain ce taux est de 9,1% pour les hommes et de 11,9% pour les femmes. Ce qui montre que les femmes du milieu urbain rentrent très tôt en activité par rapport à celles du milieu rural.

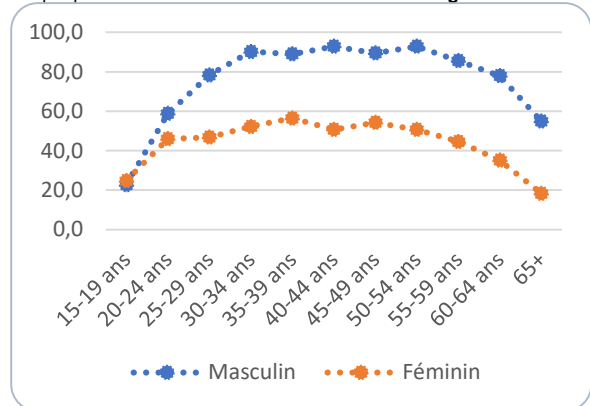
L'analyse des graphiques ci-dessous, montre que le taux de participation à la main d'œuvre évolue suivant l'âge et atteint son plafond dans la tranche 40-44 ans pour le milieu urbain et 45-49 au milieu rural. Par ailleurs, à l'entrée sur le marché de travail, l'écart entre les hommes et les femmes est presque nul ; il s'amplifie au fur et à mesure que l'âge augmente et est très prononcé dans le groupe d'âges 25-29 ans quel que soit le milieu de résidence. Dans ce groupe d'âges, l'écart est de 24,7 points en milieu urbain et de 34,1 points en milieu rural.

Graphique 5. 1:Taux de participation à la main d'œuvre selon le sexe et l'âge (milieu urbain)

Graphique 5.2a: Taux d'activité selon le sexe et l'âge en milieu urbain



Graphique 5.2b: Taux d'activité selon le sexe et l'âge en milieu rural



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Suivant le niveau d'instruction, dans l'ensemble ce sont les populations qui n'ont aucun niveau qui enregistrent les taux de participation à la main d'œuvre les plus élevés (60,1%), viennent ensuite ceux qui ont un niveau primaire (53,9%), suivi de ceux du niveau supérieur (51,4%). Le taux de participation de ceux qui ont le niveau secondaire reste le plus faible (31,9%).

Tableau 5. 3:Taux de participation à la main d'œuvre par sexe, milieu, région, classe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction

	Niveau d'instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire	supérieur	Total
Région administrative					
Boké	60,1	53,9	33,2	54,2	55,0
Conakry	63,8	61,9	37,5	55,9	53,3
Faranah	50,3	39,5	17,7	43,7	45,3
Kankan	67,9	62,0	44,9	65,7	65,0
Kindia	63,1	49,9	27,3	46,1	55,1
Labé	62,1	54,4	32,9	54,0	56,2
Mamou	59,3	51,4	30,1	50,2	55,8
N'Zérékoré	70,1	62,2	39,7	62,5	63,6
Milieu de résidence					
Urbain	61,3	58,1	33,4	56,0	51,4
Rural	58,4	51,5	36,5	49,0	55,9
Masculin	82,4	61,0	36,2	54,3	67,1
Féminin	46,8	46,5	24,6	41,9	43,9

Tableau 5. 3: Taux de participation à la main d'œuvre par sexe, milieu, région, classe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction

Classe d'âge					
15-19 ans	31,8	6,9	4,0	0,2	18,0
20-24 ans	56,9	62,7	16,0	11,6	41,5
25-29 ans	58,9	68,2	55,4	46,1	57,7
30-34 ans	66,2	78,2	83,4	72,0	69,5
35-39 ans	68,8	80,9	87,1	83,7	72,2
40-44 ans	70,5	82,4	87,4	83,1	73,5
45-49 ans	70,3	81,1	84,7	85,2	73,0
50-54 ans	67,9	77,3	80,6	81,2	70,2
55-59 ans	64,9	70,7	73,3	80,4	67,0
60-64 ans	55,0	67,3	64,1	74,5	57,3
65+	36,9	45,0	44,8	44,9	37,5
Statut de handicap					
Sans handicap	61,1	54,5	32,4	51,9	55,0
Avec handicap	34,2	40,7	28,9	44,5	34,6
Statut migratoire					
Natif	60,2	51,3	28,0	46,2	54,0
Migrant	60,4	59,9	39,4	56,1	55,3
Total	60,1	53,9	31,9	51,4	54,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6. SITUATION DE L'EMPLOI

Ce chapitre présente la situation d'activité de la population. Il se décline en quatre sections. La première est consacrée à l'emploi et le sous-emploi de la population. La deuxième traite des emplois informels, vulnérables et d'auto-emploi. La troisième analyse la pluriactivité et la précarité de l'emploi et la dernière analyse le chômage et ses caractéristiques en Guinée.

6.1 Taux d'emploi ou ratio emploi/population

Le taux d'emploi se définit comme le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Plus ce taux est proche du taux de participation à la main d'œuvre plus les capacités d'une économie à utiliser ses ressources humaines sont fortes.

Le taux d'emploi est de 51,6% en Guinée, on note des disparités suivant le sexe et le milieu de résidence. Selon le genre, le taux d'emploi des hommes reste plus élevé que celui des femmes (respectivement 63,9% et 41,7%). Les populations du milieu rural ont un taux d'emploi plus élevé que celles du milieu urbain (54,7% contre 46,5%). L'analyse selon les classes d'âge montre que 4 personnes de 15-24 ans sur 10 sont en emploi quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

Par ailleurs, si on s'intéresse aux disparités selon le milieu de résidence, il en découle des analyses du Tableau 6.1 que le taux d'emploi est plus élevé en milieu rural (54,7%) qu'en milieu urbain (46,5%). De même que précédemment, faudrait-il observer aussi que quelle que soit la région de résidence, les taux d'emploi en milieu rural sont plus élevés que ceux qu'on observe en milieu urbain en dehors de Conakry qui n'a pas de zone rurale. En outre, quand on s'intéresse aux écarts régionaux selon le milieu de résidence, il en découle que c'est dans les régions de Kindia, Labé, Boké et Mamou que l'écart en faveur du milieu rural est plus important que partout ailleurs avec des écarts respectifs de 19,6; 16,3 ; 15,2 et 14,8 points de pourcentages. On peut comprendre ces résultats par le fait que dans ces régions, on observe plus une prédominance des activités agricoles qui, en général, sont exclusivement des activités rurales.

Tableau 6. 1: Taux d'emploi (%) par région, classe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	50,7	35,3	42,6	69,6	47,5	57,8	64,4	44,2	53,7
Conakry	51,8	40,6	45,8	-	-	-	51,8	40,6	45,8
Faranah	56,0	42,2	48,5	61,7	29,9	43,9	60,3	32,7	45,0
Kankan	65,3	46,5	55,6	82,8	50,9	65,3	78,9	50,0	63,3
Kindia	53,5	32,8	41,2	72,0	51,5	60,8	65,6	44,2	53,6
Labé	52,9	34,4	41,9	71,8	47,1	58,2	65,7	44,4	54,0
Mamou	42,2	40,3	41,1	70,2	46,2	55,9	66,3	45,4	53,9
N'Zérékoré	65,3	45,0	53,8	74,6	56,6	65,4	72,5	53,5	62,6
Classe d'âge									
15-24 ans	12,7	18,5	16,1	36,1	33,3	34,5	26,1	26,7	26,5
15-34 ans	36,2	32,1	33,8	55,9	40,7	46,7	47,3	37,1	41,2
15-64 ans	56,2	40,9	47,7	72,0	44,7	56,3	65,7	43,3	53,0
65+ ans	35,2	17,1	27,8	54,2	18,3	39,5	49,2	18,0	36,5
Statut de handicap									
Sans handicap	55,4	40,2	47,0	71,1	43,7	55,7	65,1	42,4	52,4
Avec handicap	32,9	24,9	29,5	43,6	20,3	32,7	40,4	21,5	31,8
Statut migratoire									
Natif	51,5	39,5	45,0	69,2	43,1	54,6	63,7	42,1	51,7
Migrant	61,3	40,3	49,6	80,3	36,7	55,5	65,8	39,4	51,1
Ensemble	54,6	39,9	46,5	69,7	42,8	54,7	63,9	41,7	51,6

Suivant le niveau d'instruction, la population non scolarisée, celle du primaire et celle du niveau secondaire ont les taux d'emploi les plus élevés (avec plus de neuf personnes en emploi sur dix). Cette tendance est similaire en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural les personnes les plus en emploi sont celles ayant aucun niveau d'instruction (58,5%).

Selon le statut de handicap, les résultats montrent que les personnes sans handicap qui n'ont aucun niveau d'instruction sont plus en emploi (59,8%), suivie de ceux qui ont niveau primaire (52,5%).

Tableau 6. 2: Taux d'emploi (%) par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon niveau d'instruction						
	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Primaire	Secondaire	supérieur		
Région administrative						
Boké	59,5	52,5	31,5	37,1	53,7	
Conakry	59,7	57,9	33,4	33,9	45,8	
Faranah	50,4	39,1	17,2	26,6	45,0	
Kankan	66,7	60,8	43,4	43,9	63,3	
Kindia	62,6	48,6	25,7	30,0	53,6	
Labé	60,9	52,7	31,1	35,6	54,0	
Mamou	57,8	48,1	27,6	37,2	53,9	
N'Zérékoré	69,8	61,6	38,8	40,6	62,6	
Milieu de résidence						
Urbain	58,5	55,6	31,1	35,9	46,5	
Rural	57,5	50,0	34,8	31,7	54,7	
Sexe						
Masculin	81,0	59,3	34,2	35,0	63,9	
Féminin	45,4	44,4	22,4	21,4	41,7	
Groupe d'âge						
15-19 ans	29,2	6,9	3,8	0,2	16,6	
20-24 ans	65,0	70,7	21,5	4,3	47,3	
25-29 ans	57,4	65,0	49,6	13,7	51,7	
30-34 ans	65,5	75,9	77,4	42,5	65,6	
35-39 ans	68,1	79,1	82,4	66,6	70,3	
40-44 ans	69,0	79,9	83,2	73,8	71,3	
45-49 ans	69,2	79,1	81,4	79,2	71,4	
50-54 ans	66,1	74,7	76,5	75,2	67,9	
55-59 ans	63,4	68,3	69,6	76,3	65,1	
60-64 ans	54,8	66,0	62,1	71,5	56,8	
65+	36,0	43,4	42,2	41,1	36,5	
Statut de handicap						
Sans handicap	59,8	52,5	30,1	31,8	52,4	
Avec handicap	32,3	37,4	25,1	28,2	31,8	
Statut migratoire						
Natif	58,8	49,1	25,5	24,1	51,7	
Migrant	58,4	57,5	36,6	37,2	51,1	
Total	58,9	51,9	29,6	31,3	51,6	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.2 Taux de sous-emploi visible ou taux de sous-emploi lié au temps de travail

Ce taux caractérise les personnes en emploi qui ne sont pas employées à plein temps et désirent travailler davantage pour gagner plus. Elles sont donc sous-employées et le sous-emploi est l'une des principales causes de la pauvreté.

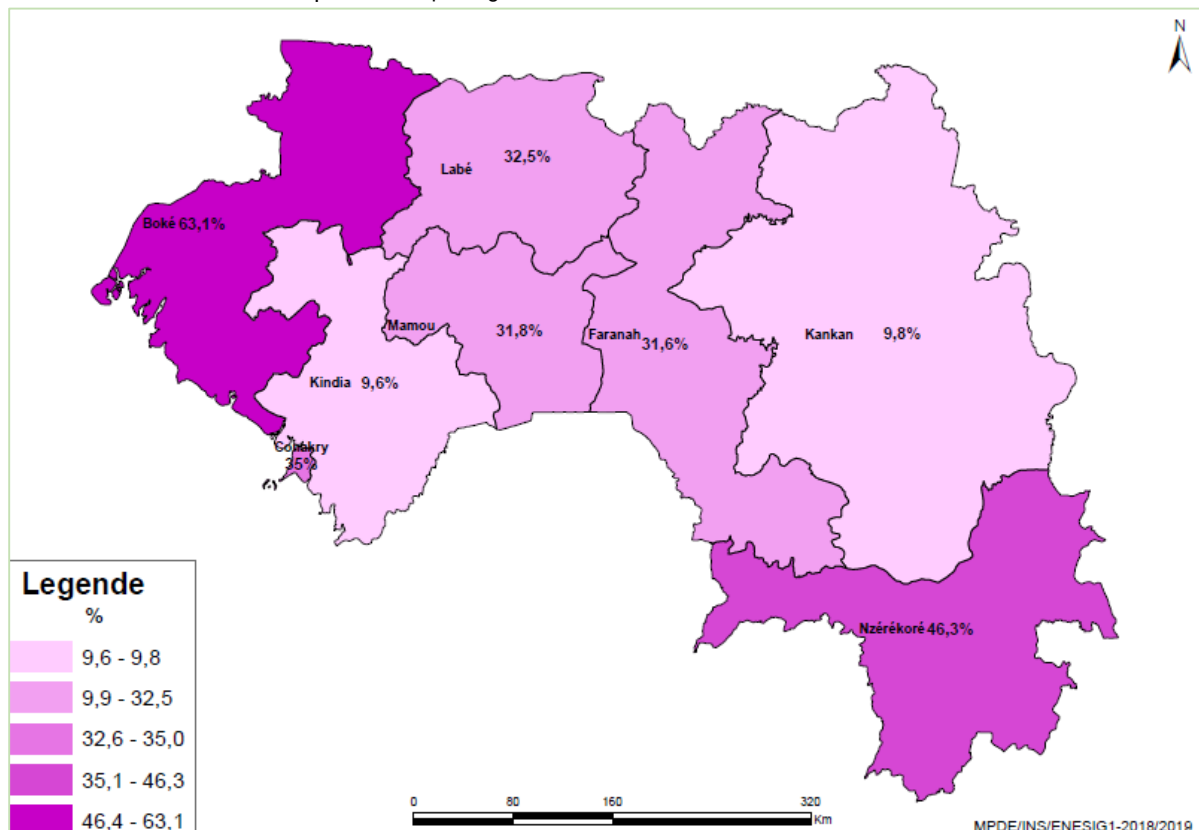
Le sous-emploi lié au temps de travail est une situation qui caractérise les personnes en emploi travaillant involontairement moins que la norme horaire par semaine (35 heures), et qui sont disponibles pour travailler plus.

Ce taux permet de saisir, sous une autre dimension, la population en emploi mais vulnérable. Dans notre cas, le sous-emploi lié à la durée du travail concerne, les individus occupés, travaillant moins de 40 heures par semaine mais disposés à travailler plus.

Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 31,4% de la population en emploi avec une légère baisse du milieu urbain (31,3%) sur le milieu rural (31,4%). Selon le sexe, le taux de sous-emploi lié au temps de travail est de 28% chez les hommes contre 35,6% chez les femmes.

L'analyse du sous-emploi lié à la durée du travail selon la région administrative, fait ressortir deux groupes : (i) un groupe de régions à taux de sous-emploi visible très élevé (Boké, Labé, Nzérékoré, Conakry et Mamou avec respectivement 63,1% ; 32,5% ; 46,3% ; 35% et 31,8%) et (ii) Les autres régions avec un taux de sous-emploi lié au temps de travail situé en dessous de la moyenne nationale (ce sont Kindia et Kankan avec respectivement 9,6% et 9,8%).

Carte 6. 1: Taux de sous-emploi visible par région



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Quelle que soit la région de résidence, les taux de sous-emploi lié au temps de travail en milieu rural sont plus élevés que ceux qu'on observe en milieu urbain en dehors de Conakry qui n'a pas de zone rurale.

Tableau 6. 3: Taux de sous-emploi lié au temps de travail par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	38,4	54,3	45,3	61,1	76,9	68,0	56,2	72,1	63,1
Conakry	32,6	37,7	35,0	-	-	-	32,6	37,7	35,0
Faranah	23,8	35,2	29,2	34,7	28,6	32,4	32,2	30,6	31,6
Kankan	4,3	10,1	6,8	7,0	15,0	10,4	6,5	14,1	9,8
Kindia	17,1	18,3	17,7	3,7	9,6	6,4	7,4	12,2	9,6
Labé	25,0	34,5	29,5	29,0	37,0	32,7	28,7	36,9	32,5
Mamou	22,9	29,4	26,6	24,3	40,7	32,4	24,2	39,4	31,8
N'Zérékoré	36,0	56,7	45,8	43,1	50,7	46,4	41,6	52,1	46,3
Classe d'âge									
15-24 ans	34,8	36,9	36,2	26,2	34,6	30,8	28,0	35,3	32,3
15-34 ans	27,4	37,6	33,1	29,8	34,4	32,2	29,0	35,6	32,5
15-64 ans	27,8	35,8	31,6	27,5	35,5	31,2	27,6	35,6	31,3
65+ ans	21,3	29,7	23,4	34,0	35,4	34,3	31,6	34,0	32,1
Statut de handicap									
Sans handicap	27,5	35,4	31,3	27,7	35,5	31,1	27,6	35,4	31,2
Avec handicap	25,1	50,4	34,1	43,7	40,2	42,7	39,1	43,3	40,4
Statut migratoire									
Natif	27,2	33,7	30,3	28,7	35,8	31,9	28,3	35,2	31,4
Migrant	28,3	39,2	33,2	21,4	32,9	25,7	26,3	37,7	31,2
Total	27,5	35,7	31,3	28,2	35,5	31,4	28,0	35,6	31,4

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

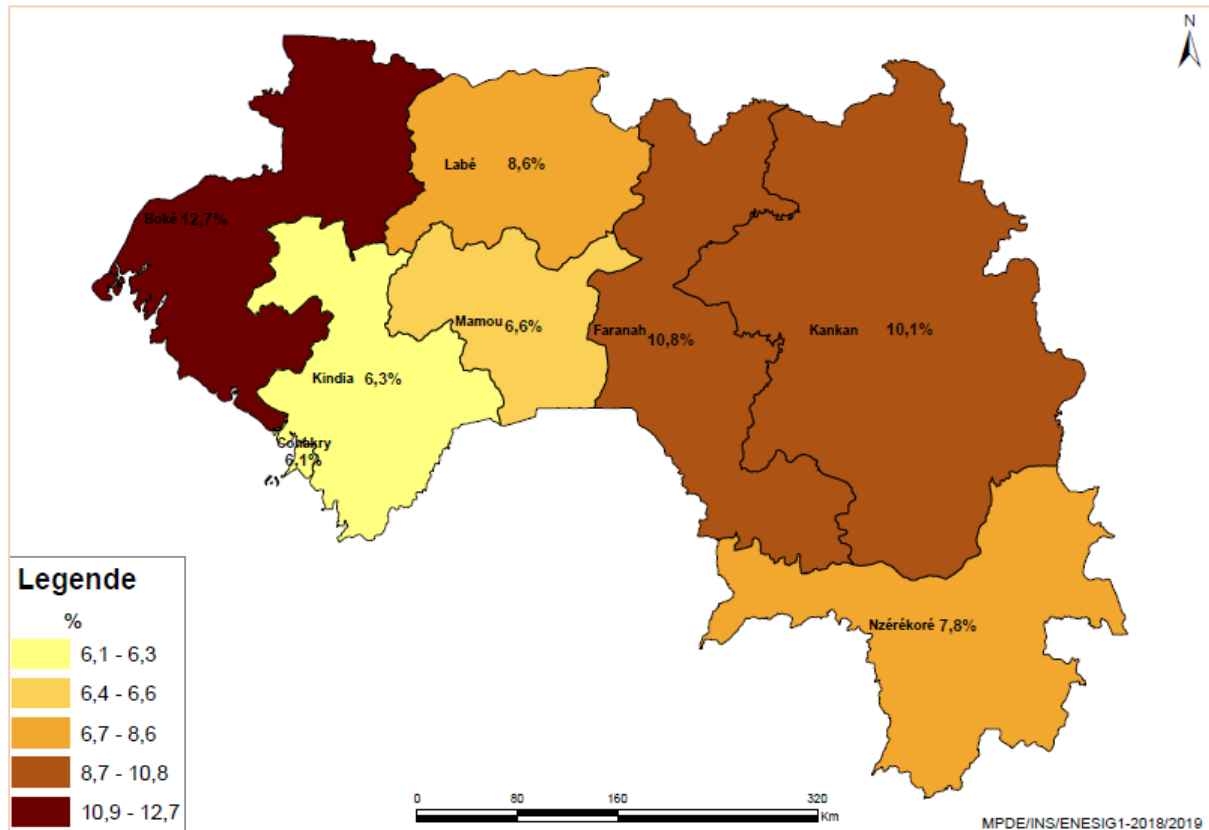
6.3 Taux de sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible est la situation de la personne en emploi dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG (440 000 GNF) au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine (11 250 GNF/heure).

Le niveau du revenu issu de l'emploi et le nombre d'heures consacré à l'emploi principal sont les éléments qui déterminent la situation de sous-emploi invisible.

Il ressort de l'analyse des disparités régionales qu'il y a quatre régions qui se démarquent : Boké, Faranah et Kankan où les taux du sous-emploi invisible sont les plus élevés (12,7%, 10,8% et 10,1% respectivement) et Conakry où il l'est le moins (6,1%). Par contre, en milieu urbain c'est à Kindia où le taux du sous-emploi invisible est le plus élevé (16,0%) et à Mamou où il est le plus faible (4,9%). De même, en milieu rural, le taux le plus élevé est celui observé à Boké (12,7%) et le plus faible étant celui de Kindia (2,3%).

Carte 6. 2: Taux de sous-emploi invisible par région



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Sur le plan national, en considérant 40 heures comme référence de la durée hebdomadaire de travail, le taux de sous-emploi invisible est estimé à 9% de la population active occupée. C'est dans le milieu urbain que la manifestation du sous-emploi invisible est la plus perceptible 9,5% d'ouvriers ayant un revenu horaire dans l'emploi principal inférieur à celui fixé par la réglementation en vigueur, contre 8,7% dans le milieu rural. L'analyse selon le sexe montre que le niveau de sous-emploi invisible est plus accentué chez les femmes (11,9%) contre 6,6% chez les hommes.

Selon la classe d'âge, le taux de sous-emploi invisible est plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, suivis de ceux qui sont âgés de 15 à 34 ans (respectivement 15,1% et 10,5%). Le taux de sous-emploi invisible des handicapés reste plus élevé que celui des sans handicapés (respectivement 14,3% contre 8,8%).

Tableau 6. 4: Taux de sous-emploi invisible par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	7,7	19,4	12,7	11,5	14,2	12,7	10,7	15,3	12,7
Conakry	4,5	7,8	6,1	-	-	-	4,5	7,8	6,1
Faranah	8,2	18,5	13,1	4,2	19,3	10,0	5,1	19,0	10,8
Kankan	4,7	22,4	12,4	7,4	12,5	9,6	6,9	14,4	10,1
Kindia	5,1	28,3	16,0	1,8	2,9	2,3	2,8	10,3	6,3
Labé	5,9	16,6	10,9	6,7	10,2	8,1	6,4	11,5	8,6
Mamou	1,9	7,1	4,9	7,6	5,9	6,8	7,1	6,1	6,6
N'Zérékoré	9,0	12,9	10,9	7,7	6,1	7,0	8,0	7,6	7,8
Classe d'âge									
15-24 ans	14,8	16,3	15,8	13,9	15,7	14,9	14,1	15,8	15,1
15-34 ans	5,8	15,5	11,2	9,6	10,5	10,1	8,3	12,3	10,5
15-64 ans	5,6	13,8	9,5	7,5	10,9	9,1	6,9	11,9	9,2
65+ ans	3,7	28,7	9,9	3,8	5,4	4,1	3,8	11,1	5,3
Statut de handicap									
Sans handicap	5,4	13,8	9,4	7,2	10,3	8,6	6,6	11,6	8,8
Avec handicap	9,6	28,0	16,2	5,8	32,3	13,6	6,8	31,0	14,3
Statut migratoire									
Natif	6,7	15,0	10,6	6,7	10,9	8,5	6,7	12,0	9,1
Migrant	3,5	12,4	7,5	12,9	9,0	11,4	6,2	11,6	8,5
Ensemble	5,5	14,0	9,5	7,1	10,7	8,7	6,6	11,9	9,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.4 Proportion emploi informel

Dans la plupart des cas, les travailleurs dans le secteur informel contribuent fortement dans l'économie du pays. Cependant, il constitue un secteur dans lequel, les travailleurs ont un revenu de travail très bas, ils ne sont ni immatriculés à la caisse nationale de la sécurité sociale, ni bénéficiaires de congés payés et ne bénéficient d'aucune protection sociale. Est considérée comme emploi informel, toute activité économique légale qui échappe à la réglementation en vigueur du travail.

L'étude s'est intéressée à cette catégorie de travailleurs. De l'analyse du tableau 6.5, il ressort que sur l'ensemble des personnes en emploi, 95,6% exercent un emploi informel.

Selon la classe d'âges, ceux de 65 ans et plus constituent la plus grande proportion d'emplois informels (97,8%), suivis de ceux de 15-64 ans (95,5%) et ceux de 15-34 ans représentent 94,9% dans le secteur informel. La majorité des personnes en situation d'un emploi informel varie selon le milieu de résidence, 96,1% des personnes en emploi en milieu urbain exercent un emploi informel contre 95,3% en milieu rural. L'analyse par rapport à la région montre des disparités (avec un taux maximum de 98,3% à N'Zérékoré à un taux minimum de 86,5% à Labé.

Selon le sexe, la proportion des hommes en emploi exerçant un emploi informel est presque identique à celle des femmes (95%).

Tableau 6. 5: Proportion des emplois informels par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	90,9	97,6	93,8	95,1	89,2	92,5	94,2	91	92,8
Conakry	98,1	97,9	98	-	-	-	98,1	97,9	98
Faranah	97,2	95,8	96,6	95,1	97,1	95,9	95,6	96,7	96,1
Kankan	88,7	96,4	92,1	93,5	90,6	92,3	92,6	91,7	92,2
Kindia	94,8	93,4	94,1	98	99,3	98,6	97,1	97,6	97,3
Labé	98,1	91,7	95	86,3	80,6	84,1	88,5	83,6	86,5
Mamou	89,2	96,7	93,5	99,1	97,6	98,3	98,2	97,4	97,8
N'Zérékoré	96,4	95,9	96,2	98,8	99,1	98,9	98,3	98,4	98,3
Classe d'âge									
15-24 ans	86,9	91,9	90,3	90,8	95,4	93,3	90	94,3	92,5
15-34 ans	93,6	95,6	94,7	94,7	95,4	95,1	94,3	95,5	94,9
15-64 ans	95,6	96,6	96,1	95,7	94,5	95,1	95,6	95,2	95,5
65+ ans	95,9	100	97	97,7	99,3	98	97,4	99,5	97,8
Statut de handicap									
Sans handicap	95,7	96,6	96,1	95,8	94,6	95,2	95,7	95,3	95,5
Avec handicap	92,4	97,4	94,2	99,6	99,4	99,6	97,8	98,8	98,2
Statut migratoire									
Natif	94,8	96,5	95,6	95,6	94,3	95	95,4	94,9	95,2
Migrant	97	96,9	96,9	100	99,9	100	97,8	97,6	97,7
Total	95,6	96,6	96,1	95,9	94,6	95,3	95,8	95,4	95,6

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.5 Proportion des emplois informels par secteur d'activité

L'analyse de l'emploi informel par secteur d'activité permet d'observer que la part de l'emploi informel est la plus élevée dans le secteur primaire (97,5%) suivi du secteur tertiaire (96,4%). Le secteur secondaire a la part la plus faible de l'emploi informel (94,2%).

	Emploi formel	Emploi informel	Total
Primaire	2,5	97,5	100
Secondaire	5,8	94,2	100
Tertiaire	3,6	96,4	100
Total	3,5	96,5	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Par ailleurs, le secteur tertiaire concentre la part la plus élevée de l'emploi informel (45,9%) suivi du secteur primaire (40,5%). On note une part très faible de l'emploi informel dans le secteur secondaire (13,6%) à l'instar de la répartition de l'emploi total.

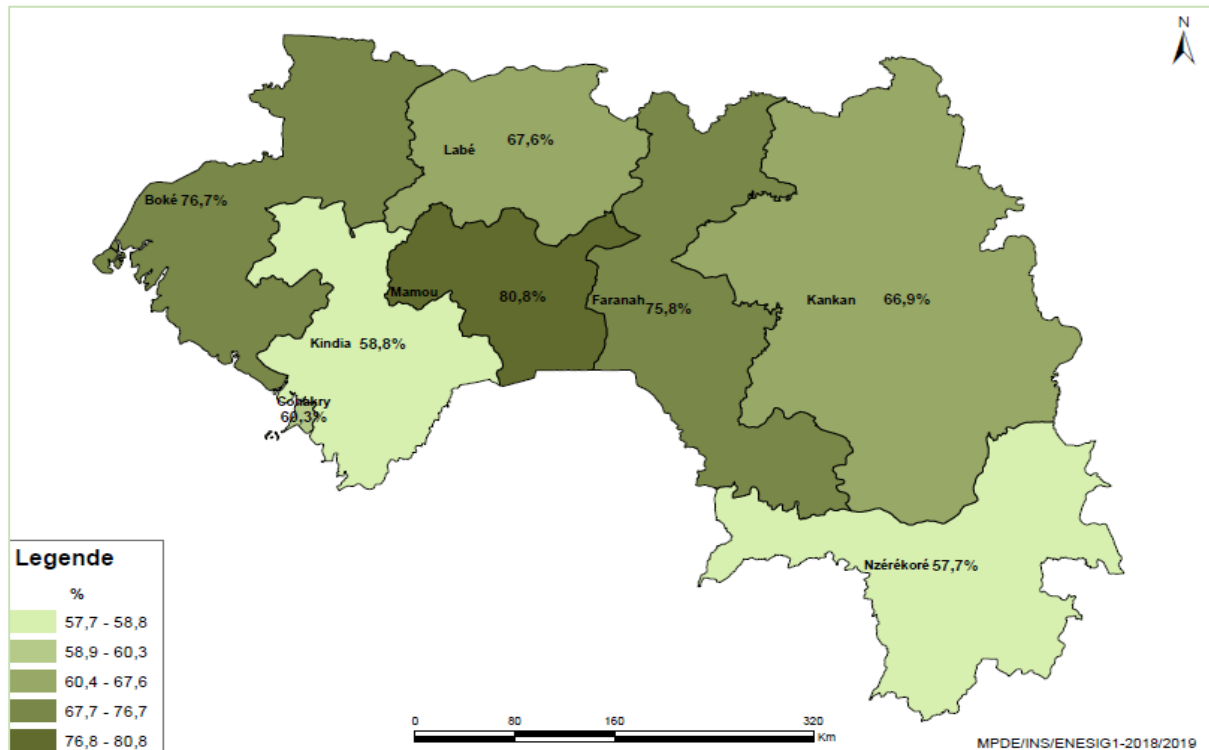
	Emploi formel	Emploi informel	Total
Primaire	28,6	40,5	40,1
Secondaire	23,3	13,6	14,0
Tertiaire	48,1	45,9	46,0
Total	100	100	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.6 Taux d'auto-emploi ;

Le taux d'auto-emploi, mesurant la dynamique de la main d'œuvre à créer des activités économiques compte tenu de la faiblesse de l'emploi salarié est de 55,8%. Ce qui montre une bonne orientation des individus à créer leurs propres activités comme mode privilégié d'accès à l'emploi et de réduction du chômage. L'analyse par sexe montre que la proportion des hommes qui s'auto emploient reste légèrement supérieur à celle des femmes (respectivement 66% et de 65,8%).

L'analyse de la carte 6.5 montre que les régions de Conakry, Kindia et Nzérékoré enregistrent les faibles taux d'auto-emploi de la main d'œuvre (respectivement 60,3% ; 58,8% et 57,7%). Les taux d'auto-emploi de la main d'œuvre les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Mamou (80,8%), Faranah (75,8%), Boké (76,7%) et Labé (67,6%).

Carte 6. 3: Taux d'auto-emploi par région administrative

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

En examinant l'analyse selon le milieu de résidence, la proportion de l'auto-emploi est plus élevée en milieu rural (67,8%) qu'en milieu urbain (62%). Quant à l'analyse par sexe et par milieu de résidence, il s'avère qu'en milieu urbain, les femmes sont plus nombreuses dans l'auto-emploi 75,1% que les hommes qui représentent 50,4% alors que dans le milieu rural, la proportion des hommes est de 73,5% contre 60,4% pour les femmes.

Tableau 6. 8: Taux d'auto-emploi (%) par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	47,7	80,3	61,8	82,1	79,2	80,8	74,6	79,4	76,7
Conakry	45,3	76,8	60,3	-	-	-	45,3	76,8	60,3
Faranah	58,0	82,6	69,7	80,9	72,8	77,8	75,8	75,7	75,8
Kankan	67,2	76,8	71,3	65,9	65,8	65,9	66,2	67,8	66,9
Kindia	42,8	69,0	55,2	81,1	35,8	60,2	70,4	45,4	58,8
Labé	63,7	74,9	69,1	62,3	75,0	67,2	62,6	74,9	67,6
Mamou	60,0	74,3	68,3	86,9	77,4	82,2	84,5	77,0	80,8
N'Zérékoré	55,8	67,2	61,2	65,6	45,6	56,8	63,6	50,4	57,7
Classe d'âge									
15-24 ans	29,5	61,5	51,1	22,2	47,8	36,3	23,7	52,1	40,3
15-34 ans	39,7	70,2	56,7	55,5	53,1	54,2	50,2	59,3	55,1
15-64 ans	49,2	75,1	61,6	71,0	60,0	66,0	63,6	65,4	64,5
65+ ans	73,5	77,3	74,4	95,4	72,5	91,1	91,3	73,7	87,8
Statut de handicap									
Sans handicap	50,4	74,9	62,0	73,2	60,2	67,4	65,7	65,4	65,6
Avec handicap	50,0	87,9	63,6	84,0	72,6	80,7	75,7	77,2	76,2
Statut migratoire									

Tableau 6. 8: Taux d'auto-emploi (%) par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

Natif	52,3	75,0	63,2	73,7	60,7	67,9	68,3	64,7	66,7
Migrant	46,6	74,8	59,3	71,9	56,8	66,3	54,0	70,6	61,1
Total	50,4	75,1	62,0	73,5	60,4	67,8	66,0	65,6	65,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

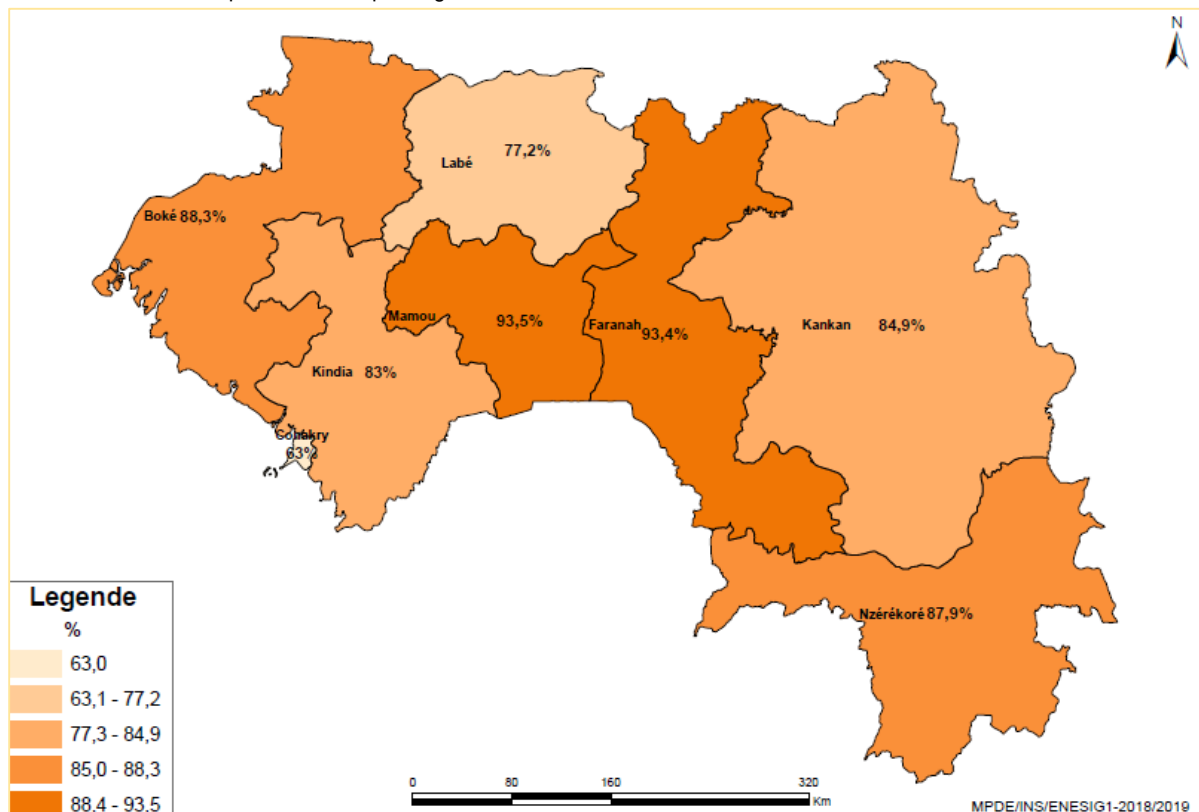
6.7 Taux d'emploi vulnérable

Comme les travailleurs dans l'emploi informel, les travailleurs considérés dans l'emploi vulnérable, ne bénéficient ni de la protection sociale ni de moyen de protection en période de rupture de demande de service. De façon générale, ils sont dans le secteur informel.

Le taux d'emploi vulnérable est la part du nombre de travailleurs pour leur compte propre et de travailleurs familiaux non rémunérés dans l'emploi total. Ce taux est de 83% pour l'ensemble de la population. Il est nettement plus élevé en milieu rural (90,7%) qu'en milieu urbain (68,1%)

L'analyse selon la région montre que, quelle que soit la région administrative de la Guinée, le taux d'emploi vulnérable se situe dans l'intervalle du taux de l'Afrique (plus de 75%)⁷, sauf à Conakry qui a 63%. Ce taux est relativement plus élevé à Faranah et à Mamou respectivement 93,4% et 93,5%.

Carte 6. 4: Taux d'emploi vulnérable par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

En milieu rural, le taux d'emploi vulnérable des femmes est supérieur à celui des hommes (respectivement 90,3% contre 77,1%) et c'est parmi les femmes âgées de 65 ans et plus qu'on

⁷ Liste minimale d'indicateurs du marché du travail et de la formation professionnelle, Union Africaine

enregistre la plus grande proportion d'emplois vulnérables (97%). En milieu urbain, le taux d'emploi vulnérable des femmes est largement supérieur à celui des hommes (83,2% contre 54,6%).

Selon le sexe, ce taux s'établit à 77,1% pour les hommes contre 90% pour les femmes. Cette vulnérabilité dans l'emploi reste plus marquée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (85,6%) et les personnes âgées de plus de 65 ans (94,4%).

Tableau 6. 9: Taux (%) d'emploi vulnérable par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe									
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	51,6	85,9	66,4	90,7	99,0	94,3	82,3	96,2	88,3
Conakry	47,4	80,2	63,0	-	-	-	47,4	80,2	63,0
Faranah	61,8	92,3	76,3	100,1	98,0	99,3	91,5	96,3	93,4
Kankan	76,3	88,5	81,6	82,9	89,4	85,7	81,7	89,2	84,9
Kindia	48,1	81,2	63,7	87,8	94,0	90,6	76,6	90,3	83,0
Labé	67,4	82,6	74,8	76,2	80,5	77,8	74,5	81,1	77,2
Mamou	61,6	82,3	73,6	93,5	98,2	95,8	90,7	96,3	93,5
N'Zérékoré	63,4	88,0	75,1	87,7	96,0	91,3	82,8	94,2	87,9
Classe d'âge									
15-24 ans	59,6	85,1	76,8	81,7	94,5	88,8	77,1	91,6	85,6
15-34 ans	49,4	81,9	67,5	85,0	94,7	90,2	73,1	90,1	82,2
15-64 ans	53,5	83,2	67,7	86,8	94,0	90,1	75,6	90,1	82,3
65+ ans	76,2	87,7	79,1	97,8	100,0	98,2	93,7	97,0	94,4
Statut de handicap									
Sans handicap	54,6	83,1	68,1	87,9	94,1	90,6	77,0	90,2	82,9
Avec handicap	54,1	95,0	68,7	90,4	100,0	93,2	81,6	98,5	86,8
Statut migratoire									
Natif	57,3	85,2	70,7	88,7	94,5	91,2	80,8	91,9	85,8
Migrant	49,5	78,8	62,7	78,4	89,0	82,4	58,0	81,2	67,9
Ensemble	54,6	83,2	68,1	88,0	94,2	90,7	77,1	90,3	83,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.8 Taux de pluriactivité

L'analyse des résultats l'ENESIG1 montre que 8,4% de la population en emploi effectue au moins une activité secondaire. Cette pluriactivité concerne plus les hommes (11,6%) que les femmes (4,4%) et est plus fréquente en milieu rural (10,4%) qu'en milieu urbain (4,3%).

Selon la région administrative, les taux de pluriactivité sont plus élevés dans les régions de Faranah, Mamou et N'zérékoré (respectivement 17,3% ; 10,4% et 10,3%). C'est dans les régions de Conakry, Kindia et Kankan qu'on enregistre les plus faibles taux de pluriactivité (respectivement 3,9% ; 5,7% et 8,0%).

En milieu rural, le taux de pluriactivité des hommes est supérieur à celui des femmes (respectivement 14,6% contre 5,2%) et c'est parmi la main d'œuvre âgée de 15-64 ans qu'on enregistre la plus grande proportion de pluriactivité des femmes (10,7%). En milieu urbain, le taux de pluriactivité des hommes est encore plus élevé à celui des femmes (5,4% contre 3,1%). Le taux de pluriactivité est plus élevé chez les personnes de 15-64 ans (8,5%) et 65 ans ou plus (7,0%) que chez les jeunes 15- 34 ans (6,8%).

Tableau 6. 10: Taux de pluriactivité par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe									
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	3,2	2,3	2,8	14,8	4,3	10,2	12,3	3,9	8,6
Conakry	4,5	3,4	3,9	-	-	-	4,5	3,4	3,9
Faranah	12,0	2,3	7,4	28,1	8,7	20,7	24,5	6,8	17,3
Kankan	4,8	0,7	3,0	13,5	3,3	9,2	11,9	2,8	8,0
Kindia	1,4	2,5	1,9	9,7	4,4	7,2	7,3	3,9	5,7
Labé	0,1	4,4	2,2	14,6	1,9	9,7	11,9	2,5	8,1
Mamou	2,8	1,2	1,9	13,7	8,9	11,3	12,7	8,0	10,4
N'Zérékoré	14,2	5,9	10,2	13,9	5,7	10,3	14,0	5,8	10,3
Classe d'âge									
15-24 ans	3,8	4,6	4,4	7,2	2,8	4,8	6,5	3,4	4,7
15-34 ans	5,0	2,6	3,6	12,8	4,6	8,5	10,2	3,9	6,8
15-64 ans	5,4	3,1	4,3	15,1	5,3	10,7	11,8	4,5	8,5
65+ ans	5,2	0,3	4,0	9,6	0,3	7,8	8,8	0,3	7,0
Statut de handicap									
Sans handicap	5,4	3,1	4,3	14,7	5,2	10,5	11,7	4,5	8,4
Avec handicap	5,4	3,1	4,6	9,7	3,3	7,8	8,7	3,2	7,0
Statut migratoire									
Natif	6,2	2,8	4,6	14,8	5,4	10,6	12,6	4,7	9,0
Migrant	4,0	3,7	3,9	11,8	1,2	7,8	6,3	3,1	4,9
Ensemble	5,4	3,1	4,3	14,6	5,2	10,4	11,6	4,4	8,4

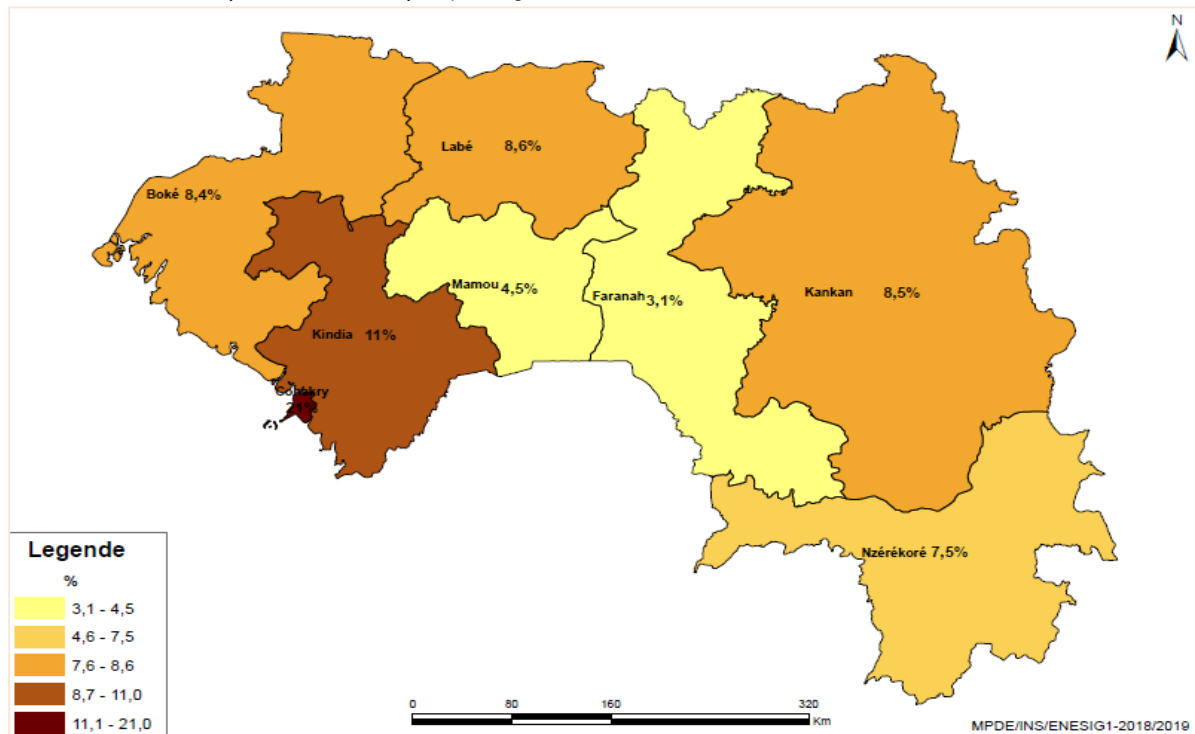
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.9 Précarité dans l'emploi

La précarité dans l'emploi est une situation dans laquelle l'emploi exercé laisse peu de place à une certitude sur l'avenir qui ne permet pas d'accéder à un niveau de vie acceptable, qui s'accompagne d'une instabilité et insécurité du travail, caractérisé par une rémunération minimale. Dans la population en emploi, il y a ceux qui n'ont pas un emploi stable. Soit l'emploi est occasionnel, temporaire ou saisonnier. Cet indicateur renseigne les améliorations réalisées dans l'emploi et le progrès en cours vers un emploi décent.

L'analyse montre que dans l'ensemble, la proportion des personnes en emploi se trouvant dans l'emploi précaire est de 10%. Toutefois, au niveau régional, la région de Conakry connaît la plus grande proportion (21%) devant la région de Kindia (11%) et de Labé (9%). Les plus faibles taux de précarité sont enregistrés dans les régions de Faranah (3,1%), Mamou (4,5%) et de Nzérékoré (7,5%).

Carte 6. 5: Taux de précarité de l'emploi par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, dans l'ensemble, le taux de précarité est de 18,9%. Ce taux reste plus élevé chez les hommes que chez les femmes (respectivement 25,8% contre 11,3%). C'est parmi la main d'œuvre âgée de 15-24 ans qu'on enregistre la plus grande proportion de taux de précarité des hommes (22,8%).

En milieu rural, le taux de précarité des femmes reste inférieur à celui des hommes (respectivement 2,9% et 7,4%).

Tableau 6. 11: Taux de précarité de l'emploi par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	31,3	11,3	22,7	7,3	0,9	4,5	12,4	3,1	8,4
Conakry	28,3	13,0	21,0	-	-	-	28,3	13,0	21,0
Faranah	12,2	7,0	9,8	0,8	0,8	0,8	3,4	2,7	3,1
Kankan	17,9	8,8	14,0	9,5	4,1	7,2	11,0	5,0	8,5
Kindia	25,7	11,6	19,0	9,2	6,2	7,8	13,8	7,8	11,0
Labé	20,1	11,3	15,8	10,1	0,9	6,6	12,0	3,7	8,6
Mamou	15,2	7,6	10,8	5,7	1,8	3,8	6,5	2,5	4,5
N'Zérékoré	27,3	9,5	18,8	6,7	1,8	4,5	10,8	3,5	7,5
Classe d'âge									
15-24 ans	40,9	14,6	23,1	18,1	4,3	10,5	22,8	7,5	13,9
15-34 ans	36,5	15,3	24,6	11,0	3,7	7,1	19,5	7,9	13,3
15-64 ans	26,3	11,3	19,2	8,0	3,0	5,7	14,2	6,0	10,4
65+ ans	9,7	11,7	10,2	2,2	0,0	1,8	3,6	2,9	3,5
Statut de handicap									
Sans handicap	25,6	11,4	18,9	7,3	3,0	5,4	13,3	5,9	10,0
Avec handicap	23,7	8,6	18,3	10,2	0,0	7,2	13,5	2,6	10,1
Statut migratoire									
Natif	27,1	10,0	18,9	7,2	2,6	5,2	12,2	4,6	8,8
Migrant	22,7	14,3	18,9	9,7	8,9	9,4	18,9	13,1	16,4
Ensemble	25,5	11,3	18,9	7,4	2,9	5,4	13,3	5,9	10,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

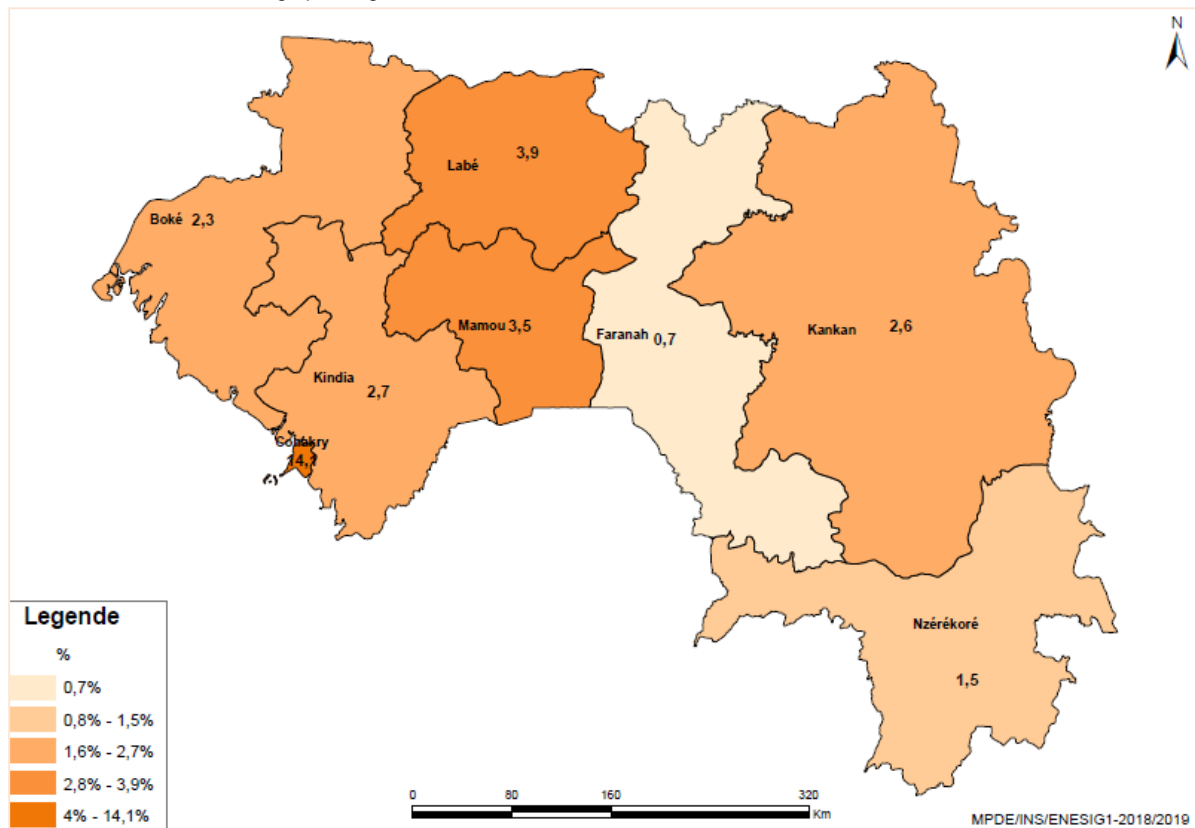
6.10 Analyse du chômage

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui durant les 7 jours précédant l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour l'emploi dans les 15 jours suivants l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

6.10.1 Taux de chômage

Au niveau national le chômage est estimé à 4,8%. Ce niveau de chômage varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe et l'âge.

En effet, comme le montre le tableau 6.9 ci-dessous, Conakry (14,1%) enregistre le plus fort taux de chômage relativement aux autres régions administratives. Toutefois, en dehors de la capitale le niveau de cet indicateur est inférieur à la moyenne nationale dans toutes les autres régions. Il passe de 9,5% en milieu urbain à 2,2% en milieu rural où ce phénomène paraît marginal. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain.

Carte 6. 6: Taux de chômage par région administrative

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Le taux de chômage reste identique quel que soit le sexe (respectivement 4,8% chez les hommes et chez les femmes). En milieu urbain, le taux de chômage des hommes est largement supérieur à celui des femmes (respectivement 9,5% contre 2,2%).

En contrôlant le milieu de résidence dans chaque région on peut retenir ceci : le taux de chômage est toujours plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est également plus élevé chez les hommes que chez les femmes en milieu urbain (respectivement 11,1% contre 7,1%) et plus élevé chez les femmes en milieu rural (respectivement 3,2% contre 1,4%). En outre, en dehors de la ville de Conakry, le taux de chômage des hommes en milieu urbain est très élevé dans les régions de Mamou, Kindia et Kankan (respectivement 12,8% ; 8,2% et 5,9%). C'est dans la région de Faranah (0,7%) qu'on enregistre le plus faible taux de chômage en milieu urbain.

C'est parmi les personnes âgées de 15-34 ans et les personnes âgées de 15-24 ans que ce taux de chômage est plus élevé.

En milieu rural, les femmes sont plus touchées que les hommes et c'est dans les régions de Kankan et de Mamou qu'on enregistre le plus grand taux de chômage des femmes (respectivement 3,6% et 3,2%). Cependant, Kindia et N'zérékoré enregistrent les plus faibles taux de chômage des femmes en milieu rural (respectivement 0,0% et 0,3%).

Tableau 6. 12: Taux de chômage par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	8,6	3,3	6,4	1,6	0,4	1,1	3,2	1,0	2,3
Conakry	16,2	11,6	14,1	-	-	-	16,2	11,6	14,1
Faranah	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6	0,8	0,7
Kankan	5,9	4,1	5,2	0,8	3,6	2,0	1,8	3,7	2,6
Kindia	8,2	7,0	7,6	1,2	0,0	0,7	3,3	2,1	2,7
Labé	3,6	3,1	3,4	1,5	1,4	1,4	4,4	3,3	3,9
Mamou	12,8	4,9	8,4	2,6	3,2	2,9	3,6	3,4	3,5
N'Zérékoré	3,2	1,0	2,2	2,2	0,3	1,3	2,4	0,4	1,5
Classe d'âge									
15-24 ans	22,4	11,5	15,4	1,8	6,3	4,3	7,0	8,0	7,6
15-34 ans	18,8	12,2	15,3	2,1	4,0	3,1	8,4	7,2	7,7
15-64 ans	11,1	7,8	9,5	1,4	3,3	2,3	4,9	5,0	4,9
65+ ans	11,0	0,0	8,5	1,4	0,0	1,2	3,4	0,0	2,7
Statut de handicap									
Sans handicap	11,0	7,7	9,5	1,3	3,0	2,1	4,7	4,7	4,7
Avec handicap	12,6	8,2	11,1	5,2	11,1	7,0	7,2	10,3	8,1
Statut migratoire									
Natif	11,9	8,4	10,2	1,5	2,5	1,9	4,3	4,2	4,3
Migrant	9,6	6,5	8,2	0,7	13,6	5,9	7,1	8,2	7,6
Ensemble	11,1	7,7	9,5	1,4	3,2	2,2	4,8	4,8	4,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Suivant le niveau d'instruction, nous constatons que le chômage frappe plus les personnes qui ont le niveau supérieur (34,5%), suivi de celles qui ont le niveau secondaire (6,9%). Le taux de chômage est plus faible chez des personnes qui n'ont aucun niveau et celles qui ont le niveau primaire et secondaire (respectivement 2,4% et 3,8%).

Tableau 6. 13: Taux de chômage par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction

	Niveau d'instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire	supérieur	Ensemble
Région administrative					
Boké	1,0	2,6	5,0	27,3	2,3
Conakry	7,0	7,0	10,6	38,0	14,1
Faranah	1,5	1,0	2,8	26,7	0,7
Kankan	1,5	1,9	4,3	35,5	2,6
Kindia	1,0	2,9	6,3	29,3	2,7
Labé	2,3	3,4	5,6	30,8	3,9
Mamou	2,6	6,1	7,3	24,3	3,5
N'Zérékoré	1,6	2,4	3,1	34,5	1,5
Milieu de résidence					
Urbain	4,6	4,4	7,7	34,4	9,5
Rural	1,7	2,7	4,1	29,4	2,2
Sexe					
Masculin	1,9	3,2	6,2	31,0	4,8
Féminin	3,2	4,6	7,5	43,7	4,8
Groupe d'âge					
15-19 ans	7,4	7,9	9,9	23,3	7,7
20-24 ans	3,9	5,2	9,6	66,8	7,5
25-29 ans	3,6	5,5	10,4	60,1	10,3
30-34 ans	1,3	2,9	6,9	39,3	5,5
35-39 ans	1,0	2,1	5,1	19,7	2,7
40-44 ans	2,2	3,1	4,8	11,1	3,0
45-49 ans	1,6	2,4	3,9	6,8	2,2

Tableau 6. 13: Taux de chômage par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le niveau d'instruction					
50-54 ans	2,7	3,4	5,0	7,2	3,2
55-59 ans	2,3	3,4	4,7	4,9	2,8
60-64 ans	0,5	1,6	2,8	3,5	0,9
65+	2,5	3,5	5,5	7,9	2,7
Statut de handicap					
Sans handicap	2,3	3,7	6,8	34,5	4,7
Avec handicap	6,3	8,2	11,4	30,6	8,1
Statut migratoire					
Natif	2,5	4,2	7,5	41,3	4,3
Migrant	3,9	4,4	7,2	30,7	7,6
Ensemble	2,4	3,8	6,9	34,5	4,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.10.2 Moyen de recherche de l'emploi

Les relations personnelles constituent le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, plus de 5 chômeurs sur 10 (54%) utilisent ce canal pour obtenir un emploi. La fonction publique reste le deuxième moyen de recherche d'emploi des chômeurs (19%).

Les chômeurs ayant déclaré qu'ils contactent directement les employeurs et ceux qui passent par la voie de presse représentent respectivement 24% et 6%. L'analyse montre que ceux qui utilisent l'une des structures en charge de la question d'emploi (AGUIPE) restent minoritaires (3%). Quant à l'internet, 11% des chômeurs déclarent l'utiliser comme un moyen de recherche d'emploi.

Tableau 6. 14: Répartition (%) des chômeurs par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le moyen de recherche d'un emploi.								
	Demande adressée au Ministère de la Fonction Publique	AGUIPE	Directement auprès des employeurs des entreprises privées	Sur internet	Par voie de presse	Relation personnelle	Autres	Total
Région administrative								
Boké	12,7	6,4	31,2	0,0	4,0	0,3	19,5	100,0
Conakry	14,0	2,8	13,5	5,5	4,6	31,2	13,2	100,0
Faranah	0,0	0,0	0,0	1,6	5,6	14,3	32,5	100,0
Kankan	2,7	0,0	18,5	0,8	1,5	31,0	20,9	100,0
Kindia	13,5	1,0	8,6	16,9	1,1	26,2	27,1	100,0
Labé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,8	2,8	100,0
Mamou	0,7	0,0	13,8	0,0	0,0	19,4	3,9	100,0
N'Zérékoré	0,0	0,0	3,9	28,4	9,9	3,2	37,8	100,0
Milieu de résidence								
Urbain	13,4	2,7	14,1	6,2	4,8	29,9	15,7	100,0
Rural	0,0	0,0	8,5	5,4	0,2	19,2	14,7	100,0
Sexe								
Masculin	8,3	3,3	15,0	9,5	6,1	24,0	20,1	100,0
Féminin	10,8	0,2	9,3	1,7	0,2	30,0	9,7	100,0
Tranche d'âges								
15-24 ans	10,0	0,4	6,0	1,7	3,7	33,7	14,0	100,0
15-34 ans	12,3	1,6	15,2	3,4	3,6	24,5	16,1	100,0
15-64 ans	9,7	1,6	12,8	6,2	3,6	26,2	15,7	100,0
65+ ans	0,0	8,8	2,5	0,0	0,0	44,0	6,5	100,0
Statut de handicap								
Sans handicap	9,5	2,0	11,5	6,2	3,0	27,4	16,1	100,0
Avec handicap	7,8	0,0	32,9	0,4	13,3	11,8	0,0	100,0

Tableau 6. 14: Répartition (%) des chômeurs par région, milieu de résidence, sexe, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le moyen de recherche d'un emploi.

Statut migratoire									
Natif	9,7	1,8	11,9	6,1	3,4	28,1	13,3	100,0	
Migrant	8,8	2,2	14,0	5,5	3,5	22,8	21,5	100,0	
Ensemble	19	3	24	11	6	54	30	100,0	

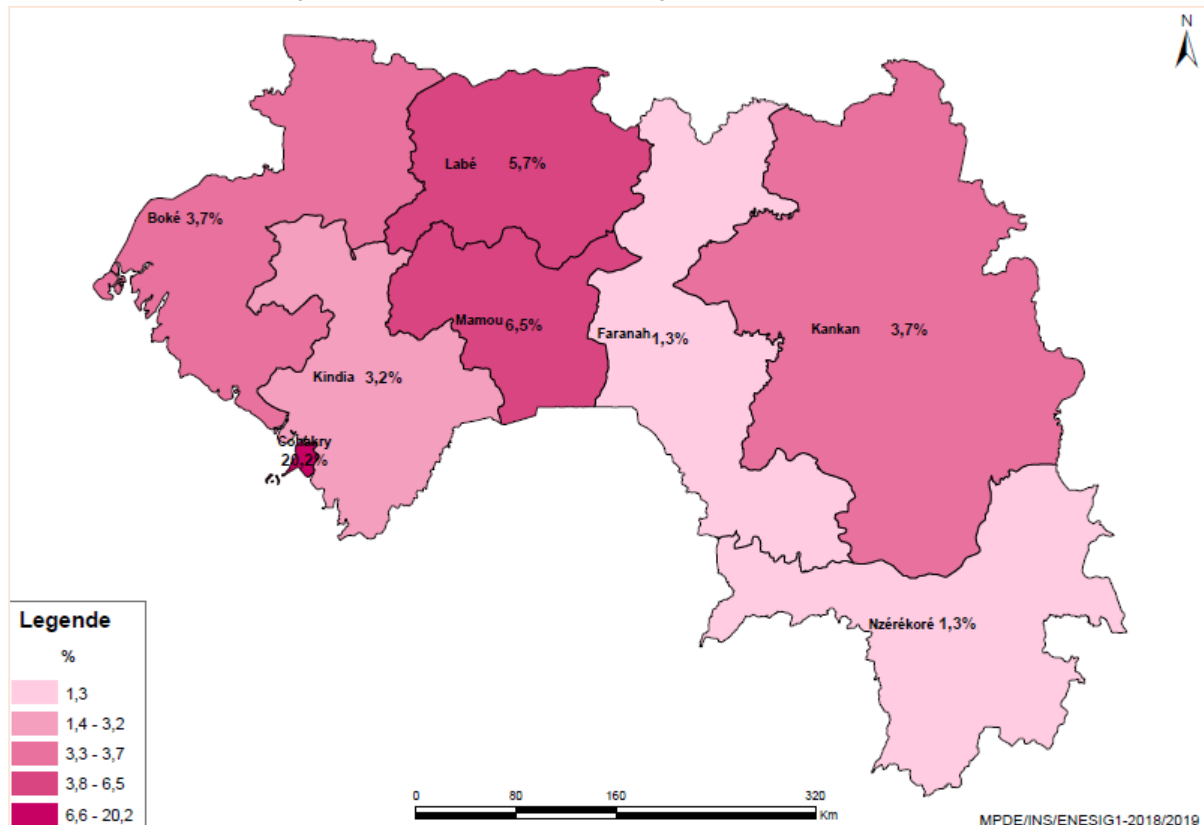
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.11 Situation des jeunes de (15-35 ans) sur le marché de l'emploi

Selon la charte africaine de la jeunesse, est considérée jeune, toute personne âgée de 15 à 35 ans. En réalité, cette population constitue la main-d'œuvre disponible pour le travail. C'est pourquoi, elle occupe une place importante dans la question de l'emploi. Sa part dans la population au chômage, permet d'apprécier l'évolution de la situation de l'emploi. Dans le cadre de cette analyse, le concept « jeune » désigne cette tranche d'âges de 15 à 35 ans. Ce groupe représente 65,3% de la population en âge de travailler. Cette proportion est de 49,7% en milieu urbain et 39,2% en milieu rural.

Les jeunes âgés de 15 à 35 ans constituent donc l'élément central de la force potentielle de travail en Guinée. Cependant, ce groupe d'âge reste relativement plus touché par le chômage. En effet, le taux de chômage de ce groupe d'âge est de 7,2% dans l'ensemble. Selon les régions, le taux de chômage de ces jeunes est fortement élevé dans les régions de Mamou, de Labé et de Conakry (respectivement 6,5%, 5,7% et 20,2%). C'est dans les régions de Nzérékoré (1,3%), Faranah (1,3%) et Kindia (3,2%) qu'on enregistre des faibles taux de chômage de cette tranche d'âge.

Carte 6. 7: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon le milieu de résidence, l'analyse montre qu'en milieu urbain, le taux de chômage des jeunes hommes âgés de 15 à 35 ans est largement supérieur à celui des jeunes femmes (respectivement 17,2% et 11,7%). En outre, en dehors de la ville de Conakry, le taux de chômage des jeunes hommes en milieu urbain est très élevé dans les régions de Mamou, Kindia et Boké (respectivement 16,3% ; 10,9% et 19,1%). C'est dans la région de Faranah (1,1%) qu'on enregistre le plus faible taux de chômage de ces jeunes en milieu urbain. C'est dans les mêmes régions qu'on enregistre les plus grands taux de chômeurs des jeunes femmes en milieu urbain âgées de 15 à 35 ans (respectivement 9,9% ; 10,8% et 7,3%).

En milieu rural, les femmes (3,6%) sont plus touchées que les hommes (1,9%) et c'est dans les régions de Mamou et de Kankan et de Labé qu'on enregistre le plus grand taux de chômage des femmes dans ce milieu (respectivement 7,4%, 3,6% et 2,2%). Cependant, Kindia et N'zérékoré enregistrent les plus faibles taux de chômage des femmes âgées de 15 à 35 ans en milieu rural (respectivement 0%). Voir le tableau 6.13.

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région Administrative									
Boké	19,1	7,3	13,4	2,0	0,7	1,4	5,4	2,0	3,7
Conakry	24,4	16,5	20,2	-	-	-	24,4	16,5	20,2
Faranah	1,1	0,3	0,7	1,7	1,2	1,5	1,6	1,0	1,3
Kankan	8,9	6,3	7,7	1,7	3,6	2,7	3,3	4,1	3,7
Kindia	10,9	10,8	10,8	1,1	0,0	0,4	3,9	2,8	3,2
Labé	6,5	3,9	5,4	0,0	2,1	2,1	6,5	4,9	5,7
Mamou	16,3	9,9	11,8	3,2	7,4	5,6	4,7	7,8	6,5
N'Zérékoré	2,5	1,6	2,0	2,4	0,0	1,2	2,4	0,3	1,3
Statut de handicap									
Sans handicap	17,1	11,7	14,2	1,5	3,6	2,6	7,4	6,7	7,0
Avec handicap	24,2	14,8	19,7	21,2	0,0	17,8	22,1	10,2	18,6
Statut migratoire									
Natif	18,3	12,1	15,0	2,0	2,9	2,5	7,2	5,8	6,4
Migrant	14,6	10,9	12,6	0,7	13,9	7,9	10,9	11,7	11,3
Total	17,2	11,7	14,3	1,9	3,6	2,8	7,7	6,7	7,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon le niveau d'instruction, il ressort du (tableau 6.14) que les jeunes ayant atteint le niveau supérieur sont les plus frappés par le chômage (52,1%), suivis de ceux qui ont le niveau secondaire (9,0%). Selon la région, l'analyse montre que les jeunes des régions de Kankan (50,7%) et de Conakry (56,3%) qui ont le niveau supérieur, sont plus frappés par le chômage que les jeunes des autres régions.

	Niveau d'instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire	supérieur	Ensemble
Région Administrative					
Boké	2,0	3,7	6,7	46,7	3,7
Conakry	9,6	9,5	14,5	56,3	20,2
Faranah	4,5	1,5	3,7	45,2	1,3
Kankan	2,1	2,8	5,4	50,7	3,7
Kindia	4,5	2,6	7,0	46,7	3,2
Labé	4,6	4,8	7,2	48,7	5,7
Mamou	5,0	8,7	10,2	45,2	6,5
N'Zérékoré	4,5	4,8	3,1	50,4	1,3
Milieu de résidence					
Urbain	7,0	6,4	11,0	53,0	14,3
Rural	2,1	3,3	4,9	44,2	2,8
Sexe					

Masculin	3,3	4,5	8,4	49,5	7,7
Féminin	4,3	5,8	9,2	56,9	6,7
Statut de handicap					
Sans handicap	3,4	4,9	8,8	52,0	7,0
Avec handicap	15,6	18,4	22,3	58,7	18,6
Statut migratoire					
Natif	3,9	5,6	9,6	55,7	6,4
Migrant	5,3	5,6	9,5	50,2	11,3
Ensemble	3,6	5,1	9,0	52,1	7,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.12. Proportion des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation

Une proportion assez élevée de jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (37,1%), davantage chez les jeunes femmes (46,1%), en milieu rural (41,0%) et chez les jeunes vivant avec un handicap (69,6%).

Les jeunes, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation représentent tous ces jeunes qui sont sans emploi et ne sont engagés dans aucun processus de formation ni d'éducation. Leur proportion parmi les jeunes est analysée car ils représentent un groupe à risque, qu'ils soient au chômage ou non. En effet, s'ils ne sont occupés à rien, ils pourraient s'engager dans n'importe quelle activité constituant un risque pour eux-mêmes et pour la société dans son ensemble.

L'analyse de cet indicateur montre que ces jeunes représentent une part de 37,1% dans la population totale des jeunes de 15 à 35 ans. Cette proportion est très élevée chez les jeunes femmes (46,1% contre seulement 23,7% pour les jeunes hommes). Elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (41% contre 31,8%).

En tenant compte de la situation de handicap, cet indicateur est plus élevé chez les personnes vivant avec un handicap (69,6% contre 36,3% pour ceux qui vivent sans handicap).

Selon la région, les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Faranah (47,5%), Boké (38,3%) et Mamou (37,5%).

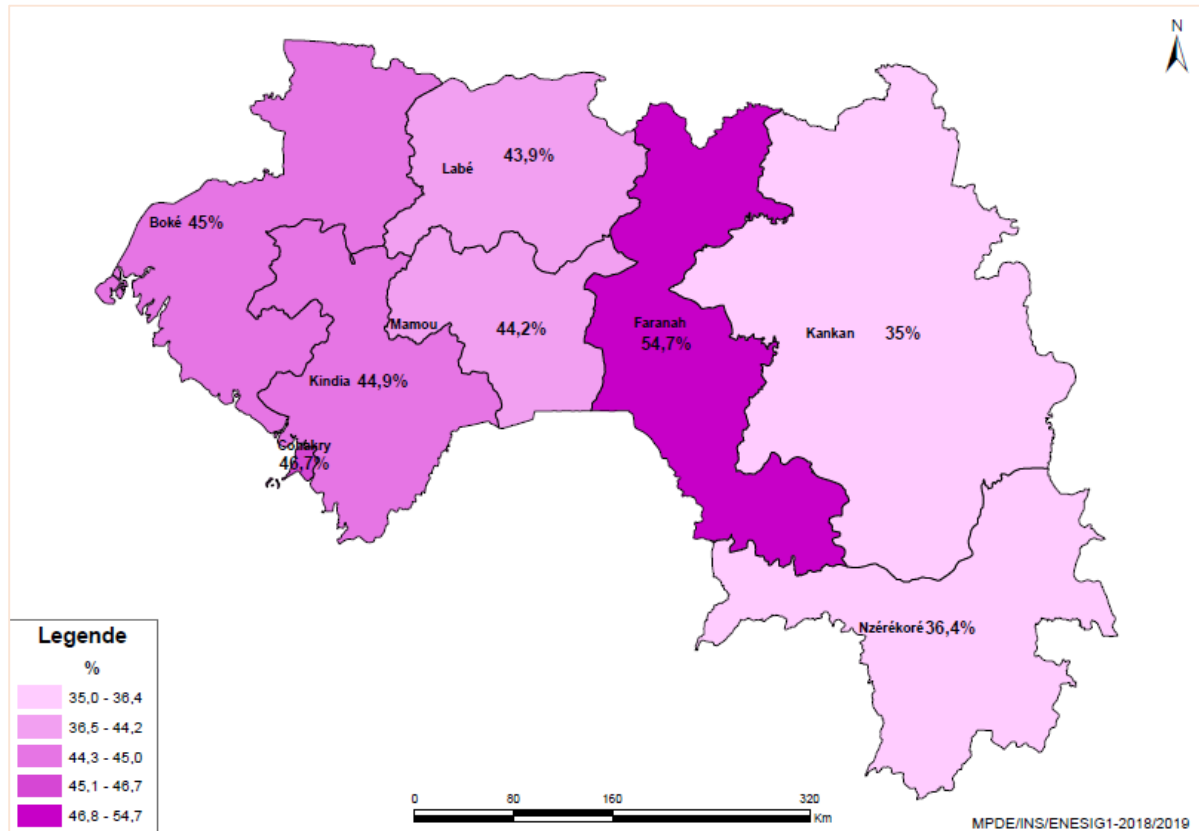
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région									
Boké	19,6	42,6	32,3	31,5	48,0	40,7	28,0	46,4	38,3
Conakry	27,4	37,7	33,3	-	-	-	27,4	37,7	33,3
Faranah	12,9	39,3	27,8	27,0	68,4	53,0	23,5	62,6	47,5
Kankan	14,9	42,1	30,0	13,7	50,3	36,1	14,0	48,5	34,6
Kindia	21,5	43,6	36,1	24,4	38,5	33,2	23,3	40,5	34,3
Labé	15,4	41,8	31,2	17,9	42,5	32,9	21,4	45,6	36,0
Mamou	20,5	31,4	27,1	20,0	50,2	39,8	20,1	47,0	37,5
N'Zérékoré	8,3	31,7	22,7	15,2	38,1	27,8	13,6	36,3	26,5
Statut de handicap									
Sans handicap	21,4	38,7	31,6	23,0	50,2	39,8	22,3	45,5	36,3
Avec handicap	43,7	50,8	46,6	67,1	92,7	77,7	61,0	81,9	69,6
Statut migratoire									
Natif	20,9	36,8	30,0	25,6	51,1	41,0	23,8	46,1	37,1
Migrant	24,8	44,1	36,7	17,3	54,6	42,2	23,2	46,9	38,0
Total	21,9	38,8	31,8	25,1	51,2	41,0	23,7	46,1	37,1

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.13. Population hors main-d'œuvre

Au-delà de la population en chômage et sous-emploi, l'étude s'est aussi intéressée à la population hors-main-d'œuvre c'est-à-dire ni en emploi et ni en chômage. Sur l'ensemble de la population en âge de travailler, 45,8% sont des personnes hors de la main d'œuvre. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les régions de Faranah, Boké et Kindia (respectivement 54,7% ; 45% et 44,9%). C'est dans les régions de Kankan (35%) et N'Zérékoré (36,4%) qu'on enregistre les plus faibles proportions de la population hors de la main d'œuvre.

Carte 6. 8: Répartition de la population hors de la main d'œuvre par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon le milieu de résidence, la proportion de la population hors de la main d'œuvre est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 48,6% contre 44,1%). Selon le sexe et le milieu de résidence, l'analyse du tableau 6.15 révèle qu'il y a plus de femmes hors de la main-d'œuvre en milieu urbain que les hommes (respectivement 56,8% et 38,7%). Ce constat reste le même chez les femmes résidant en milieu rural (respectivement 55,8% contre 29,4% pour les hommes). Par rapport au statut de handicap, 65,4% des personnes avec un handicap en âge de travailler sont hors de la main d'œuvre.

Tableau 6. 18: Taux de hors main-d'œuvre par région, groupe d'âge, statut de handicap et statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe									
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région administrative									
Boké	44,6	63,5	54,5	29,2	52,4	41,6	33,5	55,3	45,0
Conakry	38,2	54,0	46,7	-	-	-	38,2	54,0	46,7
Faranah	43,7	57,5	51,2	37,9	69,9	55,8	39,3	67,0	54,7
Kankan	30,6	51,5	41,4	16,5	47,2	33,3	19,6	48,1	35,0
Kindia	41,8	64,7	55,4	27,1	48,5	38,8	32,1	54,9	44,9
Labé	40,4	57,6	49,9	27,1	52,3	40,9	31,4	54,1	43,9
Mamou	51,5	57,6	55,1	27,9	52,3	42,4	31,2	53,0	44,2
N'Zérékoré	32,5	54,5	45,0	23,8	43,2	33,7	25,7	46,2	36,4
Classe d'âge									
15-24 ans	83,6	79,1	80,9	63,2	64,4	63,9	71,9	71,0	71,4
15-34 ans	55,4	63,4	60,1	42,9	57,6	51,8	48,4	60,0	55,3
15-64 ans	36,8	55,6	47,3	27,0	53,7	42,4	30,9	54,4	44,3
65+ ans	60,5	82,9	69,6	45,0	81,7	60,0	49,1	82,0	62,5
Statut de handicap									
Sans handicap	37,7	56,4	48,0	28,0	54,9	43,1	31,7	55,5	45,0
Avec handicap	62,4	72,9	66,8	54,0	77,1	64,8	56,5	76,0	65,4
Statut migratoire									
Natif	41,5	56,9	49,9	29,8	55,7	44,3	33,4	56,1	46,0
Migrant	32,3	56,9	45,9	19,2	57,6	41,0	29,1	57,1	44,7
Total	38,7	56,8	48,6	29,4	55,8	44,1	32,9	56,1	45,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Dans l'ensemble, selon le statut de handicap les personnes avec un handicap hors de la main d'œuvre (pas d'emploi et pas en chômage), sont nombreuses parmi les aveugles/malvoyants ou infirmes membres supérieurs (respectivement 27,4% et 20,6%). Selon le milieu de résidence, l'analyse montre que les plus grandes proportions des personnes avec un handicap hors de la main d'œuvre sont enregistrées dans le milieu rural chez les aveugles/malvoyants (30,3% contre 19,4% en milieu urbain). Les personnes avec un handicap hors de la main d'œuvre à cause de l'infirmité des membres supérieurs sont beaucoup plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 21,2% contre 18,9%).

Tableau 6. 19: Répartition des personnes avec un handicap hors main-d'œuvre par milieu de résidence selon le statut de handicap.									
	Aveugle/malvoyant	Sourd/malentendant	Muet	Infirmes membres inférieurs	Infirmes membres supérieurs	Malade mental	Lépreux	Autre	Total
Urbain	19,4	18,1	4,4	29,7	18,9	11,9	1,7	1,4	100,0
Rural	30,3	21,1	7,8	15,0	21,2	18,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	27,4	20,3	6,9	19,0	20,6	16,4	0,5	0,4	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.14. Population des personnes au travail pour la consommation personnelle

La population au travail pour la consommation personnelle est estimée à 2 248 206 soit 77,8% de la population hors de la main-d'œuvre. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (78,7%) et chez les femmes (86,1%).

Tableau 6. 20: Proportion des personnes au travail pour la consommation personnelle					
	Sexe		Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Total
Non	39,8	13,9	23,5	21,3	22,2
Oui	60,2	86,1	76,5	78,7	77,8
Total	100	100	100	100	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

6.15 Analyse des indicateurs composites de la sous-utilisation de la main d'œuvre

Les quatre indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre présentés ci-dessous mettent en relief l'utilisation optimale de celle-ci, tout en donnant des signaux du marché du travail. Ils sont saisis à travers la mesure du chômage, du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main d'œuvre potentielle.

6.15.1. Analyse du taux de chômage (SU-1)

Les premières analyses révèlent un très faible taux de chômage de 4,8%. Cependant, celui-ci n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour caractériser la situation de l'emploi en Guinée comme pour la plupart des pays en voie de développement, où l'on enregistre une part importante du secteur informel dans l'activité économique et un nombre significatif de personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail. En effet, le faible taux de chômage cache des situations de vulnérabilité et de précarité de l'emploi qui sont illustrées dans la description de la population en emploi, comme mentionné dans les sections précédentes. Cela montre l'utilité des indicateurs ci-dessous qui mettent en lumière certaines réalités occultées par le taux de chômage. (Voir Tableau 6.17)

6.15.2. Analyse du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU-2)

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail est le deuxième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Ce taux est estimé à 34,7% de la main d'œuvre. Mais il est plus élevé dans les régions de Boké (64,0%), de N'Zérékoré (47,1%) et à Conakry (44,1%), en milieu urbain (37,8%), chez les femmes (38,7%), chez les jeunes de 15-34 ans (37,7%), chez les personnes handicapées (45,3%) et les personnes migrantes (36,5%). (Voir Tableau 6.17)

6.15.3. Analyse du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3)

En plus des chômeurs, ce troisième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre s'intéresse à la main d'œuvre potentielle, en l'occurrence, toutes les personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui, lors des 7 derniers jours, n'étaient ni en situation d'emploi ni au chômage et qui :

- ont effectué des démarches pour chercher un emploi, n'étaient pas actuellement disponibles mais allaient le devenir au-delà des 15 jours (ce sont des demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou

- n'ont pas effectué de démarches pour chercher un emploi, mais souhaitent un emploi et étaient actuellement disponibles (ce sont des potentiels demandeurs d'emploi disponibles).

En d'autres termes, ce sont des personnes qui, pour diverses raisons ne sont pas sur le marché du travail et peuvent s'y retrouver à tout instant lorsque certaines conditions sont réunies. Cet indicateur est de 10,4% dans l'ensemble de la main d'œuvre élargie. Il est relativement plus élevé à Conakry (21,6%), en milieu urbain (16,1%), chez les femmes (11,6%), chez les jeunes de 15-24 ans (13,1%), chez les personnes non handicapées (14,0%) et chez les personnes migrantes (14,0%). (Voir Tableau 6.17)

6.15.4. Analyse du taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU-4)

Ce quatrième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre est un indicateur composite qui intègre les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et la main d'œuvre potentielle. Le niveau global de cet indicateur est estimé à 38,5% de la main d'œuvre élargie⁸. L'ampleur dans les différents sous-groupes suit la même tendance que celle des deux premiers indicateurs, mais dans des proportions différentes. Ainsi, le niveau de cet indicateur est plus élevé dans les régions de Boké (65,5%), de Conakry (49,0%) et de N'Zérékoré (48,9%), en milieu urbain (42,3%), chez les femmes (43,0%), chez les jeunes de 15-34 ans (33,1%), chez les personnes handicapées (48,7%) et chez les personnes migrantes (40,9%). (Voir Tableau 6.17)

Tableau 6. 21: indicateurs d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	SU-1 : Taux de chômage		SU-2 : Taux combiné de chômage et sous-emploi lié au temps de travail		SU-3 : Taux combiné de chômage et main d'œuvre potentielle		SU-4 : Taux combiné du Chômage, Sous-emploi lié au temps de travail et Main- d'œuvre potentielle ou Mesure composite du sous-emploi de la main d'œuvre	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région administrative								
Boké	9079	2,3	86462	64,0	27664	6,4	263905	65,5
Conakry	92749	14,1	495629	44,1	158578	21,6	338383	49,0
Faranah	1786	0,7	75098	32,1	24028	8,5	98838	37,4
Kankan	19476	2,6	182668	12,1	58445	7,3	122954	16,3
Kindia	14715	2,7	103800	12,1	33211	5,9	79255	14,9
Labé	6082	3,9	54932	35,1	17576	9,0	70685	38,5
Mamou	10246	3,5	82188	34,2	26296	8,4	110805	37,5
N'Zérékoré	9899	1,5	104759	47,1	33518	4,9	315994	48,9
Milieu de résidence								
Urbain	115748	9,5	460885	37,8	210970	16,1	556107	42,3
Rural	48284	2,2	724650	32,9	168345	7,2	844712	36,4
Sexe								
Masculin	89692	4,8	591515	31,4	187462	9,5	689284	34,8
Féminin	74339	4,8	594020	38,7	191853	11,6	711534	43,0
Classe d'âge								
15-24	37934	7,6	187727	37,4	80797	13,1	127990	20,8
15-34	112926	7,7	551018	37,7	199695	12,3	535187	33,1

⁸ Main d'œuvre (chômeurs + personnes en emploi) + main d'œuvre potentielle

Caractéristiques sociodémographiques	SU-1 : Taux de chômage		SU-2 : Taux combiné de chômage et sous- emploi lié au temps de travail		SU-3 : Taux combiné de chômage et main d'œuvre potentielle		SU-4 : Taux combiné du Chômage, Sous- emploi lié au temps de travail et Main- d'œuvre potentielle ou Mesure composite du sous-emploi de la main d'œuvre	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-64	158678	4,9	1118561	34,7	359987	10,5	1319870	38,5
65+	5353	2,7	66974	33,9	19327	9,1	80948	38,3
Statut de handicap								
Sans handicap	157169	4,7	1147376	34,4	366748	10,3	1356955	38,3
Avec handicap	6863	8,1	38159	45,3	12567	14,0	43863	48,7
Statut migratoire								
Natif	121769	4,3	982790	34,4	295875	9,8	1156889	38,1
Migrant	42262	7,6	202745	36,5	83440	14,0	243930	40,9
Ensemble	164031	4,8	1185535	34,7	379315	10,4	1400818	38,5

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

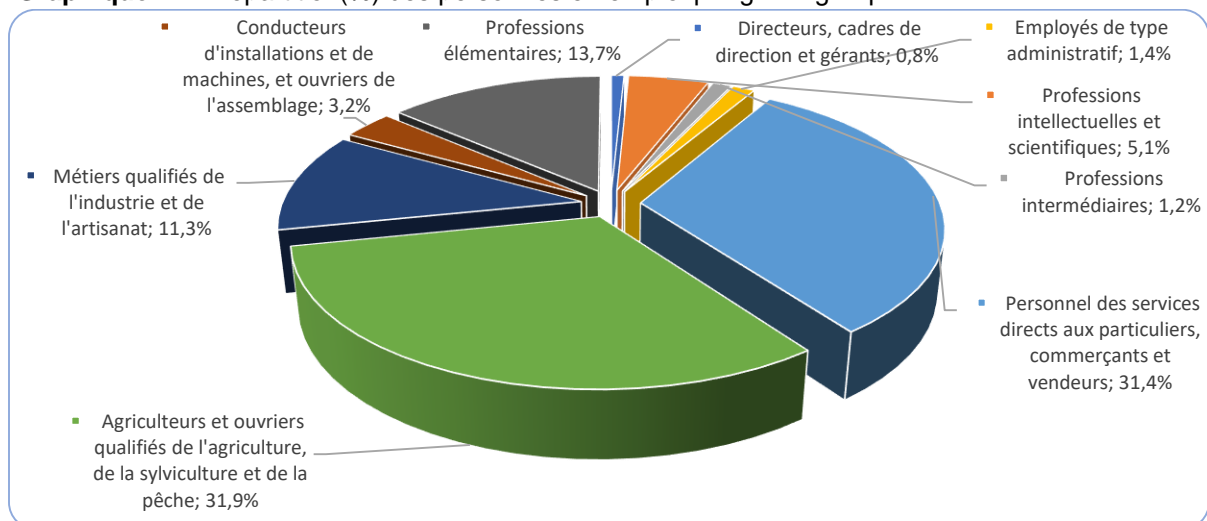
7. ACTIVITE PRINCIPALE

Dans ce chapitre, les rubriques sur les grands groupes d'activité, la catégorie socioprofessionnelle de l'employé, le statut d'entreprise de l'employé, le niveau de revenu, le type de contrat et les avantages sociaux accordés aux travailleurs, ont été abordés.

7.1. Type de métier ou activité professionnelle ;

Pendant cette étude, la question sur le groupe d'activité exercée a été posée aux personnes interrogées. Selon les résultats de l'analyse de cette question, près de 47,1% des personnes en emploi vivant en milieu urbain sont des personnels des services directs aux particuliers, ou commerçants ; 16,9% font des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; 11,4% font des professions intellectuelles et scientifiques.

Graphique 7. 1:Répartition(%) des personnes en emploi par grand groupe d'activité



Quant au milieu rural, la proportion des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est plus élevée (environ 46%). Le personnel des services directs aux particuliers, ou commerçants représente 24% des personnes interviewées.

Par ailleurs, l'analyse par sexe a montré que la plupart des hommes en emploi sont des agriculteurs ou ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (33,1%) et près de 20,2% exercent le commerce ou rendent des services directs aux particuliers. Parmi les femmes en emploi, presque la moitié (45%) sont des commerçantes ou rendent des services directs aux particuliers et 30,5% font l'agriculture ou la sylviculture et la pêche (voir tableau 7.1).

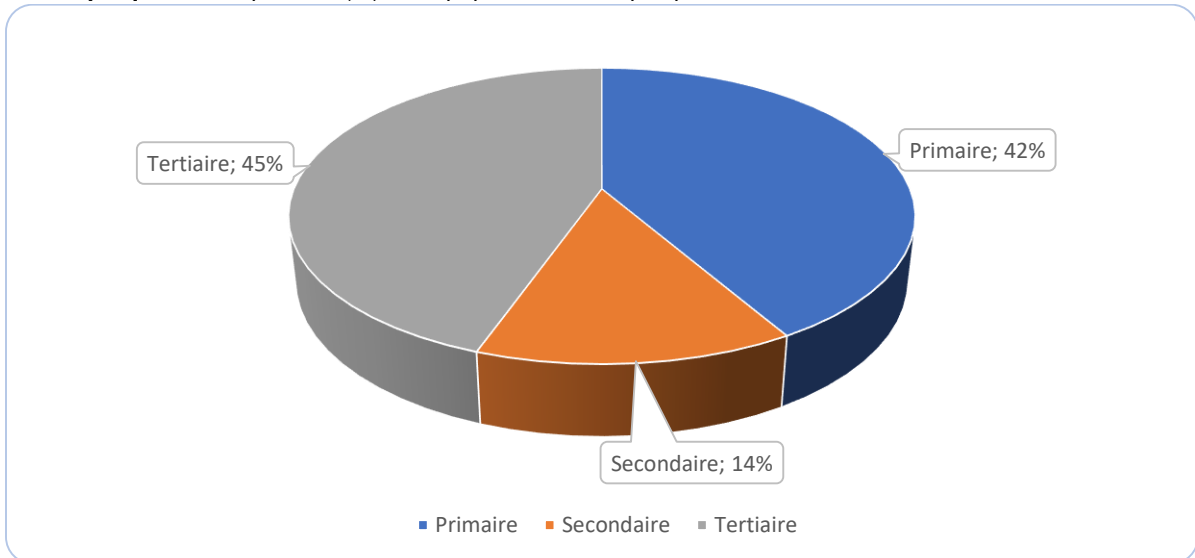
7.3. Branche d'activité des personnes en emploi

Une part plus importante des emplois dans le secteur tertiaire (45,5%), la part la plus faible s'observant dans le secteur secondaire (14,4%) et plus d'emplois offerts par la branche « agriculture » (40,5%)

L'analyse de l'emploi selon la branche d'activité est faite à la fois selon le découpage en trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) et celui en 22 branches selon la classification internationale type de l'industrie (CITI rev.4).

L'analyse selon les trois secteurs montre que le secteur tertiaire offre la part la plus importante des emplois sur le marché du travail guinéen (45,5%), suivi du secteur primaire (40,5%) et du secteur secondaire qui n'occupe qu'une part de 14,4%. La part importante du secteur primaire est cohérente avec le faible niveau de développement de la Guinée, car les pays en développement sont bien caractérisés par une importance de l'emploi dans le secteur primaire. La part congrue du secondaire est également cohérente avec la réalité de la faible transformation des matières premières dont regorge le pays. En revanche, que le secteur tertiaire offre la part la plus importante de l'emploi est contre-intuitif. En effet, il est de notoriété que dans le processus de développement d'une économie, le développement technologique libère de la main-d'œuvre du secteur primaire au profit du secteur secondaire, qui plus tard libère de la main-d'œuvre au profit du secteur tertiaire.

Graphique 7. 3:Répartition (%) de la population en emploi par secteur d'activité



Ainsi, dans les pays les plus avancés, le secteur tertiaire offre la part la plus importante des emplois. La part importante des emplois du secteur tertiaire en Guinée pourrait avoir un lien avec la part importante d'emplois informels réalisés généralement dans le secteur tertiaire.

L'analyse selon les 22 branches de la CITI rev.4 montre que la part observée dans le secteur primaire se retrouve dans la branche « agriculture, sylviculture et pêche », qui représente 40,5% des emplois. En ce qui concerne le tertiaire, on note que la part la plus importante des emplois provient de la branche « Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles » (28,6%).

Tableau 7. 3: Répartition(%) des personnes en emploi par secteur d'activité selon le sexe et le milieu de résidence					
	Sexe		Milieu		
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Total
Primaire	41,8	38,8	4,4	58,9	40,5
Secondaire	17,3	10,8	19,3	11,8	14,4
Tertiaire	40,9	50,4	76,2	29,3	45,2
Total	100	100	100	100	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Tableau 7. 4: Répartition(%) des personnes en emploi par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence					
	Sexe		Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Total
Agriculture; sylviculture et pêche	41,8	38,8	4,4	58,9	40,5
Activités extractives	4,2	1,5	1,2	3,9	3,0
Activités de fabrication	7,6	9,1	12,5	6,2	8,3
Production et distribution d'électricité; de gaz, de vapeur et climatisation	0,2	0,0	0,3	0,0	0,1
Distribution d'eau; réseau d'assainissement; gestion des déchets et activités de remise en état	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	5,3	0,1	5,3	1,8	3,0
Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles	20,6	38,4	41,2	22,2	28,6
Transport et entreposage	5,6	0,2	6,3	1,6	3,2
Activités d'hébergement et de restauration	1,0	2,9	3,4	1,0	1,8
Information et communication	0,5	0,2	1,0	0,0	0,3
Activités financières et d'assurances	0,4	0,2	0,8	0,0	0,3
Activités immobilières	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,1	0,1	0,3	0,0	0,1
Activités de services administratifs et d'appui	0,7	0,3	1,6	0,0	0,5
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	3,8	0,7	6,2	0,5	2,4
Éducation	4,7	2,4	7,3	1,8	3,6
Santé et activités d'action sociale	1,0	0,9	1,9	0,5	1,0
Arts, spectacles et loisirs	0,5	0,4	1,1	0,2	0,5
Autres activités de services	1,9	2,4	4,1	1,1	2,1
Activités des ménages privés employant du personnel domestique; activités non différenciées de production de biens et d	0,0	1,3	0,8	0,5	0,6
Activités des organisations et organismes extra-territoriaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non classés ailleurs	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.4. Situation dans la profession des personnes en emploi

L'essentiel de l'emploi sur le marché du travail guinéen est constitué d'emplois à titre indépendant (82,3%), composés pour la plupart de travailleurs à compte propre qui représentent 62,2% de la population totale en emploi.

La situation dans la profession est analysée en référence à la classification internationale selon la situation dans la profession (93) qui fait une classification des emplois selon les six (6) catégories suivantes : (i) salariés, (ii) employeurs (iii) personnes travaillant pour leur propre compte, (iv) membres de coopératives de producteurs, (v) travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, (vi) travailleurs inclassables d'après la situation dans la profession.

Ces groupes sont définis conformément à la distinction faite entre l'«emploi rémunéré», d'une part, et l'«emploi à titre indépendant», d'autre part. Une fois opérée cette distinction élémentaire, des groupes sont définis en fonction d'un ou de plusieurs aspects du risque économique ou de la nature du contrôle que les contrats de travail explicites ou implicites octroient aux titulaires ou auquel ils les soumettent.

En tenant de cet aspect, l'analyse est faite selon la classification en deux catégories (emploi rémunéré, emploi à titre indépendant) et selon une classification plus détaillée. Pour cette dernière option, en raison du regroupement de certains groupes dans le questionnaire, seulement quatre catégories ont pu être constituées : Salariés, employeurs, travailleurs à compte propre et aides familiaux.

L'analyse selon la classification en deux catégories montre que l'emploi à titre indépendant représente la forme principale d'emploi (82,3%) sur le marché du travail guinéen, l'emploi rémunéré ne représentant que 17,7% des emplois. La part de l'emploi rémunéré est plus faible chez les femmes (10,2% contre 23,9% pour les hommes) et en milieu rural (9,3% contre 34,2% en milieu urbain).

L'analyse en quatre catégories montre que l'essentiel de l'emploi à titre indépendant est détenu par les travailleurs à compte propre, puisqu'ils représentent 62,2% du total de l'emploi. Quant aux aides familiaux, ils représentent 17,3% des emplois, une part proche de celle des salariés. Les employeurs ne représentent quant à eux que 2,8% de l'ensemble des emplois.

Cette analyse illustre bien que la situation de l'emploi est très préoccupante sur le marché du travail guinéen, puisque les catégories classées « travailleurs vulnérables » occupent une part de 79,5% des emplois. La situation est encore plus préoccupante pour les femmes avec 87,1% d'emplois vulnérables et en milieu rural où cette proportion est de 87,9%.

	Sexe		Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Total
Situation dans la profession (en deux catégories)					
Emploi rémunéré	23,9	10,2	34,2	9,3	17,7
Emploi à titre indépendant	76,1	89,8	65,8	90,7	82,3
Total	100	100	100	100	100
Situation dans la profession (en quatre catégories)					
Salariés	23,9	10,2	34,2	9,3	17,7
Employeurs	2,7	2,8	2,6	2,8	2,8
Travailleurs à compte propre	62,4	62,0	58,5	64,1	62,2
Travailleurs familiaux	11,0	25,1	4,7	23,8	17,3
Total	100	100	100	100	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.5. Situation dans la profession et secteur d'activité des personnes en emploi

Plus d'emplois rémunérés dans le secteur tertiaire (66,5%) et moins dans le secteur primaire (6,2%). En revanche, plus d'emplois indépendants dans le secteur primaire (47,9%), suivi du secteur tertiaire (45,2%) et 11,6% dans le secondaire.

Le croisement de la situation dans la profession avec le secteur d'activité permet d'identifier les secteurs d'activité dans lesquels chacune des formes d'emploi est la plus représentée et ceux dans lesquels elle est la moins représentée. Ainsi, l'emploi rémunéré est plus représenté dans le secteur tertiaire (66,5%) et moins représenté dans le secteur primaire (6,2%). Quant à l'emploi indépendant, il est plus représenté dans le secteur primaire (47,9%), suivi du secteur tertiaire (45,2%).

Le croisement selon les catégories détaillées de la CISP montre que les salariés sont plus représentés dans le secteur tertiaire (66,5%) à l'instar de l'emploi rémunéré qui lui est identique. Il en est de même pour le secteur primaire où il est le moins représenté avec 6,2%. Les employeurs sont quant à eux plus représentés dans le secteur secondaire avec 42,1%, suivi du secteur tertiaire (33,1%), le secteur primaire en occupant seulement 24,7%.

Pour ce qui est des travailleurs à compte propre, ils sont plus présents dans le secteur tertiaire (48,0%) et le secteur primaire (39,9%).

Quant aux aides familiaux, leur quasi-totalité (80,1%) se retrouve dans le secteur primaire. Ils sont à 15% dans le secteur tertiaire et à 4,9% dans le secteur secondaire.

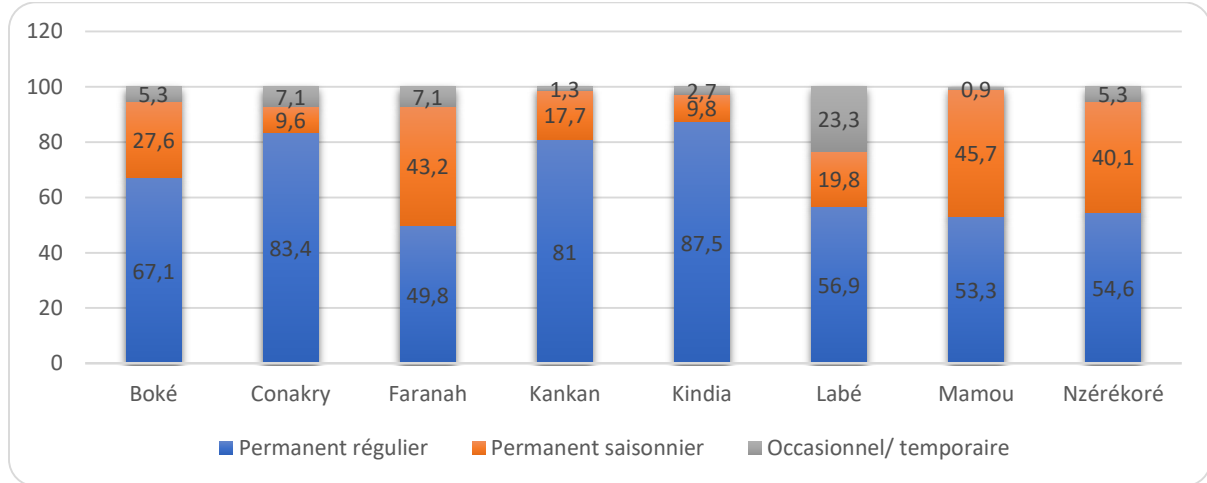
Tableau 7. 6: Répartition(%) des personnes en emploi par situation dans la profession selon le secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Situation dans la profession (en deux catégories)				
Emploi rémunéré	6,2	27,3	66,5	100
Emploi à titre indépendant	47,9	11,6	40,6	100
Total	40,5	14,4	45,2	100
Situation dans la profession (en quatre catégories)				
Salariés	6,2	27,3	66,5	100
Employeurs	24,7	42,1	33,1	100
Travailleurs à compte propre	39,9	12,1	48,0	100
Travailleurs familiaux	80,1	4,9	15,0	100
Total	40,5	14,4	45,2	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.6. Statut d'entreprise des personnes en emploi ;

Concernant le statut de l'employé de l'entreprise, d'une manière générale, 70,7% des personnes en emploi sont des permanents réguliers dans leur entreprise, 24,6% ont un emploi saisonnier et 5% sont des travailleurs occasionnels ou temporaires. Quelle que soit la région de résidence, les employés réguliers sont les plus nombreux, suivis de ceux qui ont un emploi saisonnier (voir le graphique 7.3).

Graphique 7. 4:Répartition (%) des personnes en emploi selon le statut (permanent, saisonnier) par région



Selon la région administrative, l'analyse du tableau 7.3 montre que la proportion des personnes ayant un statut permanent régulier est plus élevée dans toutes les régions administratives suivie de celle des travailleurs saisonniers. C'est seulement dans la région administrative de Labé qu'on enregistre la plus grande proportion des travailleurs occasionnels ou temporaires (23,3%) et celle des travailleurs saisonniers (19,8%).

Tableau 7. 7:Répartition (%) des personnes en emploi selon le statut (permanent, saisonnier, occasionnel)

	Le travail que vous exercez dans cette entreprise est-il				Milieu de résidence		
	Permanent régulier	Permanent saisonnier	Occasionnel/temporaire	Total	Urbain	Rural	Total
Région administrative							
Boké	67,1	27,6	5,3	100,0	27,0	73,0	100,0
Conakry	83,4	9,6	7,1	100,0	100,0	0,0	100,0
Faranah	49,8	43,2	7,1	100,0	23,6	76,4	100,0
Kankan	81,0	17,7	1,3	100,0	21,3	78,7	100,0
Kindia	87,5	9,8	2,7	100,0	37,0	63,0	100,0
Labé	56,9	19,8	23,3	100,0	11,3	88,7	100,0
Mamou	53,3	45,7	0,9	100,0	14,1	85,9	100,0
N'Zérékoré	54,6	40,1	5,3	100,0	24,6	75,4	100,0
Sexe							
Masculin	70,0	25,1	5,0	100,0	36,8	63,2	100,0
Féminin	71,6	23,9	4,5	100,0	37,2	62,8	100,0
Total	70,7	24,6	4,8	100,0	37,0	63,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.7. Niveau de revenu

La classification des travailleurs par intervalle de salaire a permis de déterminer leur niveau de revenu. L'analyse du niveau de revenu appréhendé à partir du salaire mensuel a montré que dans l'ensemble, la plupart des travailleurs interrogés ont un salaire inférieur à 440 000 fg par mois. Selon le tableau 7.4, environ 21% ont moins de 440 000 fg par mois dans l'ensemble. Cette proportion est de 23% en milieu rural. Par contre, en milieu urbain près de 22% des personnes en emploi ont un salaire compris entre 1 000 000 et 2 000 000. Ce qui montre un meilleur traitement des travailleurs du milieu urbain par rapport à ceux du milieu rural.

Une analyse par sexe a montré que parmi les personnes payées à moins de 440 000 fg, les femmes sont les plus nombreuses aussi bien en milieu urbain qu'en rural. Parmi les personnes payées de 8 000 000 fg ou plus, les hommes sont majoritaires quel que soit le milieu de résidences.

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 440 000	10,9	30,6	19,5	17,7	30,2	22,6	15,3	30,3	21,4
[440 000, 750 000 [13,2	22,6	17,3	9,6	25,2	15,7	10,9	24,1	16,3
[750 000, 1 000 000 [14,1	13,7	13,9	8,0	8,9	8,4	10,2	10,8	10,5
[1 000 000, 2 000 000[26,5	15,9	21,8	15,1	11,8	13,8	19,2	13,5	16,9
[2 000 000, 4 000 000[18,2	8,7	14,1	23,0	15,3	20,0	21,3	12,6	17,7
[4 000 000, 8 000 000 [9,0	4,3	6,9	13,2	6,1	10,4	11,7	5,4	9,1
8000 000 GNF ou plus	8,1	4,2	6,4	13,2	2,6	9,1	11,4	3,3	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

L'analyse selon le revenu mensuel moyen des personnes en emploi montre que les hommes gagnent plus que les femmes et quel que soit le milieu de résidence. En moyenne par mois les hommes gagnent 216 215 fg contre 113 498 fg chez les femmes. Le revenu mensuel moyen est de 177 792 fg. Le revenu mensuel moyen est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Revenu mensuel des personnes en emploi	286353	148554	232313	171198	87900	141054	216215	113498	177792

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon le secteur d'activité, le revenu mensuel moyen le plus élevé est enregistré au niveau du secteur tertiaire suivi du secteur secondaire et du secteur primaire. À l'exception du secteur primaire, les hommes ont plus de revenu mensuel que les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	153567	291416	195425	99730	73815	93544	102352	88280	98945
Secondaire	232287	49849	183019	138558	74692	120388	179668	64234	147550
Tertiaire	308077	161833	245905	224009	93688	167121	264359	125606	204541
Total	286353	148554	232313	171198	87900	141054	216215	113498	177792

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon la situation dans la profession, l'emploi à titre indépendant procure en moyenne plus de revenu mensuel que l'emploi rémunéré. Les travailleurs à compte propre et les employeurs gagnent en moyenne plus de revenu mensuel que les salariés. À l'exception des travailleurs familiaux, les hommes ont plus de revenu mensuel que les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 7. 11: Revenu mensuel moyen (fg) par situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe									
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Situation dans la profession (2 catégories)									
Emploi rémunéré	148190	126564	143161	154571	112975	145517	150438	122039	143981
Emploi à titre indépendant	498884	157302	314597	175657	84997	140124	254141	111623	192026
Total	286353	148554	232313	171198	87900	141054	216215	113498	177792
Situation dans la profession (4 catégories)									
Salariés	148190	126564	143161	154571	112975	145517	150438	122039	143981
Employeurs	531930	74418	329459	126665	67500	101487	270168	70060	183784
Travailleurs à compte propre	510750	173112	336201	186453	82283	144782	265745	113337	199667
Travailleurs familiaux	141993	73772	86542	37329	201365	72884	53315	107097	78757
Total	286353	148554	232313	171198	87900	141054	216215	113498	177792

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

L'analyse selon les emplois formels et informels montre que l'emploi formel procure en moyenne plus de revenu mensuel que l'emploi informel. Les hommes gagnent plus de revenu mensuel en moyenne que les femmes, quel que soit le milieu de résidence selon l'emploi formel ou l'emploi informel.

Tableau 7. 12: Revenu mensuel moyen (fg) par emploi informel selon le milieu de résidence et le sexe									
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Emploi formel	1627799	63876	1046324	258639	124795	204567	1151590	86975	743429
Emploi informel	236911	151408	203318	170121	87356	140216	195851	114100	165287
Total	286353	148554	232313	171198	87900	141054	216215	113498	177792

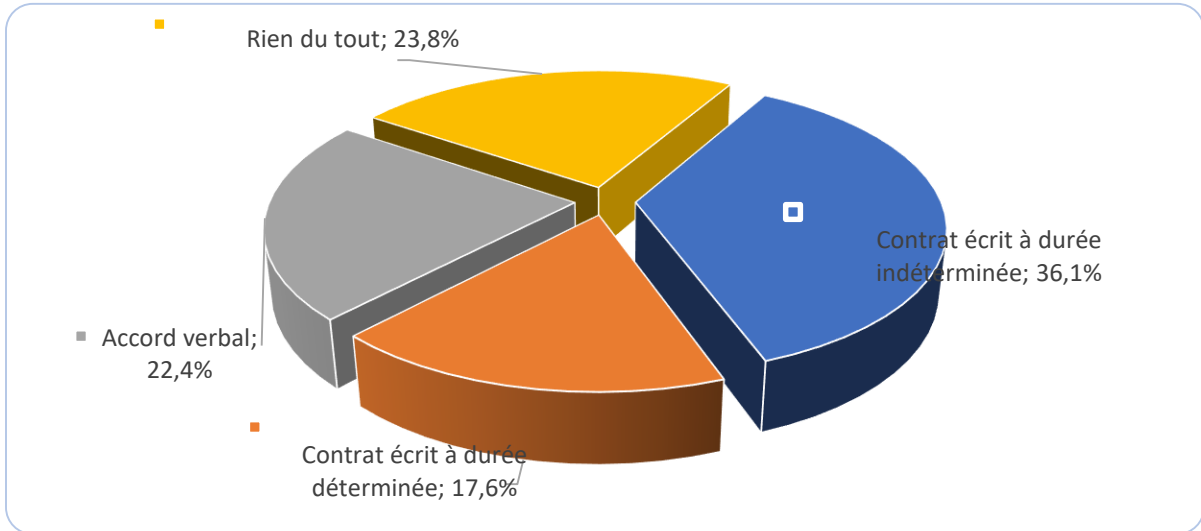
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.8. Type de contrat

Le type de contrat qui lie le travailleur à son employeur, définit souvent la garantie de l'emploi obtenu par le travailleur.

Le tableau 7.5 révèle ainsi qu'au niveau national, 36,1% des personnes en emploi ont un contrat écrit à durée indéterminée, près de 17,6% ont un contrat à durée déterminée, 22,4% ont un accord verbal et 23,8% n'ont rien du tout. Ce qui montre que les deux dernières classes sont des travailleurs vulnérables car ils n'ont aucune protection juridique pour garantir leur travail.

Graphique 7. 5:Répartition des personnes en emploi selon le type de contrat par région



L'analyse selon la région administrative, a montré que Kankan a le niveau de vulnérabilité le plus élevé en terme de type de contrat. Dans cette région, nous constatons que près de 34% des travailleurs ont juste un accord verbal et 32% n'en ont pas du tout (environ 65,8% des travailleurs ont juste un accord verbal ou rien du tout). La région de Nzérékoré est la deuxième zone ayant la proportion la plus importante des travailleurs vulnérables (45%) c'est-à-dire qu'ils ont juste un accord verbal (28,4%) ou parfois rien du tout (16,6%). (Voir tableau 7.5)

Quant au milieu de résidence, la plupart des travailleurs ont un contrat écrit à durée indéterminée (41,1%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural près de 39% des travailleurs n'ont rien du tout.

Selon le sexe, chez les hommes, près de 38% ont un contrat à durée indéterminée, 17,7% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 23% n'ont qu'un accord verbal et 21,3% n'ont rien. Chez les femmes, près de 31% ont un contrat à durée indéterminée, 17,4% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 20% n'ont qu'un accord verbal et 31,8% n'ont rien du tout.

Tableau 7. 13:Répartition des personnes en emploi selon le type de contrat par région, milieu de résidence et par sexe

	Avez-vous un contrat pour votre travail?				Total
	Contrat écrit à durée indéterminée	Contrat écrit à durée déterminée	Accord verbal	Rien du tout	
Région administrative					
Boké	27,6	22,4	6,6	43,4	100,0
Conakry	43,4	22,2	20,6	13,8	100,0
Faranah	49,8	22,0	10,9	17,3	100,0
Kankan	19,0	15,2	34,0	31,8	100,0
Kindia	38,3	11,3	17,2	33,2	100,0
Labé	20,4	7,9	18,4	53,3	100,0
Mamou	28,7	10,9	46,0	14,4	100,0

Tableau 7. 13: Répartition des personnes en emploi selon le type de contrat par région, milieu de résidence et par sexe					
N'Zérékoré	40,1	14,8	28,4	16,6	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	41,1	20,9	21,7	16,3	100,0
Rural	26,3	11,2	23,7	38,8	100,0
Sexe					
Masculin	38,0	17,7	23,0	21,3	100,0
Féminin	30,5	17,4	20,4	31,8	100,0
Total	36,1	17,6	22,4	23,8	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

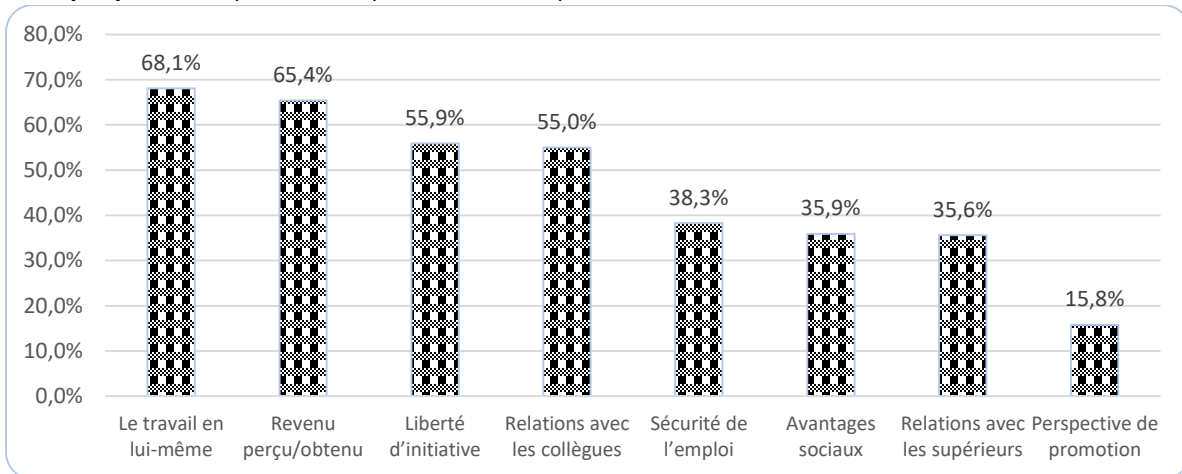
7.9. Avantages sociaux

Dans cette étude, pour appréhender les avantages sociaux accordés aux travailleurs, les questions concernant les perspectives de promotion dans le travail, le revenu perçu/obtenu, la sécurité de l'emploi, les relations avec les collègues et avec les supérieurs, la liberté d'initiative, les avantages sociaux et le travail en lui-même, ont été posées aux employés.

7.9.1 Les niveaux de satisfaction des personnes en emploi

Parmi les avantages sus mentionnés, les plus approuvés par les travailleurs sont : le travail en lui-même, le revenu perçu, la liberté d'initiative et les relations avec les collègues. Ils ont été approuvés respectivement par 68%, 65%, 56% et 55% des personnes en emploi dans l'ensemble.

Graphique 7. 6: Répartition des personnes en emploi selon le niveau de satisfaction



Les autres avantages sociaux, la proportion des travailleurs qui les ont mentionnés, est inférieure à 40% au niveau national. Ce niveau national, masque des disparités importantes surtout entre les régions administratives comme le montre les résultats du tableau 7.6.1.

Tableau 7. 14: Répartition des personnes en emploi selon le niveau de satisfaction								
	Perspective de promotion	Revenu perçu/obtenu	Sécurité de l'emploi	Relations avec les collègues	Relations avec les supérieurs	Liberté d'initiative	Avantages sociaux	Le travail en lui-même
Région administrative								
Boké	24,6	50,3	43,7	32,6	21,5	54,3	43,3	54,5
Conakry	18,8	64,4	34,2	67,9	41,2	48,6	28,7	57,6
Faranah	17,8	61,8	31,5	47,3	31,7	72,9	65,9	79,5
Kankan	9,7	65,7	24,9	60,6	33,9	51,9	30,3	76,9

Tableau 7. 14: Répartition des personnes en emploi selon le niveau de satisfaction									
	Perspective de promotion	Revenu perçu/obtenu	Sécurité de l'emploi	Relations avec les collègues	Relations avec les supérieurs	Liberté d'initiative	Avantages sociaux	Le travail en lui-même	
Kindia	13,2	71,1	51,0	57,0	27,4	70,8	24,7	71,5	
Labé	16,3	63,2	41,0	72,9	55,7	71,8	27,0	77,5	
Mamou	27,2	70,9	34,2	34,4	33,6	33,2	27,1	57,2	
N'Zérékoré	11,3	69,0	47,3	57,0	46,2	55,4	47,3	71,1	
Milieu de résidence									
Urbain	19,9	66,7	38,3	63,4	42,5	55,2	36,4	65,6	
Rural	13,6	64,7	38,3	50,7	32,1	56,3	35,7	69,3	
Sexe									
Masculin	19,2	64,3	40,1	58,3	39,1	54,1	36,3	67,6	
Féminin	11,5	66,8	36,1	51,0	31,4	58,2	35,4	68,6	
Total	15,8	65,4	38,3	55,0	35,6	55,9	35,9	68,1	

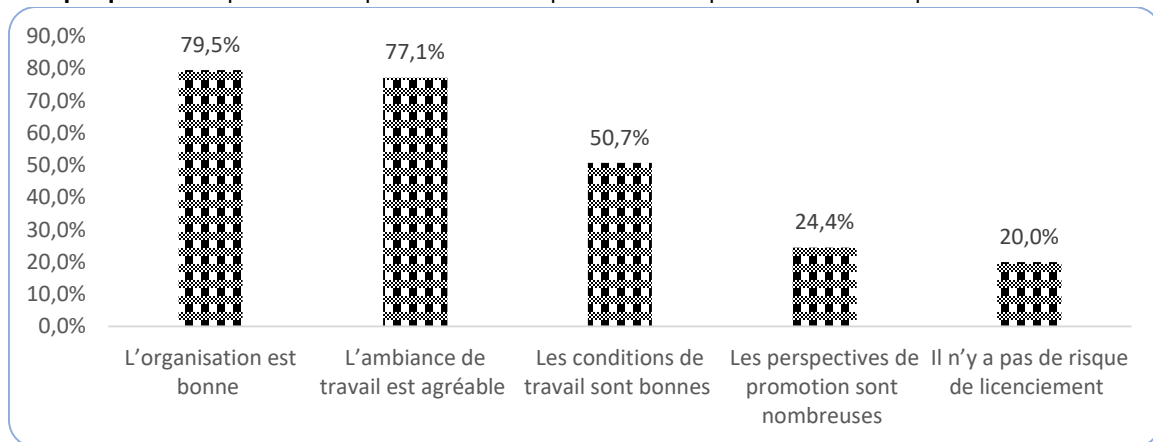
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

7.9.2 Les opinions générales des personnes en emploi sur l'entreprise

Pour évaluer le cadre de travail, plusieurs questions ont été posées aux travailleurs. Il s'agit notamment : de l'organisation du travail, de l'ambiance au travail, des perspectives de promotion, les conditions de travail et du risque de licenciement.

Il ressort des opinions recueillies auprès des travailleurs, que la bonne organisation du travail, et l'ambiance agréable au travail ont été les plus évoquées (respectivement 80% ; 77% et 51%).

Graphique 7. 7: Répartition des personnes en emploi selon les opinions dans l'entreprise



Selon ces travailleurs, au niveau national près de 80% ont mentionné que leur entreprise était bien organisée. Par région, elle est de 68% à Kindia et 92% à Labé.

La bonne organisation des entreprises a été plus évoquée en milieu urbain (81%) qu'en milieu rural (79%). Par sexe, elle a été plus mentionnée par les hommes (82%) que par les femmes (77%).

Pour ce qui est de l'ambiance agréable au travail, au niveau national, près de 77% des personnes en emploi l'ont mentionné et avec de forte disparité entre les régions administratives (59% à Mamou et 84% à Nzérékoré) comme le montre le tableau 7.7.

Par ailleurs, les perspectives de promotion sont nombreuses tandis que le manque de risque de licenciement au travail, a été peu cité. D'une manière générale, seulement 24,4% et 20% des personnes en emploi ont déclaré que les perspectives de promotion sont nombreuses et qu'il n'y a pas

de risque de licenciement. Ces deux opinions ont plus été citées par les hommes que par les femmes et plus en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce qui montre un certain avancement en grade et faible risque de licenciement chez les hommes ou chez les travailleurs qui vivent dans les centres urbains que chez les femmes ou les travailleurs vivant en milieu rural d'une même entreprise (voir tableau 7.7).

Tableau 7. 15: Répartition des personnes en emploi selon les opinions dans l'entreprise par région, milieu de résidence et par sexe					
	L'organisation est bonne	L'ambiance de travail est agréable	Les perspectives de promotion sont nombreuses	Les conditions de travail sont bonnes	Il n'y a pas de risque de licenciement
Région administrative					
Boké	88,2	81,9	51,1	78,9	24,3
Conakry	76,2	77,4	23,9	49,2	15,0
Faranah	79,7	79,1	26,4	36,9	12,1
Kankan	87,3	80,0	13,7	41,5	30,1
Kindia	68,2	66,5	25,5	45,4	8,9
Labé	92,0	91,5	33,4	56,1	26,5
Mamou	67,1	59,4	26,9	34,3	25,6
N'Zérékoré	80,5	83,7	16,0	60,8	18,7
Milieu de résidence					
Urbain	80,9	78,9	27,9	53,6	19,2
Rural	78,7	76,2	22,6	49,2	20,4
Sexe					
Masculin	81,8	78,7	27,4	52,5	20,6
Féminin	76,6	75,2	20,8	48,4	19,1
Total	79,5	77,1	24,4	50,7	20,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8. PROTECTION SOCIALE- FORMATION ET STAGE DE PERFECTIONNEMENT- TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES.

La protection sociale est l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux, c'est-à-dire aux situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses. Dans ce chapitre, les rubriques concernant cette protection sociale des entreprises envers les employés, leurs formations/stages ainsi que la trajectoire, les perspectives et le revenu hors emploi des employés ont été traitées.

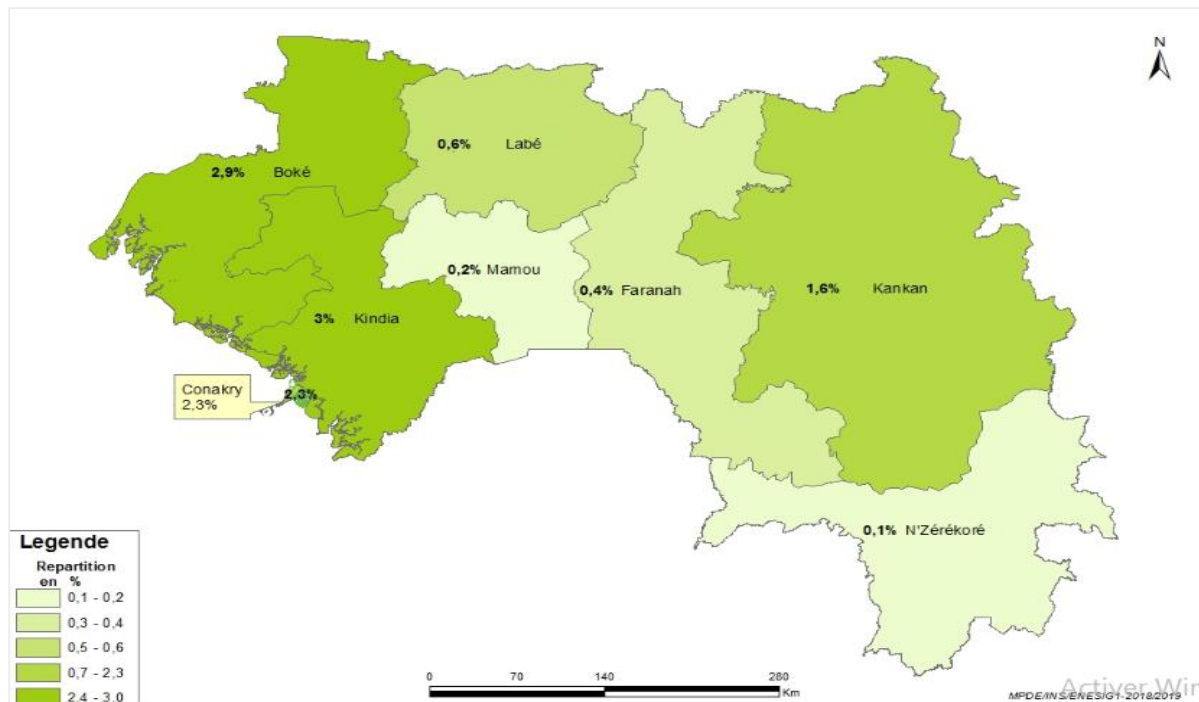
8.1. Protection sociale

8.1.1. Affiliation à une organisation d'assurance

L'affiliation d'une entreprise à une organisation d'assurance pour la prise en charge des travailleurs en cas de maladie ou autres événements sociaux a été abordée. Selon les résultats de l'analyse de cette question, au niveau national, environ 2% seulement des employés ont déclaré être affiliés à une organisation d'assurance. Ces proportions sont près de 2% pour les hommes et 1% pour les femmes.

L'analyse par région administrative a montré que les proportions les plus faibles ont été enregistrées à Labé (0,2%) et à Faranah (0,4%) et les plus élevées à Kindia (3%) et à Boké (2,9%).

Carte 8. 1: Répartition (%) des personnes en emploi (15 à 64 ans) affiliées à une organisation d'assurance par région administrative



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Selon le milieu de résidence, l'affiliation d'une entreprise à une structure d'assurance, est plus ressentie en milieu urbain que rural comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 8. 1: Répartition (%) des personnes en emploi affiliées à une organisation d'assurance selon le sexe par région et par milieu de résidence

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Région administrative			
Boké	4,6	0,8	2,9
Conakry	2,9	1,7	2,3
Faranah	0,4	0,3	0,4
Kankan	2,0	1,0	1,6
Kindia	4,2	1,7	3,0
Labé	0,0	0,6	0,2
Mamou	1,0	0,2	0,6
N'Zérékoré	0,1	0,1	0,1
Milieu de résidence			
Urbain	3,9	1,6	2,8
Rural	1,3	0,6	1,0
Total	2,1	0,9	1,6

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.1.2. Les principales organisations d'assurance

Selon les résultats du tableau 8.2, pour les entreprises affiliées, environ 33% sont affiliées à la Carte d'assistance Médicale (CAM), 36% sont affiliées à la Mutuelle de la fonction publique (MFP), 19% sont affiliées à la Mutuelle de Santé Communautaire (MSC) et 13% sont affiliées à d'autres structures d'assurance. Ce qui montre que d'une manière générale, l'organisation d'assurance la plus utilisée est la MFP.

Cette tendance est fortement influencée par la région administrative de résidence car dans les régions administratives de Faranah (41,5%) et de Kindia (56,1%), la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) est la première organisation d'assurance utilisée tandis qu'à Mamou (53,9%) et à Nzérékoré (58,4%), la Mutuelle de Santé Communautaire (MSC) est la plus utilisée.

Tableau 8. 2: Répartition (%) des personnes en emploi selon la principale organisation d'assurance par région, milieu de résidence et sexe

	PS1b. Si oui laquelle principalement ?				
	Mutuelle de la fonction publique (MFP)	Carte d'assistance médicale (CAM)	Mutuelle de Santé Communautaire (MSC)	Autre (spécifier)	Total
Région administrative					
Boké	26,9	49,0	20,6	3,5	100,0
Conakry	39,4	46,3	7,0	7,3	100,0
Faranah	41,5	2,0	40,1	16,4	100,0
Kankan	16,5	17,9	26,4	39,1	100,0
Kindia	56,1	22,9	15,1	5,9	100,0
Labé	0,0	98,3	0,0	1,7	100,0
Mamou	32,2	13,9	53,9	0,0	100,0
N'Zérékoré	21,8	19,9	58,4	0,0	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	32,8	45,1	13,1	9,0	100,0
Rural	41,2	13,9	27,1	17,8	100,0
Sexe					
Masculin	35,5	33,5	15,5	15,5	100,0
Féminin	38,1	29,5	27,9	4,4	100,0
Total	36,2	32,5	18,8	12,6	100,0

8.1.3. L'assurance maladie universelle (AMU)

Dans l'ensemble, environ 89,8% des personnes en emploi ont affirmé n'avoir aucune connaissance sur l'assurance maladie universelle (AMU) et seulement 10,2% ont confirmé avoir entendu parler de cette assurance maladie. Voir tableau 8.3.

La proportion de ceux qui ont une connaissance sur l'AMU reste minoritaire dans toutes les régions administratives. C'est dans les régions de Conakry (26,1%), Faranah (16,3% et Labé (12%) qu'on retrouve les plus grandes proportions des employés ayant une connaissance sur l'assurance maladie universelle (AMU). Par ailleurs, les plus grandes proportions des employés ayant déclaré qu'ils n'ont pas du tout entendu parler de l'AMU sont enregistrées dans les régions de Mamou (97,1%) et de Nzérékoré (94,4%).

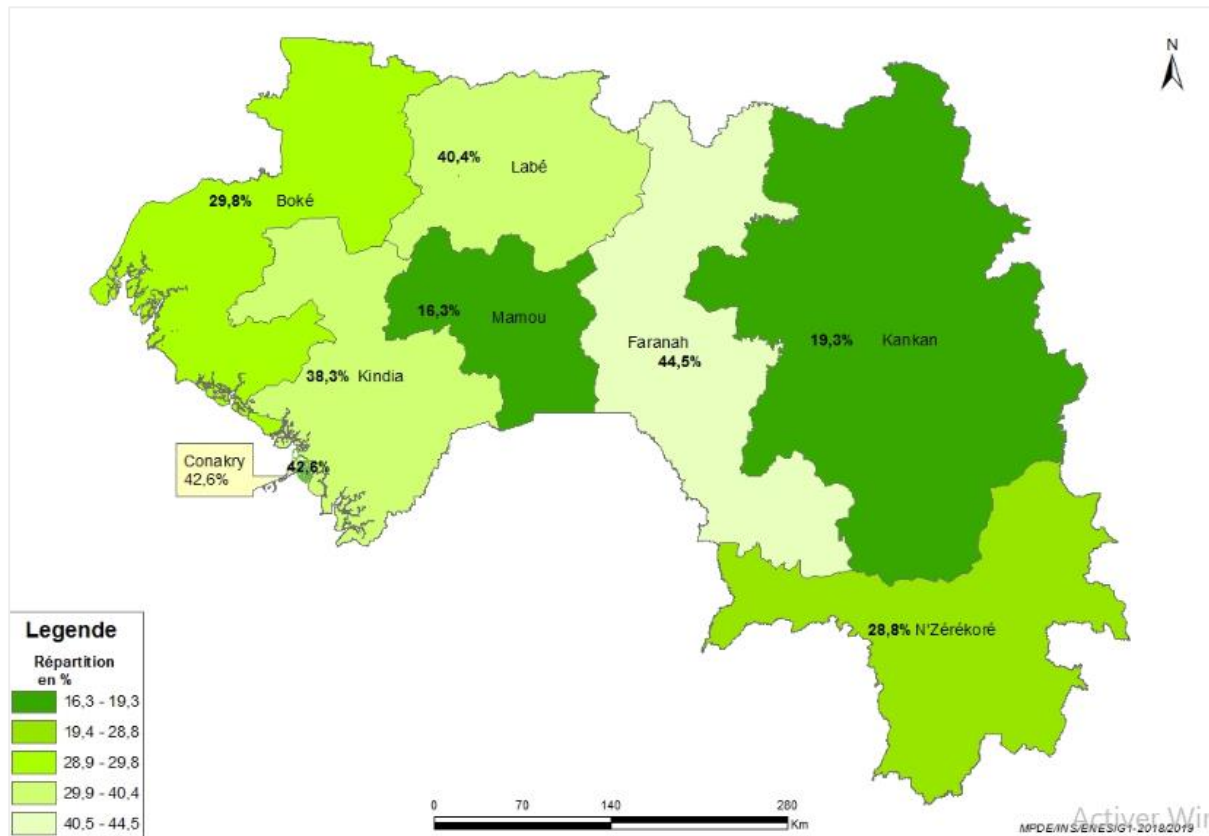
Tableau 8. 3: Répartition des personnes en emploi ayant entendu parler de l'assurance maladie universelle (AMU) par région, milieu de résidence et sexe			
	Avez-vous entendu parler de l'assurance maladie universelle (AMU)?		
	Oui	Non	Total
Région administrative			
Boké	6,4	93,6	100,0
Conakry	26,1	73,9	100,0
Faranah	16,3	83,7	100,0
Kankan	7,3	92,7	100,0
Kindia	6,4	93,6	100,0
Labé	12,0	88,0	100,0
Mamou	2,9	97,1	100,0
N'Zérékoré	5,6	94,4	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	19,5	80,5	100,0
Rural	5,5	94,5	100,0
Sexe			
Masculin	13,0	87,0	100,0
Féminin	6,9	93,1	100,0
Total	10,2	89,8	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Les résultats du tableau ci-dessous montrent qu'au niveau national, près de 18,8% des personnes en emploi sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Dans l'ensemble, les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU représentent 35,6%.

Par région administrative, les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU ont été plus cités dans les régions administratives de Conakry (42,6%), de Faranah (44,5%) et de Mamou (40,4%). Les plus faibles proportions de ces employés sont enregistrées dans les régions de Labé (16,3%), Kankan (19,3%) et de Nzérékoré (28,8%).

Carte 8. 2: Répartition (en %) des personnes en emploi qui sont prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU par région administrative



L'assurance maladie universelle (AMU) est plus connue par les hommes que par les femmes (13% pour les hommes contre 6,9% pour les femmes). Une analyse par milieu de résidence a montré que l'AMU est plus connu en milieu urbain que rural (respectivement 19,5% contre 5,5%).

Par rapport à l'appartenance à une association, une coopérative ou un groupement communautaire, les analyses ont montré que cette proportion est faible dans toutes les régions administratives. C'est dans les régions de Conakry (26,8%), de Kindia (26,2%) et de Mamou (24,2%) qu'on enregistre les plus grandes proportions des personnes en emploi qui sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les régions de Labé (8,1%) et de Boké (8,2%).

Tableau 8. 4: Répartition (en %) des personnes en emploi ayant des informations sur l'assurance maladie universelle (AMU) par région, milieu de résidence et sexe			
	Ont entendu parler de l'assurance maladie universelle (AMU)	Sont prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU	Sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire
Région administrative			
Boké	6,4	29,8	8,2
Conakry	26,1	42,6	26,8
Faranah	16,3	44,5	17,0
Kankan	7,3	19,3	18,9
Kindia	6,4	38,3	26,2
Labé	12,0	16,3	8,1
Mamou	2,9	40,4	24,2
N'Zérékoré	5,6	28,8	12,6
Milieu de résidence			
Urbain	19,5	40,9	23,2
Rural	5,5	26,1	16,6
Sexe			
Masculin	13,0	35,1	20,8
Féminin	6,9	36,5	16,4
Total	10,2	35,6	18,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

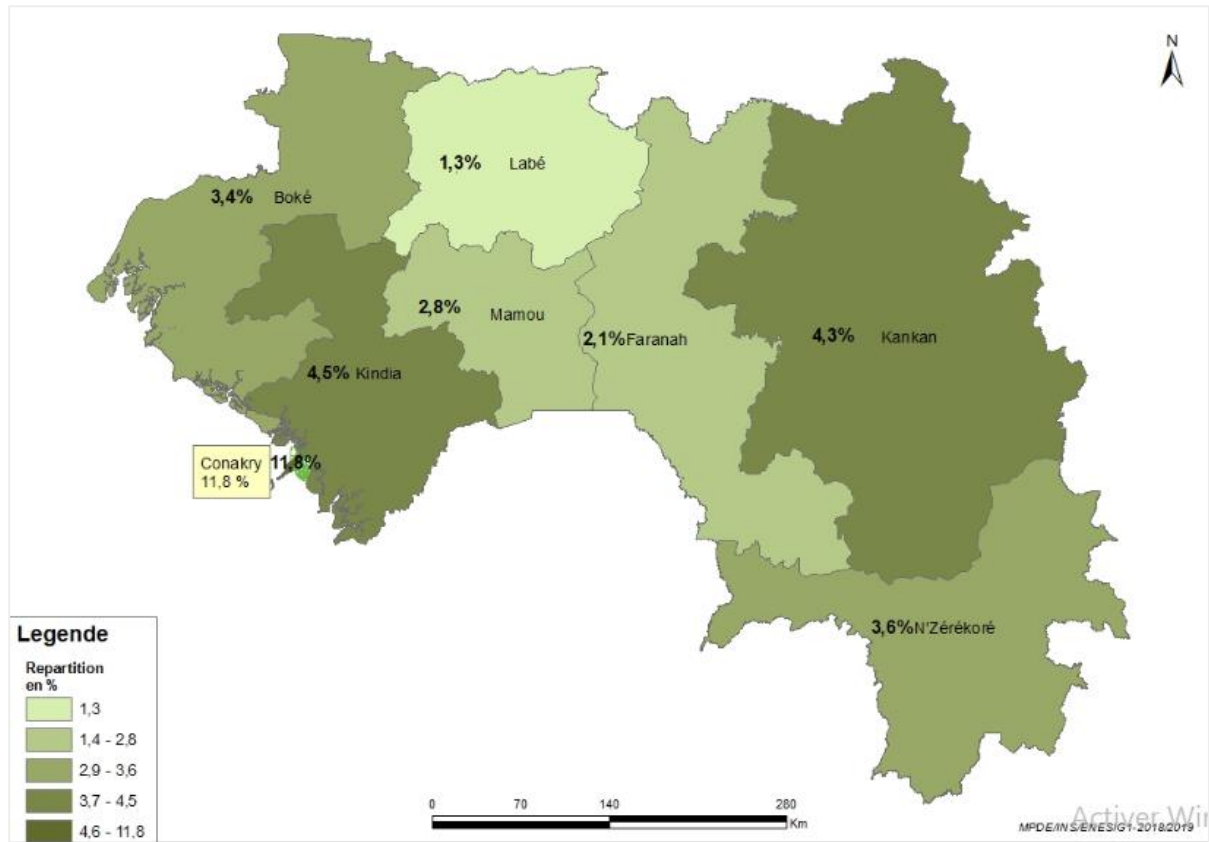
8.2. Formation/stage

Après les études, les stages de perfectionnement sont très souvent demandés par les diplômés avant l'obtention du premier emploi. Dans cette section, nous allons aborder les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement, la manière de donner les formations ainsi que la durée de formation des employés.

8.2.1 Les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement

Les résultats révèlent que, parmi les personnes en emploi, près de 4,8% ont affirmé avoir bénéficié d'un stage de perfectionnement pour une durée moyenne de 3 mois en général. Cette proportion est de 6,9% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes. Par milieu de résidence, près de 9,4% des employés ont affirmé avoir eu un stage de perfectionnement contre 2,5% en milieu rural.

Selon la région administrative de résidence, la pratique du stage est plus répandue dans la région de Conakry (11,8%), suivie par les régions de Kindia (4,5%) et de Kankan (4,3%). C'est dans les régions de Mamou (2,8%), Faranah (2,1%) et de Labé (1,3%) qu'on enregistre les plus faibles proportions des personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement. Voir carte 8.3.

Carte 8. 3: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficié de perfectionnement par région administrative

8.3.2. La manière de dispenser les formations

Pendant ces stages, les formations sont dispensées par apprentissage direct, au sein d'une institution formelle, au service ou autre dans un autre endroit.

Au niveau national, pour les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement, plus de la moitié (55,4%) l'ont effectué dans les services, 21% l'ont fait au sein d'une institution formelle et 21,5% l'ont fait par apprentissage. Cette dominance à faire le stage dans les services a aussi été constatée dans toutes les régions administratives sauf à Mamou où le stage par apprentissage reste la forme de stage la plus fréquente (69,7%) comme le montre le tableau 8.5.

Tableau 8. 5: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficiés des formation/stage selon la manière dont la formation a été dispensée par région, milieu de résidence et sexe

	Comment cette formation a-t-elle été dispensée?				
	Par apprentissage	Au sein d'une institution formelle	Au service	Autres	Total
Région administrative					
Boké	41,7	37,1	21,2	0,0	100,0
Conakry	14,1	18,0	67,1	0,8	100,0
Faranah	12,9	37,1	50,0	0,0	100,0
Kankan	32,4	16,3	50,1	1,3	100,0
Kindia	23,2	28,1	45,9	2,8	100,0
Labé	35,5	25,9	38,6	0,0	100,0
Mamou	69,7	8,0	22,2	0,0	100,0
N'Zérékoré	6,2	17,3	68,1	8,5	100,0
Milieu de résidence					

Tableau 8. 5: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficiés des formation/stage selon la manière dont la formation a été dispensée par région, milieu de résidence et sexe

Urbain	15,3	26,1	56,6	2,0	100,0
Rural	33,3	11,2	53,1	2,4	100,0
Sexe					
Masculin	17,7	20,6	59,2	2,5	100,0
Féminin	35,1	22,8	41,6	0,5	100,0
Total	21,5	21,0	55,4	2,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.3.3. La durée de formation (en mois) des personnes en emploi

Pour les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement, la durée moyenne était d'environ 3 mois au niveau national. Il peut atteindre 2 ans dans certaines entreprises. Elle est un peu plus longue chez les hommes que chez les femmes et plus longue en milieu urbain que rural.

Par région administrative, le stage de perfectionnement a plus duré dans les régions de Mamou (4 mois) et de Boké (5 mois). La plus courte durée a été enregistrée dans la région administrative de Nzérékoré (1 mois environ).

Tableau 8. 6: Répartition des personnes en emploi ayant bénéficiés des formation/stage, lieu de formation et durée moyenne de la formation par région, milieu de résidence et sexe

	Formation dispensée (en %)					La durée de cette formation (en mois)			
	Par apprentissage	Au sein d'une institution formelle	Au service	Autres	Total	Moy	Min	Max	Écart-type
Région administrative									
Boké	41,7	37,1	21,2	0	100	5,4	0,0	24,0	8,6
Conakry	14,1	18	67,1	0,8	100	3,1	0,0	24,0	3,2
Faranah	12,9	37,1	50	0	100	2,9	0,0	6,0	2,2
Kankan	32,4	16,3	50,1	1,3	100	1,3	0,0	24,0	2,2
Kindia	23,2	28,1	45,9	2,8	100	2,0	0,0	24,0	2,1
Labé	35,5	25,9	38,6	0	100	3,9	0,0	24,0	7,0
Mamou	69,7	8	22,2	0	100	4,0	0,0	24,0	6,7
N'Zérékoré	6,2	17,3	68,1	8,5	100	1,3	0,0	6,0	1,3
Milieu de résidence									
Urbain	15,3	26,1	56,6	2	100	2,8	0,0	24,0	3,2
Rural	33,3	11,2	53,1	2,4	100	2,1	0,0	24,0	4,9
Sexe									
Masculin	17,7	20,6	59,2	2,5	100	2,6	0,0	24,0	4,1
Féminin	35,1	22,8	41,6	0,5	100	2,3	0,0	24,0	2,8
Total	21,5	21	55,4	2,1	100	2,6	0,0	24,0	3,9

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.4. Trajectoire et perspectives.

Pour établir la trajectoire et les perspectives d'emploi, plusieurs questions sur l'emploi antérieur, la situation dans l'emploi, les projets d'emploi pour l'avenir, les catégories socioprofessionnelles souhaitées dans l'avenir ont été analysées.

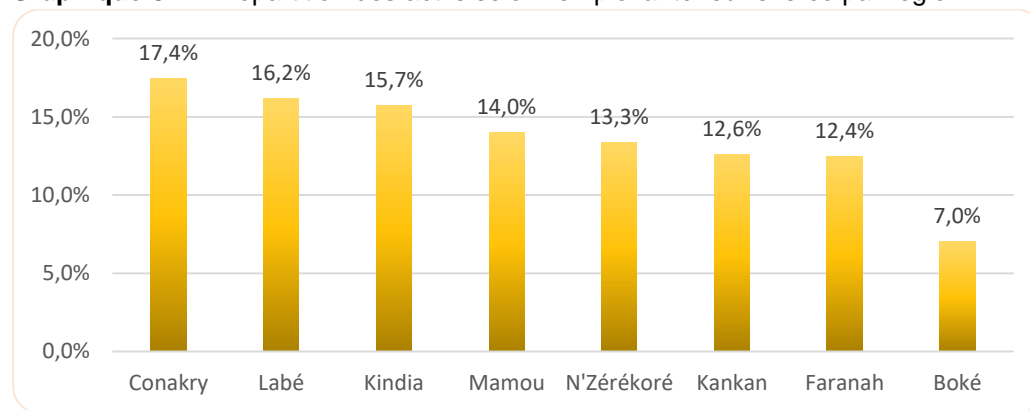
8.4.1 Emploi antérieur

8.4.1.1 L'emploi antérieur exercé par les travailleurs, chômeurs ou inactif

Selon les résultats du tableau A8.2 de l'annexe, 14% des personnes en emploi ont eu un emploi antérieur au niveau national. L'analyse par sexe a montré que la proportion des hommes ayant eu un emploi antérieur est largement supérieure à celle des femmes (respectivement 16% contre 12%). Par milieu de résidence, 16% des personnes en emploi en milieu urbain, ont déclaré avoir exercé un autre emploi antérieur contre 13% en milieu rural.

Selon la région administrative, la proportion la plus élevée des personnes en emploi ayant eu à exercer un emploi antérieur a été enregistrée à Conakry (17%) et la proportion la plus faible à Boké (7%).

Graphique 8. 1 : Répartition des actifs selon l'emploi antérieur exercé par région



8.4.1.2 Type d'entreprise des emplois antérieurs

Pour ce qui est du type d'entreprise des emplois antérieurs, il a permis de connaître le domaine dans lequel les emplois antérieurs étaient le plus exercés. Ainsi selon les résultats du tableau ci-dessous, **48,4%**, **35%** et **6,3%** des personnes interviewées ont respectivement exercé un emploi antérieur dans les entreprises privées non agricoles, les exploitations agricoles (plantation, champ, ferme, élevage, pêche et l'administration publique.

L'analyse par milieu de résidence montre que, 53,1% des personnes en emploi vivant dans la zone rurale, ont exercé leur emploi antérieur dans les exploitations agricoles tandis que la plupart de celles qui vivent dans les zones urbaines ont exercé leur emploi antérieur dans les entreprises non agricoles (71%).

Selon les régions administrations, les résultats du tableau 8.7 montrent que, dans les régions de Conakry, Kankan, Boké et Mamou, plus de la moitié des personnes en emploi ont affirmé avoir exercé leur emploi antérieur dans les entreprises privées non agricoles. Dans les régions de Faranah, Kindia et Nzérékoré, plus de la moitié des personnes en emploi ont exercé leur emploi antérieur dans les exploitations agricoles.

Tableau 8. 7: Répartition (en %) des personnes en emploi selon l'emploi antérieur exercé et le type d'entreprise									
	TP15. L'entreprise dans laquelle vous avez exercé votre emploi antérieur (ou que vous dirigiez) était							Ménage	Total
	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole (plantation, champ, ferme, élevage, pêche)	Organisation internationale	Entreprise associative (coopérative, ONG, syndicat, etc.)			
Région administrative									
Boké	3,1	2,2	52,0	25,5	0,0	0,3	16,9	100,0	
Conakry	10,2	2,4	80,3	3,4	0,4	0,4	2,8	100,0	
Faranah	2,1	2,9	22,0	70,8	0,7	0,2	1,3	100,0	
Kankan	2,3	1,7	55,8	25,9	0,0	1,2	13,0	100,0	
Kindia	7,3	1,8	24,9	55,6	0,0	1,1	9,3	100,0	
Labé	7,0	5,7	32,4	49,1	0,0	0,2	5,6	100,0	
Mamou	4,9	0,2	63,3	25,4	0,4	2,2	3,5	100,0	
N'Zérékoré	6,7	2,9	32,8	51,0	0,0	2,6	4,0	100,0	
Milieu de résidence									
Urbain	9,4	2,8	71,0	10,8	0,3	0,9	4,7	100,0	
Rural	3,9	2,2	31,5	53,1	0,1	1,2	8,0	100,0	
Sexe									
Masculin	10,0	4,1	46,6	31,5	0,3	1,2	6,4	100,0	
Féminin	2,5	0,9	50,4	38,5	0,1	0,9	6,8	100,0	
Total	6,3	2,5	48,4	35,0	0,2	1,1	6,6	100,0	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

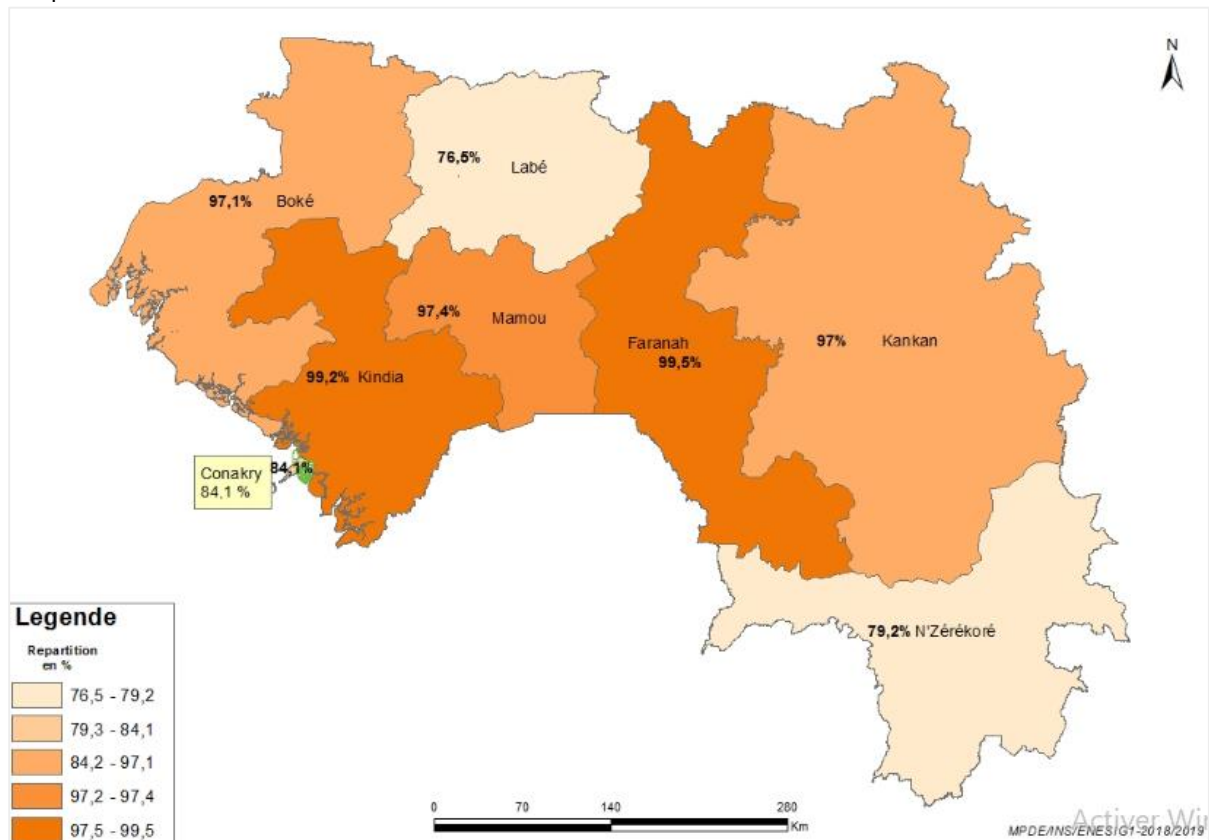
8.4.2 Employeurs et travailleurs pour compte propre

8.4.2.1 Situation de l'enregistrement des entreprises des travailleurs pour le compte propre

L'analyse du tableau 8.8, révèle que 91% des employeurs et travailleurs pour compte ne tiennent pas du tout de comptabilité au sein de leurs entreprises. Les proportions de ceux qui ont déclaré qu'ils ont un cahier de recettes ou autre restent minoritaires (4%). En ce qui concerne les modes d'enregistrement des entreprises, seulement 7% sont enregistrées au registre de Commerce ; 5,5% ont un numéro d'immatriculation (NIF) et 5% ont déclaré qu'elles sont enregistrées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'analyse selon la région de résidence de ceux qui ne tiennent pas de comptabilité montre que c'est dans les régions de Faranah, Kindia et Boké qu'on enregistre les plus grandes proportions des employeurs qui ne tiennent pas de comptabilité au sein de leurs entreprises. Elles sont suivies par les régions administratives de Mamou (76,5%), Kankan (97%) et Conakry (84,1%).

Carte 8. 4: Répartition (en %) des employeurs et travailleurs pour compte propre qui ne tiennent pas de comptabilité



Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Quant au milieu de résidence, la plupart des travailleurs qui tiennent une comptabilité OHADA (complète ou simplifiée) se trouvent en milieu urbain (6,9% contre 4,1% en milieu rural). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui ne tiennent aucun type de comptabilité au sein de leurs entreprises (93,4% contre 86,5% en milieu urbain). En ce qui concerne le mode d'enregistrement utilisé, l'analyse montre que, quel que soit le mode, les proportions de ceux qui sont enregistrés restent très faibles aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon le sexe, chez les hommes, près de 88,6% n'ont aucun type de comptabilité, 6,8% utilisent la comptabilité formelle OHADA et 4,5% utilisent le cahier de recettes ou autres pour tenir leurs comptabilité. Chez les femmes, près de 94,0% ne tiennent aucune comptabilité, 5,2% utilisent la comptabilité formelle OHADA et 4,2% utilisent le cahier de recettes ou autres pour tenir leurs comptabilité.

Tableau 8. 8: Répartition (en %) des employeurs et travailleurs pour compte propre qui sont enregistrés et tenant une comptabilité formelle par région, milieu de résidence et sexe.

	Mode d'enregistrement des entreprises			Type de comptabilité tenue		
	Registre de Commerce	NIF	CNSS	Rien	comptabilité formelle OHADA (complète ou simplifiée)	Cahier de recettes ou autre
Région administrative						
Boké	2,0%	2,5%	2,0%	97,1%	2,5%	0,4%
Conakry	12,5%	10,2%	8,8%	84,1%	6,0%	10,0%
Faranah	0,4%	0,4%	0,4%	99,5%	0,3%	0,3%
Kankan	2,2%	2,2%	2,3%	97,0%	2,1%	0,9%
Kindia	0,0%	0,0%	0,0%	99,2%	0,0%	0,8%
Labé	1,6%	1,6%	3,6%	97,4%	0,2%	2,4%
Mamou	5,0%	0,0%	0,0%	76,5%	3,7%	19,8%
N'Zérékoré	18,9%	14,8%	13,8%	79,2%	18,3%	2,5%
Milieu de résidence						
Urbain	10,3%	8,9%	7,8%	86,5%	6,9%	6,7%
Rural	4,7%	3,1%	3,1%	93,4%	4,1%	2,4%
Sexe						
Masculin	9,2%	7,0%	6,6%	88,6%	6,8%	4,5%
Féminin	2,9%	2,9%	2,3%	94,0%	2,5%	3,5%
Total	7,0%	5,5%	5,0%	90,6%	5,2%	4,2%

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.4.2.2 La production de biens ou de services par les employeurs

Dans l'ensemble des employeurs et travailleurs pour compte propre produisant des activités de production de biens ou de services interrogés, environ 43,3% ont affirmé qu'ils n'ont pas réalisé une activité de production de biens et de services au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. Les proportions de ceux qui ont produit des biens et services et les ont vendus totalement ou partiellement représentent respectivement 39% et 18%.

Selon les régions administratives, les résultats du tableau 8.15 montrent que, dans les régions de Labé, Boké et Kankan, plus de la moitié des employeurs qui ont produit des biens ou des services, les ont totalement vendus. C'est dans ces régions qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui ont affirmé qu'ils n'ont pas produit des biens et services (respectivement 14,7% ; 34% et 33%).

Selon le milieu de résidence, la plupart des travailleurs qui ont totalement produit et vendu des biens et services se trouvent en milieu urbain (48,9% contre 32,2% en milieu rural. C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui n'ont pas produit de biens et services durant les 12 derniers mois précédents l'enquête (55,5% contre 25,7% en milieu urbain).

Selon le sexe, chez les hommes, près de 46,6% ont répondu qu'ils n'ont pas produit des biens et services au cours des 12 derniers mois, 39,1% ont produit ou vendu totalement sur le marché et 14,3% ont répondu qu'ils ont produit et partiellement vendu leurs biens et services.

Tableau 8. 9: Répartition des employeurs et travailleurs pour compte propre produisant des activités de production de biens ou de services par région, milieu de résidence et par sexe				
	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?			
	Oui, et cette production est totalement vendue	Oui, et cette production est partiellement vendue	Non	Total
Région administrative				
Boké	62,6	3,4	34,0	100,0
Conakry	44,8	31,1	24,0	100,0
Faranah	17,2	13,6	69,3	100,0
Kankan	62,0	5,0	33,0	100,0
Kindia	14,2	14,0	71,9	100,0
Labé	76,0	9,3	14,7	100,0
Mamou	26,3	22,9	50,8	100,0
N'Zérékoré	39,6	23,1	37,2	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	48,9	25,4	25,7	100,0
Rural	32,2	12,3	55,5	100,0
Sexe				
Masculin	39,1	14,3	46,6	100,0
Féminin	38,8	23,7	37,5	100,0
Total	39,0	17,7	43,3	100,0

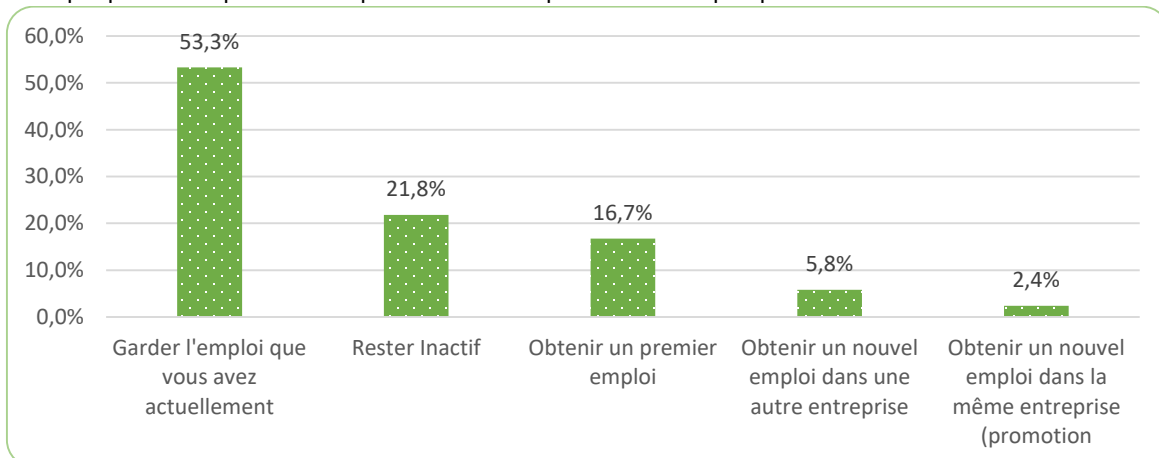
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.4.3 PERSPECTIVES

8.4.3.1 Les projets d'emploi pour l'avenir

L'analyse des projets d'emploi envisagés par les travailleurs pour l'avenir montre que, ceux qui ont affirmé qu'ils gardent l'emploi qu'ils ont actuellement restent majoritaires (53,3%), suivis de ceux qui pensent qu'ils doivent être inactifs dans l'avenir (21,8%) et ceux qui souhaitent avoir leur premier emploi (17%). La proportion des travailleurs qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise et dans la même entreprise sont très minoritaires (respectivement 5,8% et 2,4%).

Graphique 8. 2 Répartition des personnes en emploi selon leurs perspectives



Selon la région administrative de résidence, les travailleurs souhaitant garder l'emploi qu'ils occupent actuellement restent majoritaires dans toutes les régions. C'est dans les régions de Labé (35,2%), Conakry (35,9%) et Boké (48,8%) qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui veulent garder pour l'avenir l'emploi qu'ils occupent actuellement. La région de Mamou enregistre la plus grande proportion de travailleurs pensant rester inactifs dans l'avenir (31%).

Tableau 8. 10: Répartition des personnes en emploi selon leurs perspectives par région, milieu de résidence et par sexe

	Quels sont vos projets d'emploi pour l'avenir ?					
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (promotion)	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez actuellement	Rester Inactif	Total
Région administrative						
Boké	17,8	1,2	3,4	48,8	28,8	100,0
Conakry	28,2	5,5	9,4	35,9	21,0	100,0
Faranah	6,0	0,9	1,6	75,1	16,4	100,0
Kankan	15,7	1,1	5,2	61,4	16,5	100,0
Kindia	19,0	0,8	3,3	57,1	19,9	100,0
Labé	19,9	2,9	10,7	35,2	31,2	100,0
Mamou	8,8	2,8	6,0	51,8	30,7	100,0
N'Zérékoré	8,8	2,7	5,6	64,7	18,2	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	23,3	3,5	7,0	45,1	21,2	100,0
Rural	12,7	1,7	5,1	58,3	22,2	100,0
Sexe						
Masculin	14,7	3,1	7,7	59,4	15,0	100,0
Féminin	18,2	1,8	4,3	48,4	27,2	100,0
Total	16,7	2,4	5,8	53,3	21,8	100,0

8.4.3.2 Les catégories socioprofessionnelles souhaitées dans l'avenir

L'analyse du tableau 8.4.4 montre que, la proportion des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ; cadres moyens, agents de maîtrise ; employés/ouvriers qualifiés ; employé/ouvriers semi qualifiés ; travailleurs pour compte propre ; aides familiaux et des apprentis ou stagiaires non payés est plus élevée dans les centres urbains que ruraux. Par contre les proportions des manœuvres, les apprentis stagiaires payés et les employeurs sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Selon le sexe, les résultats montrent que les hommes sont beaucoup plus nombreux à souhaiter être cadre supérieur, ingénieur et assimilé (56,7%) ; cadre moyen, agent de maîtrise (51,4%) ; employé/ouvrier qualifié (73,7%). C'est pour les catégories comme : employeur ; travailleur pour compte propre ; aide-familial et apprenti ou stagiaire non payé qu'on enregistre plus de la moitié des femmes qui souhaitent en être dans l'avenir.

Catégorie socioprofessionnelle	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Total
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	80,9	19,1	56,7	43,3	100,0
Cadre moyen, agent de maîtrise	81,4	18,6	51,4	48,6	100,0
Employé/ouvrier qualifié	68,8	31,2	73,7	26,3	100,0
Employé/ouvrier semi qualifié	59,5	40,5	46,7	53,3	100,0
Manœuvre	21,8	78,2	70,6	29,4	100,0
Apprenti ou stagiaire payé	26,9	73,1	23,5	76,5	100,0
Employeur	25,7	74,3	39,4	60,6	100,0
Travailleur pour compte propre	33,8	66,2	37,0	63,0	100,0
Aide-familial	32,0	68,0	16,0	84,0	100,0
Apprenti ou stagiaire non payé	56,3	43,7	46,6	53,4	100,0
Total	50,9	49,1	45,7	54,3	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

8.5 Conclusion partielle

Dans ce chapitre nous analysons la participation de la population à l'activité économique, la population en âge de travailler employée, le taux d'activité de la population en âge de travailler employée aux marchés de travail qui constitue un des leviers importants du développement. La population de 15 ans ou plus est retenue dans les analyses, Ceci pour couvrir la population qui est effectivement en activité et pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le plan national avec d'autres sources, toutefois, dans la mesure du possible, on met également en évidence quelques indicateurs pour les populations de 15-64 ans pour les besoins de comparaison internationales selon les recommandations du BIT.

Au sens du BIT, plus de la moitié de la population (54,2%) sont actives. Par ailleurs, ce même taux élargi calculé sur les 15-64 ans est de 55,7%. De même, au niveau de ce taux d'activité des 15 ans et plus, les régions de Nzérékoré (63,6%) et de Kankan (65,0%) sont plus en avance. Les régions de Labé (56,2%) et de Faranah (45,3%) sont les plus défavorisées.

L'analyse montre que la population entre précocement sur le marché du travail et beaucoup plus en milieu rural. Chez les personnes de 15-19 ans du milieu rural, le taux d'activité des hommes et des femmes est égal à 24,9%. En revanche, en milieu urbain ce taux est de 9,1% pour les hommes et de 11,9% pour les femmes. Ce qui montre que les femmes du milieu urbain rentrent trop tôt en activité par rapport à celles du milieu rural.

Les résultats montrent que, le taux d'emploi est de 51,6% en Guinée, on note des disparités suivant le sexe et le milieu de résidence. Selon le genre, le taux d'occupation des hommes reste plus élevé que celui des femmes (respectivement 63,9% et 41,7%). Les populations du milieu rural ont un taux d'emploi plus élevé que celles du milieu urbain (54,7% contre 46,5%). L'analyse selon les classes d'âge montre que 10 personnes sur dix de la population active de 15-24 ans est occupée quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 31,4% de la population active employée avec une légère baisse du milieu urbain (31,3%) sur le milieu rural (31,4%). Selon le sexe, le taux de sous-emploi lié au temps de travail est de 28% chez les hommes contre 35,6% chez les femmes.

Il ressort de l'analyse que sur l'ensemble des personnes en emploi, 61,1% ont un emploi informel. Selon l'observation par région, nous constatons la plus grande proportion dans la région de Mamou (76,8%), suivie des régions de Faranah (72,9%), de Labé (66,2%) et de Kankan (64,9%). Les plus faibles proportions des emplois informels sont enregistrées dans les régions de Conakry, Kindia et Nzérékoré (respectivement 52,3% ; 55,8% et 55,2%).

Il ressort de l'analyse, que le taux d'emploi vulnérable, qui est mesuré par le rapport entre le nombre des travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée rapporté au nombre total d'emplois est de 83%. Il est fortement perceptible en milieu rural (90,7%) qu'en milieu urbain (68,1%)

La proportion des personnes se trouvant dans l'emploi précaire est de 10%. Toutefois, au niveau régional, la région de Conakry connaît la plus grande proportion 21% devant la région de Kindia 11% et de Labé (9%). Les plus faibles taux de précarité sont enregistrés dans les régions de Faranah (3,1%), Mamou (4,5%) et de Nzérékoré (7,5%).

En ce qui concerne le chômage, les résultats montrent qu'au niveau national le chômage est estimé à 4,8%. Ce niveau de chômage varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe et l'âge.

En effet, la ville de Conakry (14,1%) enregistre le plus fort taux de chômage relativement aux autres régions administratives. Toutefois, en dehors de la capitale le niveau de cet indicateur est inférieur à la moyenne nationale dans toutes les autres régions. Il passe de 9,5% en milieu urbain à 2,2% en milieu rural où ce phénomène paraît marginal. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain.

TROISIEME PARTIE : LE SECTEUR INFORMEL DANS L'AGGLOMERATION DE LA GUINÉE : performances, insertion et perspectives.

ENQUETE 1-2 Premiers résultats de la phase 2.



L'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESIG1) est une opération statistique à deux phases. Lors de la première phase qui porte sur l'emploi, les données sont collectées auprès des ménages. Dans ces ménages, un questionnaire individuel est administré à toute personne âgée de 10 ans ou plus. Parmi ces personnes, tout actif occupé exerçant comme patron ou travailleur pour compte propre dans une unité de production qui remplit des critères bien définis (non tenue d'une comptabilité formelle et/ou non enregistrement administratif) était identifié comme promoteur d'unité de production informelle. Toutes les personnes identifiées étaient par conséquent éligibles pour être enquêtées lors de la phase 2 sur le secteur informel.

Dans le cadre de cette enquête, le secteur informel est défini comme "l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro de contribuable (NIF) et/ou ne tenant pas une comptabilité écrite formelle au sens du plan comptable OHADA".

Le critère de la comptabilité écrite a été introduit pour ne pas exclure du champ d'investigation des unités de production qui, pour des raisons totalement contingentes, disposeraient d'un numéro de contribuable, sans pour autant pouvoir être assimilées à des unités formelles (du point de vue de leur mode d'organisation et de leur production). En outre, il permet une prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux.

Parmi les divers registres administratifs en vigueur en Guinée, le numéro d'immatriculation fiscale (NIF) a été choisi du fait que toute activité de production est légalement assujettie à la détention d'un tel numéro. Par ailleurs, il est requis pour remplir un certain nombre d'obligations institutionnelles et conditionne l'accès à certaines prestations (fiscalité, sécurité sociale, etc.).

Cette partie du rapport est articulée sur six chapitres: le premier décrit les définition et méthodes de mesure des principaux indicateurs sur le secteur informel. Le second porte sur la main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel ; le troisième porte sur le capital, le financement et l'investissement des UPI ; le quatrième décrit la production, l'insertion et la concurrence des UPI ; la cinquième porte sur les litiges entre l'État et les unités de production informelle et le sixième chapitre explique le mode d'insertion, des problèmes et les perspectives des UPI.

9. DÉFINITION ET MÉTHODES DE MESURE DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LE SECTEUR INFORMEL

9.1 Définition des concepts

Production : En termes généraux, la production peut être décrite comme une activité dans laquelle une entreprise utilise des entrées pour produire des sorties. En d'autre terme, La production est une activité exercée sous la responsabilité, le contrôle et la gestion d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services).

Le solde du compte de production est la valeur ajoutée. Il y a deux grands types de sorties : les biens et les services.

Biens : Les biens sont des objets physiques produits pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.

Services : Les services sont le résultat d'une activité de production qui se traduit par un changement de l'état des unités qui les consomment ou qui facilitent l'échange de produits ou d'actifs financiers.

Valeur Ajoutée :

- a. La valeur ajoutée brute est définie comme la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire;
- b. La valeur ajoutée nette est définie comme la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire et la valeur de la consommation de capital fixe.

Consommation Intermédiaire : La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrée d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme une consommation de capital fixe.

Branche d'activité : Une branche d'activité est définie comme un regroupement d'établissements engagés dans des activités de production identiques ou similaires.

Les activités principales : L'activité principale d'une unité de production est l'activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité exercée dans l'unité.

Les activités secondaires : Une activité secondaire est une activité exercée au sein d'une unité de production en plus de son activité principale et dont le produit, comme celui de l'activité principale, doit pouvoir être livré hors de l'unité de production.

Nomenclature : La nomenclature est une norme de classification qui permet d'organiser l'information pour en faciliter le traitement. Il s'agit de la nomenclature de Produits, de Branches et Secteurs.

Aide familial : Personne occupant un emploi dans une entreprise exploitée par un parent vivant souvent dans le même ménage, mais qui ne peut pas être considérée comme associée.

Apprenti : Personne admise dans une entreprise pour acquérir une formation professionnelle. Elle peut être rémunérée ou non rémunérée.

Employeur (ou patron) : Individu travaillant pour son propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et qui emploie une ou plusieurs personnes salariées dans son unité.

Propre compte : Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié et peut néanmoins travailler avec des aides familiaux et/ou des apprentis.

Salarié : Individu ayant un emploi rémunéré en espèces et/ ou en nature de façon régulière et selon une périodicité définie, titulaire d'un contrat de travail, explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.

Secteur informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de N° de contribuable et/ou ne tiennent pas une comptabilité formelle.

Unité de production : unité élémentaire, mobilisant des facteurs de production (travail, capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale.

L'unité de production se confond avec l'établissement lorsque l'activité s'exerce dans un lieu physique spécifiquement conçu à cet effet (boutique, atelier, échoppe). Elle est assimilée à un « pseudo-établissement » lorsqu'il n'existe pas de lieu (activité à domicile, activité ambulante). Par exemple, une couturière travaillant seule à domicile et confectionnant des vêtements pour ses clients est associée à une unité de production de la branche « confection ».

9.2 Les principaux indicateurs sur le secteur informel

Taux de Salarisation : Rapport du nombre de salariés à l'effectif total des travailleurs.

$$TS = \frac{\text{Nombre de salariés âgés de 10 ans et plus}}{\text{Effectif total des travailleurs âgés de 10 ans et plus}}$$

Travailleurs indépendants : Ensemble des patrons et travailleurs pour compte propre.

Quelques concepts de comptabilité nationale : La production est la somme du montant des ventes (chiffre d'affaires), du coût des produits finis consommés par les ménages des UPI, de la variation de stocks de produits finis moins le coût des produits achetés et revendus en l'état.

Production = Montant des ventes (chiffre d'affaires) + coût des produits finis consommés par les ménages des UPI + variation de stocks de produits finis - coût des produits achetés et revendus en l'état.

La production n'est sensiblement différente du chiffre d'affaires que pour les « commerces ».

Valeur Ajoutée (VA): La valeur ajoutée est la différence entre la production et les consommations intermédiaires.

VA = production - consommations intermédiaires.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est la différence entre la valeur ajoutée et la somme de la masse salariale et des impôts indirects, nets de subvention.

EBE = valeur ajoutée - (masse salariale + impôts indirects, nets de subvention).

Dans le cas du secteur informel, l'EBE est un revenu mixte qui rémunère aussi bien le travail de l'entrepreneur individuel que le capital avancé.

Taux de marge (TM) : Le taux de marge est le rapport entre Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et la valeur ajoutée.

$$\text{TM} = \text{EBE}/\text{VA}.$$

Cependant, dans le cas des activités commerciales, les marges peuvent être définies comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des produits achetés et revendus en l'état. On peut alors calculer un taux de marge commerciale [marge/coût des produits achetés en l'état pour revente], différent du taux de marge au sens de la comptabilité nationale.

Masse salariale : La Masse salariale est la somme entre les rémunérations et primes du personnel et les Cotisations sociales.

$$\text{Masse salariale} = \text{Rémunérations et primes du personnel} + \text{Cotisations sociales}.$$

Coefficient du capital (CC) : Le Coefficient du capital est le rapport entre le capital et la production.

$$\text{CC} = \text{Capital} / \text{Production}.$$

Investissement : L'investissement est la Valeur des équipements ou matériels acquis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

Taux d'investissement (TI): Le taux d'investissement est le rapport entre l'investissement et la valeur ajoutée.

$$\text{TI} = \text{Investissement} / \text{VA}.$$

10. CONDITIONS D'ACTIVITÉ DES UNITÉS DE PRODUCTION INFORMELLES

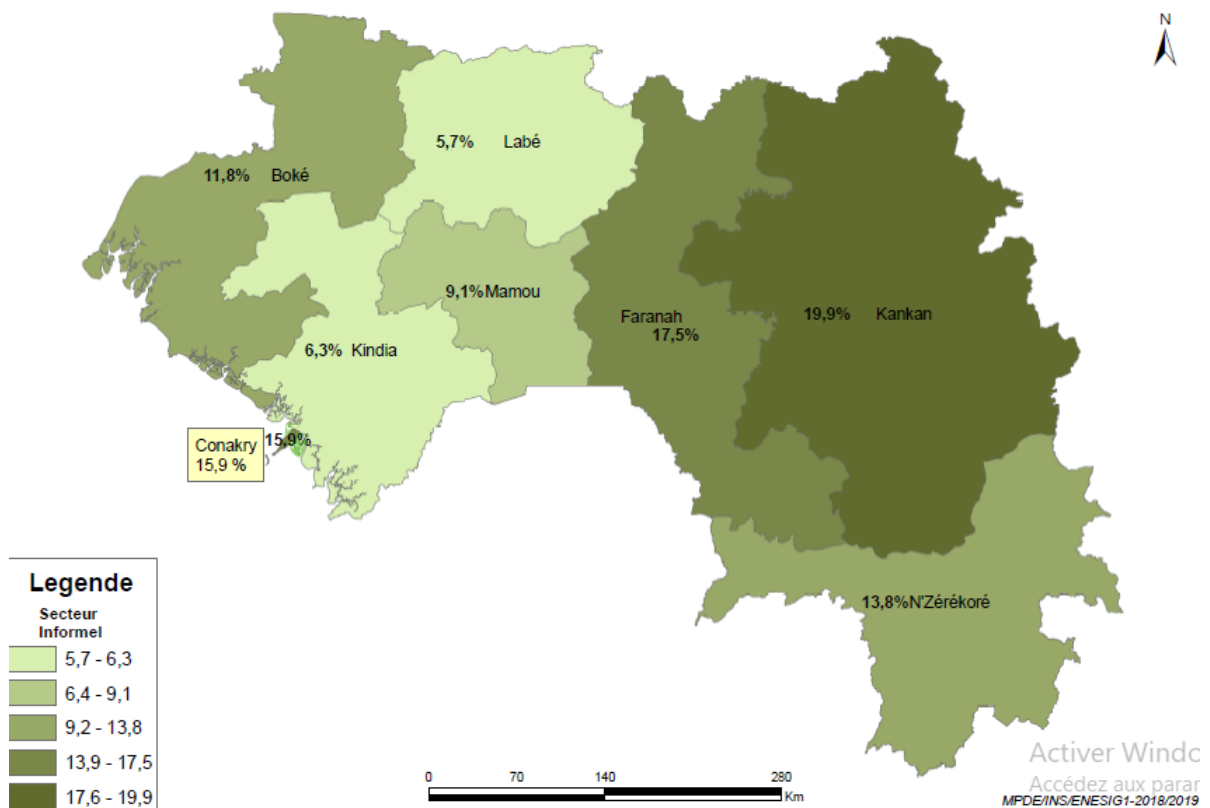
Ce chapitre décrit les unités de production informelles en termes d'activités, des conditions d'exécution de ces activités, de leur rythme de création et de leur durée. Il s'intéresse également à l'opinion des Chefs d'UPI sur la sécurité sociale et le dialogue social.

10.1. Caractéristiques des UPI

En Guinée, le nombre des unités de production informelles (UPI) est estimé à un peu plus de 1,8 millions sur l'ensemble du territoire national, dont près de la moitié (67,8%) se trouve en milieu urbain, 32,2% en milieu rural. Ces UPI sont dirigées à 50,7% par les hommes contre 49,3% par les femmes.

Selon les régions administratives, les résultats de la carte 10.1 montrent que, les plus grandes proportions des promoteurs des UPI se trouvent dans les régions de Kankan (19,9%), Faranah (17,5%) et Conakry (15,9%). Les régions de Labé (5,7%), Kindia (6,3%) et Mamou (9,1%) quant à elles, enregistrent les plus faibles proportions de promoteurs d'UPI.

Carte 10. 1: Répartition (%) des personnes évoluant dans le secteur informel par région administrative



Le milieu urbain des promoteurs des unités de productions informelles (UPI) occupe (45,1%) d'hommes et (54,9%) de femmes. Par contre selon le milieu rural, nous avons (62,3%) d'hommes et (37,7%) de femmes.

Pour les besoins d'analyse, nous avons constitué trois grands secteurs d'activités : (1) les unités de transformation ont été regroupées dans l'Industrie, (2) celles consacrées à l'achat et à la vente en l'état dans le Commerce et (3) les autres unités non précédemment citées dans les Services.

La structure des unités de production informelles (UPI) par branche d'activité montre que 57,1% d'hommes et (42,9%) de femmes évoluent dans le secteur de l'industrie ; 39,8% d'hommes et 60,2% de femmes dans le commerce et 86,7% d'hommes et 13,3% de femme dans les services.

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble (Guinée)	949998	50,7	925414	49,3	1875412	100,0
Région administrative						
Boké	121566	55,0	99566	45,0	221133	100,0
Conakry	117366	39,3	180901	60,7	298267	100,0
Farah	186230	56,6	142638	43,4	328867	100,0
Kankan	226936	60,9	145611	39,1	372547	100,0
Kindia	53111	45,3	64193	54,7	117304	100,0
Labé	79812	46,8	90742	53,2	170554	100,0
Mamou	48690	45,2	58937	54,8	107626	100,0
N'Zérékoré	116287	44,9	142827	55,1	259114	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	574044	45,1	698237	54,9	1272281	100,0
Rural	375954	62,3	227178	37,7	603131	100,0
Secteur d'activité						
Industries	305910	57,1	229523	42,9	535433	100,0
Commerce	440082	39,8	664726	60,2	1104808	100,0
Services	204006	86,7	31166	13,3	235172	100,0

10.1.1. Type d'emploi du promoteur de l'UPI et critère d'informalité

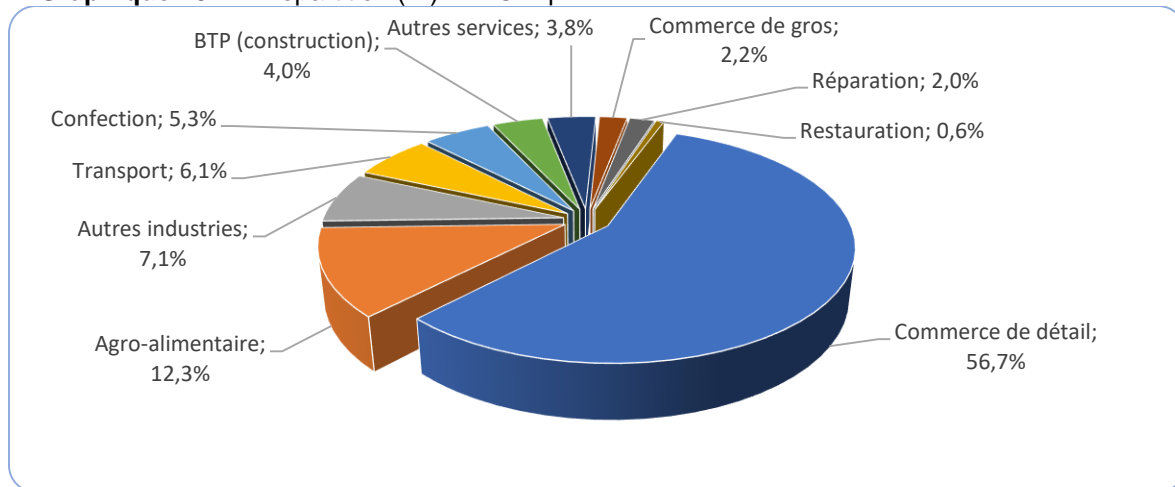
	Type d'emploi		Total
	Emploi principal	Emploi secondaire	
Secteur d'activité			
Industrie	89,7%	10,3%	100,0%
Commerce	91,8%	8,2%	100,0%
Services	93,1%	6,9%	100,0%
Milieu de résidence			
Urbain			
Industrie	94,5%	5,5%	100,0%
Commerce	96,6%	3,4%	100,0%
Services	96,7%	3,3%	100,0%
Rural			
Industrie	79,5%	20,5%	100,0%
Commerce	82,6%	17,4%	100,0%
Services	80,5%	19,5%	100,0%
Ensemble	91,4%	8,6%	100,0%

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.1.2. Secteur d'activité des UPI

Dans l'ensemble des promoteurs d'UPI interrogés, environ 59% évoluent dans les secteurs du commerce (dont 56,7% dans le commerce de détail et 2,2% dans le commerce de gros). Les proportions de ceux qui évoluent dans l'agro-alimentaire et autres industries représentent respectivement 12,3% et 7,1%. Les UPI évoluant dans la construction, dans la confection et dans le transport représentent respectivement 4% ; 5% et 6%. La branche de restauration reste minoritaire parmi les activités des promoteurs des UPI en Guinée (0,6%).

Graphique 10. 1 : Répartition (%) des UPI par secteur d'activité



Selon la région administrative, l'analyse du tableau 10.3 montre que, la plus grande proportion d'unités de production informelles évoluant dans le commerce de gros, sont enregistrées dans la région de Nzérékoré (6,3%) et c'est dans la région de Kindia (0,8%) qu'on constate la plus faible. Par ailleurs, Le commerce de détail reste le secteur qui est beaucoup plus exercé par les promoteurs d'UPI des différentes régions de la Guinée. La plus faible proportion d'UPI dans cette branche d'activité est enregistrée dans la région de N'Nzérékoré (93,7%).

Dans le secteur de l'industrie, la branche "Agroalimentaire" est la plus pratiquée par les promoteurs d'UPI en Guinée. La proportion des promoteurs dans ce secteur varie d'un minimum de 28,7% dans la région de Kankan, à un maximum de 64,5% dans la région de Kindia. Les différentes activités qui y sont exercées portent essentiellement sur la fabrication de produits alimentaires et de boissons (produits à base de manioc, pâtisserie, boissons à base de fruits, etc.) ou la première transformation de ces produits à des fins de conservation.

Quant aux activités de confection, elles représentent 45,6% d'UPI dans la région de Labé, 29,0% dans la région de Mamou et 20,2% dans la région de Kindia. La plus faible proportion de promoteurs d'UPI dans cette branche est enregistrée dans la région de Kankan (9,5%). Ces activités concernent essentiellement la fabrication de textiles et les articles d'habillement (chaussures, articles de voyage, etc.).

Par ailleurs, la ville de Conakry (23,0%) abrite la plus grande proportion de promoteurs d'UPI évoluant dans la branche de BTP, suivi des régions de Kindia (6,3%), de Boké (17,3%), Nzérékoré (16,1%) et de Kankan (15,9%). La plus faible proportion d'UPI évoluant dans ce secteur, est enregistrée dans les régions de Mamou (6,3%) et de Kindia (6,8%). Les activités sont essentiellement consacrées aux travaux de construction de Bâtiments.

En ce qui concerne les autres formes d'industries, c'est dans les régions de Kankan (45,9%), Faranah (29,3%), Boké (22%) et Nzérékoré (16,4%) qu'on enregistre les plus grandes unités de production informelle évoluant dans cette branche d'activité.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu rural, les promoteurs d'UPI sont pour la plupart orientés vers les activités de commerce de détail, les autres industries et l'agro-alimentaire (respectivement 95,7% ; 41,6% et 37,7%). En revanche, en milieu urbain, elles sont davantage focalisées sur le commerce de détail (95,7%), l'agro-alimentaire (45,4%) et la confection (22,4%).

Tableau 10. 3: Répartition (%) des UPI selon la branche d'activité (industrie et commerce) des UPI par région et milieu de résidence du promoteur								
	Secteur d'activité des UPI							Ensemble
	Industrie				Ensemble	Commerce		
	Agro-alimentaire	Confection	BTP	Autres industries		Commerce de gros	Commerce de détail	
Régions administratives								
Boké	46,2	14,6	17,3	22,0	100	5,1	94,9	100
Conakry	48,8	15,3	23,0	13,0	100	3,6	96,4	100
Faranah	45,7	16,5	8,4	29,3	100	1,4	98,6	100
Kankan	28,7	9,5	15,9	45,9	100	3,5	96,5	100
Kindia	64,5	20,2	6,8	8,5	100	0,8	99,2	100
Labé	34,0	45,6	7,5	12,9	100	5,3	94,7	100
Mamou	51,5	29,0	6,3	13,1	100	3,5	96,5	100
N'Nzérékoré	50,1	17,5	16,1	16,4	100	6,3	93,7	100
Milieu de résidence								
Urbain	45,4	22,4	15,3	16,9	100	3,4	96,6	100
Rural	37,7	10,0	10,7	41,6	100	4,3	95,7	100
Total	42,9	18,5	13,9	24,7	100	3,7	96,3	100

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Le tableau 10.2b, donne la répartition des unités de production informelles des branches d'activités du secteur services selon la région et le milieu de résidence.

Les résultats montrent que, les unités de production informelles du secteur "Transports" sont les plus pratiqués par les promoteurs d'UPI quel que soit la région de résidence. Les plus grandes proportions sont enregistrées dans la région de Boké (63,6%), suivie des régions de Mamou (60,4%) et de Labé (60,3%). La branche d'activité réparation est beaucoup pratiquée par les promoteurs d'UPI résidents dans les régions de Mamou (25,5%), Faranah (20,8%) et de Conakry (19,4%). Par contre, c'est dans les régions de Kindia et Boké qu'on enregistre les plus grandes proportions d'UPI évoluant dans la branche de restauration (respectivement 10,9% et 6,6%).

En ce qui concerne les autres services, c'est dans la région de Nzérékoré (56,1%), Conakry (35,9%) et Kindia (28,6%) qu'elles sont beaucoup plus pratiquées par les promoteurs d'UPI. La plus faible proportion de cette branche est enregistrée dans la région de Mamou (10,6%).

Selon le milieu de résidence, les UPI sont pour la plupart orientées vers les activités des "Transports" (51,6%) et de "Autres services" (27,8%) en milieu urbain. En revanche, en milieu rural, elles sont davantage focalisées sur "Transports" (40,2%) et de "Autres services" (39,1%).

Tableau 10. 4: Répartition (%) des UPI par secteur d'activité (services) selon par région, milieu de résidence et le sexe du Promoteur						
	Secteur d'activité des UPI					Ensemble
	Services					
	Transport	Restauration	Réparation	Autres services		
Régions administratives						
Boké	63,6	6,6	9,6	20,3	100,0	
Conakry	39,4	5,3	19,4	35,9	100,0	
Faranah	46,0	6,6	20,8	26,5	100,0	
Kankan	52,1	2,6	16,9	28,3	100,0	
Kindia	43,8	10,9	16,6	28,6	100,0	
Labé	60,3	3,4	12,7	23,6	100,0	
Mamou	60,4	3,5	25,5	10,6	100,0	
N'Nzérékoré	31,5	5,3	7,2	56,1	100,0	

Tableau 10. 4: Répartition (%) des UPI par secteur d'activité (services) selon par région, milieu de résidence et le sexe du Promoteur					
Milieu de résidence					
Urbain	51,6	4,4	16,2	27,8	100,0
Rural	40,2	6,5	14,2	39,1	100,0
Total	49,0	4,9	15,7	30,3	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Dans l'ensemble, la majorité des promoteurs d'UPI interrogés évoluent dans le secteur de commerce (58,9%), suivis de ceux qui évoluent dans l'industrie et dans le service (respectivement 28,6% et 12,5%). Voir tableau 10.5.

Selon la région de résidence, l'analyse du tableau 10.5 montre que c'est dans la région de Kankan (35,3%) qu'on enregistre la plus grande proportion de promoteurs d'UPI évoluant dans l'industrie, suivi des régions de Labé (32,6%), Mamou (31,4%) et Kindia (28,5%). Les différentes activités qui y sont exercées portent essentiellement sur la fabrication de produits alimentaires et de boissons (produits à base de manioc, pâtisserie, boissons à base de fruits, etc.) ou la première transformation de ces produits à des fins de conservation.

Par ailleurs, le secteur du commerce est l'activité informelle la plus pratiquée par les promoteurs d'UPI quelle que soit la région de résidence. Les plus grandes proportions sont enregistrées dans les régions de Boké (68,9%), Mamou (68,4%) et Conakry (67,3%). En ce qui concerne les services, ils sont majoritairement pratiqués par les unités de production informelles résidant dans les régions de Labé (19,7%), Kankan (18,4%), Kindia (15,1%) et de Faranah (11%).

Suivant le milieu de résidence, les promoteurs d'UPI sont pour la plupart orientés vers les activités de "Commerce", aussi bien en milieu rural (63%) qu'en milieu urbain (57%). En revanche, le secteur d'industrie reste la deuxième activité plus pratiquée par les promoteurs d'UPI dans ces deux milieux de résidence (28,7% en milieu urbain et 28,2% en milieu rural).

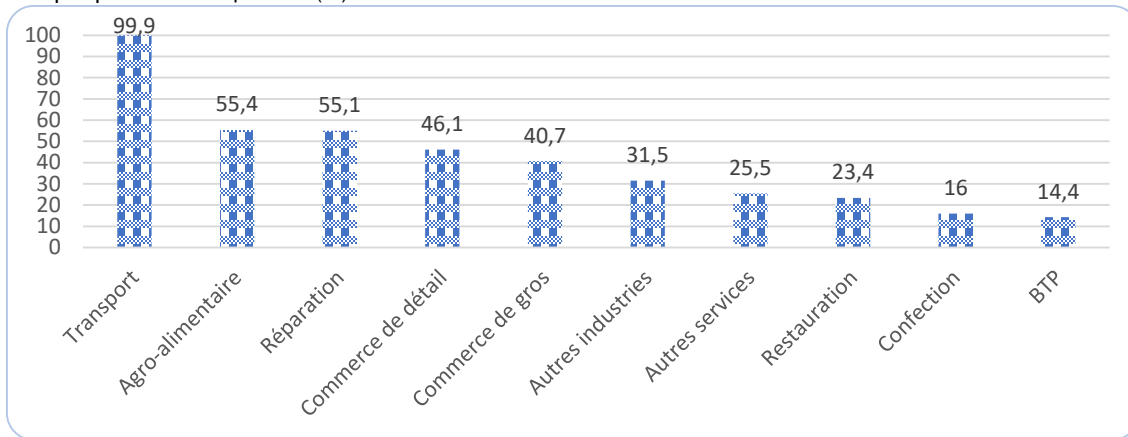
Tableau 10. 5: Répartition (%) des UPI selon le secteur d'activité (industrie et commerce) des UPI par région, milieu de résidence et par sexe du promoteur (en ligne)				
	Secteur d'activité des UPI			Ensemble
	Industrie	Commerce	Service	
Ensemble	28,6	58,9	12,5	100,0
régions administratives				
Boké	22,9	68,9	8,2	100,0
Conakry	23,8	67,3	8,9	100,0
Faranah	25,8	63,2	11,0	100,0
Kankan	35,3	46,3	18,4	100,0
Kindia	28,5	56,5	15,1	100,0
Labé	32,6	47,7	19,7	100,0
Mamou	24,9	68,4	6,7	100,0
N'Zérékoré	31,4	58,0	10,6	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	28,7	57,0	14,3	100,0
Rural	28,2	63,0	8,8	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.1.3. Local abritant l'activité de l'UPI

Les résultats de cette étude montrent que, la quasi-totalité des promoteurs d'UPI évoluant dans la branche de transport ne possèdent pas de local (99,9%), suivie de ceux qui sont dans les branches d'agro-alimentaires et de réparation (respectivement 55,4% et 55,1%). Les promoteurs d'UPI faisant le commerce ambulatoire restent aussi très nombreux en Guinée (44,1% commerce de gros et 40,7% pour le commerce détail). Les promoteurs évoluant dans les branches de confection et de BTP sont moins nombreux parmi ceux qui abritent dans un local pour exercer leurs activités (respectivement 16% et 14%).

Graphique 10. 2 : Répartition (%) des UPI sans local selon la branche d'activité



Pour l'exercice de leurs activités, la plupart des UPI (50,1%) ne disposent pas de locaux professionnels (Tableau 10.4). Les UPI pourvues d'un local spécifique dans le cadre de l'exercice de leurs activités représentent (24,5%). Par ailleurs, (25,4%) d'UPI se trouvent à domicile, généralement sans aucune installation particulière propre à l'activité. La localisation des UPI à domicile présente l'avantage de minimiser le coût de production (transport, location d'un local, etc.). Les UPI sans local sont plus fréquentes en milieu rural (57,9%) qu'en milieu urbain (46,4%).

Tableau 10. 6: Répartition (%) des UPI selon le milieu de résidence et le type de local par branche d'activité

Secteur et branche d'activité	Urbain				Rural				Ensemble			
	Type de local			Total	Type de local			Total	Type de local			Total
	Sans local	Domicile	Avec local		Sans local	Domicile	Avec local		Sans local	Domicile	Avec local	
Industrie												
Agro-alimentaire	55,4	30,3	14,3	100,0	44,8	34,7	20,5	100,0	52,4	31,5	16,0	100,0
Confection	16,0	49,1	34,8	100,0	17,1	56,2	26,7	100,0	16,2	50,3	33,4	100,0
BTP	14,4	65,1	20,5	100,0	6,3	92,2	1,5	100,0	12,4	71,8	15,8	100,0
Autres industries	31,5	23,0	45,5	100,0	67,9	21,8	10,3	100,0	51,0	22,4	26,7	100,0
Commerce												
Commerce de gros	40,7	9,9	49,5	100,0	54,1	8,1	37,9	100,0	46,0	9,1	44,8	100,0
Commerce de détail	46,1	21,3	32,6	100,0	64,8	19,9	15,3	100,0	52,5	20,8	26,7	100,0
Services												
Transport	99,9	0,1	0,0	100,0	93,4	0,0	6,6	100,0	98,7	0,1	1,2	100,0
Restauration	23,4	36,7	39,8	100,0	19,8	6,4	73,8	100,0	22,3	27,6	50,0	100,0
Réparation	55,1	10,9	34,1	100,0	1,2	28,8	70,0	100,0	44,1	14,5	41,4	100,0
Autres services	25,5	46,3	28,2	100,0	14,8	69,9	15,3	100,0	22,4	53,2	24,4	100,0
Ensemble	46,4	25,3	28,3	100,0	57,9	25,7	16,5	100,0	50,1	25,4	24,5	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

En général, le type de local utilisé pour la production des biens et services varie selon la branche d'activité. En effet, plus de la moitié des UPI de services (63,2%) ne sont pas pourvues de local professionnel (Tableau 10.5). Cette situation concerne la quasi-totalité des services de transport (98,7%) et plus de la moitié des UPI de restauration.

Par ailleurs, près de la moitié des UPI de commerce (52,3%) sont sans local et exercent dans des installations de fortune (comptoirs improvisés sur la voie publique, etc.) ou de manière ambulatoire.

Quant aux UPI du secteur de l'industrie, en dehors de celles de la branche « BTP », (12,4%) exercent leurs activités en dehors d'un local professionnel, généralement chez les clients, les UPI des autres composantes de ce secteur exercent principalement au domicile du promoteur (71,8%).

La distribution des UPI par type de local fait ressortir des structures différentes selon le sexe du promoteur. En effet, la moitié (50,3%) des chefs d'UPI de sexe masculin exercent leur activité sans disposer d'un local professionnel et (23,2%) sont installés à domicile. Par contre, la moitié (49,8) des UPI gérées par les femmes opère à domicile et (22,4%) disposent d'un local. En outre, (26,5%) d'UPI tenues par les hommes disposent d'un local professionnel et (49,8%) d'UPI dirigées par les femmes ne disposent pas d'un local.

Secteur et branche d'activité	Masculin			Féminin			Ensemble			
	Type de local			Type de local			Type da local			
	Sans local	Domicile	Avec local	Sans local	Domicile	Avec local	Sans local	Domicile	Avec local	Total
Industrie	34,2	40,3	25,5	47,4	35,6	17,0	39,8	38,3	21,9	100,0
Agro-alimentaire	33,7	42,4	23,9	62,1	25,9	12,0	52,4	31,5	16,0	100,0
Confection	25,6	34,5	39,9	10,8	59,4	29,8	16,2	50,3	33,4	100,0
BTP	12,2	71,5	16,3	19,8	80,2	0,0	12,4	71,8	15,8	100,0
Autres industries	50,4	21,9	27,7	56,7	26,6	16,7	51,0	22,4	26,7	100,0
Commerce	51,9	15,8	32,3	52,5	23,4	24,1	52,3	20,4	27,4	100,0
Commerce de gros	47,6	7,6	44,8	44,5	10,6	44,9	46,0	9,1	44,8	100,0
Commerce de détail	52,1	16,2	31,7	52,8	23,8	23,4	52,5	20,8	26,7	100,0
Services	71,2	13,3	15,4	10,6	62,1	27,3	63,2	19,8	17,0	100,0
Transport	98,7	0,1	1,2	100,0	0,0	0,0	98,7	0,1	1,2	100,0
Restauration	33,2	5,3	61,4	5,6	62,0	32,5	22,3	27,6	50,0	100,0
Réparation	43,9	14,6	41,5	100,0	0,0	0,0	44,1	14,5	41,4	100,0
Autres services	29,6	47,4	23,0	9,8	63,3	26,9	22,4	53,2	24,4	100,0
Ensemble	50,3	23,2	26,5	49,8	27,7	22,4	50,1	25,4	24,5	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Les raisons de non possession d'un local professionnel sont de plusieurs ordres. La plupart des chefs de telles UPI n'estiment pas nécessaire de disposer d'un local. En effet, (30,5%) déclarent qu'ils n'en ont pas besoin et (35,5%) estiment exercer leurs activités avec beaucoup plus de facilité sans local professionnel (Tableau 10.8). Il faut également souligner que (18,8%) de chefs d'UPI n'ont pas de moyens pour louer ou acheter un local et (14,3%) déclarent n'avoir pas trouvé de local disponible.

Tableau 10. 8: Répartition (%) des UPI selon la principales raisons du non possession d'un local par secteur et par branche d'activité						
Secteur et branche d'activité	N'a pas trouvé de local disponible	N'a pas les moyens de louer ou d'acheter un local	Exerce son activité avec plus de facilité	N'en a pas besoin	Autre	Total
Industrie						
Agro-alimentaire	11,3	15,8	38,4	33,5	1,0	100,0
Confection	16,5	41,5	32,9	7,8	1,2	100,0
BTP	4,4	1,7	29,5	64,4	0,0	100,0
Autres industries	5,3	9,9	35,5	49,1	0,2	100,0
Commerce						
Commerce de gros	30,6	7,7	33,0	28,7	0,0	100,0
Commerce de détail	17,6	22,3	35,4	23,6	1,1	100,0
Services						
Transport	1,5	0,7	36,3	59,6	2,0	100,0
Restauration	15,7	72,5	2,0	9,8	0,0	100,0
Réparation	19,9	27,0	31,3	21,8	0,0	100,0
Autres services	18,1	18,7	39,5	23,3	0,4	100,0
Ensemble	14,3	18,8	35,5	30,5	1,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

En Guinée, Le confort du local de l'UPI est apprécié à travers l'accès/connexion aux réseaux d'approvisionnement en eau, électricité et téléphone. La plupart des unités de production informelles ayant un local professionnel ont quelques services de base: 17,6% ont accès à l'eau ; 20,3% à l'électricité et 67,2% au téléphone. **Voir tableau 10.9.**

Quel que soit le secteur d'activité, le téléphone reste le bien le plus possédé par les promoteurs d'UPI. En effet, 78,2% des promoteurs d'UPI évoluant dans le secteur de services possèdent un téléphone ; 71,1% dans l'industrie et 63% dans le commerce. C'est parmi les promoteurs évoluant dans le secteur d'industrie (23,9%) qu'on enregistre la plus grande proportion de ceux qui possèdent l'électricité, suivis de ceux qui sont dans le secteur de service (23,2%). Cette situation reste de même pour l'eau, 27,8% évoluant dans le secteur de l'industrie ont accès à l'eau, 14,8% dans le secteur

Pour chacun de ces services, les UPI du milieu urbain sont mieux équipées que celles du milieu rural. En milieu urbain, 68% des d'UPI possèdent un téléphone, 27% ont l'électricité dans leurs secteurs d'activité et 18,9% ont accès à l'eau. En milieu rural, 65,5% d'UPI ont accès au téléphone, 14,7% ont accès à l'eau potable et seulement 6% ont déclaré avoir accès à l'électricité.

Tableau 10. 9: Taux d'accès (%) des UPI ayant un local professionnel à quelques services de base par milieu de résidence et secteur d'activité									
Secteur d'activité	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Eau	Électricité	Téléphone
	Eau	Électricité	Téléphone	Eau	Électricité	Téléphone			
Industrie	30,6	32,0	68,9	21,8	6,5	75,7	27,8	23,9	71,1
Commerce	13,9	24,4	64,6	11,8	5,3	59,9	13,2	17,9	63,0
Services	15,4	26,9	79,5	12,8	10,4	73,6	14,8	23,2	78,2
Ensemble	18,9	27,0	68,0	14,7	6,1	65,5	17,6	20,3	67,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.1.4. Local et motif de création de l'UPI

Le secteur informel est celui où la dynamique entrepreneuriale reste individuelle ou familiale. En effet, la majorité des locaux d'UPI appartiennent aux promoteurs qui la dirigent actuellement (61,9%), suivis de ceux qui sont en location (18,9%) et de ceux qui appartiennent aux promoteurs et d'autres personnes (12,7%). Les UPI appartenant aux services publics et autorisés par d'autres personnes pour l'utilisation du site reste minoritaires (respectivement 3,1% et 2,7%).

Tableau 10. 10: Répartition (%) des UPI selon l'appartenance du local de travail par secteur et branche d'activité

Secteur et branche d'activité	Au promoteur	Promoteur avec autres personnes	Autorisés par d'autres pour utilisation du site	En location	Services publics	Autre	Total
Industrie	57,6	25,6	1,4	13,1	2,3	0,0	100,0
Agro-alimentaire	84,8	2,6	0,8	8,9	3,0	0,0	100,0
Confection	24,4	48,2	0,0	22,7	4,6	0,0	100,0
BTP	49,2	28,6	8,9	13,3	0,0	0,0	100,0
Autres industries	63,2	27,4	0,9	8,5	0,0	0,0	100,0
Commerce	65,3	6,6	3,5	19,6	3,8	1,2	100,0
Commerce de gros	59,1	1,6	12,5	8,8	6,4	11,7	100,0
Commerce de détail	65,7	7,0	2,9	20,3	3,7	0,5	100,0
Services	48,6	20,7	0,0	30,6	0,0	0,1	100,0
Transport	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Restauration	86,0	0,0	0,0	14,0	0,0	0,0	100,0
Réparation	21,5	50,0	0,0	28,3	0,0	0,3	100,0
Autres services	55,8	3,6	0,0	40,6	0,0	0,0	100,0
Ensemble	61,9	12,7	2,7	18,9	3,1	0,8	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Plusieurs motifs peuvent expliquer la création d'une Unité de Production Informelle. D'après le tableau 10.11, la principale raison avancée par les promoteurs est le désir d'indépendance (56,5%). Pour 29,4% de promoteurs, la création d'une unité de production Informelle naît de l'envie d'obtenir un meilleur revenu. Par contre, 7,8% des chefs d'UPI déclarent avoir décidé d'exploiter leur unité de production parce qu'ils n'ont pas pu trouver de travail salarié. Par ailleurs la tradition familiale, à travers la transmission d'un patrimoine ou d'une compétence technique justifie l'orientation professionnelle des chefs d'UPI dans 4,2% des cas, essentiellement dans la confection (10,1%) et les autres industries (7,6%).

Tableau 10. 11: Répartition (%) des UPI selon la raison de création évoquée par branche d'activité

Secteur et branche d'activité	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre (à préciser)	Total
Industrie	2,1	2,8	28,7	58,7	5,6	2,0	100,0
Agro-alimentaire	2,1	4,7	35,4	52,3	3,4	2,1	100,0
Confection	1,0	1,1	24,3	62,5	10,1	1,2	100,0
BTP	3,4	3,7	13,8	73,7	3,0	2,4	100,0
Autres industries	2,2	0,4	28,6	58,8	7,6	2,4	100,0
Commerce	3,6	4,9	29,5	56,2	3,7	2,1	100,0
Commerce de gros	1,5	5,6	25,8	62,9	1,3	2,9	100,0
Commerce de détail	3,7	4,9	29,6	55,9	3,8	2,1	100,0
Services	5,7	5,2	30,5	53,2	2,9	2,5	100,0
Transport	8,0	6,3	35,7	46,1	2,2	1,6	100,0
Restauration	0,0	5,9	35,7	56,8	0,0	1,6	100,0
Réparation	4,3	0,3	16,5	75,4	0,6	2,9	100,0
Autres services	3,5	5,8	28,4	52,6	5,8	3,9	100,0
Ensemble	3,4	4,4	29,4	56,5	4,2	2,1	100,0

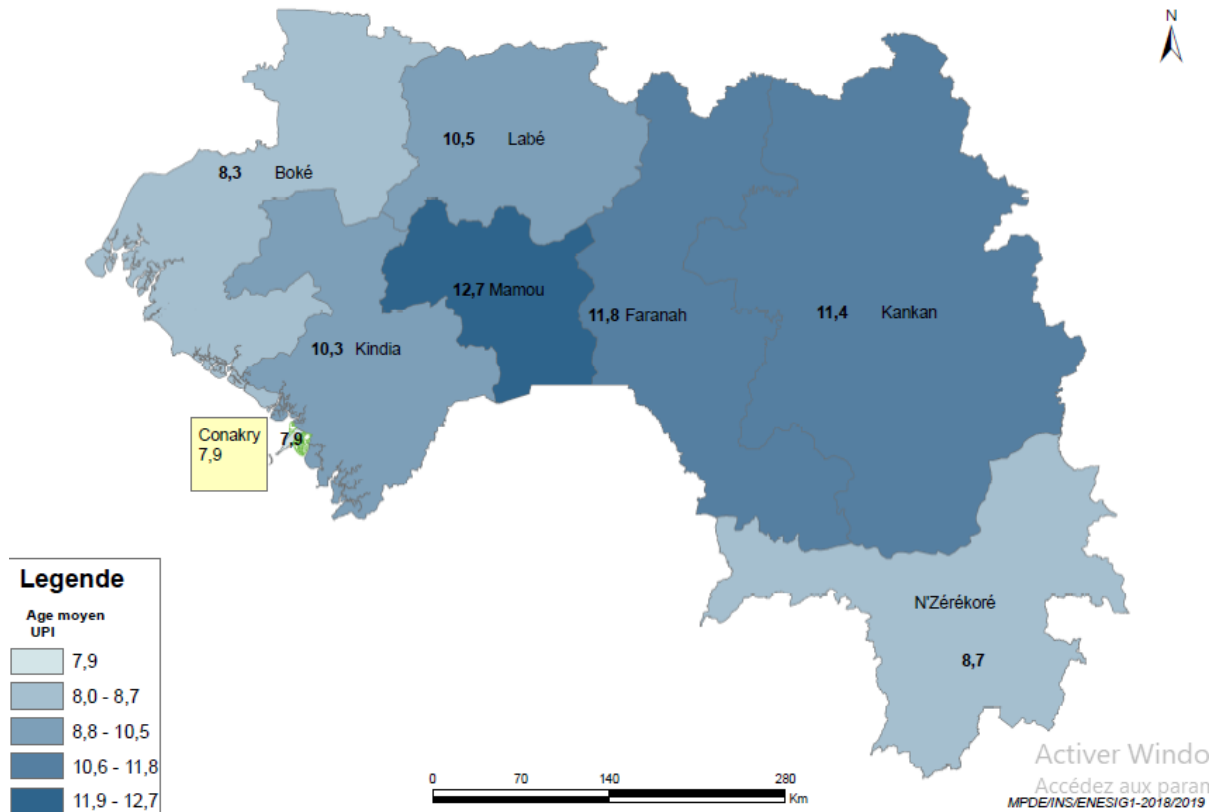
Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.2. Démographie des unités de production informelles

Il est question d'examiner la durée d'existence et le rythme de création des UPI. Étant donnée l'indisponibilité des informations sur les disparitions observées, la démographie ne traite que des UPI en activité au moment de l'enquête.

Dans l'ensemble, l'âge moyen d'existence des unités de production informelle en Guinée est de 10,2 ans. Cet âge est inférieur à la moyenne nationale dans les régions de Conakry (7,9 ans) et de Nzérékoré (8,7 ans). Par contre, dans les régions de Mamou (12,7 ans), Faranah (11,8 ans), Kankan (11,4 ans), Labé (10,5 ans) et Kindia (10,3 ans), les UPI ont une durée moyenne supérieure à la moyenne.

Carte 10. 2: Age moyen (en années) des UPI par région administrative



Du tableau 10.12, on observe que les longévités les plus élevées sont enregistrées dans le secteur de l'industrie, notamment dans les "autres industries" (14,7 ans), la "confection" (11,9 ans), le "BTP" (11,4 ans), l'"agroalimentaire" (9,2 ans), mais également dans la "réparation" (13,8 ans), les "commerces de gros" (11,4 ans), le "transport" (10,5 ans), les "commerces de détail" (9,4ans). Par contre, les UPI de "restauration" (5 ans) sont plus jeunes.

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Industrie	11,1	11,9	11,4
Agro-alimentaire	9,2	9,2	9,2
Confection	11,6	13,4	11,9
BTP	10,9	13,0	11,4
Autres industries	15,9	13,7	14,7
Commerce	9,2	9,9	9,4
Commerce de gros	12,7	9,5	11,4
Commerce de détail	9,1	9,9	9,4
Services	10,2	12,4	10,7
Transport	10,4	10,6	10,5
Restauration	5,3	4,1	5,0
Réparation	13,1	16,7	13,8
Autres services	9,0	14,1	10,5
Ensemble	9,9	10,7	10,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.3. Opinion des chefs d'UPI sur la sécurité sociale

La question de sécurité sociale reste une préoccupation majeure pour le Gouvernement tant dans le secteur formel que dans le secteur informel. L'ENESIG1 a permis de capter la connaissance par les promoteurs d'UPI de la sécurité sociale et l'appréciation qu'ils font de la qualité de service qui y est offerte.

10.3.1. Connaissance de la sécurité sociale

La connaissance de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale est très faible chez les chefs d'UPI (Tableau 10.13). Seulement, 3,6% de ceux-ci déclarent avoir déjà entendu parler de la sécurité sociale. Cette proportion est plus faible en milieu rural (11,7% contre 88,3 en milieu urbain) et chez les femmes cheffes d'UPI (31,1% contre 68,9% chez des hommes).

Secteur et branche d'activité	Sécurité sociale CNPS				Ensemble
	Milieu de résidence		Sexe du promoteur de l'UPI		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Industrie					
Agro-alimentaire	95,7	4,3	52,6	47,4	100,0
Confection	5,1	94,9	100,0	0,0	100,0
BTP	100,0	0,0	97,9	2,1	100,0
Autres industries	3,9	96,1	100,0	0,0	100,0
Commerce					
Commerce de gros	77,7	22,3	86,4	13,6	100,0
Commerce de détail	94,1	5,9	53,5	46,5	100,0
Services					
Transport	97,2	2,8	100,0	0,0	100,0
Restauration	100,0	0,0	18,5	81,5	100,0
Réparation	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Autres services	96,6	3,4	56,2	43,8	100,0
Ensemble	88,3	11,7	68,9	31,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.3.2. Connaissance des services garantis par la sécurité sociale

Aux promoteurs des UPI qui ont déclaré avoir déjà entendu parler de la sécurité sociale, il a été demandé d'indiquer les atouts de la sécurité sociale. Selon le milieu de résidence près de 38,7% de promoteurs d'UPI déclarent pouvoir prendre en charge la famille en cas de décès et 33,6% déclarent pouvoir garantir la retraite des bénéficiaires dans le milieu urbain. Dans le secteur industriel 46,4% des UPI déclarent pouvoir prendre en charge la famille en cas de décès, 35% dans le commerce et 36,6% dans les services en milieu urbain. En milieu rural 38% des chefs d'UPI déclarent pouvoir assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travail. Selon le secteur d'activité 58,8% des promoteurs évoluant dans le secteur des services déclarent pouvoir assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travail.

Tableau 10. 14: Proportion des chefs d'UPI selon les atouts de la sécurité sociale par milieu de résidence et le secteur d'activité				
Milieu de résidence	Industrie	Commerce	Services	Ensemble
Urbain				
Pouvoir garantir la retraite des bénéficiaires	26,7	59,2	14,1	100,0
Pouvoir assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travailleur	26,0	61,1	13,0	100,0
Pouvoir prendre en charge la famille en cas de décès de l'assuré	36,2	51,4	12,4	100,0
Autres à préciser	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	30,1	56,7	13,2	100,0
Rural				
Pouvoir garantir la retraite des bénéficiaires	26,6	73,3	,1	100,0
Pouvoir assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travailleur	23,4	60,8	15,8	100,0
Pouvoir prendre en charge la famille en cas de décès de l'assuré	44,0	42,4	13,6	100,0
Autres à préciser	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	30,7	59,1	10,2	100,0
Ensemble				
Pouvoir garantir la retraite des bénéficiaires	26,6	62,8	10,6	100,0
Pouvoir assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travailleur	25,1	61,0	13,9	100,0
Pouvoir prendre en charge la famille en cas de décès de l'assuré	37,9	49,4	12,7	100,0
Autres à préciser	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	30,3	57,4	12,4	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.3.3. Opinion des promoteurs d'UPI sur la création d'un système de cotisation

Un nombre relativement élevé de promoteurs d'UPI (36,2%) ne sont pas favorables à la création d'un système de cotisation social (Tableau 10.13). En outre, 35,7% sont peu favorables à une pareille initiative. Toutefois, 28,2% sont partants pour la création d'un tel système, soit 15,1% de cas favorables et 13,1% de cas très favorables.

Tableau 10. 15: Répartition (%) des UPI suivant l'appréciation faite par le promoteur relative à la création d'un système de cotisation sociale et de protection par secteur (H4.)				
Appréciation faite par le promoteur	Secteur d'activité			Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	
Très favorable	30,0	55,4	14,6	100,0
Favorable	30,5	59,1	10,4	100,0
Peu favorable	27,1	59,1	13,7	100,0
Pas favorable	28,6	59,9	11,5	100,0
Total	28,6	58,9	12,5	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.3.4. Cotisation sociale et de protection

Parmi les promoteurs qui sont favorables à la mise en place d'un système de cotisation sociale et de protection, l'on relève du tableau 10.14 que 71,4% pensent que l'État devrait intervenir dans sa gestion. En outre, 28,6% de promoteurs concernés trouvent qu'un tel système de cotisation sociale et de protection peut être confié au privé uniquement.

Appréciation faite par le promoteur	Secteur d'activité			Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	
Public	66,6	73,3	74,1	71,4
Privé	33,4	26,7	25,9	28,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.3.5. Montant mensuel maximal de Cotisation Sociale et de protection

Par rapport au financement d'un tel système, à peine (38,3%) d'UPI situent la contribution mensuelle à moins de 15 000 GNF (Tableau 10.15). Par ailleurs, (59,4%) d'UPI optent pour un montant n'excédant pas 150 000 GNF par mois dont (44,5%) entre 15 000 GNF et moins de 45 000 GNF, (10,2%) entre 45 000 GNF et moins de 75 000 GNF et (4,7%) entre 75 000 GNF et moins de 150 000 GNF.

Tranche du montant mensuel maximal de cotisation (GNF)	Secteur d'activité			Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	
Moins de 15 000	43,5	39,4	20,1	38,3
Entre 15 000 et moins de 45 000	42,5	41,4	63,7	44,5
Entre 45 000 et moins de 75 000	9,8	9,7	13,2	10,2
Entre 75 000 et moins de 150 000	1,6	6,8	2,1	4,7
Entre 150 000 et moins de 300 000	2,0	1,3	1,0	1,5
300 000 ou plus	0,5	1,5	0,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

10.4. Type de risques

Lors de l'enquête, il a été demandé aux promoteurs d'UPI de donner leur avis sur les risques couverts par le système de cotisation sociale et de protection.

Un nombre important de promoteurs d'UPI se sont prononcé sur cette question. Le tableau 10.18 montre que, (81,5%) des promoteurs souhaitent que ce système couvre les accidents du travail, (75%) les personnes âgées, (70,6%) les maladies professionnelles, (67,3%) les décès, (55,1%) la maternité, (44,6%) l'allocation familiale, (44,3%) les invalides.

	Secteur d'activité			Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	
Accident du travail	84,6	79,2	84,3	81,5
Maladie professionnelle	61,4	72,1	85,8	70,6
Viellissement	70,6	76,4	79,7	75,0
Invalidité	42,6	44,9	46,0	44,3
Décès	71,5	64,5	69,8	67,3
Allocation familiale	41,4	45,1	50,2	44,6
Maternité	53,0	56,4	54,1	55,1
Autres	1,3	1,6	,0	1,3

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

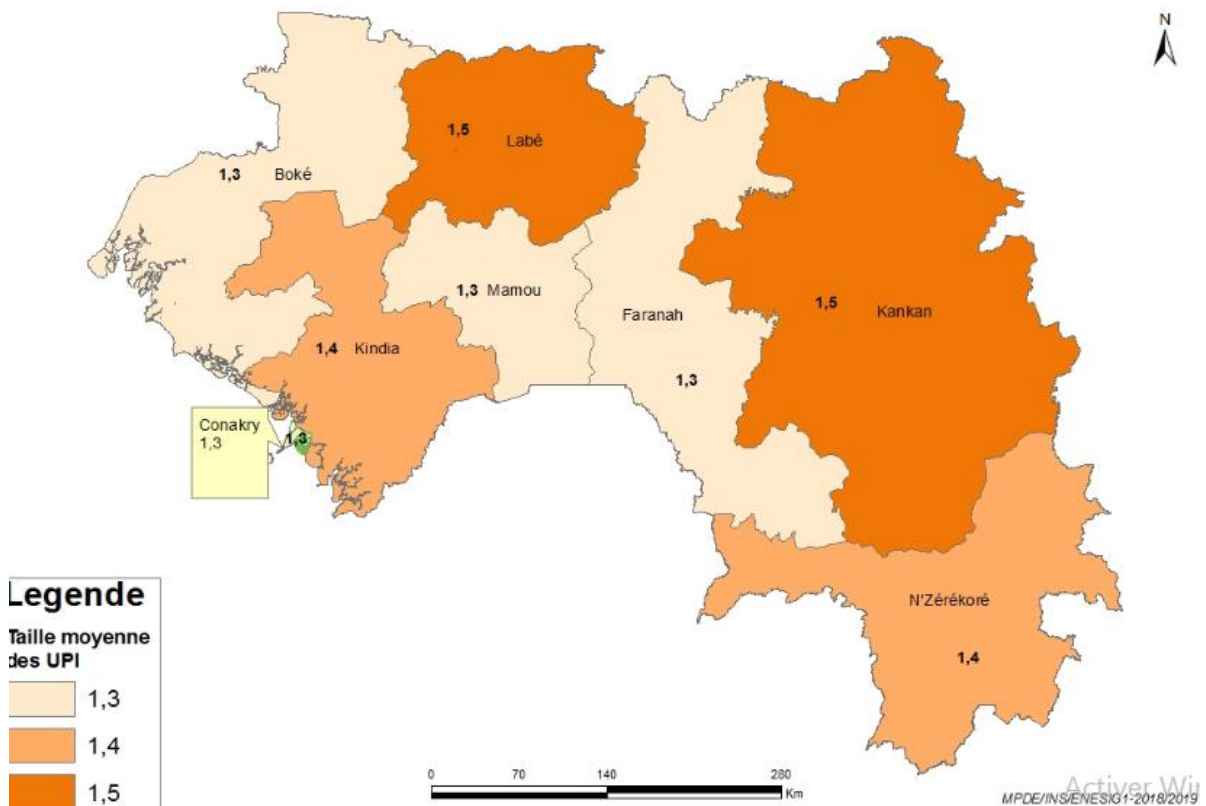
11. MAIN-D'ŒUVRE ET EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL

Ce chapitre donne les caractéristiques des travailleurs et de l'emploi du secteur informel par région administrative et par milieu de résidence. Il détermine la taille des UPI conformément au nombre d'employés, le niveau de rémunération, les primes et avantages, la durée au travail, la capacité d'insertion des femmes et des jeunes. Il présente aussi le mode de création des emplois dans ce secteur.

11.1. Taille des UPI

Selon les résultats de cette enquête, la taille moyenne des unités de promoteurs d'UPI est de 1,4 personne. L'analyse de la carte 11.1 ci-dessous montre qu'il n'y a pas assez de différence entre les tailles des UPI des différentes régions. C'est dans les régions de Labé et Kankan que les UPI comptent plus de personnes (respectivement 1,5 personne en moyenne).

Carte 11. 1: Taille moyenne des UPI par région administrative



Les unités de production informelles (UPI) sont constituées des emplois de petite taille. En effet, (78,3%) d'UPI sont unipersonnelles (Tableau 11.1). Cette tendance des UPI unipersonnelles est plus élevée dans le secteur du commerce (87,0%) et des services (69,1%) que dans celui de l'industrie (64,4%). Cette situation s'explique par une disparité de la main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activités.

La taille moyenne des UPI est de 1,4 personne. Elle varie de (1,8) dans l'industrie, (1,1) dans le commerce et (1,6%) dans les services. Par ailleurs, cette taille ne varie pas selon le milieu de résidence.

Selon le sexe, l'analyse montre que les UPI unipersonnelles est plus élevée chez femmes que chez les hommes (respectivement 90% contre 67%).

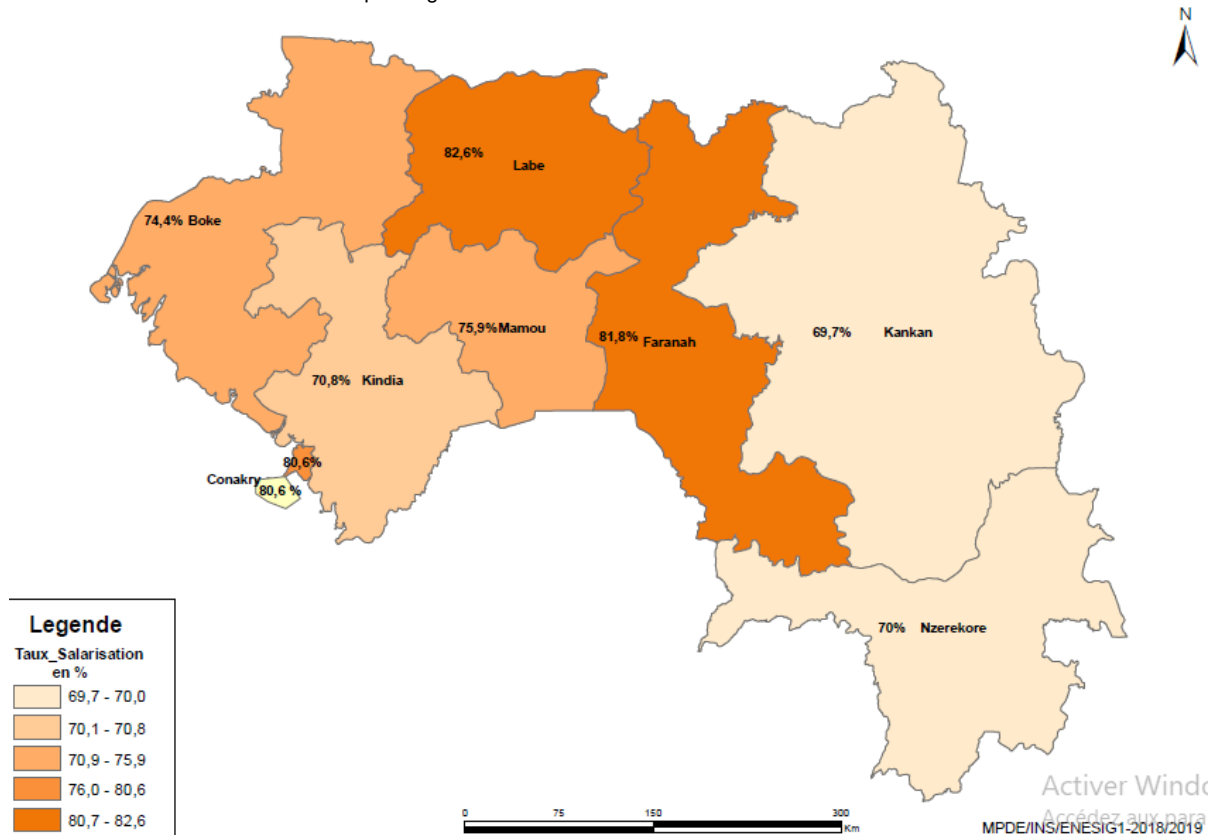
Tableau 11. 1: Répartition (%) des UPI selon la taille par milieu de résidence et par secteur d'activité						
	Taille des UPI				Total	Taille moyenne des UPI
	1	2	3	4 ou +		
Total	78,3	10,3	4,7	6,7	100,0	1,4
Régions administrative						
Boké	73,4	9,9	1,8	14,8	100,0	1,3
Conakry	85,3	5,7	3,6	5,4	100,0	1,3
Farah	85,8	8,2	2,6	3,4	100,0	1,3
Kankan	69,8	16,5	8,2	5,4	100,0	1,5
Kindia	71,0	5,7	9,0	14,3	100,0	1,4
Labé	82,9	9,1	3,5	4,4	100,0	1,3
Mamou	76,6	10,1	5,8	7,4	100,0	1,5
N'Zérékoré	78,1	12,7	4,3	5,0	100,0	1,4
Milieu de résidence						
Urbain	80,9	9,4	4,0	5,7	100,0	1,4
Rural	72,8	12,2	6,2	8,8	100,0	1,4
Sexe du promoteur						
Masculin	67,0	15,9	7,7	9,4	100,0	1,6
Féminin	89,9	4,6	1,5	4,0	100,0	1,1
Secteur d'activité						
Industrie	64,4	15,7	8,8	11,1	100,0	1,8
Commerce	87,0	6,7	1,9	4,4	100,0	1,1
Services	69,1	15,0	8,4	7,4	100,0	1,6

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.2. Taux de salarisation

Suivant le (Tableau 11.2), les unités de production informelles ont un mode d'emploi faible, salariés (0,4%); les mixtes (3,0%); Auto-emploi (71,9%) et Non-salarié (24,6%). Cette faiblesse est plus remarquable dans le secteur du commerce (0,3%) ; dans le secteur des services (0,7%) ; et (0,4%) dans l'industrie. Par contre, nous constatons un fort auto-emploi dans le secteur du commerce (85,6%); dans le secteur des services (62,0%) et dans l'industrie (57,1%). Il se dégage aussi que les femmes (61,9%) d'auto-emploi sont moins nombreuses que les hommes (86,2%).

Carte 11. 2: Le taux de salarisation par région administrative



L'analyse selon le milieu de résidence montre que, l'auto-emploi et les non-salariés sont les plus nombreux aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, la proportion d'auto-emploi est de 73% en milieu urbain contre 71% en milieu rural et la proportion des non-salariés est de 27% en milieu rural contre 23% en milieu urbain.

Tableau 11. 2: Répartition (%) des UPI selon le type d'emploi par région, milieu de résidence et par secteur d'activité

	Type d'emploi de l'UPI				Total
	Auto-emploi	Salariés	Mixte	Non-salariés	
Ensemble	71,9	,4	3,0	24,6	100,0
Régions administrative					
Boké	69,3	,3	4,7	25,6	100,0
Conakry	75,7	,8	4,1	19,4	100,0
Faranah	80,4	,5	,9	18,2	100,0
Kankan	66,5	,4	2,8	30,3	100,0
Kindia	67,7	0,0	3,1	29,2	100,0
Labé	77,8	,7	4,1	17,4	100,0
Mamou	67,7	,6	7,6	24,1	100,0

Tableau 11. 2: Répartition (%) des UPI selon le type d'emploi par région, milieu de résidence et par secteur d'activité					
N'Zérékoré	69,5	0,0	,4	30,0	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	72,6	,4	3,5	23,4	100,0
Rural	70,6	,4	2,0	27,0	100,0
Sexe					
Masculin	86,2	,2	1,1	12,5	100,0
Féminin	61,9	,6	4,3	33,2	100,0
Secteur d'activité					
Industrie	57,1	,4	5,4	37,1	100,0
Commerce	85,6	,3	1,2	12,9	100,0
Services	62,0	,7	3,4	33,8	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.3. Caractéristiques de l'emploi

11.3.1 Statut et secteur d'activité des travailleurs du secteur informel

Le Tableau 11.4 donne les détails des emplois suivant le statut du promoteur des unités de productions informelles. Les résultats montrent que dans l'ensemble les travailleurs pour compte propre e (63,7%) sont les plus nombreux parmi les travailleurs du secteur informel, suivis des apprentis payés (12,7%) et des patrons (8,2%).

Parmi les travailleurs pour compte propre, la proportion est plus élevée chez les femmes (72,6%) que chez les hommes (56,7%). Les patrons représentent 8,2% de l'ensemble des emplois, soit 8,8% chez les femmes et 7,8% chez les hommes. La proportion des salariés est plus importante chez les hommes (0,6%) que chez les femmes (0,2%). Les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 6% quel que soit le sexe.

Par rapport au secteur d'activité, l'on constate que 49,6% des travailleurs du secteur informel exercent dans le secteur du commerce, 35,6% dans le secteur de l'industrie et 14,8% dans le secteur des services.

Tableau 11. 3: Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon le sexe par statut et le secteur d'activité			
	Masculin	Féminin	Ensemble
Statut			
Patron	7,8	8,8	8,2
Travailleur pour compte propre	56,7	72,6	63,7
Salarié	0,6	0,2	0,4
Apprenti payé	4,8	0,8	3,0
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	16,2	8,3	12,7
Aide familial	6,0	6,1	6,1
Associé	7,8	3,3	5,8
Secteur			
Industrie	41,2	28,6	35,6
Commerce	37,0	65,7	49,6
Services	21,8	5,8	14,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

De l'analyse des résultats, il ressort que la majorité des employés ont un contrat de travail, soit 72,2% et 9,6% disposent d'un contrat verbal (Tableau 11.5). Par contre (17,9%) des employés n'ont pas de

contrat. Cela se justifierait, entre autres, par la prédominance des employés ayant un lien de parenté avec le promoteur dans ces UPI.

Selon le milieu de résidence, plus de la moitié des travailleurs ont des contrats écrits, soit 72,6 % en milieu urbain et 71,2% en milieu rural. Par contre 21,6% des employés n'ont pas de contrats dans le milieu rural et 16% dans le milieu urbain.

Selon les régions, la plus part des employés bénéficient des contrats écrits. Les régions de Faranah, Conakry et Boké ont respectivement 80,9%, 74,4% et 70,2%. Par contre la région de Kindia a 27,6% des travailleurs qui n'ont pas de contrats de travail.

Tableau 11. 4: Caractéristiques des emplois dépendants selon le statut et le milieu de résidence du promoteur

	Type de contrat				Total
	Contrat écrit	Contrat oral	A l'essai	Pas de contrat	
Ensemble	72,2	9,6	,4	17,9	100,0
Boké	70,2	5,1	,3	24,5	100,0
Conakry	74,4	10,8	0,0	14,9	100,0
Faranah	80,9	1,3	,2	17,6	100,0
Kankan	67,0	17,1	,6	15,3	100,0
Kindia	68,4	3,5	,6	27,6	100,0
Labé	78,4	5,9	,0	15,6	100,0
Mamou	68,8	18,9	,5	11,8	100,0
N'zérékoré	69,5	11,1	,8	18,6	100,0
Urbain	72,6	10,9	,5	16,0	100,0
Rural	71,2	7,0	,2	21,6	100,0
Patron	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Travailleur pour compte propre	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Apprenti payé	6,0	67,8	1,6	24,6	100,0
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	,7	32,3	1,5	65,5	100,0
Aide familial	0,0	11,4	1,2	87,3	100,0
Associé	,1	43,8	1,0	55,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Le tableau 11.6 montre que dans l'ensemble 72,4% des employés ont des liens de parenté avec le chef des UPI. Par ailleurs, 2,6% sont des conjoints du chef des UPI, 2,7% sont des enfants du chef des UPI et 13,3% non aucun lien de parenté avec le chef des UPI. Selon la répartition par milieu de résidence, 15,8 % des employés résidants en milieu urbain et 8,2% résidants en milieu rural ne sont pas apparentés avec le chef des UPI.

Tableau 11. 5: Répartition des employés selon le lien de parenté avec le chef des UP par région, milieu de résidence et le sexe du promoteur

	Lien de parenté avec le chef des UP					Total
	Chef de l'unité de production	Conjoint du chef	Enfant du chef	Autre parent	Non apparenté	
Ensemble	72,4	2,6	2,7	9,0	13,3	100,0
Région administrative						
Boké	69,7	7,0	4,3	8,1	10,9	100,0
Conakry	76,5	0,3	0,4	5,5	17,3	100,0
Faranah	80,9	2,8	2,9	6,6	6,8	100,0
Kankan	66,9	0,7	1,6	14,6	16,2	100,0
Kindia	67,7	4,0	6,0	8,7	13,5	100,0
Labé	78,5	0,0	0,1	9,4	11,9	100,0

Tableau 11. 5: Répartition des employés selon le lien de parenté avec le chef des UP par région, milieu de résidence et le sexe du promoteur						
Mamou	68,3	1,7	6,0	11,1	12,9	100,0
N'Zérékoré	69,5	5,3	3,5	6,7	14,9	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	73,0	1,5	1,6	8,0	15,8	100,0
Rural	71,0	4,9	4,8	11,1	8,2	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.3.2 Situation des emplois dans le secteur informel

Cette sous-section traite de la salarisation et de la vulnérabilité de l'emploi dans le secteur informel. Le taux de salarisation qui est le rapport entre le nombre d'employés salariés et l'ensemble des employés dans le secteur informel est de 0,4% (Tableau 11.7).

L'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vise à assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.

L'indicateur habituellement utilisé à cet effet est le taux d'emploi vulnérable qui est la part des travailleurs pour compte propre et celle des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois. Plus de la moitié des employés du secteur informel sont des travailleurs pour compte propre ou des aides familiaux non rémunérés (63,7%, et 6,1% respectivement). Cette situation traduit la vulnérabilité des emplois dans le secteur informel (69,8%).

Tableau 11. 6: Pourcentage de salariés, de patrons et taux de vulnérabilité par secteur d'activité et milieu de résidence					
Secteur et branche d'activité	Patron	Salarié	Travailleur pour compte propre (A)	Aide familial (B)	Taux de vulnérabilité (A+B)
Secteur					
Agro-alimentaire	12,8	0,3	65,9	8,8	74,7
Confection	7,6	0,1	47,5	3,4	50,9
BTP	7,4	0,3	35,7	2,5	38,2
Autres industries	5,9	0,7	39,6	5,2	44,9
Commerce de gros	4,9	1,8	64,8	12,0	76,8
Commerce de détail	8,0	0,2	78,5	7,5	86,0
Transport	11,1	0,4	71,6	0,2	71,7
Restauration	7,2	0,0	42,2	18,4	60,6
Réparation	5,7	0,0	36,7	0,9	37,6
Autres services	8,7	1,8	48,0	2,9	51,0
Milieu de résidence					
Urbain	8,5	0,4	64,1	3,4	67,5
Rural	7,6	0,4	63,0	11,5	74,5
Ensemble	8,2	0,4	63,7	6,1	69,8

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.4 Durée du travail

La répartition des travailleurs par tranche horaire de travail montre que (81,5%) travaillent plus de 40 heures, soit une durée au-delà de celle fixée par la réglementation en vigueur (Tableau 11.8). Par contre, (18,4%) des travailleurs consacrent au plus 40 heures à leur emploi dont (12,6%) moins de 20 heures et (5,8%) entre 20 heures et 40 heures.

La proportion d'individus qui travaillent plus de 40 heures est très importante en milieu urbain (86%) qu'en milieu rural (78,9%). Selon les régions, les proportions sont les suivantes : Kankan (95,8) ; Conakry (89,4%) ; Kindia (84,3%) ; Mamou (83,6%) ; Faranah (78,8%) ; N'Zérékoré (78,0%) ; Labé (77,0) ; et Boké (55,1). Selon le sexe, les proportions sont respectivement 83,6% et (78,9%).les hommes et les femmes

Tableau 11. 7: Répartition (%) des salariés selon le nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité par région, milieu de résidence et sexe du promoteur				
	Nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité			
	Moins de 20 heures	20 heures - 40 heures	Plus de 40 heures	Total
Ensemble	12,6	5,8	81,5	100,0
régions				
Boké	37,2	7,7	55,1	100,0
Conakry	7,2	3,4	89,4	100,0
Faranah	11,7	9,5	78,8	100,0
Kankan	2,0	2,2	95,8	100,0
Kindia	9,8	5,9	84,3	100,0
Labé	15,5	7,6	77,0	100,0
Mamou	12,8	3,6	83,6	100,0
N'Zérékoré	13,9	8,1	78,0	100,0
Milieu de résidence du promoteur				
Urbain	9,3	4,7	86,0	100,0
Rural	19,5	8,1	72,4	100,0
Sexe du promoteur				
Masculin	12,4	4,0	83,6	100,0
Féminin	12,9	8,2	78,9	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

La répartition des travailleurs selon la durée mensuelle moyenne par tranche horaire de travail montre que 12,6% des employés travaillent moins de 20 heures, 5,8% de 20 heures à 40 heures et 81,5% plus de 40 heures.

La répartition de la durée mensuelle moyenne des travailleurs varie selon le statut dans l'emploi. En effet, 24,9% des aides familiaux, 17,3% des patrons, 12,9% des associés travaillent moins de 20 heures. Par contre on constate que 97,1% des apprentis payés, 94,5% des salariés et 88,6% des actifs du secteur des services travaillent plus de 40 heures. Par contre 15,6% des travailleurs du secteur commerce consacrent moins de 20 heures.

Tableau 11. 8: Durée mensuelle moyenne (en heure) de travail des travailleurs du secteur informel selon le statut dans l'emploi et secteur d'activité				
	Moins de 20 heures	20 heures - 40 heures	Plus de 40 heures	Total
Statut dans l'emploi				
Patron	17,3	8,2	74,5	100,0
Travailleur pour compte propre	12,0	6,1	81,8	100,0
Salarié	5,5	0,0	94,5	100,0
Apprenti payé	1,6	1,3	97,1	100,0
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	9,3	3,6	87,0	100,0
Aide familial	24,9	9,1	66,0	100,0
Associé	12,9	3,8	83,3	100,0

Tableau 11. 8: Durée mensuelle moyenne (en heure) de travail des travailleurs du secteur informel selon le statut dans l'emploi et secteur d'activité

Secteur d'activité				
Industrie	10,1	4,5	85,3	100,0
Commerce	15,6	7,7	76,7	100,0
Services	8,7	2,6	88,6	100,0
Ensemble	12,6	5,8	81,5	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.5 Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs

11.5.1 Type d'apprentissage de la main-d'œuvre

La plupart des travailleurs (65,8%) du secteur informel apprennent ou ont appris leur métier tout seul ou par la pratique. Une frange non moins importante (25,2%) a été formée dans les petites entreprises et seulement 2,2% d'ouvriers ont appris le métier dans une école. Cette tendance reste la même suivant le sexe, le statut dans l'emploi et le milieu de résidence de l'actif occupé.

S'agissant de l'apprentissage dans les petites entreprises, on note des disparités selon le milieu de résidence (29,3% pour ceux du milieu urbain et 16,6% pour ceux du milieu rural) et selon le sexe (31,8% chez les hommes et 16,7% chez les femmes).

Tableau 11. 9: Répartition (%) des travailleurs selon le type d'apprentissage de la main d'œuvre, par région, milieu de résidence et sexe du promoteur

	Type d'apprentissage de la main d'œuvre						Total
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Petite entreprise (comme celle-ci)	Tout seul, par la pratique	Autre	
Ensemble	1,0	1,2	0,1	25,2	65,8	6,8	100,0
Régions administrative							
Boké	3,4	1,9	0,2	19,4	72,4	2,5	100,0
Conakry	0,0	1,8	0,0	32,7	55,2	10,4	100,0
Faranah	0,4	0,3	0,2	24,5	71,8	2,9	100,0
Kankan	0,6	0,4	0,1	26,7	69,7	2,7	100,0
Kindia	0,0	0,0	0,0	30,5	58,9	10,6	100,0
Labé	1,3	3,2	0,0	21,2	69,0	5,4	100,0
Mamou	0,0	0,8	0,0	19,2	68,9	11,0	100,0
N'Zérékoré	2,0	1,6	0,1	23,1	58,7	14,5	100,0
Milieu de résidence du promoteur							
Urbain	1,0	1,5	0,1	29,3	62,2	5,8	100,0
Rural	1,0	0,4	0,1	16,6	73,0	8,9	100,0
Sexe du promoteur							
Masculin	1,2	1,5	0,1	31,8	57,2	8,2	100,0
Féminin	0,7	0,7	0,1	16,7	76,7	5,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.5.2 Statut d'emploi des femmes et des jeunes dans le secteur informel

11.5.2.1 Statut d'emploi des femmes

Le tableau 11.11 ci-dessous révèle que dans l'ensemble, les travailleuses pour compte propre représentent plus de la moitié (72,6%) ; les patrons (8,8%) ; les apprentis, stagiaires, bénévoles non payés (8,3%) ; les aides familiales (6,1%) ; les salariées (0,2%) ; et apprenties payées (0,8%). Cette situation est perceptible chez les femmes en milieu urbain : (74,5%) des travailleurs pour compte propre ; (9,1%) des patrons ; (9,5%) des apprenties, stagiaires, bénévoles non payées ; et (3,3%) des aides familiales. En milieu rural : (67,3%) des travailleurs pour compte propre ; (7,7%) des patrons ; (4,9%) des apprenties, stagiaires, bénévoles non payées ; et (14,9%) des aides familiales.

	Statut							Total
	Patron	Travailleur pour compte propre	Salarié	Apprenti payé	Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	Aide familial	Associé	
Ensemble	8,8	72,6	0,2	0,8	8,3	6,1	3,3	100,0
Régions administratives								
Boké	20,9	52,5	0,6	0,2	8,5	7,3	10,1	100,0
Conakry	5,9	82,5	0,6	1,1	8,1	0,3	1,5	100,0
Faranah	7,5	80,9	0,0	0,4	1,2	7,5	2,5	100,0
Kankan	9,1	73,6	0,0	2,0	5,4	5,3	4,6	100,0
Kindia	4,0	73,1	0,0	0,0	10,3	12,7	0,0	100,0
Labé	5,4	81,4	0,0	0,0	13,0	0,0	0,2	100,0
Mamou	13,9	63,5	0,1	2,1	6,6	10,3	3,6	100,0
N'Zérékoré	5,9	67,0	0,0	0,4	14,0	9,8	2,9	100,0
Milieu de résidence du promoteur								
Urbain	9,1	74,5	0,1	0,5	9,5	2,9	3,3	100,0
Rural	7,7	67,3	0,3	1,6	4,9	14,9	3,3	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Pour le secteur d'activité, les femmes sont beaucoup plus représentées dans le commerce (65,7%), l'industrie (28,6%) que dans les services (5,8%) (Tableau 11.12). Cette représentativité des femmes est perceptible en milieu rural, (73%) dans le commerce, (24,4%) dans l'industrie et (2,6%) dans les services et en milieu urbain, (63%) dans le commerce, (30,1%) dans l'industrie et (7%) dans les services.

	Secteur d'activité			Total
	Industrie	Commerce	Service	
Ensemble	28,6	65,7	5,8	100,0
Régions administratives				
Boké	24,8	73,7	1,5	100,0
Conakry	24,0	70,8	5,2	100,0
Faranah	21,8	75,9	2,3	100,0
Kankan	27,4	65,8	6,8	100,0
Kindia	33,1	61,3	5,6	100,0
Labé	43,0	50,2	6,8	100,0
Mamou	31,3	67,2	1,5	100,0
N'Zérékoré	31,8	55,6	12,6	100,0
Milieu de résidence du promoteur				
Urbain	30,1	63,0	7,0	100,0
Rural	24,4	73,0	2,6	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.5.2.2 Statut d'emploi des jeunes

Les jeunes de moins de 25 ans, travailleurs pour compte propre représentent (31,4%) des travailleurs du secteur informel, les apprentis, stagiaires et bénévoles non payés (42,1%), les aides familiales (13,1%), les apprentis payés (5,7%), les patrons (3,6%). Ils sont relativement moins représentés chez les salariés (0,1%) et les apprentis payés (5,7%) (Tableau 11.13).

Cette représentativité des jeunes est perceptible en milieu urbain, (30,1%) des travailleurs pour compte propre, (3,8%) des patrons, (49,1%) des apprentis, stagiaires, bénévoles non payés, (0%) de salariés, (6,8%) des apprentis payés, (1,8%) des associés et (8,4%) des aides familiales. En milieu rural, (34,6%) des jeunes sont des travailleurs pour compte propre, (2,9%) des patrons, (25,6%) des apprentis, stagiaires, bénévoles non payés, (0,4%) de salariés, (3,2%) des apprentis payés, (9,2%) des associés et (24%) des aides familiales.

	Statut							
	Patron	Travailleur pour compte propre	Salarié	Apprenti payé	Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	Aide familial	Associé	Total
Ensemble	3,6	31,4	0,1	5,7	42,1	13,1	4,0	100,0
Régions administrative								
Boké	8,7	18,0	1,2	9,1	45,5	15,8	1,7	100,0
Conakry	6,0	35,2	0,0	7,3	49,8	0,0	1,6	100,0
Faranah	2,2	45,5	0,0	3,0	38,8	9,1	1,4	100,0
Kankan	3,5	31,6	0,0	5,5	29,4	17,2	12,8	100,0
Kindia	0,0	32,2	0,0	6,0	27,3	34,5	0,0	100,0
Labé	0,1	34,6	0,0	6,8	58,2	0,1	0,1	100,0
Mamou	4,7	24,2	0,0	12,7	27,5	24,5	6,4	100,0
N'Zérékoré	0,8	23,3	0,0	1,2	50,5	19,8	4,3	100,0
Milieu de résidence du promoteur								
Urbain	3,8	30,1	0,0	6,8	49,1	8,4	1,8	100,0
Rural	2,9	34,6	0,4	3,2	25,6	24,0	9,2	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Pour le secteur d'activité, les jeunes de moins de 25 ans sont beaucoup plus représentés dans l'industrie (49,2%), le commerce (31,6%) que dans les services (19,1%) (Tableau 11.14). Cette représentativité des jeunes est visible en milieu urbain, (50,3%) dans l'industrie, (28%) dans le commerce et (21,7%) dans les services. En milieu rural, 46,8% des jeunes évoluent dans l'industrie, (40,2%) dans le commerce et (13%) dans les services.

	Secteur d'activité			Total
	Industrie	Commerce	Service	
Ensemble	49,2	31,6	19,1	100,0
Régions administratives				
Boké	46,5	37,8	15,7	100,0
Conakry	50,5	33,7	15,8	100,0
Faranah	38,6	33,9	27,5	100,0
Kankan	48,1	33,2	18,7	100,0
Kindia	52,3	30,7	17,0	100,0
Labé	68,4	16,0	15,6	100,0
Mamou	59,4	35,0	5,6	100,0
N'Zérékoré	47,4	27,7	24,9	100,0
Milieu de résidence du promoteur				
Urbain	50,3	28,0	21,7	100,0
Rural	46,8	40,2	13,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.5.3 Ancienneté dans travailleurs

Le tableau 11.15 ci-dessous donne la répartition des travailleurs dans les UPI selon l'ancienneté et le statut. Pour les travailleurs de moins d'un an : les travailleurs pour compte propre représentent (7,3%) ; les apprentis non payés (7%) ; les patrons (6,9%) ; les aides familiales (5,3%) ; les apprentis payés (4,2%) ; les salariés (0%) et les associés (0,3%). Par contre pour les travailleurs de 10 ans et plus : les travailleurs pour compte propre représentent (37,9%) ; les apprentis non payés (4,8%) ; les patrons (43,7%) ; les aides familiales (19,9%) ; les apprentis payés (15,2%) ; les salariés (50,3%) ; et les associés (47,6%).

Tableau 11. 14: Répartition des actifs par ancienneté et selon le statut (en %)									
	Statut								
	Patron	Travailleur pour compte propre	Salarié	Apprenti payé	Apprenti non payé	Aide familial	Associé	Autre	Total
Moins 1 an	6,9	7,3	0,0	4,2	7,0	5,3	0,3	6,6	6,6
1 an	4,6	6,0	0,0	13,7	22,2	11,9	1,8	8,3	8,3
2-4 ans	24,8	24,1	29,6	41,6	40,1	37,2	23,8	27,5	27,5
5-9 ans	20,0	24,7	20,1	25,3	25,8	25,8	26,4	24,6	24,6
10 ans et plus	43,7	37,9	50,3	15,2	4,8	19,9	47,6	33,0	33,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

L'analyse du tableau 11.16 montre que, parmi l'ensemble des emplois observés dans le secteur informel en 2018, 33% ont été créés avant 2008 ; 27,5% entre 2014 et 2016 ; 24,6% entre 2010 et 2015. Par ailleurs, 8,3% des emplois ont été créés il y a au plus un an et 8,8% il y a moins d'un an.

Parmi les travailleurs ayant actuellement le statut de patrons ou de salariés, près de la moitié (respectivement 43,7% et 50,3%) ont vu leur emploi créé par l'UPI il y a au moins dix ans. Par ailleurs, chez les salariés, aides familiaux et associés, environ un quart de leurs emplois a été créé par l'UPI il y a au moins cinq ans. Par contre, chez les apprentis payés, 42% ont vu leurs emplois créés par l'UPI, il y a au plus de deux ans.

Tableau 11. 15: Répartition des actifs par statut, ancienneté et selon les caractéristiques des actifs								
	Sexe		Ancienneté (années)					Ensemble
	Masculin	Féminin	Moins de 1 an	1 an	2-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Statut								
Patron	53,3	46,7	6,9	4,6	24,8	20,0	43,7	100,0
Travailleur pour compte propre	49,9	50,1	7,3	6,0	24,1	24,7	37,9	100,0
Salarié	81,4	18,6	0,0	0,0	29,6	20,1	50,3	100,0
Apprenti payé	88,8	11,2	4,2	13,7	41,6	25,3	15,2	100,0
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	71,5	28,5	7,0	22,2	40,1	25,8	4,8	100,0
Aide familial	55,6	44,4	5,3	11,9	37,2	25,8	19,9	100,0
Associé	75,2	24,8	0,3	1,8	23,8	26,4	47,6	100,0
Scolarité								
Ecole technique	68,1	31,9	0,0	1,4	27,5	30,6	40,5	100,0
Ecole professionnelle	72,7	27,3	0,0	11,9	18,6	49,0	20,5	100,0
Grande entreprise	61,8	38,2	0,0	0,0	6,7	30,0	63,3	100,0
Petite entreprise (comme celle-ci)	70,8	29,2	4,1	10,7	27,3	22,2	35,6	100,0
Tout seul, par la pratique	48,8	51,2	7,4	6,3	27,9	25,2	33,2	100,0

Tableau 11. 15: Répartition des actifs par statut, ancienneté et selon les caractéristiques des actifs								
Autre	67,5	32,5	10,1	18,5	26,1	22,9	22,4	100,0
Parenté								
Chef de l'unité de production	50,5	49,5	7,2	5,8	24,2	24,1	38,7	100,0
Conjoint du chef	9,0	91,0	4,9	10,7	33,6	23,8	27,0	100,0
Enfant du chef	72,0	28,0	3,8	10,3	40,9	28,9	16,1	100,0
Autre parent	79,2	20,8	3,7	15,4	38,9	26,8	15,2	100,0
Autre	76,8	23,2	6,0	15,9	34,0	25,0	19,1	100,0
Ensemble	56,1	43,9	6,6	8,3	27,5	24,6	33,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.6 Niveau de rémunération et mode de fixation des salaires

11.6.1 Niveau de rémunération

Le revenu moyen mensuel tiré de l'emploi des travailleurs dans le secteur informel est de 502 659 GNF (Tableau 11.17). Il est de 496 712 GNF en milieu urbain et de 514 008 GNF en milieu rural. Cette valeur moyenne cache de fortes variabilités. En effet, le revenu médian est de 450 000 GNF; en d'autres termes, la moitié des travailleurs gagnent au plus ce montant par mois.

Le revenu moyen des actifs occupé dans la région administrative de Mamou (688 464 GNF) est plus important que celui des autres régions. Par contre, les travailleurs qui ont un revenu moyen très faibles sont enregistrés dans les régions de Kindia (182 519 GNF) et Faranah (386 611 GNF). Par ordre d'importance le revenu médian des travailleurs est plus élevé dans la région de Mamou (550 000 GNF), il est moins important dans les régions de Kindia et de Labé (150 000 GNF). Le tableau 11.17 montre que les travailleurs ont un revenu horaire moyen considérable dans les régions de Boké et de Mamou (respectivement 29 018 GNF et 13 547 GNF).

Selon le milieu de résidence les travailleurs ont un revenu moyen de 514 008 GNF, un revenu médian de 450 000 GNF et un revenu horaire moyen de 12 813 GNF en milieu rural.

Tableau 11. 16: Rémunération des travailleurs selon la région, le milieu de résidence et le sexe du responsable			
	Rémunération des travailleurs		
	Revenu moyen en GNF	Revenu médian en GNF	Revenu horaire moyen en GNF
Ensemble	502 659	450 000	9 954
Régions administratives			
Boké	432 040	250 000	29 018
Conakry	415 597	250 000	5 585
Faranah	386 611	450 000	7 195
Kankan	755 783	540 000	5 959
Kindia	182 519	150 000	2 705
Labé	447 311	150 000	8 595
Mamou	688 464	550 000	13 547
N'Zérékoré	399 846	450 000	8 272
Milieu de résidence du promoteur			
Urbain	496 712	400 000	8 433
Rural	514 008	450 000	12 813

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

L'analyse du tableau 11.18 montre que, la moitié des travailleurs gagnent au plus 250 000 GNF dans les services, 400 000 GNF dans le commerce et 350 000 GNF dans l'industrie. L'écart entre le revenu mensuel moyen et le revenu mensuel médian confirme de fortes disparités de rémunération relevées dans les différents secteurs d'activité. En outre, c'est dans le secteur de l'industrie que l'on retrouve la plus grande proportion d'actifs gagnant moins du SMIG (qui est fixé à 450 000 GNF), notamment dans la branche agroalimentaire (90,8%) et autres industries (84,6%).

Selon le sexe, l'analyse montre que le revenu médian chez les hommes (450 000 GNF) est supérieur à celui des femmes (400 000 GNF). Par ailleurs, la proportion des femmes (90,1%) qui gagnent moins du SMIG est plus élevée que celle des hommes (85,8%), soit près de 4,3 points d'écart.

La majorité des travailleurs (66,8%) ont appris leur métier tout seul ou par la pratique, et ils (621 348 GNF) font partie du groupe ayant le revenu moyen supérieur au revenu moyen national. Ceux des travailleurs qui ont appris leur métier dans une petite entreprise (449 032 GNF) ou dans une école professionnelle (1 151 699 GNF) enregistrent les meilleures rémunérations malgré qu'ils font partie des groupes minoritaires.

Tableau 11. 17: Rémunération selon le secteur d'activité, le sexe, le statut et type d'apprentissage				
	Revenu moyen (milliers de GNF)	Revenu médian (milliers de GNF)	Pourcentage gagnant supérieur au SMIG	Revenu horaire moyen (milliers de GNF)
Secteur et branche d'activité				
Industrie				
Agro-alimentaire	386 949	450 000	90,8	7 953
Confection	448 063	350 000	76,6	4 044
BTP (construction)	551 539	450 000	76,3	4 642
Autres industries	666 516	500 000	84,6	8 064
Commerce				
Commerce de gros	471 096	450 000	89,8	21 185
Commerce de détail	471 825	400 000	93,1	21 999
Services				
Transport	494 769	450 000	93,9	10 328
Restauration	549 869	450 000	90,0	4 401
Réparation	304 670	250 000	75,0	3 422
Autres services	468 049	400 000	69,4	3 760
Sexe du travailleur				
Masculin	530 253	450 000	85,8	7 725
Féminin	436 213	400 000	90,1	15 314
Apprentissage du travailleur				
École technique	300 755	250 000	71,5	24 807
École professionnelle	1 151 699	550 000	95,3	15 424
Grande entreprise	400 000	400 000	70,0	7 143
Petite entreprise (comme celle-ci)	449 032	450 000	76,5	4 313
Tout seul, par la pratique	621 348	500 000	95,3	18 085
Autre	366 230	250 000	56,9	6 892
Total	502 659	450 000	87,7	9 954

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

11.6.2 Mode de fixation des salaires

On note du tableau 11.19 que, 6,2% des chefs d'UPI déclarent avoir fixé eux-mêmes les salaires de leurs employés afin de s'assurer un bénéfice. De l'avis des promoteurs d'UPI ayant au moins un salarié, le principal mode de fixation des salaires est la négociation (3,3%).

Les proportions des chefs d'UPI ayant fixé les salaires selon la grille salariale officielle et l'alignement sur les salaires des concurrents restent très faibles (respectivement 0,8% et 1%). Par ailleurs, les chefs d'UPI déclarant qu'il n'y a pas de salarié dans leurs établissements restent majoritaires dans cette étude (87,6%).

Selon le milieu de résidence, la plupart des chefs d'UPI n'ont pas de salariés dans leurs établissements aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 89,5% et 86,6%). C'est en milieu urbain qu'on enregistre la plus grande proportion des chefs d'UPI qui fixent eux même les salaires des employés afin d'assurer un bénéfice (6,7% contre 4,9% en milieu rural).

Selon le sexe, près de 89,3% des hommes chefs d'UPI ont répondu qu'ils n'ont pas de salariés dans leurs établissements, 6,4% fixent eux même les salaires afin d'assurer un bénéfice, 1,7% négocie avec chaque employé pour fixer leur salaire et seulement 0,5% ont déclaré qu'ils s'alignent sur la grille salariale officielle. Chez les femmes cheffes d'UPI, 86,3% n'ont pas de salariés dans leurs établissements, 6% fixent eux même les salaires afin d'assurer un bénéfice, 4,4% négocient avec chaque employé pour fixer leur salaire et 1% ont déclaré qu'ils s'alignent sur la grille salariale officielle.

Tableau 11. 18: Répartition (%) des chefs d'UPI suivant le mode de fixation des salaires, selon le secteur d'activité et la région, le milieu de résidence, le sexe et secteur d'activité							
	Rémunération des travailleurs						Total
	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En les fixant vous-même afin de vous assurer un bénéfice	En négociant avec chaque employé	Pas de salarié dans l'établissement	Autre à préciser	
Ensemble	0,8	1,0	6,2	3,3	87,6	1,1	100,0
Régions administrative							
Boké	1,2	3,7	5,3	3,7	85,8	0,3	100,0
Conakry	0,9	0,9	16,5	4,0	76,1	1,5	100,0
Faranah	0,7	0,6	1,6	1,2	95,5	0,4	100,0
Kankan	0,3	0,1	4,0	4,4	89,9	1,3	100,0
Kindia	0,2	0,0	3,6	3,7	91,2	1,3	100,0
Labé	0,6	0,0	5,1	6,4	84,8	3,0	100,0
Mamou	2,3	1,2	12,5	4,9	79,1	0,1	100,0
N'Zérékoré	1,1	1,7	3,2	0,1	92,5	1,3	100,0
Milieu de résidence du promoteur							
Urbain	0,9	1,0	6,7	3,7	86,6	1,0	100,0
Rural	0,6	1,1	4,9	2,5	89,5	1,3	100,0
Sexe du promoteur							
Masculin	0,5	0,8	6,4	1,7	89,3	1,3	100,0
Féminin	1,0	1,2	6,0	4,4	86,3	1,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12. CAPITAL, FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT DES UPI

Ce chapitre fournit les informations sur les caractéristiques du capital des UPI ainsi que les origines et le mode de financement du capital, l'investissement des UPI et l'utilisation des emprunts des unités de production.

12.1 Caractéristiques du capital des UPI

12.1.1 Dotation en capital

Le montant du capital des UPI présente des disparités. En effet, le montant moyen du capital se situe à 1 791 596 (Tableau 12.1) GNF au niveau national alors que la moitié des UPI dispose d'un capital inférieur ou égal à 60 000 GNF. Cette disparité du capital semble plus prononcée dans les villes de Boké et de Labé : la moitié des UPI fonctionne avec un capital inférieur ou égal à 400 000 GNF et 600 000 GNF ; alors que dans ces deux villes, le capital moyen se situe à 3 273 520 GNF et 2 863 360 GNF respectivement.

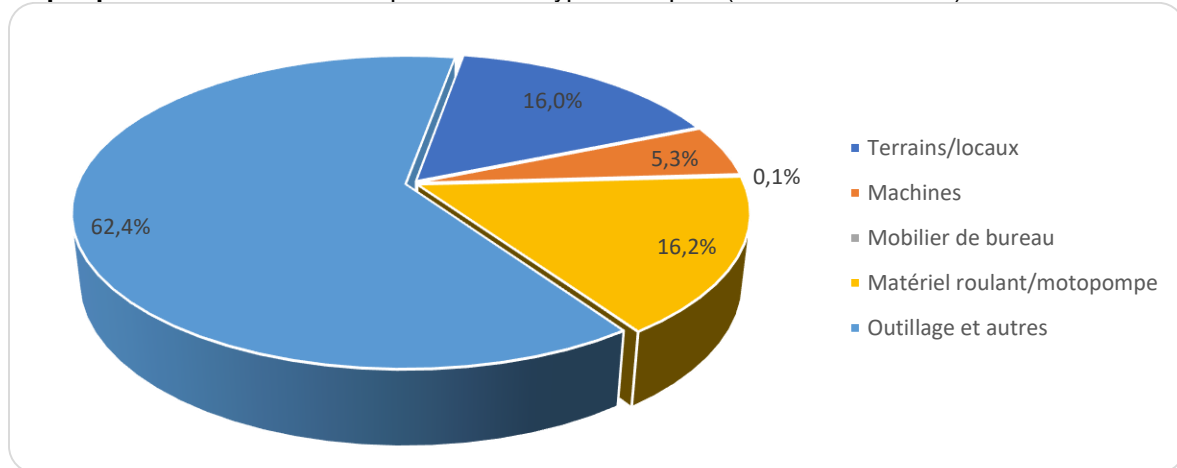
Tableau 12. 1:montant moyen du capital par UPI selon le secteur d'activité et le milieu de résidence								
	Industrie		Commerce		Services		Total	
	Montant moyen et médian du capital par UPI (en GNF)							
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Total	860 245	50 000	1 939 082	60 000	4 268 322	150 000	1 791 596	60 000
Régions administrâmes								
Boké	772 253	60 000	5 560 084	2 500 000	5 055 795	2 000 000	3 273 520	400 000
Conakry	995 981	70 000	6 157 379	120 000	2 995 084	200 000	2 740 125	100 000
Faranah	517 260	30 000	663 358	42 000	1 697 798	25 000	755 076	35 000
Kankan	1 034 312	60 000	1 194 704	75 000	6 323 353	1 250 000	1 812 495	75 000
Kindia	1 138 591	100 000	2 752 228	200 000	7 818 247	15 000 000	2 823 760	200 000
Labé	1 002 001	500 000	3 549 020	700 000	3 484 357	800 000	2 863 360	600 000
Mamou	423 386	45 000	1 700 252	1 200 000	16 257 875	22 000 000	2 185 007	200 000
N'Zérékoré	665 580	35 000	641 518	70 000	5 400 137	50 000	1 597 799	50 000
Milieu de résidence								
Urbain	930 823	60 000	2 790 620	120 000	4 721 179	200 000	2 286 570	100 000
Rural	739 274	50 000	805 423	30 000	2 632 563	25 000	940 623	35 000

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.1.2 Structure du capital

L'analyse du graphique 12.1 montre que, le capital des UPI est constitué par ordre d'importance de d'outillage et autres (62,4%), de matériels roulant/motopompe (16,2%), de terrains/locaux (16%), de machines (5,3%) et du mobilier de bureau (0,1%).

Graphique 12. 1: Structure du capital selon le type de capital (% en de sa valeur)



Selon les régions administrations, les résultats du tableau 12.2 montrent que, les outillages et autres matériels constituent la part majoritaire du capital des UPI dans les régions de Faranah (77,5%), Kankan (64,7%), Conakry (58%) et Nzérékoré (54%). Les matériels roulant/motopompe, les terrains/locaux et les machines restent les parts de capitaux les plus possédées par les UPI des régions de Kindia, Labé et Mamou.

Selon le milieu de résidence, les outillages et autres matériels constituent la part majoritaire du capital des UPI aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 72% et 57%). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des matériels roulant/motopompe appartenant aux UPI 18% contre 15% en milieu urbain.

Selon le sexe, les outillages et les terrains constituent la part majoritaire du capital des UPI chez les hommes (respectivement 62% et 24%), suivi des matériels roulant/motopompes (7,5%) et les machines (6,2%). Chez les femmes, les outillages (62%) et les matériels roulant/motopompes (19%) constituent la part majoritaire des cheffes d'UPI.

Tableau 12. 2: Structure du capital (% en de sa valeur) selon le type de capital par région ; milieu de résidence et sexe du promoteur

REGION	TYPE DE CAPITAL						Total
	Terrains/locaux	Machines	Mobilier de bureau	Matériel roulant/motopompe	Outillage et autres		
Ensemble	16,0	5,3	0,1	16,2	62,4	100,0	
régions							
Boké	22,2	9,5	0,7	31,7	35,9	100,0	
Conakry	31,4	4,6	0,0	6,0	58,0	100,0	
Faranah	9,6	1,1	0,0	11,8	77,5	100,0	
Kankan	6,1	8,7	0,0	20,4	64,7	100,0	
Kindia	13,9	10,2	1,0	38,4	36,5	100,0	
Labé	21,1	10,1	0,2	34,3	34,3	100,0	
Mamou	19,6	6,6	0,0	30,1	43,7	100,0	
N'Zérékoré	29,8	3,7	0,2	12,2	54,1	100,0	
Milieu de résidence du promoteur							
Urbain	19,9	7,8	0,0	15,4	57,0	100,0	

Rural	9,3	1,1	0,3	17,6	71,7	100,0
Sexe du promoteur						
Masculin	23,6	6,2	0,3	7,5	62,4	100,0
Féminin	13,2	5,0	0,1	19,4	62,4	100,0

En ce qui concerne la qualité des équipements, 11,4% de la valeur du capital sont constitués de biens acquis en seconde main (Tableau 12.3). Cependant, cette situation varie selon le type de biens.

Pour certains, une part importante de la valeur du capital est consacrée à l'acquisition d'équipements neufs (78,3%). Il s'agit notamment des outillages et autres (90,8%), mobiliers de bureau (94,6%), machines (81,1%). Pour d'autres par contre, cette part importante est plutôt affectée à l'acquisition d'équipements usagés. Ce sont les matériels roulant/motopompe (18%) et les locaux (30%). La valeur des biens autoproduction n'excède pas 4,5% du montant total du capital. Elle atteint cependant 21,4% pour les terrains/locaux.

Selon le statut du capital, les équipements des UPI sont à concurrence de 89,5% de la valeur du capital de la propriété. Par ailleurs, la valeur des équipements loués représente 8,5% de la valeur totale du capital. Toutefois, les terrains/locaux et les matériels roulant/motopompes loués représentent en valeur 52,2% et 6,2% de leurs capitaux respectifs.

Type de capital	Qualité du capital					Statut du capital			
	Neuf à l'achat	Usagé à l'achat	Auto production	Non applicable	Total	Propriété personnelle	Location	Prêt ou propriété partagée	Total
Terrains/locaux	15,4	30,2	21,4	33,0	100,0	52,2	43,2	4,6	100,0
Machines	81,1	18,9	0,0	0,0	100,0	96,4	3,0	0,7	100,0
Mobilier de bureau	94,6	5,4	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Matériel roulant/motopompe	79,6	17,6	0,9	1,9	100,0	91,9	6,2	1,9	100,0
Outillage et autres	90,8	5,3	2,2	1,7	100,0	97,8	0,7	1,4	100,0
Total	78,3	11,4	4,5	5,8	100,0	89,5	8,5	2,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Les équipements utilisés par les UPI ont en moyenne 2,5 ans d'âge dans les UPI (Tableau 12.4). L'âge moyen de ces équipements dans l'UPI varie suivant le milieu de résidence. En effet, les terrains/locaux, les machines ; les mobiliers de bureau; les matériels roulant/motopompe; les outillages et autres équipements ont des durées moyennes de 14,7 ans ; 3,6 ans ; 4 ans ; 3,4 ans et 1,7 ans respectivement.

À l'inverse, l'outillage et les autres équipements sont les moins anciens avec une durée moyenne de 1,5 an

REGION	Type de capital					
	Terrains/locaux	Machines	Mobilier de bureau	Matériel roulant/motopompe	Outillage et autres	Total
Ensemble	6,8					
Région administrative						
Boké	14,7	3,6	4,0	3,4	1,7	5,4
Conakry	5,1	2,4		,8	1,6	2,7
Faranah	8,7	1,8	4,0	2,8	,8	1,8
Kankan	5,5	,6	0,0	2,7	1,7	2,0

Kindia	5,9	4,1	9,0	1,0	1,6	2,3	
Labé	8,4	1,7	2,8	3,4	2,9	4,1	
Mamou	3,3	4,1		1,1	1,1	1,7	
N'Zérékoré	6,1	2,6	4,0	1,6	2,6	3,5	
Milieu de résidence							
Urbain	5,6	1,7	2,8	2,7	1,8	2,7	
Rural	11,2	1,4	4,5	2,3	1,0	2,2	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.2 Origine et mode de financement du capital

12.2.1 Origine du capital

Dans l'ensemble, 42,6% représentent la valeur du capital des équipements acquis auprès des petites entreprises privées commerciales ; 28,6% auprès des ménages et particuliers; 22,2% auprès des grandes entreprises privées commerciales; 3,4% du secteur public et 0,2% de l'importation directe (Tableau 12.5).

Dans le secteur de l'industrie, le capital des UPI en valeur provient en majorité des petites entreprises privées commerciales (59,0%) ; des grandes entreprises privées commerciales (14,7%) et des ménages et particuliers (12,6%).

Pour le commerce, les capitaux sont issus essentiellement des ménages (43,8%) et des petites entreprises privées commerciales (38,9%). En ce qui concerne les UPI des services, leurs capitaux proviennent surtout des grandes entreprises privées commerciales (37,8%); des petites entreprises privées commerciales (36,7%) et des ménages (21,6%).

	Branche d'activité								
	Secteur Public	Grande entreprise Privée commerciale	Petite entreprise Privée commerciale	Grande entreprise Privée non commerciale	Petite entreprise Privée non commerciale	Ménage / Particulier	Importation directe	Autre	Total
Ensemble	3,4	22,2	42,6	,1	1,8	28,6	,2	1,1	100,0
Région administrative									
Boké	15,6	27,5	27,2	0,0	0,0	27,5	,2	2,1	100,0
Conakry	2,1	4,9	40,9	,0	,1	51,6	,3	,0	100,0
Farah	4,4	7,4	52,0	,0	4,1	31,5	,3	,3	100,0
Kankan	1,1	49,7	36,5	,3	3,6	7,0	0,0	1,7	100,0
Kindia	0,0	20,4	28,6	,0	,0	48,8	2,1	,0	100,0
Labé	0,0	14,3	49,8	0,0	,0	35,9	,0	,0	100,0
Mamou	4,3	1,8	15,1	,1	8,1	70,6	,0	,0	100,0
N'Zérékoré	4,1	9,0	73,2	,0	,9	9,3	,1	3,2	100,0
Milieu de résidence du promoteur									
Urbain	1,9	21,8	44,9	,0	2,2	28,2	,3	,7	100,0
Rural	9,5	24,0	33,1	,3	,3	30,0	,1	2,8	100,0
Sexe du promoteur									
Masculin	5,1	6,9	57,3	0,0	7,1	20,0	1,6	2,0	100,0
Féminin	3,2	23,7	41,2	,1	1,3	29,4	,1	1,0	100,0
Secteur d'activité									
Industrie	5,5	14,7	59,0	,2	4,7	12,6	,8	2,6	100,0
Commerce	2,4	12,3	38,9	,1	1,7	43,8	,1	,8	100,0
Service	3,2	37,8	36,7	,0	,2	21,6	,1	,5	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

En Guinée, les capitaux des branches d'activités sont issus principalement des petites entreprises privées commerciales (42,6%); des grandes entreprises privées commerciales (22,2%); des ménages et particuliers (28,6%) et (3,4%) du secteur public, (tableau 12.6).

Par branche d'activité, les capitaux dans l'industrie proviennent essentiellement des petites entreprises privées commerciales: 72,6% de la confection; 69,1% des BTP (Construction) et 56,2% de l'agroalimentaire. Pour le commerce, les capitaux sont issus des petites entreprises privées commerciales : 86,6% du commerce en gros et 37,3% du commerce de détail et pour les capitaux issus des ménages : 12,4% sont issus du commerce en gros et 44,8% du commerce de détail.

Les capitaux des UPI dans le service proviennent principalement des petites entreprises privées commerciales : 37,8% du transport ; 47,0% de la restauration et 65,0%) de la réparation.

Tableau 12. 6: Origine du capital par branche d'activité (en % de sa valeur)									
Secteur et branche d'activité	Secteur Public	Grande entreprise Privée commerciale	Petite entreprise Privée commerciale	Grande entreprise Privée non commerciale	Petite entreprise Privée non commerciale	Ménage/ Particulier	Importation directe	Autre	Total
Agro-alimentaire	8,9	3,2	56,2	,1	19,3	11,1	1,2	0,0	100,0
Confection	3,5	7,1	72,6	0,0	,6	11,8	4,3	,0	100,0
BTP	0,0	26,5	69,1	,0	,1	4,2	,0	,1	100,0
Autres industries	7,2	16,2	51,7	,5	,0	18,3	,2	6,0	100,0
Commerce									
Commerce de gros	,3	,5	86,6	0,0	0,0	12,4	,3	0,0	100,0
Commerce de détail	2,5	12,6	37,3	,1	1,8	44,8	,1	,8	100,0
Service									
Transport	4,1	33,0	37,8	0,0	0,0	25,0	,1	0,0	100,0
Restauration	0,0	14,2	47,0	0,0	0,0	37,0	0,0	1,9	100,0
Réparation	0,0	,0	65,0	,1	0,0	34,9	0,0	0,0	100,0
Autres services	,2	63,0	27,9	,0	1,2	5,4	0,0	2,4	100,0
Ensemble	3,4	22,2	42,6	,1	1,8	28,6	,2	1,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.2.2 Mode de financement du capital

L'analyse du mode de financement du capital des UPI montre qu'une part importante de leurs capitaux est financée par l'épargne propre (52,3%), le don/héritage (26,4%), les prêts de la part des amis/parents (12,8%), les tontines (4,2%) et la contribution des associations (1,0%). Quant aux systèmes bancaires (0,0%) et Institutions de micro-finance (0,1%) sont quasiment inexistantes.

Tableau 12. 7: Mode de financement du capital des UPI selon la région, milieu de résidence, sexe et secteurs d'activité										
	Mode de financement									Total
	Épargne propre	Prêts de la part des amis/parents	Contribution des associations	Prêts bancaires	Prêt auprès des particuliers (informel)	Tontines	Institutions de micro-finance	Don/ Héritage	Autre (spécifier)	
Ensemble	52,3	12,8	1,0	0,0	0,8	4,2	0,1	26,4	2,3	100,0
régions administrative										
Boké	33,3	16,9	0,0	0,0	4,5	11,6	0,0	24,1	9,7	100,0
Conakry	33,3	26,3	0,7	0,3	0,0	2,6	0,0	35,7	1,2	100,0
Faranah	76,1	6,7	0,1	0,0	0,5	7,5	0,0	8,0	1,2	100,0
Kankan	47,1	10,8	0,9	0,0	0,4	1,0	0,0	39,9	0,0	100,0
Kindia	22,6	37,2	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	38,1	1,3	100,0
Labé	41,6	14,8	0,8	0,0	0,1	0,0	0,0	39,2	3,5	100,0
Mamou	39,4	23,2	0,6	0,0	10,8	3,3	0,0	22,7	0,0	100,0
N'Zérékoré	54,2	4,6	4,8	0,0	1,6	5,8	1,3	18,3	9,5	100,0
Milieu de résidence du promoteur										
Urbain	44,7	15,3	1,3	0,1	0,6	3,1	0,0	32,2	2,7	100,0
Rural	65,4	8,4	0,5	0,0	1,3	6,2	0,3	16,4	1,5	100,0
Sexe du promoteur										
Masculin	33,7	13,5	0,0	0,0	0,7	9,3	0,0	39,2	3,5	100,0
Féminin	59,2	12,5	1,3	0,1	0,9	2,4	0,2	21,7	1,8	100,0
Secteur d'activité										
Industrie	44,5	13,8	0,7	0,0	0,6	1,4	0,3	34,8	3,9	100,0
Commerce	62,0	12,3	0,2	0,1	1,1	6,5	0,0	16,7	1,1	100,0
Service	52,5	10,8	3,8	0,0	0,9	7,4	0,0	24,2	0,3	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.3 Investissement des UPI

12.3.1 Importance de l'investissement

Dans l'ensemble, les UPI ayant investi au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, le montant moyen de l'investissement est de 1 791 596 GNF. Par ailleurs, des disparités importantes sont également observées selon le milieu de résidence, le secteur et la branche d'activité. Le montant moyen des investissements par UPI dans la région de Boké (3 273 520 GNF) est trois fois plus élevé que celui de la région de Faranah (755 076 GNF).

Les UPI en milieu urbain contribuent à hauteur de (63,2%) du montant global des investissements contre (36,8%) en milieu rural.

Suivant le secteur d'activité, (47,0%) des investissements proviennent des UPI du secteur de l'industrie et (37,5%) du secteur de commerce. Seulement 15,4% du secteur des services.

Tableau 12. 8: Structure de l'investissement selon le milieu et la branche d'activité			
	Montant moyen et médiane par UPI ayant investi (en milliers de GNF)		Part dans le montant total de l'investissement (en %)
	Moyenne	Médiane	
Ensemble	1 791 596	1 791 596	100,0
régions			
Boké	3 273 520	400 000	5,2
Conakry	2 740 125	100 000	17,4
Farannah	755 076	35 000	29,0
Kankan	1 812 495	75 000	29,5
Kindia	2 823 760	200 000	1,9
Labé	2 863 360	600 000	4,5
Mamou	2 185 007	200 000	1,5
N'Zérékoré	1 597 799	50 000	11,0
Milieu de résidence du promoteur			
Urbain	2 286 570	100 000	63,2
Rural	940 623	35 000	36,8
Secteur d'activité			
Industrie	860 245	50 000	47,0
Commerce	1 939 082	60 000	37,5
Service	4 268 322	150 000	15,4

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.3.2 Types d'investissement

Les résultats du tableau 12.9 révèlent que l'investissement des UPI est principalement orienté vers l'achat des matériels roulant/motopompe (56,3%), l'acquisition des terrains et des locaux (25%) et l'acquisition de l'outillage et d'autres matériels (8,9%). Cette tendance est respectée en milieu urbain. Cependant, en milieu rural la priorité des investissements est consacrée à l'achat de matériels roulant/motopompe (89,9%), des terrains et des locaux (10,5%), viennent ensuite l'outillage/autres équipements (7%). Par ailleurs, à N'Zérékoré, l'investissement est surtout destiné à l'acquisition des matériels roulant/motopompes (80,2%), Tandis qu'à Conakry, il est orienté vers l'acquisition des terrains locaux (52,9%), des matériels roulant/motopompes (20,5%), de l'outillage et autres équipements (18%).

Dans le secteur de l'industrie, la priorité des investissements est accordée aux matériels roulant/motopompes (49,4%) ; aux machines (22,1%) ; et aux terrains/locaux (11,9%).

Dans le secteur du commerce, les investissements sont accordés à l'achat des terrains/locaux, des matériels roulant/motopompes. Tandis que dans les services la priorité est accordée à l'achat des matériels roulant/motopompes (81,4%), et des machines (12,5%).

Tableau 12. 9: Structure de l'investissement selon le type d'investissement par région, milieu de résidence, sexe et secteur						
	Type d'investissement (% de sa valeur)					Total
	Terrains/locaux	Machines	Mobilier de bureau	Matériel roulant/motopompe	Outillage et autres	
Ensemble	25,0	9,8	0,0	56,3	8,9	100,0
Régions Administrative						
Boké	30,7	3,6	0,0	60,7	5,0	100,0
Conakry	52,9	8,6	0,0	20,5	18,0	100,0
Farah	13,3	2,6	0,0	75,2	9,0	100,0
Kankan	6,9	19,8	0,0	67,9	5,4	100,0
Kindia	7,9	5,0	0,0	79,5	7,6	100,0
Labé	35,0	5,1	0,0	55,8	4,1	100,0
Mamou	17,7	7,7	0,0	73,1	1,4	100,0

Tableau 12. 9: Structure de l'investissement selon le type d'investissement par région, milieu de résidence, sexe et secteur						
N'Zérékoré	13,0	2,9	0,0	80,2	4,0	100,0
Milieu de résidence du promoteur						
Urbain	28,5	11,8	0,0	50,4	9,4	100,0
Rural	10,5	1,5	0,0	80,9	7,0	100,0
Secteur d'activité						
Industrie	11,9	22,1	0,0	49,4	16,6	100,0
Commerce	50,8	0,5	0,0	37,4	11,3	100,0
Service	4,6	12,5	0,0	81,4	1,6	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.4 Importance et utilisation des emprunts des UPI

12.4.1. Importance des emprunts des UPI

Le montant moyen emprunté par une UPI au cours de la période de référence est de 2 906 835 GNF (Tableau 12.10). Ce montant est plus élevé dans les UPI de N'Zérékoré, (7 562 139 GNF) que dans celles de Conakry (259 213). Ces valeurs moyennes cachent d'énormes disparités puisque plus de 50% des UPI ont emprunté à peine 60 000 GNF pour leurs activités au cours de la période. Une UPI en milieu rural a emprunté en moyenne 292 688 GNF au cours de la période contre 4 593 127 GNF en milieu urbain.

Tableau 12. 10: Importance des emprunts selon le milieu, la région, le sexe du promoteur et le secteur d'activité			
	Part du montant total d'emprunt (%)	Montant moyen emprunté (en milliers GNF)	
		Moyenne	Médiane
Ensemble	100	2 906 835	60 000
régions administrative			
Boké	4,4	407 426	400 000
Conakry	11,5	259 213	200 000
Faranah	17,5	156 125	-
Kankan	25,8	1 147 419	60 000
Kindia	5,0	49 062	9 999
Labé	2,5	5 335 227	7 000 000
Mamou	1,6	641 341	100 000
N'Zérékoré	31,6	7 562 139	100 000
Milieu de résidence du promoteur			
Urbain	60,8	4 593 127	150 000
Rural	39,2	292 688	50 000
Secteur d'activité			
Industrie	41,5	174 682	60 000
Commerce	44,3	477 506	50 000
Service	14,1	18 540 707	4 000 000

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

12.4.2. Utilisation des emprunts des UPI

Dans l'ensemble, les fonds empruntés ont été essentiellement consacrés à l'achat des matières premières (61,1%). L'amélioration des machines ou outillages s'est faite en utilisant en moyenne 18% des emprunts. La structure des différents usages de l'emprunt varie également selon le milieu de résidence du promoteur et le secteur d'activité. Dans le secteur de l'industrie, 44,6% ont acheté les matières premières et 37,9% ont affirmé qu'elles empruntent pour améliorer leurs machines ou outillages. Dans le secteur du commerce, 82,3% ont acheté les matières premières et 6,9% ont amélioré leur local. C'est dans le secteur des services qu'on enregistre la plus grande des UPI qui ont affirmé qu'elles ont emprunté pour étendre leur établissement (27,1%).

Tableau 12. 11: Utilisation des emprunts selon la région, le milieu, le sexe et le secteur d'activité							
	Usage de l'emprunt (en %)						Total
	Achat de matières premières	Amélioration du local	Amélioration des machines ou outillages	Remboursement des dettes antérieures	Extension de l'établissement	Autre	
Ensemble	61,1	5,2	18,0	0,2	5,3	10,2	100,0
Région administrative							
Boké	78,3	3,6	1,6	1,6	8,0	6,9	100,0
Conakry	44,7	20,3	22,5	0,0	12,6	0,0	100,0
Farah	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Kankan	34,9	,5	41,4	0,0	0,0	23,2	100,0
Kindia	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Labé	91,8	0,0	1,6	0,0	6,6	0,0	100,0
Mamou	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
NZérékoré	59,9	8,1	10,4	0,0	10,4	11,2	100,0
Milieu de résidence du promoteur							
Urbain	71,7	5,2	9,5	,4	8,9	4,3	100,0
Rural	45,6	5,2	30,3	0,0	0,0	18,8	100,0
Secteur d'activité							
Industrie	44,6	,7	37,9	,5	0,0	16,3	100,0
Commerce	82,3	6,7	2,9	0,0	6,5	1,6	100,0
Service	22,6	21,1	0,0	0,0	27,1	29,2	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13. PRODUCTION, INSERTION ET CONCURRENCE

Il est présenté dans ce chapitre les principaux agrégats économiques du secteur informel, l'insertion des UPI dans le système productif, la concurrence et le mode de fixation des prix.

13.1 Principaux agrégats économiques

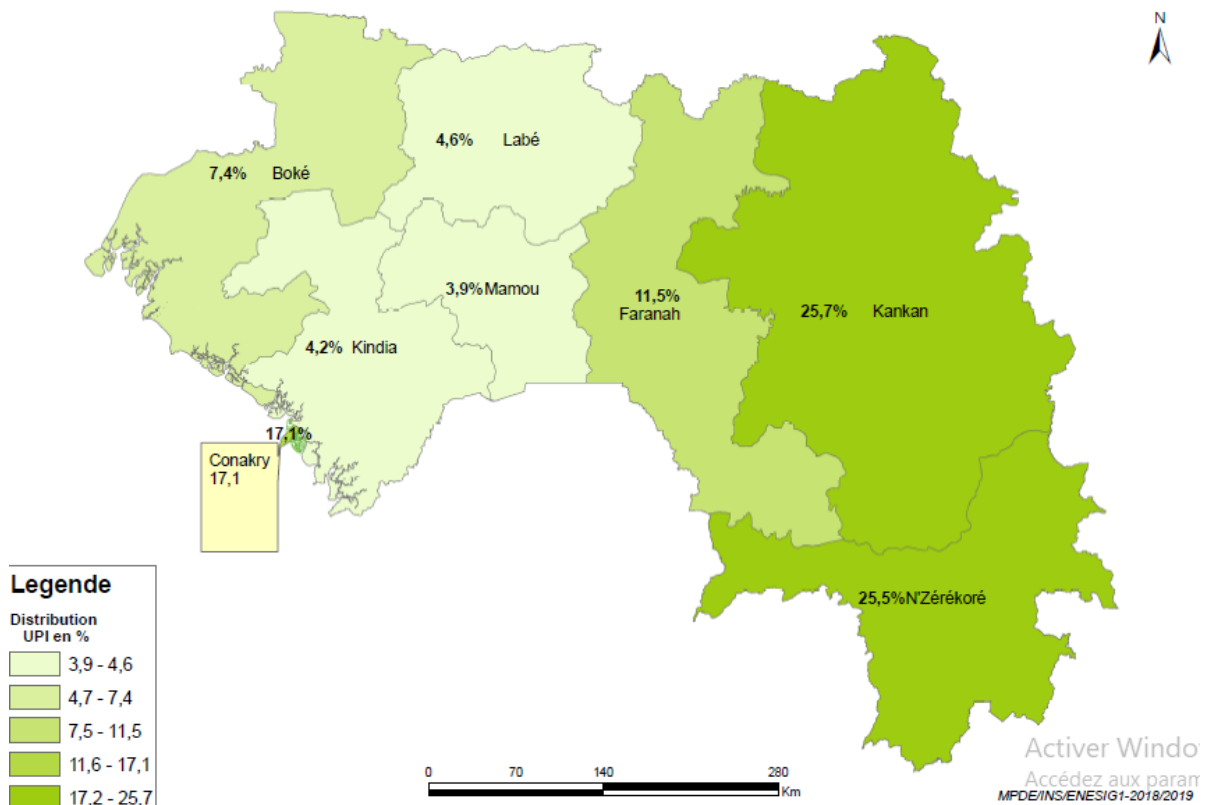
Cette section traite la structure du chiffre d'affaires, la production et la valeur ajoutée d'une part et le niveau des indicateurs de performance économique du secteur informel d'autre part.

13.1.1 Structure des principaux agrégats économiques

13.1.1.1. Structure du chiffre d'affaires, de la production et de la valeur ajoutée

L'analyse de la distribution des UPI suivant le montant de la valeur ajoutée selon les régions administratives montre que, les UPI des régions de Kankan et de N'Zérékoré ont eu, dans l'ensemble, les plus fortes parts de la valeur ajoutée annuelle durant l'année 2018 (respectivement 25,5% et 25,7%). Elles sont suivies par des UPI des régions de Conakry (17%), de Faranah (11,5%) et de Boké (7,4%). Les plus faibles parts de la valeur ajoutée annuelle ont été enregistrées dans les UPI des régions de Mamou (3,9%), Kindia (4,2%) et Labé (4,6%).

Carte 13. 1: Distribution des UPI suivant le montant de la valeur ajoutée annuelle (courbe)



La valeur ajoutée qui se définit comme la différence entre la production et la consommation intermédiaire permet de mieux apprécier la contribution de ce secteur à l'économie en termes de création de richesse. Le secteur du commerce cumule 49,1% de la valeur ajoutée, l'industrie 35,7% et les services 15,2%.

Dans le secteur du commerce, le commerce de détail cumule 47,2% de la valeur ajoutée. Dans le secteur de l'industrie, la branche « agro-alimentaire » a la plus grande valeur ajoutée. Dans le secteur des services, les branches « transport » et autres services ont les plus grandes valeurs ajoutées.

Suivant le milieu de résidence, la contribution du milieu urbain à chacun de ces agrégats économiques est plus importante que celle du milieu rural.

Concernant dans la production annuelle des biens et services du secteur informel, le commerce y contribue à hauteur de 70,9%, l'industrie (19,6%) et les services 9,5%.

Les UPI du secteur du commerce (58,9%) étant deux fois plus nombreuses que celles des secteurs de l'industrie (28,6%) et des services (12,5%), sa contribution à l'économie du secteur informel non agricole est très considérable en Guinée (Tableau 13.2).

En effet, plus de la moitié du chiffre d'affaires (62%) annuel des UPI est réalisée dans le secteur du commerce (soit 57% dans le commerce de détail et 5% dans le commerce de gros). Les parts de l'industrie et des services sont respectivement de 25,9% et 12,1%.

Tableau 13. 1: Structure du chiffre d'affaires, de la production et de la valeur ajoutée annuels (en % de la valeur) par région, milieu de résidence et par sexe du promoteur.					
	Structure des UPI par branche (%)	Chiffre d'affaires (%)	Production (%)	Valeur ajoutée (%)	
Régions administrative					
Boké	11,8	13,0	7,5	7,4	
Conakry	15,9	9,7	17,5	17,1	
Faranah	17,5	14,6	11,6	11,5	
Kankan	19,9	24,3	18,5	25,7	
Kindia	6,3	5,1	4,2	4,2	
Labé	9,1	6,3	6,2	4,6	
Mamou	5,7	8,2	5,1	3,9	
N'Zérékoré	13,8	18,8	29,3	25,5	
Milieu de résidence du promoteur					
Urbain	67,8	63,4	67,5	69,1	
Rural	32,2	36,6	32,5	30,9	
Branches et secteurs d'activité					
Industrie	28,6	25,9	19,6	35,7	
Agro-alimentaire	12,3	7,2	9,3	16,8	
Confection	5,3	2,1	2,3	3,0	
BTP	4,0	7,6	3,8	8,7	
Autres industries	7,1	9,0	4,2	7,2	
Commerce	58,9	62,0	70,9	49,1	
Commerce de gros	2,2	5,0	3,0	2,0	
Commerce de détail	56,7	57,0	67,9	47,2	
Service	12,5	12,1	9,5	15,2	
Transport	6,1	5,3	3,8	9,1	
Restauration	,6	0,4	0,1	0,2	
Réparation	2,0	2,9	3,4	1,0	
Autres services	3,8	3,5	2,2	5,0	
Ensemble	100	100	100	100	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.1.1.2. Structure des coûts mensuels de production

Le secteur informel alloue plus de 9 323 milliards de GNF par mois à la consommation intermédiaire (Tableau 13.4). Plus de la moitié de cette dernière (86,7%) est le fait des UPI évoluant dans le commerce ; 7,9% dans l'industrie et 5,4% celui des services.

Suivant la branche d'activité, près de la moitié de la consommation intermédiaire est le fait du commerce de détail (83%), de la réparation (5,2%), et de l'agro-alimentaire (3,9%).

La part de la consommation intermédiaire des UPI en milieu urbain représente 66,4%. La masse salariale mensuelle versée par les patrons des UPI aux employés au cours du mois d'activité précédant le passage de l'agent enquêteur est d'environ 880,9 milliards GNF.

Le commerce seul concentre 48,9% de l'ensemble de la masse salariale versée ; viennent ensuite l'industrie (37,2%) et les services (13,9%). Par ailleurs, les branches d'activité telles que « le commerce de détail » (46,3%) et autres industries 13,2% ont les parts les plus importantes de la masse salariale.

Considérant les impôts mensuellement versés, l'on peut noter que la contribution du secteur informel à l'économie est appréciable. Par mois, les UPI payent environ 209,2 milliards de GNF sous forme d'impôts.

Le montant mensuel des impôts payés par les UPI en milieu urbain s'élève à 143,4 milliard GNF et 65,9 milliard en milieu rural. Plus de la moitié (51,8%) du montant total des impôts payés provient du secteur du commerce, 36,3% de l'industrie et 11,9% des services.

Tableau 13. 2: Structure des coûts mensuels de production par région, milieu de résidence et sexe du promoteur								
Secteur et branche d'activité	Consommation intermédiaire		Masse salariale mensuelle de l'UPI en milliers de GNF		Impôts mensuels de l'UPI en milliers de GNF		Excédent Brut d'Exploitation mensuelle de l'UPI en milliers de GNF	
	%	Montant (en milliards de GNF)	%	Montant (en milliards de GNF)	%	Montant (en milliards de GNF)	%	Montant (en milliards de GNF)
régions administrative								
Boké	7,6	709,2	11,6	102,2	1,4	2,9	6,6	329,6
Conakry	17,8	1 656,2	14,4	126,9	19,3	40,3	17,9	890,8
Farah	11,7	1 090,3	15,1	133,1	3,2	6,8	11,4	568,0
Kankan	13,3	1 241,9	24,9	219,6	30,8	64,4	24,0	1 190,4
Kindia	4,3	396,9	5,3	46,3	2,3	4,7	4,2	207,1
Labé	7,3	679,6	8,2	72,3	5,4	11,2	3,0	149,8
Mamou	5,9	552,7	6,8	60,0	2,2	4,5	3,4	169,5
N'Zérékoré	32,1	2 996,2	13,7	120,5	35,5	74,4	29,5	1 464,2
Milieu de résidence du promoteur								
Urbain	66,4	6 187,9	67,0	590,3	68,5	143,4	68,2	3 390,3
Rural	33,6	3 135,2	33,0	290,6	31,5	65,9	31,8	1 579,2
Branches et secteurs d'activité								
Industrie	7,9	733,0	37,2	327,5	39,3	82,3	36,3	1 802,8
Agro-alimentaire	3,9	363,42	10,3	90,9	6,3	13,1	19,1	950,6
Confection	1,7	159,79	6,5	57,5	1,7	3,6	2,5	122,9
BTP	0,3	24,00	7,1	62,6	16,4	34,3	9,2	456,5
Autres industries	2,0	185,81	13,2	116,5	15,0	31,3	5,5	272,8
Commerce	86,7	8 086,6	48,9	430,9	36,9	77,1	51,8	2 573,8
Commerce de gros	3,7	348,4	2,6	23,1	3,2	6,7	1,9	92,9
Commerce de détail	83,0	7 738,3	46,3	407,7	33,7	70,4	49,9	2 480,9
Service	5,4	503,4	13,9	122,6	23,8	49,9	11,9	593,0
Transport	0,0	0,3	5,3	46,3	10,5	21,9	7,3	362,3

Restauration	0,0	2,7	0,5	4,0	0,0	0,0	0,1	2,8
Réparation	5,2	480,5	3,4	29,6	0,6	1,2	0,4	17,7
Autres services	0,2	20,0	4,9	42,7	12,8	26,8	4,2	210,1
Ensemble	100	9 323,1	100	880,9	100	209,2	100	4 969,5

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.1.1.3. Taux et décomposition de la valeur ajoutée

La décomposition de la valeur ajoutée suivant la masse salariale, les Impôts, les taxes, les frais financiers et l'Excédent Brut d'Exploitation révèle que 14,5% de cette valeur est affectée à la rémunération des employés, 3,5% aux impôts, taxes et frais financiers et 82,0% à l'excédent brut d'exploitation (bénéfices). Dans les secteurs des services et de l'industrie, les impôts et taxes et la rémunération du personnel représentent respectivement 22,5% et 18% de la valeur ajoutée.

Secteur et branche d'activité	Taux de valeur ajoutée (%)	Décomposition de la valeur ajoutée (%)			Total
		Masse salariale mensuelle de l'UPI en milliers de GNF	Impôts mensuels de l'UPI en milliers de GNF	Excédent Brut d'Exploitation mensuelle de l'UPI en milliers de GNF	
		Montant (en milliards de GNF)	Montant (en milliards de GNF)	Montant (en milliards de GNF)	
Régions administrative					
Boké		23,5	0,7	75,8	100,0
Conakry		12,0	3,8	84,2	100,0
Farah		18,8	1,0	80,2	100,0
Kankan		14,9	4,4	80,7	100,0
Kindia		17,9	1,8	80,2	100,0
Labé		31,0	4,8	64,2	100,0
Mamou		25,6	1,9	72,4	100,0
N'Zérékoré		7,3	4,5	88,3	100,0
Milieu de résidence du promoteur					
Urbain		14,3	3,5	82,2	100,0
Rural		15,0	3,4	81,6	100,0
Branches et secteurs d'activité					
Industrie		14,8	3,7	81,5	100,0
Agro-alimentaire		8,6	1,2	90,1	100,0
Confection		31,3	1,9	66,8	100,0
BTP		11,3	6,2	82,5	100,0
Autres industries		27,7	7,4	64,9	100,0
Commerce		14,0	2,5	83,5	100,0
Commerce de gros		18,8	5,5	75,7	100,0
Commerce de détail		13,8	2,4	83,8	100,0
Service		16,0	6,5	77,5	100,0
Transport		10,7	5,1	84,2	100,0
Restauration		58,4	0,0	41,6	100,0
Réparation		61,0	2,4	36,6	100,0
Autres services		15,3	9,6	75,1	100,0
Ensemble		14,5	3,5	82,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.1.1.4. Indicateurs du niveau d'activité et de productivité

Du tableau 13.4, l'on observe que le secteur du commerce est celui qui dégage le chiffre d'affaires mensuel moyen le plus élevé (6 516 595 GNF), il est au-dessus de la moyenne globale (6 192 305 GNF). Les UPI des secteurs de l'industrie et des services ont des chiffres d'affaires mensuels moyens en deçà de la moyenne globale, soit 5 627 254 GNF et 5 955 328 GNF respectivement.

La production mensuelle moyenne par UPI est de 8 574 770 GNF. Les UPI de l'industrie enregistrent le niveau mensuel moyen le plus bas (5 872 511 GNF) et sont précédées par celles des services (6 507 099 GNF) et celles du commerce (10 324 517 GNF).

S'agissant de la valeur ajoutée, ce sont les UPI du secteur de l'industrie qui sont plus créatrices de richesse avec une moyenne mensuelle de 4 503 493 GNF. Au niveau des branches d'activité, l'on note que les UPI des BTP génèrent la plus grande valeur ajoutée en moyenne (7 867 867 GNF), suivies de celles du transport (5 318 918 GNF) et d'agro-alimentaire (4 943 358 GNF). Les branches où les UPI ont des valeurs ajoutées moyennes les moins élevées sont : la restauration et la réparation.

Le chiffre d'affaires le plus élevé est enregistré en milieu urbain, on observe la même tendance au niveau de la production mensuelle moyenne et au niveau de la valeur ajoutée mensuelle moyenne.

Tableau 13. 4: Indicateurs du niveau d'activité et de productivité des UPI par secteur d'activité						
Secteur et branche d'activité	Chiffre d'affaires mensuel moyen par UPI (en GNF)	Production mensuelle moyenne par UPI (en GNF)	Valeur ajoutée mensuelle moyenne par UPI (en GNF)	Excédent Brut d'Exploitation mensuelle par UPI (en GNF)	Productivité apparente	
					VA/L1	VA/L2
Régions administrative						
Boké	6 851 580	5 461 025	2 253 735	1 490 481	1 691 722	11 722
Conakry	3 762 535	9 434 589	3 881 756	2 986 631	2 881 840	3 893
Farah	5 160 860	5 684 361	2 369 156	1 727 184	1 878 940	13 818
Kankan	7 579 352	7 998 932	4 665 396	3 195 432	3 129 774	3 692
Kindia	5 045 900	5 819 338	2 435 763	1 765 170	1 762 735	2 678
Labé	4 257 142	5 806 681	1 822 062	878 370	1 414 729	5 527
Mamou	8 890 631	7 607 599	2 471 961	1 575 350	1 675 024	2 359
N'Zérékoré	8 413 402	18 209 938	6 646 502	5 650 955	4 632 082	20 572
Milieu de résidence du promoteur						
Urbain	5 783 011	8 533 648	3 670 056	2 664 732	2 667 801	4 524
Rural	7 055 694	8 661 515	3 463 230	2 618 408	2 521 213	10 742
Branches et secteurs d'activité						
Industrie	5 627 254	5 872 511	4 503 493	3 366 935	8 036 355	3 087
Agro-alimentaire	3 662 820	6 524 969	4 943 358	4 137 070	6 010 646	15 490
Confection	2 460 575	3 666 776	2 050 663	1 242 605	1 201 972	6 007
BTP	11 939 583	8 190 806	7 867 867	6 141 771	2 061 484	1 108
Autres industries	7 856 763	5 086 287	3 683 533	2 059 645	388 699	3 336
Commerce	6 516 595	10 324 517	3 005 019	2 329 609	2 644 832	10 619
Commerce de gros	14 127 695	11 745 938	3 232 915	2 270 112	2 369 837	14 575
Commerce de détail	6 223 848	10 269 844	2 996 253	2 331 897	2 657 630	10 501
Service	5 955 328	6 507 099	4 366 340	2 521 538	2 687 345	7 727
Transport	5 321 687	5 321 356	5 318 918	3 143 491	4 396 733	16 446

Secteur et branche d'activité	Chiffre d'affaires mensuel moyen par UPI (en GNF)	Production mensuelle moyenne par UPI (en GNF)	Valeur ajoutée mensuelle moyenne par UPI (en GNF)	Excédent Brut d'Exploitation mensuelle par UPI (en GNF)	Productivité apparente	
					VA/L1	VA/L2
Restauration	3 642 724	1 269 112	1 032 277	245 621	431 230	5 157
Réparation	9 171 942	14 740 405	1 762 554	478 926	639 151	3 063
Autres services	5 684 382	4 998 609	4 718 923	2 945 568	2 981 473	4 676
Ensemble	6 192 305	8 574 770	3 603 541	2 649 834	2 620 706	5 510

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.2 Insertion du secteur informel dans le système productif

Cette section identifie les fournisseurs et les clients des UPI, ce qui fournirait quelques indications sur les relations du secteur informel tant en son sein qu'avec les autres pans de l'activité économique en général.

13.2.1 Fournisseurs des UPI

Dans le processus de production, les UPI s'approvisionnent en biens et services auprès des fournisseurs, qui sont majoritairement des entreprises exerçant dans le secteur du commerce: 47,5% des UPI sont ravitaillées par les petites entreprises commerciales; 20,5% par les grandes entreprises privées commerciales ; 18,4% par les ménages et particuliers; 8,3% par le secteur public et 4,2% par les petites entreprises non commerciales. (Tableau 13.5).

Dans le secteur de l'industrie, 71% des UPI s'approvisionnent en matières premières auprès des petites entreprises privées commerciales. Ce pourcentage plus élevé dans la branche des UPI de confections (79%) et des BTP (75,6%).

Dans le secteur du commerce, 70,1% des UPI de commerce de gros se ravitaillent auprès des petites entreprises privées commerciales et 41,3% auprès du commerce de détail.

Dans le secteur des services, les UPI des branches de restauration (90,7%) et de transport (36,6%) s'approvisionnent principalement auprès des petites entreprises privées commerciales.

Suivant le milieu de résidence, les UPI en milieu rural (44,6%) et en milieu urbain (48,4%) s'approvisionnent en matières premières auprès des petites entreprises privées commerciales. Par contre, on note que les matières premières de 38,3% des UPI en milieu rural et 12,1% en milieu urbain proviennent des ménages et particuliers.

	Secteur public	Grande entreprise privée commerciale	Petite entreprise commerciale	Grande entreprise privée non commerciale	Petite entreprise non commerciale	Ménage/ Particulier	Importation directe	Total
Régions administrative								
Boké	17,1	4,4	69,6	,4	,5	7,9	,1	100,0
Conakry	10,0	26,2	42,4	,9	8,6	11,9	,1	100,0
Farah	6,8	7,0	42,3	,7	4,1	37,4	1,5	100,0
Kankan	8,7	30,9	51,0	,8	,9	7,7	,0	100,0
Kindia	7,3	31,6	14,0	,4	17,2	29,5	,0	100,0
Labé	2,5	1,5	73,1	3,9	10,7	8,3	,0	100,0
Mamou	19,7	4,1	38,5	,0	,5	35,3	1,9	100,0

Tableau 13. 5: Répartition (%) du montant des achats suivant l'origine de l'achat par branche d'activité et milieu de résidence								
N'Zérékoré	2,9	19,4	30,4	,1	2,9	44,3	,0	100,0
Milieu de résidence du promoteur								
Urbain	8,4	26,1	48,4	1,1	3,8	12,1	,2	100,0
Rural	7,9	3,1	44,6	,4	5,2	38,3	,5	100,0
Branches et secteurs d'activité								
Industrie	5,6	8,9	71,0	1,0	2,6	11,0	,1	100,0
Agro-alimentaire	4,1	1,3	74,7	2,7	3,7	13,5	0,0	100,0
Confection	7,1	,4	79,0	,0	1,8	11,6	0,0	100,0
BTP	6,6	1,9	75,6	,2	1,3	14,5	0,0	100,0
Autres industries	5,9	22,7	62,7	,0	2,5	6,0	,1	100,0
Commerce	11,1	4,0	42,8	,8	4,6	36,5	,1	100,0
Commerce de gros	7,4	2,9	70,1	,8	,9	17,6	,2	100,0
Commerce de détail	11,3	4,1	41,3	,8	4,8	37,6	,1	100,0
Service	7,8	47,7	31,0	1,1	5,1	6,8	,5	100,0
Transport	9,5	48,4	30,2	,2	5,8	5,1	,8	100,0
Restauration	0,0	0,0	90,7	6,2	0,0	3,1	0,0	100,0
Réparation	6,8	3,8	36,6	10,1	20,8	21,9	0,0	100,0
Autres services	4,3	58,4	28,2	1,0	,3	7,7	,1	100,0
Ensemble	8,3	20,5	47,5	,9	4,2	18,4	,2	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.2.2 Clients des UPI

Dans l'ensemble, les petites entreprises privées commerciales sont les principaux destinataires de la production des UPI (51,4%), (Tableau 13.6). Ce pourcentage est plus élevé dans les secteurs de l'industrie (60,5%) et des services (38%). Suivant la branche d'activité, la moitié (50,6%) des UPI du commerce de détail vendent leurs produits aux petites entreprises commerciales. Les disparités restent observées selon le milieu de résidence et la branche d'activité.

Tableau 13. 6: Répartition (en %) des UPI suivant principal fournisseur (à qui ils achètent principalement), par branche d'activité et milieu de résidence									
	Secteur public et parapublic	Grande entreprise privée (commerce)	Petite entreprise privée (commerce)	Grande entreprise privée (non commerce)	Petite entreprise privée (non commerce)	Ménage	Importations directes	Autofourniture	Total
Régions administrative									
Boké	23,8	5,6	37,1	,6	2,2	20,5	1,2	8,8	100,0
Conakry	4,1	17,7	55,9	1,1	5,4	12,6	1,2	2,0	100,0
Faranah	3,2	9,4	51,7	1,4	5,2	15,9	2,1	11,2	100,0
Kankan	,3	20,4	49,8	,4	1,3	8,5	,6	18,8	100,0
Kindia	3,2	14,1	45,5	,8	1,0	28,8	1,6	4,9	100,0
Labé	,1	16,0	58,0	1,3	8,0	15,7	,7	,2	100,0
Mamou	11,4	10,9	42,8	0,0	5,2	25,4	1,3	3,1	100,0
N'Zérékoré	1,0	14,3	62,4	1,9	1,5	11,8	2,2	5,0	100,0
Milieu de résidence du promoteur									
Urbain	3,3	16,9	54,0	1,0	3,6	14,0	1,5	5,7	100,0
Rural	8,9	8,3	45,9	1,0	3,5	17,7	1,1	13,6	100,0
Sexe du promoteur									
Masculin	6,0	17,7	44,1	1,7	3,1	13,4	1,5	12,7	100,0
Féminin	4,1	10,4	59,0	,3	4,1	17,1	1,3	3,7	100,0
Branche et secteur d'activité									
Industrie	2,6	8,1	60,5	1,1	2,7	14,3	,9	9,8	100,0
Agro-alimentaire	2,9	9,7	68,8	1,6	2,6	12,1	,7	1,7	100,0
Confection	2,0	5,5	66,9	0,0	3,3	22,2	0,0	,1	100,0

Tableau 13. 6: Répartition (en %) des UPI suivant principal fournisseur (à qui ils achètent principalement), par branche d'activité et milieu de résidence									
BTP (construction)	1,4	14,0	57,7	0,0	1,9	19,8	4,1	1,1	100,0
Autres industries	3,2	4,0	43,1	1,6	2,7	9,3	0,0	36,0	100,0
Commerce	6,6	16,5	49,9	1,0	3,9	14,8	1,6	5,9	100,0
Commerce de gros	11,9	12,5	30,2	2,5	2,0	28,9	0,0	12,0	100,0
Commerce de détail	6,4	16,6	50,6	,9	4,0	14,2	1,6	5,7	100,0
Services	3,7	16,7	38,0	1,0	4,2	19,3	1,5	15,6	100,0
Transport	6,0	26,3	30,3	1,0	5,4	16,6	,1	14,3	100,0
Restauration	0,0	15,5	60,5	0,0	8,4	15,6	0,0	0,0	100,0
Réparation	1,0	5,7	45,6	3,3	2,7	21,0	4,8	15,7	100,0
Autres services	2,0	7,0	42,7	0,0	2,2	23,4	2,3	20,3	100,0
Ensemble	5,1	14,1	51,4	1,0	3,6	15,2	1,4	8,2	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

13.3 Concurrence et fixation des prix

13.3.1 Principaux concurrents

En général selon l'avis des promoteurs, les UPI ont pour principaux concurrents les petites entreprises privées commerciales (87,5%) et grandes entreprises privées non commerciales (11,8%). Les ménages et les grandes entreprises privées commerciales sont des concurrents relativement faibles, (Tableau 13.7).

La structuration des UPI suivant les principaux concurrents est dominée par les petites entreprises privées commerciales quels que soient le milieu de résidence, le secteur ou la branche d'activité.

Toutefois, les UPI des secteurs: de l'industrie; du commerce et des services subissent une grande concurrence de la part des petites entreprises privées commerciales (respectivement 99,2%; 79,2% et 99,6%).

Tableau 13. 7: Répartition (en %) des UPI suivant l'origine de la concurrence subie par le secteur informel selon la branche d'activité et le milieu de résidence						
	Grande entreprise privée commercialisée	Petite entreprise privée commercialisée	Grande entreprise privée non commercialisée	Petite entreprise privée non commercialisée	Ménage /particulier	Total
Régions administrative						
Boké	0,2	84,9	14,9	0,0	0,0	100,0
Conakry	0,5	87,8	11,7	0,0	0,0	100,0
Farah	0,4	85,8	13,8	0,0	0,0	100,0
Kankan	0,3	90,1	9,6	0,0	0,0	100,0
Kindia	0,2	88,9	10,9	0,0	0,0	100,0
Labé	1,4	86,3	12,3	,0	0,0	100,0
Mamou	1,6	87,4	11,0	0,0	0,0	100,0
N'Zérékoré	1,4	88,0	10,3	0,0	,3	100,0
Milieu de résidence du promoteur						
Urbain	0,7	87,4	11,9	,0	,1	100,0
Rural	0,7	87,7	11,7	0,0	0,0	100,0
Sexe du promoteur						
Masculin	0,5	89,4	10,0	,0	,1	100,0
Féminin	0,8	85,6	13,6	0,0	0,0	100,0
Secteurs d'activité						
Industrie	,8	99,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Commerce	,7	79,2	20,0	0,0	0,0	100,0
Service	0,0	99,6	0,0	,0	,4	100,0
Ensemble	,7	87,5	11,8	,0	,0	100,0

13.3.2 Mode de fixation des prix

Dans les secteurs de l'industrie et du commerce, le mode de fixation des prix prédominant est l'ajout d'un pourcentage fixe sur les prix de revient avec les clients (25,2% et 32,7% respectivement) alors que la majorité d'UPI du secteur des services suit le prix officiel (33%). Voir le tableau 13.14.

Suivant les branches d'activité, le mode de fixation des prix basé sur l'ajout d'un pourcentage fixe avec les clients est plus courant dans le commerce de détail (33%), l'agro-alimentaire (31,3%) et le commerce en gros (25,1%). L'application suivant le prix officiel est moins observée dans le commerce de détail (23,5%), dans le commerce de gros (20,8%) ainsi que dans le transport (47,2%) et la restauration (36%).

Tableau 13. 8: Répartition (%) des UPI suivant le mode de fixation des prix selon le secteur, la branche d'activité, et le milieu de résidence

	En ajoutant un fixe sur vos prix de revient	Après marchandage avec les clients	En fonction des prix des concurrents	Suivant le prix officiel	Suivant le prix fixé par l'association des producteurs	Autre	Total
Région administrative							
Boké	35,2	14,6	23,6	17,6	9,0	,0	100,0
Conakry	39,4	14,6	23,4	7,3	12,2	3,1	100,0
Faranah	28,6	18,1	21,2	25,6	5,8	,7	100,0
Kankan	12,9	9,9	20,6	44,2	9,8	2,6	100,0
Kindia	17,4	24,1	21,3	27,7	7,9	1,8	100,0
Labé	28,7	11,4	16,3	36,0	4,9	2,6	100,0
Mamou	36,8	11,4	23,8	15,7	12,3	,1	100,0
N'Zérékoré	29,4	14,5	21,4	16,3	14,5	3,8	100,0
Milieu de résidence du promoteur							
Urbain	29,3	14,3	20,2	25,2	8,4	2,6	100,0
Rural	24,9	14,6	24,2	23,5	12,2	,7	100,0
Sexe du promoteur							
Masculin	22,7	17,1	21,3	26,8	9,2	2,8	100,0
Féminin	33,1	11,6	21,6	22,5	10,0	1,2	100,0
Industrie	25,2	18,8	20,0	23,6	9,8	2,7	100,0
Agro-alimentaire	31,3	7,7	24,2	25,3	10,4	1,0	100,0
Confection	19,9	38,9	13,6	19,3	5,6	2,6	100,0
BTP (construction)	15,7	33,3	25,0	11,4	3,9	10,8	100,0
Autres industries	23,8	14,9	14,8	30,7	15,0	,9	100,0
Commerce	32,7	10,5	22,5	23,4	10,2	,6	100,0
Commerce de gros	25,1	5,3	26,5	20,8	22,3	0,0	100,0
Commerce de détail	33,0	10,7	22,4	23,5	9,7	,7	100,0
Services	11,3	22,3	19,7	33,0	6,5	7,1	100,0
Transport	9,8	10,3	15,9	47,2	10,9	5,9	100,0
Restauration	20,2	22,2	21,6	36,0	0,0	0,0	100,0
Réparation	10,5	50,4	15,4	16,4	,3	7,0	100,0
Autres services	12,8	27,2	27,7	18,3	3,7	10,3	100,0
Total	27,9	14,4	21,5	24,7	9,6	2,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14. SECTEUR INFORMEL ET ETAT

Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie nationale en termes de création d'emplois et de richesses.

Ce chapitre étudie les relations entre les promoteurs des UPI et l'État. Il s'articule autour des points essentiels suivants : la déclaration de l'activité de l'UPI auprès de l'administration, les litiges avec l'État et la perception des promoteurs d'UPI sur la migration vers le secteur informel.

14.1 Déclaration de l'activité

La création d'une entreprise en Guinée est assujettie au respect d'un ensemble de règles notamment l'enregistrement aux registres administratifs. Tout en définissant le contenu de l'enregistrement, l'on explorera les raisons qui ne le facilitent pas.

14.1.1 Enregistrement aux registres administratifs

L'enregistrement d'une unité de production est pour le promoteur, la reconnaissance de l'État comme un partenaire institutionnel. Pour apprécier le niveau de déclaration des UPI aux registres administratifs, il a été demandé aux promoteurs d'UPI leur souscription à l'une des dispositions formelles suivantes : inscription au registre de commerce, immatriculation du contribuable par l'administration fiscale, inscription à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ou la possession d'une carte professionnelle.

Dans l'ensemble 97,2% des UPI ne sont pas inscrites au registre de commerce, 97,6% n'ont pas de numéro de contribuable et 99,1% ne sont pas affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Selon le milieu de résidence la majorité des UPI n'ont pas de numéros d'enregistrement. Près de 100,0% des UPI de Conakry, n'ont pas de numéros d'enregistrement. Plus de 98% d'UPI gérées par les femmes n'ont pas de numéros d'enregistrement contre 96% pour les hommes.

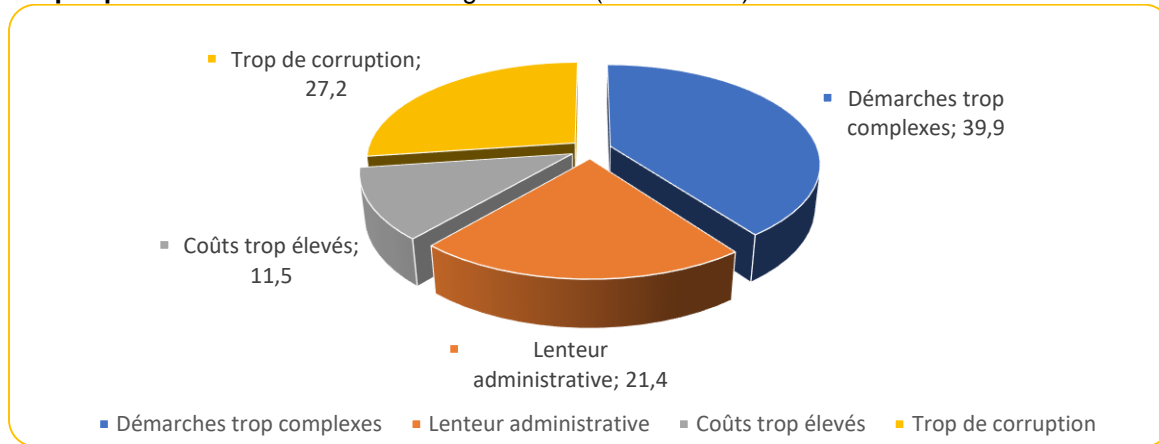
Tableau 14. 1: Taux de non enregistrement des UPI par région, par sexe et par milieu de résidence			
	Numéro d'enregistrement		
	Registre de commerce	NIF	CNSS
Ensemble	97,2	97,6	99,1
Régions administrative			
Boké	97,8	98,9	98,9
Conakry	92,1	92,9	97,3
Faranah	99,4	99,7	99,7
Kankan	98,4	96,5	100,0
Kindia	99,7	99,7	99,8
Labé	98,7	99,5	100,0
Mamou	96,2	98,0	98,0
N'Zérékoré	96,5	98,3	98,8
Sexe du promoteur de l'UPI			
Masculin	96,0	96,3	98,7
Féminin	98,5	98,9	99,5
Milieu de résidence			
Urbain	96,5	96,6	98,9
Rural	98,8	99,5	99,6

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.1.2 Raisons de non enregistrement

D'après le graphique ci-dessous, les raisons de non enregistrement, d'après les promoteurs des UPI sont principalement liées à la complexité des démarches (39,9%), à la corruption (27,2%), à la lenteur administrative (21,4%) et aux coûts élevés (11,5%).

Graphique 14. 1:Raisons de non enregistrement (en des UPI)



L'analyse selon la région administrative montre que la principale raison de non enregistrement des UPI des régions de Kankan, Faranah et Labé est la complexité des démarches (respectivement 100%, 86,9% et 74%). Par contre, dans les régions de Conakry et de Nzérékoré, c'est la lenteur administrative (respectivement 51% et 35%). Dans les régions de Kindia et de Boké, c'est les coûts trop élevés qui découragent les chefs des UPI de se faire enregistrer (respectivement 100% et 40%).

Tableau 14. 2:Raisons de non enregistrement (en des UPI) par région, milieu de résidence et sexe du promoteur (%)

	raisons de non enregistrement				Total
	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	
Ensemble	39,9	21,4	11,5	27,2	100,0
Régions administrative					
Boké	49,1	0,0	39,7	11,2	100,0
Conakry	0,0	50,6	0,0	49,4	100,0
Faranah	86,9	0,0	13,1	0,0	100,0
Kankan	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Kindia	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Labé	73,8	26,2	0,0	0,0	100,0
Mamou	0,0	0,0	14,0	86,0	100,0
N'Zérékoré	0,0	35,0	0,0	65,0	100,0
Ensemble					
Sexe du promoteur de l'UPI					
Masculin	40,5	20,7	9,0	29,8	100,0
Féminin	36,9	24,7	23,6	14,7	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	43,8	23,0	3,6	29,6	100,0
Rural	18,3	12,3	55,6	13,8	100,0
Type d'enregistrement					
Registre de commerce	0,0	67,5	0,0	32,5	100,0
NIF	0,0	66,5	0,0	33,5	100,0
CNSS	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.2 Litiges avec l'État et modes de règlements

Dans l'exercice de leurs activités, certaines UPI font face aux litiges avec l'État. Ces litiges résultent d'une part de la volonté de l'État à appliquer la réglementation et d'autre part de celle de ces acteurs à se dérober de leurs obligations. Cette section traite des litiges entre l'État et le secteur informel au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ainsi que de leurs modes de règlement

14.2.1 Litiges

Près de 5% des chefs d'UPI déclarent avoir eu des litiges avec l'État (Tableau 14.3). Le phénomène est plus accentué en milieu urbain (6,1%) qu'en milieu rural (2,1%). Il l'est également dans les secteurs des services (8,3%) et de l'industrie (4,5%).

En ce qui concerne les types de litiges, ils sont liés : à l'hygiène (19,6%) ; au local et aux infractions (19,3%) ; à la fiscalité (19,1%) ; à la tarification (12,1%) ; et à la qualité des produits vendus/utilisés (4,5%).

Tableau 14. 3: Proportion des UPI ayant eu un problème avec l'État et leur répartition (%) suivant le type de litiges par secteur d'activité et milieu de résidence

	Type de litiges								Ensemble
	Proportion d'UPI ayant eu un Problème avec l'État	Lié au local	Lié aux impôts	Lié aux produits vendus/ utilisés	Lié aux prix	Lié à l'hygiène	Lié aux infractions	Autre	
Secteur d'activité									
Industrie	4,5	18,5	25,9	3,5	1,8	24,3	15,7	10,3	100,0
Commerce	4,2	23,2	18,0	6,0	21,4	22,8	6,5	2,0	100,0
Services	8,3	11,0	12,7	2,2	3,2	5,8	55,1	10,0	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	6,1	19,2	18,0	3,9	12,6	18,6	20,9	6,8	100,0
Rural	2,1	20,0	26,4	8,2	9,3	26,7	8,9	0,5	100,0
Ensemble	4,8	19,3	19,1	4,5	12,1	19,6	19,3	6,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.2.2 Mode de règlement des litiges

Les litiges rencontrés par les promoteurs d'UPI avec l'État se soldent généralement par le paiement des amendes contre reçu (59,2%), l'arrangement à l'amiable ou l'offre d'un cadeau (26,6%), le paiement d'une amende contre reçu et d'un cadeau (4,6%) (Tableau 14.4).

De manière spécifique, l'on observe la prédominance du mode de règlement par l'offre des cadeaux ou de l'arrangement à l'amiable dans les secteurs de l'industrie (32,9%) et de commerce (24,9%).

Par ailleurs, le paiement par l'offre d'un cadeau ou l'arrangement à l'amiable est plus répandu en milieu rural (46,8%) pendant que le paiement d'une amende contre un reçu et d'un cadeau est le mode de règlement prédominant en milieu urbain (5,0%).

Tableau 14. 4: Répartition (%) des UPI suivant le mode de règlement des litiges avec l'État selon la région, le secteur d'activité et le milieu de résidence

	Mode de règlement des litiges (en %)				Total
	Paiement d'une amende contre reçu	Paiement d'un cadeau ou arrangement à l'amiable	Paiement d'une amende contre reçu et d'un cadeau	Autre	
Ensemble	59,2	26,6	4,6	9,7	100,0
Régions administrative					
Boké	70,1	11,3	18,6	0,0	100,0
Conakry	63,0	17,0	0,0	20,0	100,0

Tableau 14. 4: Répartition (%) des UPI suivant le mode de règlement des litiges avec l'État selon la région, le secteur d'activité et le milieu de résidence					
Faranah	0,0	69,3	26,0	4,8	100,0
Kankan	87,1	9,2	0,0	3,8	100,0
Kindia	11,6	68,3	20,1	0,0	100,0
Labé	98,7	1,3	0,0	0,0	100,0
Mamou	95,5	4,5	0,0	0,0	100,0
N'Zérékoré	49,4	41,8	1,0	7,7	100,0
Sexe du promoteur de l'UPI					
Masculin	61,8	31,5	1,0	5,8	100,0
Féminin	57,4	23,3	7,0	12,3	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	60,5	23,6	5,0	10,9	100,0
Rural	50,3	46,8	1,3	1,5	100,0
Secteur d'activité					
Industrie	40,5	32,9	5,6	20,9	100,0
Commerce	68,1	24,9	2,7	4,3	100,0
Services	62,1	22,3	7,6	7,9	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.2.3 Coût des règlements des litiges

Pour régler les litiges rencontrés avec l'État au cours des 12 derniers mois précédant le passage de l'agent enquêteur, les UPI concernées ont dépensé en moyenne 305 316 GNF pour les cadeaux et 357 504 GNF pour les amendes. Le montant moyen des règlements par les cadeaux est plus élevé en milieu urbain (324 986,65 GNF) qu'en milieu rural (174 161,50 GNF), ainsi que dans le secteur du commerce (344 027,99 GNF) et dans les autres secteurs (Tableau 14.5). Le montant moyen des amendes est par contre plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain ainsi que dans le secteur de l'industrie et dans les autres secteurs.

Le montant des coûts de règlements par des cadeaux rapporté à la valeur ajoutée des UPI concernées se situe à 0,03%. Ce ratio donne une idée du manque à gagner du fait de la corruption dans le secteur informel. Le montant des règlements par les amendes représente 0,04% de la valeur ajoutée. Ce deuxième ratio traduit le manque à gagner du fait du non-respect de la réglementation en vigueur.

Tableau 14. 5: Montant payé pour régler les litiges selon le secteur d'activité et le milieu de résidence				
	Cadeaux offerts		Amendes payées	
	Montant moyen (milliers de GNF)	Ratio (%) du montant payé pour le règlement de litiges à la valeur ajoutée	Montant moyen (milliers de GNF)	Ratio (%) du montant payé à la valeur ajoutée
Secteur d'activité				
Industrie	294071,80	0,03	219154,75	0,02
Commerce	344027,99	0,04	474954,33	0,06
Services	225948,13	0,04	253959,42	0,04
Milieu de résidence				
Urbain	324986,65	0,05	343084,17	0,05
Rural	174161,50	0,01	453652,29	0,02
Ensemble	305 316	0,03	357 504	0,04

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.3 Perception des promoteurs d'UPI sur la migration vers le secteur formel

Pendant cette enquête les promoteurs d'UPI ont été interrogés sur l'intégration de leurs UPI dans les circuits officiels, leur perception sur une fiscalité propre à leur secteur, le mode de fixation des prix et l'accès à la sécurité sociale.

14.3.1 Intégration des circuits officiels

Dans l'ensemble, une majorité relative des promoteurs d'UPI (22,7%) n'est pas prête à payer l'impôt sur l'activité menée ni prête à enregistrer leurs unités de production auprès de l'administration (Tableau 14.6). Cependant, 24% et 22,9% des promoteurs d'UPI déclarent être prêts à enregistrer leur UPI auprès de l'administration et à payer l'impôt. En outre, 4,2% sont prêts à la fois à faire enregistrer très prochainement leurs unités de production et à payer l'impôt sur leur activité. Cette situation dénote la volonté des acteurs du secteur informel à rester en marge de la légalité.

Projet d'enregistrer l'unité de production auprès de l'administration	Est prêt à payer des impôts sur l'activité de l'UPI			Ensemble
	Payé déjà	Oui	Non	
Déjà enregistré	22,5	1,0	0,5	24,0
Procédures en cours	0,5	0,0	0,0	0,5
Oui, très prochainement	6,6	4,2	0,6	11,3
Pas de programme /projet	10,6	9,6	22,7	42,9
Ne sait pas	3,7	8,1	9,5	21,2
Ensemble	43,8	22,9	33,3	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

Dans l'ensemble, Il convient de noter que 41,1% des promoteurs d'UPI sont prêts à payer l'impôt sur l'activité et à se faire enregistrer contre 2,8% pour des UPI déjà enregistrées à l'administration (Tableau 14.7). Ce qui explique un manque de volonté des promoteurs des UPI de passer de l'informel au formel.

	L'UPI est déjà enregistrée	Payé déjà l'impôt sur l'activité	Prêt à payer l'impôt sur l'activité	Prêt à enregistrer l'UPI	Prêt à payer l'impôt sur l'activité et à se faire enregistrer
Secteur et branche d'activité					
Industrie	2,6	10,1	32,2	6,7	37,8
Agro-alimentaire	2,3	9,9	33,3	5,4	36,6
Confection	2,2	12,2	34,5	11,5	46,1
BTP (construction)	6,1	13,1	26,8	7,5	33,5
Autres industries	1,4	7,3	31,7	4,7	36,3
Commerce	2,5	13,2	36,8	7,5	43,8
Commerce de gros	2,9	13,4	55,3	9,0	64,2
Commerce de détail	2,5	13,2	36,0	7,5	43,1
Services	4,8	11,9	33,1	4,0	35,7
Transport	6,1	12,6	32,6	2,6	34,0
Restauration	0,0	0,0	9,0	15,8	24,8
Réparation	6,2	18,4	23,1	4,9	24,2
Autres services	2,8	9,4	43,2	4,0	46,0
Ensemble	2,8	12,2	35,0	6,8	41,1

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.3.2 Fiscalité du secteur informel

Lors de la collecte des données de l'ENESIG1, il a été demandé aux responsables des UPI de se prononcer sur la mise en place d'un impôt unique pour le secteur informel. La réaction des chefs d'UPI, tous secteurs confondus, par rapport à l'adoption d'un tel impôt est mitigée (Tableau 14.8). En effet, (64,1%) d'entre eux sont pour la mise en place de l'impôt unique et (35,9%) ne sont pas favorables.

Pour la périodicité de paiement de l'impôt, 51,3% des promoteurs des UPI sont favorables à un paiement annuel.

Tableau 14. 8: Instauration d'un impôt unique, périodicité de paiement de cet impôt selon la branche d'activité (en %)										
Branches d'activité	Favorable à la mise en place de l'impôt unique		Total	Périodicité de paiement de l'impôt					Total	
	Oui	Non		Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An		
Secteur et branche d'activité										
Industrie	65,6	34,4	100,0	7,0	1,7	33,3	4,0	54,0	100,0	
Agro-alimentaire	71,9	28,1	100,0	10,5	1,2	33,0	3,3	52,0	100,0	
Confection	64,7	35,3	100,0	7,0	,6	32,2	5,0	55,2	100,0	
BTP (construction)	59,3	40,7	100,0	1,0	2,0	30,5	4,1	62,4	100,0	
Autres industries	59,1	40,9	100,0	4,2	3,3	36,2	4,3	52,0	100,0	
Commerce	64,6	35,4	100,0	8,8	3,4	35,1	3,2	49,5	100,0	
Commerce de gros	55,6	44,4	100,0	6,5	2,3	29,2	5,5	56,5	100,0	
Commerce de détail	64,9	35,1	100,0	8,9	3,4	35,4	3,1	49,3	100,0	
Services	58,4	41,6	100,0	4,9	2,0	36,7	2,8	53,6	100,0	
Transport	51,5	48,5	100,0	7,2	3,3	39,2	1,8	48,5	100,0	
Restauration	57,0	43,0	100,0	5,1	0,0	13,6	13,6	67,7	100,0	
Réparation	64,8	35,2	100,0	3,6	0,0	37,7	,6	58,1	100,0	
Autres services	66,4	33,6	100,0	1,8	1,4	35,8	3,8	57,2	100,0	
Ensemble	64,1	35,9	100,0	7,8	2,7	34,8	3,4	51,3	100,0	

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.3.3 Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix par l'État

La majorité des promoteurs d'UPI (15%) savent que l'impôt revient à l'administration centrale; 58,6% à la commune et 26,4% ne savent absolument rien sur l'utilisation des impôts. Par domaines prioritaires de leur utilisation, 55,2% de l'impôt sont orientés pour l'éducation et la santé et 2,4% comme salaire des fonctionnaires de l'État (Tableau.14.9).

Tableau 14. 9: Opinions des promoteurs d'UPI sur la destination et l'utilisation de l'impôt unique (%) selon la branche d'activité											
Branche d'activité	Institution à qui doit revenir l'impôt			Total	Domaine prioritaire d'utilisation de l'impôt versé						Total
	Administration centrale	Commune	Ne sait pas		Education, santé	Infrastructure (routes, marchés, etc.)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui aux micro-entreprises	Autre à préciser	
Secteur et branche d'activité											
Industrie	15,7	56,1	28,2	100,0	56,1	34,8	2,7	1,6	3,0	1,8	100,0
Agro-alimentaire	10,8	59,9	29,3	100,0	60,2	30,1	3,8	,9	2,8	2,3	100,0
Confection	16,9	44,4	38,7	100,0	46,1	44,2	3,1	2,4	1,6	2,5	100,0
BTP	32,3	52,2	15,6	100,0	50,0	40,5	1,7	,6	7,0	,2	100,0
Autres industries	13,8	60,6	25,6	100,0	60,0	32,8	,9	2,8	2,0	1,5	100,0
Commerce	15,3	58,2	26,5	100,0	55,6	31,9	2,5	3,8	3,1	3,1	100,0
Commerce de gros	20,0	48,6	31,4	100,0	53,3	34,2	10,4	0,0	1,2	,8	100,0

Tableau 14. 9: Opinions des promoteurs d'UPI sur la destination et l'utilisation de l'impôt unique (%) selon la branche d'activité

Commerce de détail	15,1	58,6	26,3	100,0	55,7	31,8	2,2	3,9	3,2	3,2	100,0
Services	11,9	65,8	22,4	100,0	51,1	39,5	1,7	2,5	3,6	1,6	100,0
Transport	7,3	74,4	18,3	100,0	49,8	42,8	2,8	1,9	1,5	1,2	100,0
Restauration	12,6	55,7	31,7	100,0	36,2	59,6	0,0	,4	3,8	0,0	100,0
Réparation	24,6	46,4	29,0	100,0	47,1	40,8	1,7	4,6	4,6	1,2	100,0
Autres services	12,6	63,5	23,9	100,0	57,7	30,2	,3	2,6	6,6	2,6	100,0
Ensemble	15,0	58,6	26,4	100,0	55,2	33,7	2,4	3,0	3,1	2,6	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

14.3.4 Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix par l'État

La majorité des promoteurs d'UPI (37,1%) déclarent que le secteur informel devrait fonctionner suivant la règle de l'économie de marché ; selon laquelle, le prix des produits est fixé selon la loi de l'offre et de la demande (Tableau 14.10). Par contre, 31,8% des promoteurs d'UPI aimeraient voir l'État fixer les prix des produits et 31,1% d'entre eux préfèrent que les prix soient fixés par les associations de producteurs.

Tableau 14. 10: Opinions des promoteurs d'UPI sur le mode de fixation des prix (%) selon la branche d'activité

Branche d'activité	Mode de fixation des prix			Total
	Fixation des prix par l'Etat	Fixation des prix par les associations de producteurs	Fixation des prix par la loi de l'offre et de la demande	
Secteur et branche d'activité				
Industrie	28,9	28,2	42,9	100,0
Agro-alimentaire	29,4	26,4	44,2	100,0
Confection	31,0	24,6	44,4	100,0
BTP	18,9	20,6	60,5	100,0
Autres industries	32,0	38,2	29,8	100,0
Commerce	32,0	32,1	35,8	100,0
Commerce de gros	16,6	36,0	47,4	100,0
Commerce de détail	32,6	32,0	35,4	100,0
Services	37,0	32,9	30,1	100,0
Transport	46,2	36,8	17,0	100,0
Restauration	3,9	35,7	60,5	100,0
Réparation	42,2	28,3	29,5	100,0
Autres services	25,0	28,6	46,5	100,0
Ensemble	31,8	31,1	37,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15. MODE D'INSERTION, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

Le présent chapitre porte sur quatre principaux points : les modes d'insertion des promoteurs d'UPI, les problèmes rencontrés, les aides souhaitées et les perspectives dans le secteur informel.

15.1 Mode d'insertion des promoteurs des UPI dans le secteur informel

Le mode d'insertion des promoteurs des UPI dans le secteur informel sera appréhendé à travers les raisons de choix de leurs activités, ainsi que les modes de fixation de la production et d'approche de la clientèle.

15.1.1 Raisons du choix de l'activité dans le secteur informel

Il a été demandé aux promoteurs d'UPI de se prononcer sur la principale raison du choix de leur activité. À cette question, 49,4% des promoteurs d'UPI déclarent exercer le métier qu'ils connaissent, 27,9% ont été guidés par le souci d'un meilleur profit par rapport autres produits ou services ; 9,7% visaient l'assurance des recettes plus stables et bien d'autres raisons ont été évoquées. Ces tendances sont presque similaires selon le secteur d'activité et le milieu de résidence.

Graphique 15. 1: Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant les principales raisons de choix de l'activité

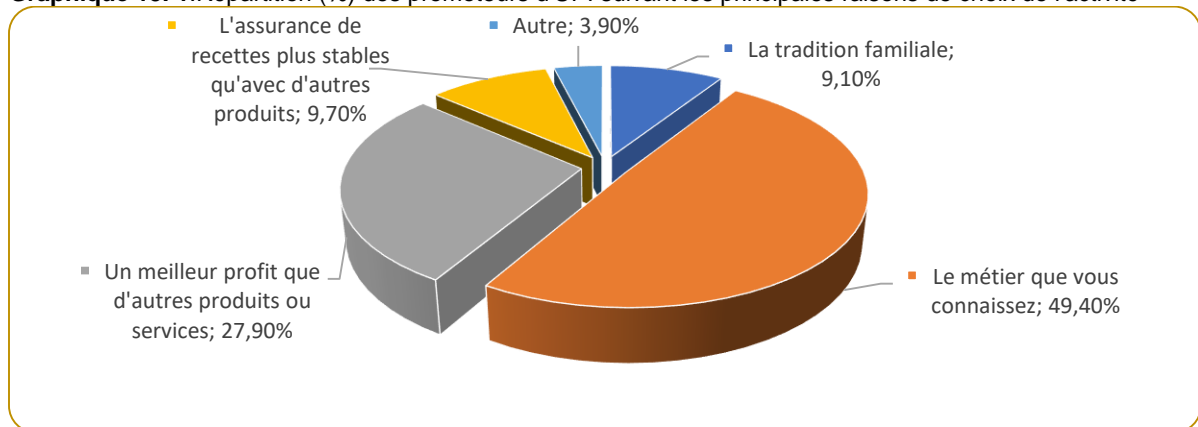


Tableau 15. 1: Répartition (en %) des promoteurs d'UPI suivant les principales raisons de choix de l'activité par secteur d'activité et milieu de résidence

	Raison du choix de l'activité					Ensemble
	La tradition familiale	Le métier que vous connaissez	Un meilleur profit que d'autres produits ou services	L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres produits	Autre	
Secteur d'activité						
Industrie	11,1	54,8	24,0	6,6	3,5	100,0
Commerce	8,9	45,1	30,5	11,7	3,8	100,0
Services	5,7	57,0	24,7	7,1	5,4	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	6,6	49,9	28,3	10,4	4,7	100,0
Rural	14,4	48,4	27,0	8,1	2,2	100,0
Ensemble	9,1	49,4	27,9	9,7	3,9	100,0

15.1.2 Mode de fixation du volume des prestations

Dans l'ensemble, 59,6% des promoteurs d'UPI fixent les volumes de production en fonction de leurs capacités de production et 21% en fonction des commandes (Tableau 15.2).

Selon le secteur d'activité, plus de la moitié des promoteurs d'UPI (61,6%) du secteur des services fixent le volume de leur production en fonction de leurs capacités de production. Par contre, dans le secteur du commerce (61,1%) et de l'industrie (55,7%), la fixation est fonction de la capacité de production la plus pratiquée.

Tableau 15. 2: Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant les principaux facteurs de fixation des volumes de production par secteur d'activité et milieu de résidence					
	Modes de fixation des prestations				
	En fonction des commandes fermes qu'on vous passe	D'après la demande que vous prévoyez	En fonction de votre capacité de production	Autre	Ensemble
Secteur d'activité					
Industrie	27,3	14,2	55,7	2,8	100,0
Commerce	16,9	20,2	61,1	1,8	100,0
Services	25,6	7,0	61,6	5,8	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	25,5	15,9	55,7	2,9	100,0
Rural	11,4	18,8	67,9	1,9	100,0
Ensemble	21,0	16,8	59,6	2,6	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.1.3 Mode d'approche des clients

Pour faire écouler leurs productions, les UPI mettent en place des techniques pour attirer la clientèle. Plus de la moitié (66,1%) des chefs d'UPI attendent que les clients se présentent ; 22,0 % cherchent à se faire connaître (Tableau 15.3). Seulement 11,6% de promoteurs d'UPI adoptent les stratégies du marketing de prospection auprès de la clientèle. Ces tendances demeurent quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence.

Tableau 15. 3: Répartition (%) des promoteurs d'UPI suivant le principal mode d'approche des clients par secteur d'activité et milieu de résidence						
Stratégie marketing	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Attendre les clients	60,4	68,4	67,8	67,0	64,1	66,1
Se faire connaître	28,0	19,6	20,2	21,5	23,2	22,0
Prospecter les clients	10,9	11,9	12,0	11,3	12,3	11,6
Autre	0,7	0,1	0,0	0,2	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.2 Problèmes rencontrés par les UPI

La majorité des chefs d'UPI (60,4%) déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité et 12,9% des chefs d'UPI de taille supérieure déclarent des problèmes de main-d'œuvre.

Les difficultés auxquelles font face les différents acteurs de ce secteur sont de plusieurs ordres notamment les difficultés liées à l'exercice de l'activité, à la main d'œuvre, et à la survie des UPI.

15.2.1 Difficultés liées à l'exercice de l'activité

Les difficultés de fonctionnement des UPI sont surtout dues à la concurrence excessive, à l'absence de débouchés/manque de clientèle et à l'approvisionnement en matières premières. En effet, 36,7% d'UPI ont des problèmes de clientèles ; 25,8% souffrent d'une concurrence excessive, et 24,8% font face au problème d'approvisionnement en matières premières (Tableau 15.4). Ces trois principaux problèmes sont les plus vécus par les promoteurs des UPI et ce, quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence du promoteur de l'UPI.

À ces problèmes, s'ajoutent d'autres dont notamment le manque de capital et d'équipements (17,0%) ; le manque de place ou de local adapté (10,1%) ; et le manque de compétence en gestion (4,5%).

Le secteur du commerce est le plus affecté par le manque de clientèles (39,7%), de concurrence (30,1%) et d'approvisionnement en matières premières (25,7%).

Les problèmes liés à la technique de fabrication sont moins déclarés par les chefs d'UPI (3,5%). Ce résultat tient compte entre autres, du fait qu'en règle générale, les activités du secteur informel ne requièrent pas d'aptitudes techniques particulières.

Type de difficulté	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Approvisionnement en matières premières	28,7	25,7	11,7	23,1	28,3	24,8
Manque de clientèle	32,9	39,7	30,8	38,8	32,3	36,7
Concurrence excessive	19,2	30,1	20,2	28,9	19,2	25,8
Trésorerie (accès au crédit)	5,0	5,0	3,3	5,0	4,2	4,8
Trésorerie (crédit trop cher)	3,9	4,4	2,6	4,1	3,9	4,0
Manque de personnel qualifié	4,9	1,4	5,7	2,4	4,2	3,0
Manque de place, de local adapté	8,0	11,5	8,8	11,1	8,2	10,1
Manque de capital - d'équipements	21,3	14,9	16,9	16,9	17,1	17,0
Difficultés techniques de fabrication	4,6	2,3	7,0	3,3	4,0	3,5
Difficultés d'organisation	4,1	3,1	5,3	4,0	2,8	3,6
Manque de compétence en gestion	5,2	4,0	4,7	4,0	5,4	4,5
Trop de réglementations, d'impôts et de taxes	1,8	4,3	7,3	4,8	2,3	4,0
Obsolescence d'équipements	5,1	2,1	8,7	3,9	3,6	3,8
Problème d'énergie	5,3	2,8	7,2	4,1	4,2	4,1
Sécurité	4,8	4,1	8,5	5,0	4,6	4,8
Instabilité du personnel	,7	,6	1,2	,8	,5	,7
Autre	,8	,3	2,3	,9	,3	,7
Pourcentage d'UPI ayant au moins un problème	60,3	59,5	65,0	61,2	58,7	60,4

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.2.2 Difficultés liées au type de local

Les chefs d'UPI exerçant leurs activités dans un site en construction et ceux exerçant dans un poste improvisé dans un marché sont ceux qui ont déclaré avoir eu au moins une difficulté dans l'exercice de leurs activités (Tableau 15.5). Par contre, ceux utilisant les "Véhicules/motos/vélo/brouettes/bateaux" ont déclaré avoir eu au moins une difficulté dans l'exercice de leurs activités.

Le manque de clientèle est plus relevé par les promoteurs exerçant leurs activités dans un site en construction (63,9%) et ceux exerçant dans les boutiques, restaurants, hôtels, buvettes (59,1%).

Pour les UPI sans local, l'absence de local est aussi un handicap pour l'exercice de leurs activités. En effet, 11,7% de chefs d'UPI ambulants et 9,5% de ceux qui exercent leurs activités sur un poste improvisé sur la voie publique déclarent que l'absence d'un local est un problème pour le fonctionnement de leurs UPI. Par ailleurs, l'excès de réglementation/impôts/ taxes a été relativement plus cité par ceux qui utilisent les véhicule/moto/vélo/brouette/porte-tout (12,5%) comme outil de travail.

Tableau 15. 5: Pourcentage des UPI rencontrant des difficultés suivant le type de local selon le type de problème

Type de difficulté	Type de local /lieu où s'exerce l'activité															
	Ambulant	Poste improvisé sur la voie publique	Poste fixe sur la voie publique	Véhicule/moto/vélo/brouette/bateau	Au domicile des clients	Dans votre domicile sans installation particulière	Dans votre domicile avec une installation particulière	Poste improvisé dans un marché	Ferme ou terrains agricoles	Site en construction	Local fixe sur un marché public (boutique, comptoir)	boutique, restaurant, hôtel, buvette, etc.	Bureaux, magasins, kiosque, usine, caravane, atelier, salon	Hangar	Autre	Ensemble
Approvisionnement en matières premières	24,1	28,3	19,5	3,1	6,1	19,2	20,4	38,7	26,4	24,6	25,6	36,9	38,4	27,4	30,6	24,8
Manque de clientèle	38,2	38,5	35,1	21,5	20,6	32,7	29,3	48,8	22,6	63,9	38,8	59,1	45,4	32,8	6,4	36,7
Concurrence excessive	26,8	19,3	26,0	22,6	11,8	15,6	20,4	34,1	15,9	32,3	28,1	47,8	37,1	29,6	2,4	25,8
Trésorerie (accès au crédit)	7,7	1,5	2,6	,1	,1	3,9	4,3	5,4	1,8	0,0	10,1	1,7	8,5	2,0	,3	4,8
Trésorerie (crédit trop cher)	6,1	,3	1,7	0,0	0,0	2,0	4,8	4,0	3,1	0,0	10,6	1,6	7,6	3,8	0,0	4,0
Manque de personnel qualifié	1,7	1,9	1,9	0,0	8,8	3,5	2,0	4,0	0,0	0,0	2,8	2,0	12,2	2,1	0,0	3,0
Manque de place, de local adapté	11,7	9,5	10,0	,2	5,6	15,5	7,1	12,0	4,4	0,0	12,9	12,6	10,4	7,5	4,9	10,1
Manque de capital - d'équipements	12,4	13,8	19,7	8,7	25,0	19,0	14,9	16,0	8,9	41,0	14,8	21,9	29,6	18,2	9,8	17,0
Difficultés techniques de fabrication	3,3	2,7	1,3	0,0	8,9	4,4	2,7	2,9	1,2	8,7	4,3	4,0	8,8	5,3	3,2	3,5
Difficultés d'organisation	2,5	2,0	,9	3,1	6,0	4,8	1,5	1,7	0,0	0,0	5,1	8,5	12,9	3,7	3,5	3,6
Manque de compétence en gestion	4,6	,6	1,5	1,9	6,3	4,6	4,1	3,9	10,3	0,0	6,3	6,6	13,9	2,2	3,2	4,5
Trop de réglementations, d'impôts et de taxes	3,6	1,6	1,2	12,5	,8	1,4	2,0	4,3	0,0	0,0	12,2	3,7	6,4	2,7	,7	4,0
Obsolescence d'équipements	3,3	1,3	1,2	3,4	5,1	6,0	3,3	2,0	6,4	0,0	4,7	2,2	11,2	2,1	3,5	3,8
Problème d'énergie	3,7	4,8	2,9	,6	3,5	6,3	4,1	2,1	1,0	24,6	5,4	4,9	10,1	2,0	1,9	4,1
Sécurité	9,0	2,3	2,9	6,1	1,5	2,2	3,2	3,9	6,3	0,0	8,6	,8	5,8	1,0	12,4	4,8
Instabilité du personnel	1,8	,2	1,1	0,0	2,7	0,0	,7	0,0	1,0	0,0	,4	0,0	1,9	0,0	,3	,7
Autre	,8	,3	,6	4,6	3,0	,2	,0	,7	0,0	0,0	1,1	,2	0,0	0,0	0,0	,7
Pourcentage d'UPI ayant au moins un problème	59,9	63,6	61,9	45,5	61,2	59,0	50,1	68,7	52,0	72,6	58,9	74,0	67,0	62,1	56,5	60,4

15.2.3 Difficultés liées à la main d'œuvre

Pour une meilleure analyse des difficultés liées à la main d'œuvre, il est nécessaire de se focaliser sur les UPI ayant au moins un employé, soit de taille supérieure ou égale à 2.

Parmi ces promoteurs, 12,9% déclarent avoir rencontré au moins une difficulté liée à la main-d'œuvre (tableau 15.6). Les problèmes de manque de main-d'œuvre qualifiée (5,5%) ; le manque de main d'œuvre (4,6%) sont les plus couramment rencontrés par les UPI. Ces deux problèmes sont plus accentués dans le secteur des services.

Tableau 15. 6: Pourcentage des UPI de taille supérieure ou égale à 2 rencontrant des difficultés liées à la main d'œuvre suivant le secteur et le milieu de résidence

Type de problème de main d'œuvre	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Manque de main d'œuvre qualifiée	9,0	2,6	11,3	5,1	6,4	5,5
Manque de main d'œuvre	7,4	2,7	6,9	4,7	4,3	4,6
Instabilité des employés	1,9	0,5	1,2	,9	1,3	1,0
Salaire trop élevé	,1	,6	,5	,3	,8	,4
Problème avec les syndicats	,9	0,8	12,7	2,8	1,3	2,3
Problème de discipline ou manque de sérieux	1,0	0,8	1,1	1,0	,7	,9
Autre	2,3	1,5	1,2	2,1	,8	1,7
Pourcentage des UPI ayant au moins un des problèmes liés à la main d'œuvre	18,1	7,4	26,9	13,4	11,9	12,9

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.2.4 Difficultés pouvant entraver la survie de l'UPI

Dans l'ensemble, (35,9%) des promoteurs des UPI déclarent n'avoir pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leurs UPI, d'après le tableau 15.7. L'appréciation des difficultés liées à la survie des UPI s'explique aussi par secteur d'activité : (39,3%) de l'industrie, (33,4%) du commerce et (39,4%) du secteur des services.

Graphique 15. 2: Proportion des promoteurs d'UPI déclarant n'avoir pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leur UPI

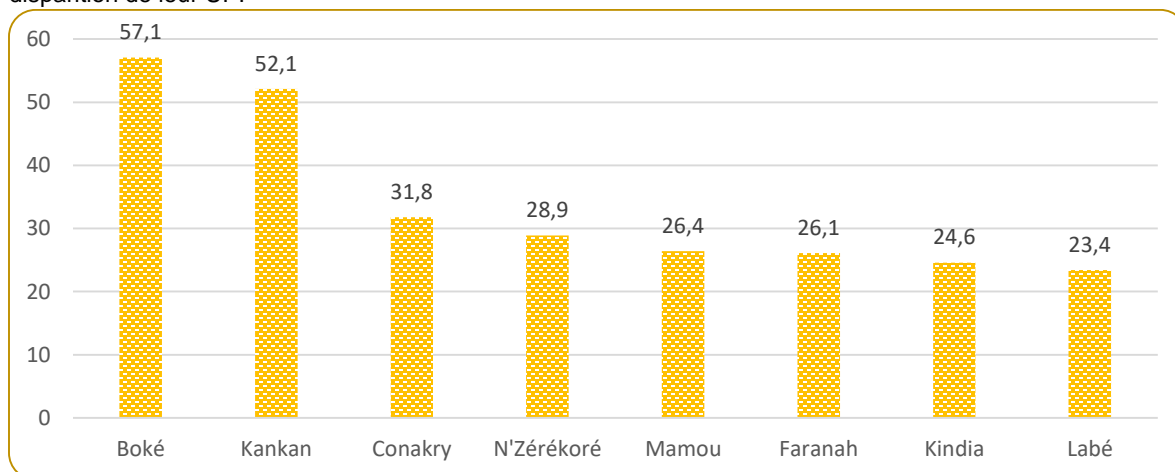


Tableau 15. 7: Proportion des promoteurs d'UPI déclarant n'avoir pas de difficultés pouvant conduire à la disparition de leur UPI par région et milieu de résidence

	Secteur d'activité			Total
	Industrie	Commerce	Services	
Ensemble	39,3	33,4	39,4	35,9
Régions administrative				
Boké	62,8	53,8	69,5	57,1
Conakry	38,7	28,1	41,0	31,8
Faranah	27,5	26,2	22,6	26,1
Kankan	58,9	43,8	59,8	52,1
Kindia	27,6	20,3	34,7	24,6
Labé	19,3	28,4	18,2	23,4
Mamou	30,8	23,4	39,8	26,4
N'Zérékoré	27,3	31,7	17,9	28,9
Sexe du promoteur de l'UPI				
Masculin	41,6	30,7	39,6	36,1
Féminin	36,4	35,2	37,9	35,6
Milieu de résidence				
Urbain	37,6	32,1	39,1	34,7
Rural	43,1	36,0	40,5	38,4

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.2.5 Difficultés liées au développement de l'UPI

En Guinée, 27% des UPI n'ont pas de problèmes de développement (tableau 15.8). Toutefois, pour celles qui en ont, le manque de liquidité (9,5%), le manque de clientèles (36,9%), trop de concurrence (9,3%) et le manque de matières premières (9,1%) sont par ordre d'importance les principales difficultés qui entravent leur développement. Les problèmes liés aux machines et aux équipements sont faibles (2,7%).

Tableau 15. 8: Répartition (en %) des UPI suivant la principale difficulté empêchant le développement selon le secteur d'activité et le milieu de résidence

Principale difficulté	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Pas de problème de développement	27,2	27,1	26,2	26,0	29,3	27,0
Manque de matières premières	14,2	8,0	2,5	7,2	13,1	9,1
Manque de clientèle	35,6	37,2	37,9	37,9	34,7	36,9
Trop de concurrence	5,0	10,7	12,1	9,0	9,9	9,3
Manque de liquidités	8,0	10,2	9,8	10,2	8,0	9,5
Manque de personnel qualifié	,5	,2	0,0	,2	,3	,2
Problèmes de locaux, de place	1,5	3,4	2,6	3,5	1,2	2,7
Problèmes de machines, d'équipement	4,7	1,5	4,0	3,3	1,6	2,7
Problèmes techniques de fabrication	0,5	0,2	0,5	0,2	0,5	0,3
Problèmes d'organisation, de gestion	0,8	0,6	0,6	0,8	0,3	0,6
Trop de réglementations, d'impôts, de taxe	0,2	0,5	2,6	0,9	0,2	0,7
Autre	1,7	0,5	1,2	1,0	,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.3 Désidérata des promoteurs d'UPI

15.3.1 Appuis souhaités

Globalement pour faire face à leurs difficultés du moment, les promoteurs d'UPI (28,8%) souhaitent accéder à de grosses commandes (Tableau 15.9). Ce type d'appui est plus souhaité dans les secteurs du commerce (31%) ; de l'industrie (28,8%) ; et des services (18,7%).

L'accès au crédit du secteur d'activité vient en seconde position. Ainsi, l'accès au crédit (27,3%), à l'information sur le marché (16,5%), aux machines modernes (17,9%), à la formation technique (11,4%) ; et à l'assistance pour approvisionnement (20,8%) sont aussi les types d'aides désirés par les promoteurs d'UPI.

Tableau 15. 9: Proportion de promoteurs d'UPI selon le type d'aide souhaitée selon le secteur d'activité, le milieu de résidence et le sexe du promoteur

	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Formation technique	18,1	6,6	18,8	12,3	9,5	11,4
Formation à l'organisation et aux comptes	12,3	7,7	11,6	10,3	7,7	9,5
Assistance pour l'approvisionnement	22,2	21,2	15,5	21,7	18,8	20,8
Accès à des machines modernes	30,6	10,4	23,8	18,2	17,2	17,9
Accès au crédit	26,7	27,8	26,4	28,6	24,7	27,3
Accès aux informations sur le marché	17,0	17,4	11,4	16,7	16,1	16,5
Accès à des grosses commandes	28,8	31,0	18,7	30,2	25,9	28,8
Enregistrement de votre activité	9,7	10,7	10,2	11,3	8,2	10,3
Publicité pour vos nouveaux produits	11,0	10,5	9,7	11,4	8,7	10,6
Autre	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,2

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.3.2 Perception des institutions de crédit et de microcrédit

Selon les promoteurs des UPI, l'accès à un crédit permettra de financer leurs activités, 43,3% des promoteurs d'UPI consacrent les fonds obtenus à l'accroissement de leurs stocks de matières premières (Tableau 15.10). Près de 3,2% utilisent le crédit pour créer un autre établissement dans une autre activité et 15,7% pour créer un autre établissement dans la même activité. Il est à relever que seulement 0,7% de promoteurs d'UPI utilisèrent le crédit pour l'embauche d'un nouveau personnel

Tableau 15. 10: Répartition (en %) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas d'octroi crédit pour leurs activités par secteur d'activité, et le milieu de résidence

	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer votre local, votre emplacement	Améliorer vos machines, mobilier, outil	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir un autre établissement dans la même activité	Ouvrir un autre établissement dans une autre activité:	Autre	Total
Secteur d'activité									
Industrie	34,0	16,9	20,9	1,3	3,2	15,6	4,2	3,8	100,0
Commerce	52,5	18,7	2,9	,2	3,8	16,5	2,7	2,7	100,0
Services	21,1	23,9	29,6	1,5	4,9	12,3	3,3	3,5	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	40,8	18,7	11,4	,6	4,4	17,3	3,8	2,9	100,0
Rural	48,6	19,1	11,3	,8	2,4	12,4	1,9	3,5	100,0
Ensemble	43,3	18,8	11,4	,7	3,8	15,7	3,2	3,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.3.3 Utilisation des crédits

Concernant l'utilisation des fonds obtenus, la majorité des promoteurs des UPI consacrent leurs fonds à l'achat de matières premières/machines (76%), l'extension de l'établissement (14,8%), l'amélioration des machines ou outillage (5,3%) et 3,7% le paiement des salariés. Le remboursement des dettes antérieures est relativement très faible (0,2%).

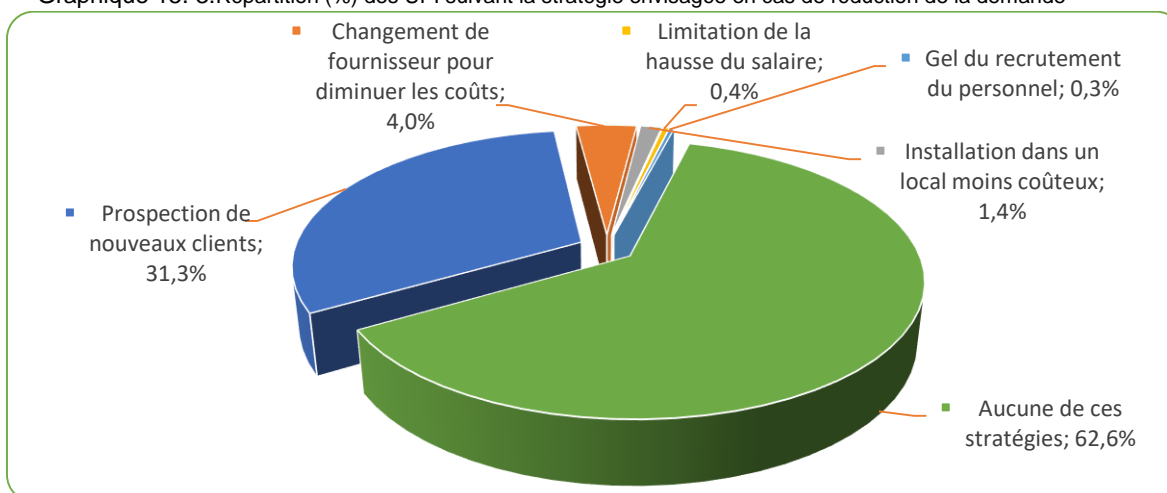
Usage du crédit	Secteur d'activité			Milieu de résidence		Ensemble
	Industrie	Commerce	Services	Urbain	Rural	
Achat de matières premières/Marchandises	74,3	84,6	26,0	72,4	81,8	76,0
Amélioration des machines ou outillages	8,0	0,0	31,6	4,6	6,5	5,3
Paiement de salarié	0,0	6,0	0,0	2,9	4,9	3,7
Remboursement des dettes antérieures	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2
Extension de l'établissement	17,6	9,2	42,4	19,7	6,8	14,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019

15.4 Perspectives du secteur informel - Stratégie en cas de réduction de la demande

En général en cas de réduction de la demande (graphique), les principales stratégies envisagées par les promoteurs d'UPI sont : la prospection de nouveaux clients (31,3%) ; le changement de fournisseurs pour diminuer les coûts ; l'installation dans un local moins coûteux (1,4%) ; la limitation de la hausse de salaire (0,4%) ; et le gel du recrutement du personnel (0,3%). Par contre plus de la moitié des promoteurs des UPI n'a aucune de ces stratégies en cas réduction de la demande. À quelques exceptions près, ces tendances sont pratiquement les mêmes quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence.

Graphique 15. 3: Répartition (%) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas de réduction de la demande



Selon la région de résidence, il ressort de l'analyse des disparités régionales, c'est dans les régions de Kindia (51,6%), de Boké (39,3%) et de Conakry (31,8%) qu'on enregistre les plus grandes proportions d'UPI qui envisagent la prospection de nouveaux clients. Par contre, ceux qui envisagent de changer de fournisseurs pour diminuer les coûts sont plus nombreux dans les régions de Kindia (9,8%) et de Mamou (9%). Par ailleurs, à l'exception de la région de Kindia, les promoteurs qui n'ont aucune de ces stratégies en cas réduction restent très nombreux dans les différentes régions.

Par rapport au milieu de résidence, il ressort qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la proportion des promoteurs qui n'ont aucune de ces stratégies en cas réduction de la demande sont majoritaires (60% en milieu urbain contre 68% en milieu rural). La proportion de ceux qui envisagent la prospection de nouveaux clients est de 33,2% en milieu urbain et de 30% en milieu rural.

Tableau 15. 12: Répartition (%) des UPI suivant la stratégie envisagée en cas de réduction de la demande selon le secteur d'activité et le milieu de résidence

	Prospection de nouveaux clients	Changement de fournisseur pour diminuer les coûts	Installation dans un local moins coûteux	Limitation de la hausse du salaire	Gel du recrutement du personnel	Aucune de ces stratégies	Total
Ensemble	31,3	4,0	1,4	0,4	0,3	62,6	100,0
Région administrative							
Boké	39,3	,5	,9	0,1	0,0	59,1	100,0
Conakry	31,8	7,2	4,7	0,3	,5	55,4	100,0
Faranah	19,9	1,3	,2	0,2	0,0	78,4	100,0
Kankan	33,2	1,2	,4	0,3	0,0	64,9	100,0
Kindia	51,6	9,8	,8	0,7	2,2	34,8	100,0
Labé	39,6	4,5	1,7	2,3	0,0	51,9	100,0
Mamou	21,8	9,0	1,7	0,1	0,0	67,5	100,0
N'Zérékoré	24,8	5,7	,9	0,3	0,1	68,2	100,0
Sexe du promoteur de l'UPI							
Masculin	32,7	3,1	1,0	0,7	0,5	62,0	100,0
Féminin	29,8	4,9	1,8	0,2	0,0	63,3	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	33,2	4,3	1,8	0,5	0,2	60,0	100,0
Rural	27,2	3,3	0,6	0,3	0,4	68,1	100,0
Secteur d'activité							
Industrie	34,0	1,8	0,8	0,6	0,3	62,4	100,0
Commerce	29,5	5,2	1,7	0,2	0,2	63,1	100,0

Source : MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019



15.5 Conclusion PARTIELLE

En Guinée, le nombre des unités de production informelles (UPI) est estimé à un peu plus de 1,8 millions sur l'ensemble du territoire national, dont près de la moitié (67,8%) se trouve en milieu urbain, 32,2% en milieu rural. Ces UPI sont dirigées à 50,7% par les hommes contre 49,3% par les femmes.

Dans l'ensemble des promoteurs d'UPI interrogés, environ 59% évoluent dans les secteurs du commerce (dont 56,7% dans le commerce de détail et 2,2% dans le commerce de gros). Les proportions de ceux qui évoluent dans l'agro-alimentaire et autres industries représentent respectivement 12,3% et 7,1%. Les UPI évoluant dans la construction, dans la confection et dans le transport représentent respectivement 4% ; 5% et 6%. La branche de restauration reste minoritaire parmi les activités des promoteurs des UPI en Guinée (0,6%).

Quel que soit le secteur d'activité, le téléphone reste le bien le plus possédé par les promoteurs d'UPI. En effet, 78,2% des promoteurs d'UPI évoluant dans le secteur de services possèdent un téléphone ; 71,1% dans l'industrie et 63% dans le commerce. C'est parmi les promoteurs évoluant dans le secteur d'industrie (23,9%) qu'on enregistre la plus grande proportion de ceux qui possèdent l'électricité, suivis de ceux qui sont dans le secteur de service (23,2%). Cette situation reste de même pour l'eau, 27,8% évoluant dans le secteur de l'industrie ont accès à l'eau, 14,8% dans le secteur

Parmi les promoteurs qui sont favorables à la mise en place d'un système de cotisation sociale et de protection, l'on relève du tableau 10.14 que 71,4% pensent que l'État devrait intervenir dans sa gestion. En outre, 28,6% de promoteurs concernés trouvent qu'un tel système de cotisation sociale et de protection peut être confié au privé uniquement.

Le revenu moyen mensuel tiré de l'emploi des travailleurs dans le secteur informel est de 502 659 GNF. Il est de 496 712 GNF en milieu urbain et de 514 008 GNF en milieu rural. Cette valeur moyenne cache de fortes variabilités. En effet, le revenu médian est de 450 000 GNF; en d'autres termes, la moitié des travailleurs gagnent au plus ce montant par mois.

Dans l'ensemble 97,2% des UPI ne sont pas inscrites au registre de commerce, 97,6% n'ont pas de numéro de contribuable et 99,1% ne sont pas affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Selon le milieu de résidence la majorité des UPI n'ont pas de numéros d'enregistrement. Près de 100,0% des UPI de Conakry, n'ont pas de numéros d'enregistrement. Plus de 98% d'UPI gérées par les femmes n'ont pas de numéros d'enregistrement contre 96% pour les hommes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le défi de l'emploi en Guinée, comme le montrent les résultats de cette enquête, et à l'instar de tous les autres pays d'Afrique subsaharienne, est d'offrir plus d'emplois formels à la population en âge de travailler, notamment dans le secteur formel. En effet, ce secteur est faiblement développé, conduisant à un faible accès à ses emplois qui se trouvent être rationnés. Cette réalité est illustrée par la part extrêmement faible de l'emploi formel qui est seulement de 4%. En d'autres termes, ce type d'emplois est quasi-inexistant en Guinée, à l'instar de l'ensemble des pays africains.

Ainsi, le marché du travail se caractérise par un faible niveau du chômage (seulement 4,8%) qui cache des réalités plus alarmantes caractérisées par forts taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre potentielle composée de toutes ces personnes en âge de travailler qui ont certes le désir de travailler, mais pour diverses raisons, sont hors de la main-d'œuvre mais peuvent y retourner à n'importe quel moment, pourvu que certaines conditions, liées pour la plupart aux caractéristiques du marché du travail changent. Mais du fait que toutes les personnes en âge de travailler ne peuvent se soustraire du marché du travail, les vrais problèmes du marché du travail sont plus observés dans la population en emploi : une quasi-totalité des emplois qui est informelle, faible rémunération liée à l'emploi, forte proportion d'emplois vulnérables, etc.

S'il est difficile d'accéder au secteur formel en général, il l'est davantage pour les groupes de population les plus vulnérables, notamment les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap. Au demeurant l'analyse de l'emploi a bien montré que leurs situations restent les plus préoccupantes. Ainsi, l'accompagnement en emploi fait par le service public de l'emploi conserve toute sa raison d'être. Par ailleurs, étant donné que l'accès à l'emploi rémunéré est le plus difficile, il reste pertinent de développer des stratégies basées sur le développement des activités génératrices de revenus et l'entrepreneuriat en général.

Cependant, si l'on veut régler le problème de l'emploi de façon durable, il faut orienter les stratégies vers le développement économique lui-même. Il s'agit de créer les conditions d'une croissance créatrice d'emplois. En effet, la part congrue du secteur secondaire, celui de la transformation, est révélatrice de ce que les produits primaires étant exportés sans transformation, cela ne peut générer une création suffisante d'emplois. Mais il reste évident que la croissance économique, notamment créatrice d'emplois reste un objectif de long terme. En revanche, ce qui peut être fait à plus court terme, c'est l'amélioration du climat des affaires pour permettre une création et un développement plus rapide d'entreprises modernes.

Mais l'une des stratégies peuvent être basée aussi sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Cela comprend aussi bien la transition de l'emploi informel vers l'emploi formel que celle du secteur informel vers le secteur formel.

En ce qui concerne la transition de l'emploi informel vers l'emploi formel, il s'agit de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, le bénéfice à des congés annuels et maladie payés. Cela concerne aussi bien les travailleurs des entreprises formelles que celles des entreprises informelles. Pour cela, étant donné que des employeurs se soustraient délibérément des déclarations, pour ce que cela leur coûte, il est important d'échanger avec les acteurs et d'identifier toutes les mesures pouvant les inciter à y adhérer.

Pour ce qui est de la transition du secteur informel vers le secteur formel, il y a les critères d'absence déclaration à la fiscalité et de tenue de comptabilité qui les caractérisent. Ainsi, d'aucuns pourraient penser que la solution est de recenser toutes les unités de production informelles, de les déclarer aux impôts et les amener à tenir une comptabilité moderne.

Cependant, il semble plus pertinent d'envisager d'abord les conditions de leur développement avant ou parallèlement à la déclaration. Pour cela, il est essentiel d'identifier les obstacles au développement des unités de production informelles. De l'analyse des données de l'enquête sur le secteur informel, les obstacles suivants peuvent être relevés en ce qui concerne le développement des unités de production informelles :

- (i) Le faible niveau de compétences des acteurs, aussi bien les chefs d'unités de production que la main-d'œuvre (tenue de comptabilité, marketing, compétences techniques),
- (ii) Le faible niveau du capital et de l'investissement des unités de production, lié à un faible accès au crédit,
- (iii) L'accès à l'information pour lequel ils sollicitent une aide,
- (iv) Les difficultés d'approvisionnement pour lesquelles ils sollicitent également une aide.

Aussi, s'avère-t-il nécessaire, en vue de permettre un développement des unités de production informelles à l'effet de permettre leur transition vers le secteur formel, de leur apporter un appui dans ces domaines.

Il s'agit notamment de renforcement de capacités portant sur la comptabilité des entreprises, le marketing, les compétences techniques des employés, l'accès à l'information sur le marché, les stratégies d'approvisionnement en fonction du secteur d'activité.

Il s'agit aussi surtout de favoriser l'accès au crédit, à travers entre autres, le développement de la micro finance, adaptée au financement des petites activités. On peut mettre aussi en place un fonds de garantie en faveur des acteurs de ce secteur, lequel leur permettrait d'accéder plus facilement au crédit bancaire, avec un mécanisme adapté.

BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE, (1996), Rapport du Recensement général de la population et de l'Habitat de Guinée : RGPH, Direction nationale de la Statistique, Ministère du Plan, République de Guinée,

GUINÉE (2013), Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté 2013-2015 (DSRP III),

INS et ICF, International, (2013), Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de la Guinée 2012, Rapport principal, Calverton, Maryland, USA, 510 p,

INS (2008), Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté en Guinée 2007,

INS (2012), Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté de en Guinée 2012,

BANQUE MONDIALE, «Guinée- Vue d'ensemble», Dernière mise à jour : 15 juin 2015 [<http://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview#1>] (Site consulté le 27 mars 2016)

AFRISTAT (1999). *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel. Série, Méthodes n°2*, Décembre.

BIT (2009). *Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.* Genève.

BIT (2018), Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST)

INS (2008). *Conditions de vie des populations et Profil de Pauvreté au Cameroun, troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages.* Cameroun.

INS (2006). *Rapport Principal de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel. Phase 2: Enquête sur Emploi.* Cameroun.

ANNEXES

LISTE DU PERSONNEL D'ENQUETE

Tableau A1 : Les superviseurs nationaux

N°	Prénoms	Nom	Contact
1	Kaba	Toure	628 852 236
2	Mamady	Cisse	622 224 040

Tableau A2 : Les superviseurs régionaux

N°	Régions	Prénoms	Nom	Contact
1	Conakry	Ousmane	Bah	628 503 643
2	Boké	Mamadou Saikou	Diallo	621 647 180
3	Faranah	Roger	TOURE	620 665 710
4	Kankan	Mohamed Karifa	Conde	626 871 311
5	Mamou	Aminatou	Sidibe	625 761 491
6	Kindia	Kadiatou Janneh	DIANE	622 575 117
7	Labé	Thierno Amadou K	Diallo	622 511 092
8	N'Nzérékoré	Khoudéja	Diallo	664 222 022

Tableau A3 : Les superviseurs numériques

N°	Prénoms	Nom	Contact
1	Bernard Saa	Kamano	621 673 066
2	Balla	Soumah	661 190 066
3	Aboubacar	Samoura	628 752 208
4	Alseny	Keita	620 103 069
5	Ibrahima	CAMARA	625 475 428
6	Ibrahima Sory	Camara	625 848 023
7	Mamady	Sanoh	620 45 94 78
8	Tibou	Kouyate	622 327 930

Tableau A4 : Liste des chefs d'équipes

N	Prénoms	Nom	contact
1	Facely	MANSARE	620 111 374
2	Kémo	Millimono	624 467 837
3	Joseph	Mara	620 409 305
4	Mohamed	Soumah	623 032 857
5	Aboubacar I	Fofana	622 815 080
6	Djouwane	Fall	628 402 203
7	Aly	Mara	620 416 928
8	Gnamalaye	Samoura	621 847 738
9	Oumar	Sidibe	628 775 707
10	Moussa Souleymane	Keita	628 828 077
11	Ousmane	Camara	628 263 660
12	Nouke	Keita	628 081 998
13	Batrou	KONATE	622 172 865
14	Nabi	Sylla	622 401 480
15	Momo	Dioubate	662 253 852
16	Elhadj Mamadou Adama	BALDE	624 973 005
17	Aliou Diao	DIALLO	623 165 924
18	Moustapha	Bah	622 196 900

19	Boubacar	Barry	628 623 858
20	Abdoul Wahab	Bah	621 657 002
21	Moussa Nankouman	Keita	622 528 873
22	Oumar	DOUMBOUYA	628 293 696
23	Pokpayé 2	TOUPOU	620 793 289

Tableau A5 : La liste des agents enquêteurs

N	Prénoms	Nom	contact
1	Nanfadima	Kourouma	622 571 442
2	Djenebou	Kakoro	660 565 052
3	Younoussa	Camara	622 451 232
4	Mariame	Keita	628 534 692
5	Mariame	DRAME	628 065 506
6	Victorine tewa	TOLNO	620 366 744
7	Amara	Camara	623 461 468
8	Mohamed Lamine	Cisse	620 106 464
9	Salematou	TOURE	628 177 187
10	Maciré Sy	Savane	622 653 136
11	Mohamed	Soumah	669 710 717
12	Arafan	Mara	625 474 707
13	Ibrahima Sory	Diaby	625 943 332
14	Mamoudou Akhaly	Camara	664 144 015
15	Youssouf	Guirassy	627 369 967
16	Moussa	Cissé	628 040 772
17	Mariama	Camara	620 080 355
18	Mabinty	Camara	623 604 738
19	Namory	Kamissoko	622 113 545
20	Sekou	TOURE	624 790 985
21	Aicha	Bangoura	622 823 817
22	Sekou Oumar	Sylla	664 170 896
23	Amara	Youla	622 030 729
24	Alpha mouctar	Fofana	620 118 954
25	Djenebou	Conde	623 288 727
26	Saran	Kaba	621 046 672
27	Theresse Kollo	Keita	628 221 573
28	Kabinè	Kallé	620 42 95 06
29	Aissatou	Toukara	622 305 704
30	Aminata	Cisse	621 167 452
31	Abdoulaye Aly	Camara	666 622 421
32	Mohamed Salifou	Keita	622 377 983
33	Foulematou	Cissé	622 084 445
34	Mamadi	Bereté	622 891 442
35	Yakhouba	Keita	662 663 737
36	Galema	Guilavogui	622 619 438
37	Fanta	Diallo	628 89 65 63
38	Kadiatou Kansan	Doumbouya	628 453 786
39	Mohamed	Kourouma	620 421 524
40	Mamady	Traore	621 097 512
41	Maimouna	Yansané	620 108 794
42	Djene	KOUROUMA	622 933 596
43	Oumar	Kakoro	622 217 415
44	Nfaly	Conde	622 646 086
45	Moussa	Kallé	621 28 68 39

N	Prénoms	Nom	contact
46	Fatoumata 1	Condé	628 584 414
47	Abdourahmane	Keita	625 268 694
48	Sékou Oumar	TRAORE	628 462 998
49	Oumou	TOURE	628 363 425
50	Vassy	CAMARA	620 710 736
51	Mohamed Amara	Traore	620 616 762
52	Nfaly	Conde	622 035 745
53	Mamadie Marth	Keita	621 096 872
54	M'Balou Fatoumata	Bayo	626 151 132
55	Kallé Mohamed	Diallo	669 27 31 26
56	Aboubacar Kadiatou	Camara	628 629 085
57	Salematou	SOUMAH	622 020 943
58	Bintou	SAYANDOUNOU	620 472 039
59	Moustapha I	KABA	622 557 166
60	Mohamed Lamine	Camara	620 238 220
61	Aissata	YARA	628 99 68 35
62	Thierno Ousmane	Diallo	628 041 592
63	Seidou	DIALLO	655 384 377
64	Demba	Sylla	622 329 172
65	Dalanda	Barry	628 395 829
66	Abdourahmane	Diallo	622 656 065
67	Fatoumata	Diallo	628 089 616
68	Thierno Bailo	Diallo	621 954 707
69	Yacine	Diallo	622 274 265
70	Fatoumata Binta	Diallo	621 467 085
71	Mamadou Saidou	Diallo	620 862 906
72	Naby Youssouf	Soumaré	625 505 241
73	Fatoumata Binta Khalil	Baldé	628 457 690
74	Mamoudou Taibou	Diallo	620 420 807
75	Alpha Ibrahima	Sow	628 754 638
76	Mamadou	Keita	623 117 421
77	Houssainatou	Diallo	628 931 133
78	Mamady	DIAWARA	622 844 654
79	Alpha Oumar	Barry	622 372 731
80	Oumarou	Diallo	625 18 60 73
81	Sira	Diakité	628 070 715
82	Yère	Camara	622 719 282
83	Facely	Kourouma	623 464 230
84	Mamadou	Sidibé	628 61 56 56
85	Cecile	Kamano	628 367 527
86	Mamady lancine	Camara	628 79 63 62
87	Souleymane	TOURE	620 772 129
88	Ibrahima Oumar	SYLLA	623 087 474
89	Meneané	Kpogomou	628 654 676
90	Alphonsine	Sagno	627 519 347
91	Fidel	Thea	664 667 994
92	Ferdinand Mourathe	Camara	626 755 417